

*Fondation Nationale des Sciences Politiques*

*Observatoire Français des Conjonctures Economiques*

*LA NOUVELLE ARMEE :*

*LA SOCIETE MILITAIRE FRANÇAISE EN TENDANCES, 1962-2000*

*Pascal VENNESSON*

*Avec le concours de Sylvain MEYET*

Convention entre La Fondation Nationale des Sciences Politiques et le Ministère de la  
Défense (Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense)  
**n° DEF/C.E.S.S.D./1998 Conv.11**

Rapport final

-- Mars 2000 --

## *Remerciements*

Nous exprimons notre reconnaissance au Contrôleur général Gérard Hoffmann, ancien directeur du Centre d'études en sciences sociales de la défense, et à Barbara Jankowski pour leur confiance dans ce projet, ainsi qu'à Laurence Duboys-Fresney pour sa patience. Nous remercions l'équipe qui a permis de définir les liens entre tendances, Henri Mendras, Michel Forsé, Maxime Parodi et, tout particulièrement, François Cailleteau, Yves de Blignières et Alain Génin. L'excellent travail de Sylvain Meyet a permis une solide documentation empirique des tendances. Les travaux menés au Centre de sociologie de la défense nationale, à l'Observatoire social de la défense et au Centre d'études en sciences sociales de la défense ont été mis à profit.

La présente recherche a bénéficié du soutien matériel du Centre d'études en sciences sociales de la défense (Convention n° DEF/CESSD/1998 Conv. 11).

# LA NOUVELLE ARMÉE : LA SOCIÉTÉ MILITAIRE FRANÇAISE EN QUESTION, 1962-2000

## SOMMAIRE

Introduction p. 4

### PREMIÈRE PARTIE : LA SOCIÉTÉ MILITAIRE EN TENDANCES

Chapitre 1 – Sélection et résumés des tendances de la société militaire p. 14

Chapitre 2 – Diversification et mutations : macro-tendances de la société militaire p. 30

- . Technicité du métier militaire p. 33
- . Singularité de l'armée de l'air et de la marine p. 60
- . Mutations des relations professionnelles p. 66
- . Banalisation de la sociabilité militaire p. 97
- . Persistance des missions et de la tradition p. 113
- . Banalisation des pratiques sociales p. 153

### DEUXIÈME PARTIE : QUEL CHANGEMENT SOCIAL DANS LA SOCIÉTÉ MILITAIRE ?

Chapitre 3 – Le militaire, la technique et le savoir p. 170

- . Le primat des savoirs et de la technicisation p. 171
- . L'importance du métier des armes p. 181

Chapitre 4 – Dynamique professionnelle et société militaire p. 186

- . Partition de la matrice militaire p. 190
- . Professionnalisation sans « banalisation » p. 193

Conclusion p. 217

Annexes p. 219

## ***Introduction***

*"On a soutenu, Lorenzo, et l'on soutient encore tous les jours qu'il n'y a rien qui ait moins de rapport, rien qui diffère autant l'un de l'autre que la vie civile de la vie militaire. Aussi quelqu'un embrasse-t-il le parti des armes, il quitte aussitôt avec l'habit, les moeurs, les habitudes, la voix même et le maintien de la ville. (...) Mais si l'on considère le système politique des Anciens, l'on verra qu'il n'y avait point de conditions plus unies que ces deux-là, plus conformes et plus rapprochées par un mutuel sentiment de bienveillance".*

Nicolas Machiavel, *L'art de la guerre*.

Accompagnant les turbulences du système international et l'instabilité des configurations de la violence de l'après-guerre Froide, une série de transformations atteint par vague la société militaire française. Elle est engagée dans une superposition de changements essentiels : réduction du format, insistance sur les dimensions interarmées et interalliées, mise en oeuvre d'armes de haute technologie, adaptations doctrinales, réévaluation de la domination de l'armement nucléaire. De plus, en février 1996 le Président de la République a annoncé le passage à l'armée professionnelle, une transformation majeure du système militaire français, souvent présenté comme l'un des exemples classiques de la « nation en armes »<sup>1</sup>. Quels sont les ressorts du changement social au sein de la société militaire ? Quelles sont les principales tendances d'évolution de la société militaire française depuis la fin de la guerre d'Algérie ? Quels sont les facteurs qui causent ces changements ? Quelles sont ceux qui renforcent la stabilité ? Ces changements tendent-ils à "rapprocher" la société militaire

---

<sup>1</sup>. Richard D. Challener, *The French Theory of the Nation in Arms, 1888-1939*, New York, Columbia University Press, 1955. Pour une critique, François Gresle, « Le citoyen-soldat garant du pacte républicain ? A propos des origines et de la persistance d'une idée reçue » (1<sup>ère</sup> éd. 1996), dans Jean-Pierre H. Thomas & François Cailleateau, dir., *Retour à l'armée de métier*, Paris, Economica-Bibliothèque stratégique, 1998, pp. 29-50.

aujourd'hui professionnalisée des évolutions que connaît la société française ? A l'éloigner au contraire ? Les transformations de l'une et de l'autre obéissent-elles aux mêmes principes ?

L'objectif de la présente recherche est de rendre compte des transformations qu'a connue la société militaire française depuis la fin de la guerre d'Algérie en contrôlant certains paramètres et surtout en précisant le caractère dépendant ou indépendant des variables du changement social. Il s'agit de dégager les logiques du changement social dans la société militaire et d'éclairer ainsi les relations armée-société aujourd'hui.

La société militaire a connu une forte dynamique professionnelle depuis les années 60. Technicité, diversification des missions institutionnalisées et maîtrise des savoirs sont devenus essentiels. La société militaire s'est en partie "rapprochée" des grandes bureaucraties civiles, mais elle ne change pas selon les mêmes modalités que l'ensemble de la société, certains traits institutionnels persistent et le cœur du métier n'est pas affecté comme les pratiques sociales. L'évolution des modes de vie et des relations professionnelles tend à découler des traits de la profession.

L'intérêt d'une telle investigation est triple.

1. Il s'agit de dresser un tableau global et systématique des principales tendances de transformation de la société militaire. L'ensemble militaire est vaste, complexe, marqué par la diversité des armées, des trajectoires, des expériences. Les études ponctuelles sur tel ou tel groupe, tel ou tel aspect du métier des armes ou des relations armée-société fournissent des indications riches et indispensables. Mais on manque de méthodes et de repères pour obtenir une vue globale des transformations de la société militaire. Il est temps aujourd'hui de chercher à combiner, à mettre en perspective ces différents savoirs. L'analyse structurelle qui sera mise en œuvre ici est précisément conçue pour favoriser l'agencement de multiples études spécialisées et fragmentées en un tableau sociologique d'ensemble. Notre intention est

donc de proposer une macrosociologie, rigoureuse sur le plan méthodologique, de la société militaire française et de ses évolutions en construisant un tableau global et systématique des principales tendances de transformation de la société militaire française.

2. Il s'agit également d'explorer la causalité, de déterminer les facteurs du changement social. L'analyse structurelle permet de repérer les facteurs les plus influents et ceux qui le sont moins.

3. Avec l'ensemble des investigations du programme de recherche « Louis Dirn » on dispose d'une réflexion conjointe sur les relations entre la société militaire et la société française dans son ensemble. Cela permet de mener une réflexion sur les relations armée-société et nous donne la possibilité à l'occasion de recherches futures d'amplifier et de compléter ces résultats sur le plan comparatif, en parallèle avec le programme lancé sur les différentes sociétés occidentales inspiré des travaux du groupe Louis Dirn.

#### *La méthode : le modèle de Louis Dirn*

Cette recherche est une application à la société militaire du cadre d'analyse forgé par l'équipe de « Louis Dirn » et appliqué à la société française dans son ensemble, ainsi qu'à plusieurs autres sociétés occidentales : Allemagne, Etats-Unis, Canada, notamment. Le pseudonyme Louis Dirn dissimule un groupe de sociologues (universitaires, mais aussi syndicalistes, statisticien et spécialiste en marketing) qui se réunit à l'Observatoire des conjonctures économiques de lundi soir, d'où cet anagramme. Nous n'incluons pas ici de présentation exhaustive du modèle, moins encore une discussion technique de ses principales composantes <sup>2</sup>. Il est cependant indispensable de rappeler sommairement la démarche qui sera suivie dans ces pages.

---

<sup>2</sup>. DIRN, Louis, *La société française en tendances*. Paris : Presses universitaires de France-Sociologie d'aujourd'hui, 1990, pp. 11-33. ; FORSÉ, Michel, *L'analyse structurelle du changement social. Le modèle de Louis Dirn*. Paris : Presses universitaires de France-Le

La méthode ici mise en œuvre repose sur trois axiomes. 1°) On peut identifier, isoler et définir les tendances d'évolution de la société militaire. Dans l'analyse de la société française dans son ensemble, une tendance d'évolution sera, par exemple, formulée ainsi : Niveau scolaire : l'allongement de la scolarité depuis trente ans a entraîné une élévation du niveau scolaire et culturel des Français. La sélection s'est accrue et reproduit la hiérarchie sociale. A la sortie de l'école, les difficultés d'insertion professionnelle se sont renforcées, surtout pour les non-diplômés. 2°) Certaines tendances peuvent être évaluées à l'aide d'indices quantifiés. Pour d'autres, il est seulement possible de dire le sens de l'évolution avec vraisemblance en s'appuyant sur des études qualitatives. 3°) Ces tendances entretiennent entre elles des rapports qu'il est possible de formuler en termes de causalité. Elles ne portent que sur des changements suffisamment univoques, longs (ici trente ans) et massifs.

On peut alors construire une matrice présentant toutes les liaisons entre ces tendances, deux à deux. La matrice s'obtient en mettant les tendances en ligne et en colonne et en notant chacune des cases en fonction de la présence ou de l'absence de lien causal entre tendance-ligne et tendance-colonne. Le modèle de Louis Dirn exclut délibérément les valeurs et les opinions, les décisions politiques et le contexte international. Ces facteurs, dont certains sont à l'évidence essentiels à une bonne intelligence du changement dans la société militaire, seront considérés comme des données extérieures au système de relation. Elles forment autant de contraintes qui s'exercent sur un modèle sociologique au sens fort, puisqu'il se limite aux institutions, aux groupes et aux comportements collectifs.

---

sociologue, 1991, 220 p. Pour une présentation pédagogique du modèle, "Le modèle Louis Dirn (interview d'un sociologue imaginaire)" et FORSÉ, Michel, "Les théories du changement social". *Sciences humaines*, mars 1992 (15), pp. 20-31. Pour une introduction à l'utilisation des matrices dans les sciences sociales, BRADLEY, Ian & MEEK, Ronald L., *Matrices and Society. Matrix Algebra and Its Applications in the Social Sciences*. Princeton (N.J.) : Princeton University Press, 1986, 237 p.

Dans une étude précédente réalisée à la demande de la DRET (1993), 31 tendances, sur les 60 de la nomenclature générale Louis Dirn, avaient été retenues, complétées par plusieurs autres spécifiques à la société militaire. Une matrice carrée Louis Dirn avait été construite puis traitée par informatique. Une série de graphes de causalité avaient été construits dont l'analyse avait fourni la matière du rapport. Il s'agissait d'une première ébauche qui, aujourd'hui, après la suppression de la conscription se trouve obsolète. Par ailleurs, depuis son travail initial, le groupe Louis Dirn a lui-même recomposé une matrice de la société française dans son ensemble dont il fallait tenir compte.

### *Les sources*

Les sources disponibles pour dégager les tendances de la société militaire sont de deux types principaux.

1. De nombreuses études ponctuelles sur différents aspects de la société militaire existent mais sont restées méconnues ou demeurent sous-utilisées. L'un des intérêts de cette investigation est de mettre à profit un grand nombre de sources essentiellement secondaires et de tenter leur articulation. Il est vrai cependant qu'en procédant ainsi, les vides ou les connaissances incomplètes, les zones aveugles sont placées sous une lumière crue. Les terrains de recherche en friche sont nombreux, cette investigation est aussi l'occasion de les pointer et de suggérer de nouvelles recherches.

2. Lorsque les sources manquaient, nous avons fait appel à plusieurs experts de la société militaire. Il est difficile pour une société si diversifiée d'interroger tel ou tel spécialiste ou praticien convaincu de saisir une tendance ou une autre mais dépourvu d'information d'ensemble. Les experts interrogés étaient tous spécialistes en sciences sociales au sein des armées.



### *Les limites chronologiques*

Cette investigation porte sur une plage chronologique intermédiaire <sup>3</sup>. L'analyse structurelle ne concerne pas les évolutions sociales qui englobent plusieurs siècles, elle n'interroge pas les cycles et les rapports de l'homme avec le milieu qui l'entoure. Elle n'est pas non plus l'étude de processus individuels, des oscillations brèves et rapides, des soubresauts des événements. Elle se concentre sur la temporalité médiane qu'est l'évolution d'une société particulière. Elle débute avec la fin de la guerre d'Algérie, au moment où la société militaire, repliée sur l'hexagone, entame une période de réduction d'effectif et de transformations de tous ordres <sup>4</sup>. La crise militaire française commence alors à se résorber <sup>5</sup>. L'investigation s'étend jusqu'en 1999, ce qui nous permettra d'inclure les débuts de la professionnalisation. La suppression de la conscription sera analysée comme un facteur exogène dont on étudiera les conséquences sur la structure de la matrice.

### *Société militaire et changement social : les interprétations concurrentes*

---

<sup>3</sup>. BRAUDEL, Fernand, "Préface à *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*". In : *Écrits sur l'histoire* (1ère éd. 1969). Paris : Champs-Flammarion, 1984, pp. 11-13.

<sup>4</sup>. La période retenue pour l'analyse de la société française dans son ensemble débute avec l'année 1965 marquée par l'inflexion de nombreuses courbes démographiques et sociales. DIRN, Louis, *La société française en tendances*. Paris : Presses Universitaires de France, 1990, p. 25.

<sup>5</sup>. GIRARDET, Raoul (dir), *La crise militaire française, 1945-1962*. Paris : Presses de la FNSP, 1964. Voir aussi, GIRARDET, Raoul, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*. Paris : Plon, 1953.

L'analyse du changement dans la société militaire est un territoire de recherche déjà exploré. Il existe différentes manières d'analyser les causes et les modalités de ces transformations. L'originalité de la présente analyse se mesure aux travaux antérieurs centrés sur de semblables préoccupations.

*L'armée, institution totale : l'hypothèse de la stabilité*

L'armée a été analysée comme une institution close, suite de machineries et de mécanismes en mouvement perpétuel, assurant la surveillance et la domination de reclus dépouillés de leurs attributs ordinaires et contraints d'interrompre leurs rapports avec l'extérieur<sup>6</sup>. En son sein, on manipule, on façonne, on dresse les corps, on veille à l'obéissance. Les règlements sont minutieux, les inspections scrupuleuses, les moindres parcelles de vie sous contrôle. L'armée isolée, semble suivre un rythme d'évolution qui n'appartient qu'à elle ; elle paraît imperméable aux changements. Les individus laissent placent aux mécanismes, l'ensemble social n'a guère de prise sur ce qui s'y déroule. L'institution serait structurellement immuable. Si de timides évolutions se dessinent, elles ne manquent pas de venir renforcer les éléments de domination à l'œuvre.

Plusieurs auteurs soulignent aussi - à partir de problématiques différentes - que l'armée ne change que lentement et avec de grandes difficultés. Le conservatisme serait la marque de l'institution. Les structures existantes sont préservées plus longtemps que dans d'autres

---

<sup>6</sup>. FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir, naissance de la prison*. Paris : Gallimard-nrf, 1975, 318 p. ; GOFFMAN, Erving, *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux* (1ère éd. 1961). Paris : Les Éditions de Minuit, 1968, 447 p. ; voir aussi PINTO, Louis, "L'armée, le contingent et les classes sociales". *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1975, pp. 18-42 ; et pour une évaluation critique de ce paradigme, LORIGA, Sabina, *Soldats. Un laboratoire disciplinaire : l'armée Piémontaise au XVIIIe siècle*. Paris : Mentha, 1991, 318 p.

organisations <sup>7</sup>, les intérêts corporatistes déterminent les options organisationnelles, tactiques, voire stratégiques <sup>8</sup>, les résistances aux changements sont considérables.

### *La problématique de la "banalisation"*

La sociologie militaire n'a pas cessé depuis les années 70 d'explorer la problématique de la "banalisation" des armées<sup>9</sup>. Celles-ci connaîtraient une évolution qui ferait perdre à l'institution militaire ses caractères distinctifs pour la rapprocher d'une grande organisation bureaucratique. La société militaire changerait, tendrait à suivre au plus près les évolutions de l'ensemble social et par un effet mimétique à ressembler à son organisation, à emprunter ses modes de gestion et de régulation. Sur le cas de la France, l'ouvrage de Michel-Louis Martin reprend, dans ses grandes lignes, cette problématique <sup>10</sup>. Le passage des « guerriers » aux « managers » constituerait l'une des caractéristiques majeures du système militaire français depuis 1945. L'analyse structurelle permet-elle de dégager une évolution semblable ? Quelles sont les limites de la "convergence" entre les sociétés civiles et militaires ? S'observe-t-elle dans tous ses segments ? Dans la problématique de la banalisation, les transformations pratiques de l'art de la guerre auraient une dynamique propre qui conditionnerait les évolutions de la société militaire. L'analyse structurelle retrouve-t-elle trace de cet effet de la technique ? Sous quelle forme ? S'agit-il seulement de conséquences propres à la technologie,

---

<sup>7</sup>. KATZENBACH, Edward L. "The Horse Cavalry in the Twentieth Century: A Study in Policy Response". *Public Policy*, 1958, 7, pp. 120-149.

<sup>8</sup>. POSEN, Barry, *The Sources of Military Doctrine. France, Britain, and Germany between the World Wars*. Ithaca : Cornell University Press, 1984, 283 p. ; SNYDER, Jack, *The Ideology of the Offensive. Military Decision Making and the Disasters of 1914*. Ithaca : Cornell University Press, 1984, 267 p.

<sup>9</sup>. MOSKOS, Charles, « La banalisation de l'institution militaire. L'armée américaine : du modèle institutionnel au modèle industriel » et BOENE, Bernard, « Banalisation des armées : le cas français », *Futuribles*, 111, juin 1987, pp. 27-54.

<sup>10</sup>. MARTIN, Michel-Louis, *Warriors to Managers : The French Military Establishment since 1945*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1981.

ou celle-ci est-elle médiatisée, construite par les personnels militaires ? Peut-on parler d'une "technicisation" des activités militaires ?

Il ne manque pas non plus d'auteurs pour souligner que le changement dans la société militaire n'a rien d'endogène, il dépendrait tout entier des évolutions sociales. Quelle est la part de l'endogène et des influences sociales que l'analyse structurelle permet de constater ? Les évolutions sociales portent-elles sur les "nœuds" de la société militaire ? Sont-elles au contraire périphériques au regard de l'identité professionnelle des militaires ? D'autres encore, privilégient l'étude des valeurs et des représentations des militaires pour saisir les dynamiques du changement <sup>11</sup>. Ce sont les mentalités et les idées qui apparaissent dans cette perspective au cœur des évolutions significatives de la société militaire. On le voit, différentes problématiques des sciences sociales ont évoqués, en termes parfois contrastés, la question du changement dans la société militaire, la nature des liens qu'elle noue avec l'ensemble du monde social.

Il convient d'examiner d'abord les principales caractéristiques de la société militaire telles qu'elles ressortent de l'analyse structurelle (première partie). Outre le résumé des tendances retenues (chapitre premier), on détaillera le contenu des macro-tendances obtenues par l'analyse de similitude, afin de montrer l'ampleur des mutations que connaît la profession des armes, les persistances d'un noyau institutionnel et la diversification des missions institutionnalisées (chapitre II). Il faut analyser ensuite les logiques du changement dans la société militaire (deuxième partie). Cela permettra d'évaluer le rôle des techniques et des savoirs dans une société segmentée (chapitre III), qui s'est considérablement professionnalisée depuis le milieu des années 60 (chapitre IV).

---

<sup>11</sup>. GIRARDET, Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours* (1<sup>ère</sup> éd. 1953), Paris, Perrin, 1998.

*PREMIERE PARTIE*

---

*LA SOCIETE MILITAIRE EN TENDANCES*

## *CHAPITRE I*

### *SELECTION ET RESUME DES TENDANCES DE LA SOCIETE MILITAIRE*

---

La matrice de la société française a suggéré l'analyse de plusieurs évolutions de la société militaire : sortie du système (retraite), identification sociale, parentèle, sociabilité, modèles de rôles, fécondité, travail des femmes, qualification, informatisation, classes moyennes, mobilité, négociation, codes de conduite, autorité, corporatisme, ékonomisme, pratique religieuse, patrimoine, information, niveau scolaire, formation permanente, minorité (pour "immigrés"), délinquance. Il a semblé nécessaire d'ajouter des tendances propres aux mécanismes et aux missions institutionnalisées de la société militaire : service national, technicisation des activités militaires, transformation et revalorisation des missions de l'armée de terre, maintien des missions de l'armée de l'air et de la marine, démilitarisation de la gendarmerie, rôle contesté de la DGA dans la structure de défense, diminution relative du nomadisme. Certaines tendances sont globalement quantifiables sur la période étudiée, d'autres ont fait l'objet de plusieurs études empiriques, mais, comme pour la société française, nous avons fait également appel à l'analyse de plusieurs experts de la société militaire française.

## Résumé des tendances

### Liste :

- Tendance no. 1 - Variété des modes de sortie de la société militaire
- Tendance no. 2 - Mutations des identifications sociales
- Tendance no. 3 - Parentèle
- Tendance no. 4 - Progressive banalisation de la sociabilité militaire
- Tendance no. 5 - Indifférenciation progressive et conflictuelle des modèles de rôle professionnels et domestiques
- Tendance no.6 - Baisse de la fécondité***
- Tendance no. 7 - Augmentation du taux d'activité des femmes de militaires
- Tendance no. 8 - Progression des niveaux de qualification
- Tendance no. 9 - L'essor de l'informatisation
- Tendance no. 10 – Importance accrue de la classe moyenne
- Tendance no. 11 – Stabilité de la mobilité sociale
- Tendance no. 12 – Accroissement des négociations
- Tendance no. 13 – Assouplissements des codes de conduite
- Tendance no. 14 – La volonté d'obtenir l'adhésion s'ajoute à l'autorité hiérarchique traditionnelle
- Tendance no. 15 – Maintien du corporatisme
- Tendance no. 16 – Epanouissement d'une vision économique de la société militaire
- Tendance no. 17 – Baisse de la pratique religieuse
- Tendance no. 18 – Singularité du patrimoine des personnels militaires
- Tendance no. 19 – Multiplication des flux d'information
- Tendance no. 20 – Élévation du niveau scolaire
- Tendance no. 21 – Une formation permanente accrue
- Tendance no. 22 - Faible influence des minorités ethniques
- Tendance no. 23 - Augmentation de la petite délinquance
- Tendance no. 24 – Diversification et marginalisation du service national
- Tendance no. 25 - Technicisation renforcée de la société militaire
- Tendance no. 26 - Maintien de la singularité de la mission de l'armée de terre
- Tendance no. 27 - Diversification des missions de l'armée de l'air
- Tendance no. 28 - Diversification des missions de la Marine
- Tendance no. 29 - Extension des missions de la gendarmerie
- Tendance no. 30 – Rôle accru de la Délégation générale de l'armement
- Tendance no. 31 - Diminution du nomadisme
- Tendance no. 32 - Multiplication des interventions extérieures

*Codage des tendances :*

SORT	01 Précocité et diversité des modes de sortie de la société militaire
IDSO	02 Mutation des identifications sociales
PARE	03 Parentèle
BASO	04 Progressive banalisation de la sociabilité militaire
MORO	05 Indifférenciation des modèles de rôle professionnels et domestiques
FECO	06 Stabilité de la fécondité
TAFE	07 Augmentation du taux d'activité des femmes de militaires
NIVQ	08 Progression des niveaux de qualification
INFO	09 Essor de l'informatisation
CLMO	10 Importance accrue de la classe moyenne
MOSO	11 Stabilité de la mobilité sociale
NEGO	12 Accroissement des négociations
COCO	13 Assouplissement des codes de conduite
AUTO	14 Transformation de l'autorité traditionnelle
CORP	15 Maintien du corporatisme
VECO	16 Epanouissement d'une vision économique de la société militaire
RELI	17 Baisse de la pratique religieuse
PATR	18 Singularité du patrimoine des militaires
INFN	19 Multiplication des flux d'information
NISC	20 Elévation du niveau scolaire
FORM	21 Formation permanente accrue
MINO	22 Faible influence des minorités ethniques
DELI	23 Augmentation de la petite délinquance
PROF	24 Professionnalisation des armées
TECH	25 Technicisation renforcée de la société militaire
ADTE	26 Missions de l'armée de terre
ADAI	27 Maintien de l'organisation et de la mission de l'armée de l'air
MARI	28 Maintien de l'organisation et de la mission de la marine
GEND	29 Démilitarisation de la gendarmerie
DGAT	30 Rôle contesté de la Délégation générale de l'armement
NOMA	31 Diminution du nomadisme
IEXT	32 Multiplication des interventions extérieures



### *1. Précocité et variété des modes de sortie de la société militaire*

Les personnels militaires prennent leur retraite plus tôt que la moyenne des français et cette étape représente une coupure importante dans leur vie. Les modes de sortie de la société militaire sont multiples et fortement influencés par l'âge où celui-ci se produit et au grade obtenu. Beaucoup entament alors une seconde carrière qui peut être fort longue, mais le taux d'activité et le salaire des jeunes retraités militaires dépend également de la conjoncture économique au moment du départ.

### *2. Mutations des identifications sociales*

L'institution militaire n'est plus l'objet d'une forte identification en tant que grande institution nationale, comme elle pouvait l'être au moment de l'affaire Dreyfus par exemple. La vision holiste de l'institution militaire n'est plus guère partagée que par les officiers (et plus particulièrement certains d'entre eux), alors que les sous-officiers et les militaires du rang définissent leurs identités sociales au travers d'expériences plus quotidiennes comme le métier ou la spécialité combattante. Tous se sentent militaires, mais de manières diverses en fonction des grades et de la formation.

### *3 – Parentèle*

La parentèle des militaires, et notamment la famille proche, est plus large que celle de l'ensemble des français, les militaires se mariant plus souvent, divorçant moins, et ayant plus d'enfants. Cet état de fait est une constante depuis 1962, même si les militaires suivent les évolutions de la société française avec retard. L'endogamie des militaires a diminué sur la période considérée. Cette endogamie constitue une caractéristique qui la rapproche de

nombreux autres groupes professionnels. Le nomadisme professionnel affaiblit les relations entre cette cellule familiale et leurs parents, et rend plus difficile une socialisation dans le cadre de la parentèle élargie. Enfin, l'arrivée massive de militaires du rang suite à la professionnalisation augmente en volume la part de célibataires au sein de la société militaire.

#### *4 - Progressive banalisation de la sociabilité militaire*

La sociabilité des militaires se banalise du point de vue des relations amicales, désormais moins strictement militaires, et de la vie associative, qui reste néanmoins sélective, mais conserve sa singularité du point de vue des relations familiales, espacées et composées majoritairement de séjours longs.

#### *5 – Indifférenciation progressive et conflictuelle des modèles de rôle professionnels et domestiques*

Le degré d'indifférenciation des modèles de rôle dans la société militaire peut être mesuré par la féminisation. De simples auxiliaires les personnels féminins sont devenus désormais pratiquement les égales des hommes, dans les textes, et la professionnalisation des armées accélère l'augmentation de leur nombre, même si des résistances se font sentir. Toutefois, au sein de la cellule familiale, la répartition des tâches reste traditionnelle, et ce, malgré la forte augmentation du travail des conjoints de militaires.

#### *6 - Stabilité de la fécondité*

La fécondité des militaires est presque identique à celle des civils à grades et fonctions équivalentes. La fécondité des militaires se situe à un niveau légèrement plus élevé que celle

de l'ensemble de la population française et ce au moins depuis les années 1920. Cependant celle-ci évolue parallèlement à celle des français, et l'écart entre les deux ne cesse de diminuer. Cette évolution générale masque cependant une double réalité : les sous-officiers et les militaires du rang dans leur ensemble se rapprochent singulièrement des français, alors que les officiers s'écartent de la moyenne nationale, tout en ayant une fécondité similaire à celle des cadres supérieurs. Si leur conjoint travaille, ils rejoignent l'ensemble des français. Le travail du conjoint semble donc être ici un facteur important de la baisse de la spécificité militaire.

#### *7 - Augmentation du taux d'activité des femmes de militaires*

Les conjoints de militaires, en écrasante majorité des femmes, ont de plus en plus souvent une activité professionnelle et leur taux d'activité évolue parallèlement à celui des françaises, même s'il reste très en deçà de la moyenne nationale (de 20 points environ). Ce constat masque de grandes disparités selon les armées et les grades, les conjoints de sous-officiers travaillant le plus, et ceux des officiers le moins. Les causes de cette relative spécificité de l'activité des conjoints de militaires se trouvent d'abord dans le nomadisme professionnel des personnels militaires, et ensuite dans une vision de la famille qui est traditionnelle.

#### *8 – Progression des niveaux de qualification*

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, la proportion d'emplois qualifiés tout comme la qualification des personnels a fortement augmenté au sein de la société militaire, et cette évolution touche principalement les sous-officiers. La technicisation croissante des armements et des activités militaires, l'informatisation des armées, conjuguées à l'augmentation générale du niveau scolaire des personnels, ont contribué à cette mutation

importante du métier militaire. La part des métiers virtuellement identiques entre le civil et le militaire a eut tendance à augmenter. Désormais la qualification est au cœur du métier militaire, et particulièrement de celui de sous-officier dans toutes les armées. En conséquence, les niveaux de qualification des personnels ont fortement augmenté sur une quarantaine d'années.

### *9 - L'essor de l'informatisation*

L'apparition puis la diffusion croissante de l'informatique dans les armées est sans conteste une des nouveautés les plus marquantes de la période. Des systèmes d'armes jusqu'aux micro-ordinateurs de bureau, en passant par les systèmes de communication, l'informatique est désormais si omniprésente au sein de la société militaire qu'elle est considérée comme un des moteurs principaux de la "révolution dans les affaires militaires", révolution qui entraînerait une transformation de la société militaire. En effet l'informatique vient de changer de statut pour la société militaire, d'aide utile mais subordonnée, celle-ci est en passe de devenir un des éléments constitutifs des politiques de défense par la prise en compte de l'importance du contrôle de l'information, ce, aussi bien au travers des aides au commandement que de la prise en compte d'Internet.

### *10 – Importance accrue de la classe moyenne*

La classe moyenne des personnels militaires, composées des officiers subalternes et des sous-officiers supérieurs (du grade d'adjudant à celui de capitaine), a vu son importance s'accroître au rythme de la technicisation des armées (en 1996 43,1% des militaires (y compris les appelés) étaient des sous-officiers, en 2002, ce seront 55,8% des militaires (y compris les derniers appelés) qui seront des sous-officiers). En effet, la bonne marche de

nombre d'équipements complexes repose sur leur qualification, qui s'est élevée sur l'ensemble de la période, et sur leur spécialisation technique.

### *11 – Stabilité de la mobilité sociale*

Si la stabilité est forte aux deux extrémités de l'échelle sociale de la société militaire, la mobilité sociale de la "classe moyenne" militaire et de certains officiers supérieurs est avérée, or ils composent encore la grande majorité des militaires. L'armée reste donc un instrument de mobilité sociale, particulièrement intergénérationnelle. L'augmentation du nombre de militaires du rang suite à la professionnalisation laisse envisager le maintien de cette mobilité pour le futur.

### *12 – Accroissement des négociations*

Si traditionnellement l'image de l'armée est associée à la discipline et à l'exercice unilatéral de l'autorité, un décalage important existe entre ces images d'Epinal et une réalité plus souple, où soldats et cadres sont interdépendants. En effet, la multiplication de rationalités non strictement militaires, mais nécessaires aussi bien au fonctionnement d'une base que d'une simple unité, transforme en profondeur l'exercice du commandement et l'ouvre à la négociation, même si celle-ci reste strictement encadrée par les spécificités du métier militaire.

### *13 – Assouplissements des codes de conduite*

Les codes de conduite qui régissent la vie militaire se sont assouplis depuis la fin de la guerre d'Algérie, principalement à cause de l'évolution de la société française dans son ensemble. Les réformes successives du règlement de discipline générale (1964, 1976, 1980), la disparition des peines privatives de liberté, la suppression de l'autorisation de mariage en

sont autant d'indices. La discipline ne peut plus être une raison suffisante en elle-même pour forcer l'obéissance, la compétence du chef doit être reconnue pour qu'il obtienne une complète adhésion. Mais la société militaire remplit une fonction particulière qui ne peut se satisfaire des codes régissant la société française dans son ensemble, et l'évolution ne peut être synonyme de reniement. En résumé, les codes de conduite de la société militaire s'assouplissent, poussés par l'évolution de la société française dans son ensemble, mais ne peuvent que rester particuliers en raison de la nature même des missions dévolues à l'armée.

#### *14 – La volonté d'obtenir l'adhésion s'ajoute à l'autorité hiérarchique traditionnelle*

L'autorité militaire a changé, à la fois sous la pression d'un brouillage de la hiérarchie traditionnelle par une hiérarchie des savoirs techniques et administratifs, et par l'irruption de rationalités financières ou techniques, nouvelles. De plus, les technologies de communication pourraient en modifier encore l'exercice.

#### *15 – Maintien du corporatisme*

Malgré quelques remises en question sur la période 1962-2000, le corporatisme traditionnel reste ancré au sein de la société militaire française. De surcroît, si quelques-unes de ses formes ont évolué, les valeurs le sous-tendant sont identiques. La multiplication progressive des instances de concertation (CSFM), ainsi que les aides développées dans les régiments par exemple, ne changent pas les faits, les revendications des militaires doivent passer par la hiérarchie, et donc subir son contrôle, pour pouvoir être entendues. Les personnels expriment ainsi, vis-à-vis de la hiérarchie de véritables attentes en termes de représentation. Ce corporatisme semble bien accepté par l'immense majorité des personnels militaires tant que leurs revendications minimales sont prises en compte. Le syndicalisme est

rejeté en bloc. Les nombreuses associations de retraités militaires assurent également rôle d'instances revendicatives pour l'ensemble des personnels militaires.

#### *16 – Epanouissement d'une vision économique de la société militaire*

En trente ans, une vision économique des relations et des impératifs au cœur de la société militaire s'est développée jusqu'à baigner l'immense majorité des perceptions que la société militaire a d'elle-même. Ce développement peut être appréhendé au travers de la diffusion progressive des méthodes de gestion des entreprises privées au sein des armées, de la prise en compte d'un impératif de rentabilité aussi bien dans les programmes d'armement que pour le quotidien, et de l'évolution du discours sur le commandement.

#### *17 – Baisse de la pratique religieuse*

La pratique religieuse au sein de la société militaire semble avoir diminué assez fortement.

#### *18 – Singularité du patrimoine des personnels militaires*

La situation des militaires face à leur patrimoine reste singulière, celui-ci augmentant sur la période 1962-1998, mais restant plus faible que celui de la moyenne de la population française et restant centré presque uniquement sur la possession d'un logement. Ainsi le pourcentage de militaires propriétaires augmente sensiblement entre 1988 et 1994, mais il reste singulièrement en retrait des chiffres concernant l'ensemble de la population française. De plus, d'autres types de patrimoines restent assez rares parmi les militaires, et sont principalement dévolus à la capitalisation en vue de l'achat d'un logement.

### *19 – Multiplication des flux d'information*

L'information, son traitement, et les techniques de communication, ont progressivement pris une place de plus en plus importante au sein de la société militaire depuis la fin de la guerre d'Algérie. Cette évolution est essentiellement ressentie comme étant inéluctable, comme imposée par l'évolution de la société dite "civile". Ces flux d'information sont de trois ordres : communication externe, les images que l'armée entend donner d'elle-même, particulièrement en ce qui concerne le lien armée-nation que la professionnalisation pourrait affaiblir ; communication interne pour la cohésion des armées ; ou informations perçue comme un champ de bataille et une arme nouvelle. En résumé, sur la période 1962-1998, la gestion de l'information et la communication sont passées du rang de problèmes de peu de portée à celui de préoccupation majeure des armées.

### *20 – Élévation du niveau scolaire*

Le niveau scolaire des personnels militaires engagés a fortement augmenté, surtout depuis le début des années 1980, mais il reste inégalement réparti. La proportion de bacheliers au sein des engagés non-officiers de l'armée de terre a ainsi été multipliée par dix de 1970 à 1997. Cette progression du niveau scolaire des engagés peut être expliquée par deux facteurs : un allongement général de la durée de la scolarité au sein de la société tout d'abord, un durcissement des critères de sélection des sous-officiers ensuite. Mais cette élévation générale du niveau scolaire cache en fait d'importantes disparités : entre hommes et femmes, entre armées, et bien entendu entre militaires du rang, sous-officiers et officiers. Et l'augmentation brutale du nombre de militaires du rang, suite à la professionnalisation, risque d'avoir un impact négatif sur leur niveau scolaire.



### *21 – Une formation permanente accrue*

Face à un accroissement constant des besoins en qualifications des personnels, que ces besoins soient techniques pour les sous-officiers ou plus diversifiés pour les officiers, la forte formation permanente existant au sein des armées s'est accrue sur la période.

### *22 – Faible influence des minorités ethniques*

Si le service national des jeunes issus de minorités ne pouvait être tenu pour un test des capacités intégratives de la société française compte tenu de leur faible nombre, leur visibilité et leur mal-être avaient un impact non négligeable sur les méthodes de commandement dans les unités concernées.

### *23 – Augmentation de la petite délinquance*

Les chiffres concernant la petite délinquance de personnels militaires sont extrêmement rares. Néanmoins il semble acquis que celle-ci tend à augmenter et à évoluer, des phénomènes de bande apparaissent dans certains régiments dans des régions bien localisées.

### *24 – Professionnalisation des armées*

L'annonce de la professionnalisation des armées par le président de la république Jacques Chirac en février 1996 a lancé une réforme majeure du système militaire français. La période 1998-2002 est une phase de transition vers la professionnalisation intégrale des armées. Plusieurs évolutions de long terme de la société militaire avaient largement anticipé cette décision politique. En proportion, la place des professionnels n'avait cessé d'augmenter, tandis que celle des appelés, du fait de la diminution de la durée et de la diversification des formes de service ne cessait de diminuer. L'armée de l'air et plus encore la marine et la

gendarmerie étaient des armées quasiment déjà professionnalisées. Dans l'armée de terre, la création d'unités professionnalisées en dehors de la légion étrangère était amorcée au cours des années 1970 et renforcée au cours des années 1980. Le système de recrutement des responsables de l'armée de terre était organisé de manière telle qu'au cours de leur carrière les principaux chefs de l'armée de terre n'avaient commandés que des professionnels (notamment au 2<sup>ème</sup> régiment étranger parachutiste). La professionnalisation entraîne une baisse globale des effectifs, mais ses effets sont contrastés en fonction des armées considérées.

### *25 – Technicisation renforcée de la société militaire*

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, la société militaire est devenue tout à la fois productrice et grande consommatrice de technologies sophistiquées. Les techniques et technologies modernes sont non seulement partie intégrante, et souvent déterminante, des armements actuels, mais elles structurent aussi en profondeur l'organisation de la société militaire et la conduite de la guerre. La guerre est devenue une activité intensément capitalistique ce qui conduit à une diminution du volume global des effectifs des armées. Les armées comptent une grande diversité de matériels spécifiques, parfois très peu nombreux et qu'il est souvent difficile, voire impossible, de remplacer.

### *26 – Permanence des métiers, transformation et revalorisation des missions de l'armée de terre*

Suite à la professionnalisation, l'armée de terre connaît une importante mutation qui n'altère pas fondamentalement ses principaux métiers, notamment ceux qui sont liés au combat. La fin de la Guerre Froide a marqué une importante transformation de ses missions : l'armée de terre ne défend plus le pré-carré national qui n'est plus aujourd'hui menacé. Les opérations extérieures sont dorénavant au cœur de son action. Le passage au

second plan de la dissuasion nucléaire a également renforcé l'emploi des forces ce qui renforce l'importance des savoirs professionnels. Enfin, la remarquable popularité de l'emploi des forces aussi bien à l'intérieur des frontières (plan vigipirate) qu'à l'extérieur, y compris parmi les intellectuels, signale une véritable revalorisation des missions de cette armée.

#### *27 – Maintien des missions et de l'organisation de l'armée de l'air*

Sur la période considérée, les missions principales de l'armée de l'air sont restées similaires. La projection et le ravitaillement jouent un rôle important. Ces missions incluent des missions du temps de paix.

#### *28 – Maintien des missions et de l'organisation de la marine*

La marine nationale assure des missions militaires de type conventionnel et met en œuvre une part importante de la dissuasion nucléaire française à l'aide de ses sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. La projection des forces joue un rôle important dans son action aujourd'hui. La marine nationale effectue également des missions de service public en temps de paix, comme la surveillance des côtes, la police des mers, la lutte contre la pollution maritime, le sauvetage en mer ou l'évacuation de ressortissants. Ces activités représentent 16% de l'activité des bâtiments de surface.

#### *29 – Démilitarisation de la gendarmerie*

La gendarmerie connaît une évolution sociologique différente des armées qui la rapproche d'une logique de fonction publique classique. Elle tend à s'autonomiser par rapport aux autres armées. Les missions de la gendarmerie ne se limitent plus à la sécurité entendue comme missions de police judiciaire et de maintien de l'ordre. Certes ces pôles se sont

développés et modernisés, mais la gendarmerie doit aussi assumer des missions de défense du territoire et de secours et d'assistance.

### *30 – Diminution et contestation du rôle de la Délégation générale pour l'armement*

La Délégation générale pour l'armement, créée en 1961 (sous la forme de la délégation ministérielle pour l'armement), a vu l'importance de son rôle au sein des armées augmenter parallèlement à la technicisation de celles-ci, notamment pour ce qui concernait l'armement nucléaire. Toutefois, suite à la fin de la guerre froide, et face à la professionnalisation des armées, elle a été réorganisée en janvier 1995 pour tenir compte des contraintes budgétaires. La privatisation et l'autonomisation de l'industrie d'armement, le moindre rôle du nucléaire et la progressive incorporation par les armées des exigences liées à l'armement, ainsi qu'une réforme tardive conduisent à une remise en cause de son rôle.

### *31 – Diminution du nomadisme*

Le nomadisme pour causes professionnelles des militaires a considérablement diminué par comparaison avec la société française. La baisse du nombre de garnisons, des mutations moins nombreuses dans le corps des experts y sont pour beaucoup. Malgré cette diminution, le nomadisme structure toujours autant la vie militaire, et apparaît comme étant de plus en plus une source de tension entre vie professionnelle et vie privée, ce qui conduit un nombre croissant de militaires à chercher des solutions génératrices de frustrations pour concilier tous les aspects de leur vie (célibat géographique).

### *32 – Multiplication des interventions extérieures*

Le nombre d'interventions militaires extérieures françaises a progressivement augmenté tout en changeant de signification. Alors que les interventions extérieures étaient le fait d'armes ou de régiments spécialisés, elles sont aujourd'hui le fait de tous. A une première phase quasiment sans intervention au milieu des années 1960, a succédé une phase d'interventions dans l'ancien empire colonial, en Afrique et au Liban à la fin des années 1960 et au cours des années 1970. Ces interventions étaient des missions humanitaires et d'interposition. Enfin, depuis la fin de la Guerre Froide, d'autres interventions en dehors de l'ancien empire colonial (Golfe, Yougoslavie, Somalie, Timor), souvent dans des coalitions avaient pour but la préservation d'un ordre international et le rétablissement de la paix. Ces interventions, certes pas si nouvelles qu'on veut bien l'admettre d'un point de vue tactique, reposent néanmoins sur une légitimité nouvelle et prennent corps dans des coordinations multinationales et généralement sous mandat de l'ONU.

## CHAPITRE II

### *DIVERSIFICATION ET MUTATION : MACRO-TENDANCES DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE*

---

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, la société militaire française a connu plusieurs évolutions importantes. Si dans certains groupes au sein des armées la tradition institutionnelle demeure forte, les relations professionnelles ce sont globalement assouplies et les pratiques sociales des militaires sont devenues moins singulières qu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Le métier des armes s'est diversifié et l'usage des technologies sophistiquées est devenu une composante majeure dans l'accomplissement des missions, y compris au sein de l'armée de terre. La société militaire incorpore nombre de transformations de la société française. L'homologie entre les deux systèmes sociaux semble affirmée, sans entraîner leur identité parfaite. Pour certains aspects, la société militaire ne cesse de ressembler aux évolutions que connaissent tous les Français, mais les décalages qui demeurent, et qui sont relativement stables, sont d'autant plus visibles et parfois perçus comme plus difficilement supportables. D'ailleurs, si certaines évolutions sont identiques, les modes de transformation de la société militaire et de la société française dans son ensemble tendent à diverger.

Ce chapitre présente les résultats d'un premier traitement de la matrice « société militaire », l'étude des similitudes (méthode de Ward). L'analyse matricielle permet de dégager les principales caractéristiques structurelles de la société militaire en dégagant plusieurs groupes de tendances. Ces regroupements réunissent les tendances qui se ressemblent : celles qui sont influencées par les mêmes tendances et influencent les mêmes tendances. Comme les tendances de chaque groupe jouent un rôle identique, on peut traiter

chacun de ces groupes comme une tendance unique, une "macro tendance". Pour que chaque groupe puisse devenir une macro tendance, il faut que l'on puisse attribuer un titre fédérateur à chacun et qu'une interprétation sociologique en soit possible. Les interprétations sociologiques sont plus ou moins aisées suivant les cas. La valeur de l'exercice se mesure justement à la dimension heuristique de l'interprétation de regroupements qui, sans l'analyse matricielle, n'auraient pas été soupçonnés.

Six regroupements émergent qui peuvent être visualisés en projetant sur le plan factoriel des axes 1 et 2 les coordonnées des tendances (voir pages suivantes). L'axe horizontal sépare les tendances proprement militaires en haut, de celles qui ont trait aux relations sociales au sein des armées en bas. L'axe vertical suggère, mais de manière moins affirmée, une distinction entre les tendances ayant directement trait au métier à droite, et celles qui concerne la sphère privée des militaires à gauche. Cette première méthode permet d'amorcer l'analyse en remarquant l'émergence des six regroupements dont la cohérence interne est marquée : technicité du métier militaire, singularité de l'armée de l'air et de la marine, mutation des relations professionnelles dans les armées, banalisation de la sociabilité des militaires, persistance des missions et de la tradition institutionnelle, banalisation des pratiques sociales des militaires.

Ces analyses constituent une première étape puisqu'elles reposent uniquement sur des similarités générales. Le classement des tendances selon leur degré de motricité et de dépendance permettra, dans un deuxième temps, d'affiner l'analyse. Pour chaque groupe, on fournira trois types d'informations : les caractéristiques de l'unité de l'ensemble, la présentation de chaque tendance qui développe la formulation brève fournie au chapitre précédent, ainsi qu'une bibliographie succincte.

Groupes	Rang	Tendances
<b>1</b>	3	20 Elévation du niveau scolaire
	6	9 Essor de l'informatisation
	2	25 Technicisation renforcée de la société militaire
	25	21 Formation permanente accrue
	5	24 Professionnalisation des armées
	30	8 Progression des niveaux de qualification
	1	28 Maintien de l'organisation et de la mission de la marine
	31	27 Maintien de l'organisation et de la mission de l'armée de l'air
<b>2</b>	11	19 Multiplication des flux d'information
	14	16 Epanouissement d'une vision économique de la société militaire
	8	14 Transformation de l'autorité traditionnelle
	23	13 Assouplissement des codes de conduite
	7	2 Persistance des identifications sociales
	28	1 Précocité des modes de sortie de la société militaire
<b>3</b>	16	6 Stabilité de la fécondité
	21	5 Indifférenciation des modèles de rôle professionnels et domestiques
	4	12 Accroissement des négociations
	29	4 Progressive banalisation de la sociabilité militaire
<b>4</b>	18	23 Augmentation de la petite délinquance
	19	22 Faible influence des minorités ethniques
<b>5</b>	24	30 Rôle contesté de la Délégation générale de l'armement
	13	18 Singularité du patrimoine des militaires
	26	3 Parentèle
	17	32 Multiplication des interventions extérieures
	20	11 Stabilité de la mobilité sociale
	10	26 Missions de l'armée de terre
	27	15 Maintien du corporatisme
<b>6</b>	9	31 Diminution du nomadisme
	15	10 Importance accrue de la classe moyenne
	22	7 Augmentation du taux d'activité des femmes de militaires
	12	29 Démilitarisation de la gendarmerie
		17 Baisse de la pratique religieuse

Etude des similarités entre tendances (méthode de Ward)



## *I / Technicité du métier militaire*

- Elévation du niveau scolaire (20)
- Essor de l'informatisation (9)
- Technicisation renforcée de la société militaire (25)
- Formation permanente accrue (21)
- Professionnalisation des armées (24)
- Progression des niveaux de qualification (8)

### *§ 1. Élévation du niveau scolaire des personnels militaires*

Depuis 1962, le niveau scolaire des militaires engagés a augmenté. La proportion de bacheliers au sein des engagés non-officiers de l'armée de terre a ainsi été multiplié par dix de 1970 à 1997.

Armée de terre (personnel non officier) :

*Répartition des engagements par niveau scolaire - personnel masculin*<sup>12</sup> :

	2	3	4	5	6	> 6
1997	0,1	8,8	42,2	12	31,1	5,4
1996	0,6	11,4	37,7	15	30,8	4,4
1991	3,2	21,1	38,4	9,3	27	0,7
1990	2	26,3	40,3	8,5	21,9	0,5
1981 *	0,1	11,3	59,4	17,1	12,1 **	**
1980 *	0,2	10	58,6	17,1	14,1 **	**
1977-1980	13,5	37,2	38,4	6	4,9 **	**
1970	19,4	48,4	25,6	3,4	3	0,2
1963	16,3	53	26,5	3,8	0,2	

\* = chiffres pour les sous-officiers uniquement.

\*\* = catégorie 6 et plus uniquement.

*Niveaux* : 2 = sait lire et écrire, 3 = niveau CAP, 4 = niveau BEPC, 5 = niveau terminale, 6 = BAC, > 6 = études supérieures (avec diplôme).

Cette progression du niveau scolaire des engagés peut être expliquée par deux facteurs : un allongement général de la durée de la scolarité au sein de la société tout d'abord, un durcissement des critères de sélection des sous-officiers ensuite. Les personnels féminins des armées sont, en règle générale, surdiplômés par rapport aux postes qu'elles occupent. L'exemple de l'armée de terre est particulièrement net.

---

<sup>12</sup> Aucun chiffre concernant les officiers n'est disponible (tableau blanc de données dans *Atlas recrutement du personnel officier. Bilan 1995*. par exemple). Toutefois les officiers de recrutement direct étant recrutés par concours après une classe préparatoire, leur niveau de diplôme est facilement extrapolable (Bac pour la grande majorité). Chiffres : *Mémento statistiques 1997*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1998. p 18. *Mémento statistiques 1991*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1992. p 30. *Mémento statistiques 1981*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1982. p 25. *Mémento statistiques 1970*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1971. p 34. BLANC, Michel. *Adaptation des niveaux de recrutement militaire à l'évolution du système d'enseignement civil*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1981. p 39. MAQUET. *Milieu d'origine et motivations des engagés volontaires de l'armée de terre*. Paris : Direction technique des armes et de l'instruction, 1963. p 7.

*Répartition des engagements par niveau scolaire – personnel féminin*<sup>13</sup> :

	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>&gt; 6</b>
<b>1997</b>	0	0,3	9,7	8,3	65,6	15,8
<b>1996</b>	0	0	0	0	82,3	17,7
<b>1991</b>	0	0	4,2	8,8	82,1	5
<b>1990</b>	0	0	8	13,3	77,4	1,3
<b>1981 *</b>		3,5	25,8	16,5	50,1	4,1
<b>1980 *</b>		2,8	30,9	20,2	44,3	1,8
<b>1979 *</b>		8,1	26,2	22,1	40,5	3,2

En 1997, les personnels féminins sont proportionnellement deux fois plus nombreux à être titulaire du Bac que leurs homologues masculins, et trois fois plus nombreux à posséder un diplôme de l'enseignement supérieur. Au-delà de cette disparité réelle, mais touchant encore peu de militaires, il existe des différences importantes de niveau scolaire entre les armées et entre les spécialités dans chaque armée. Le tableau ci-dessous montre que les militaires de l'armée de terre sont sous-diplômés par rapport aux autres (quatre fois moins de personnes possédant un diplôme de l'enseignement supérieur que chez les gendarmes, deux fois moins que ceux des autres armées).

*Niveau scolaire des personnels militaires non-officiers engagés en 1995 selon leur armée*<sup>14</sup> :

	<b>6</b>	<b>&gt; 6</b>
<b>Armée de terre</b>	37,5	4
<b>Marine</b>	48,2	9,5
<b>Armée de l'air</b>	49,1	7,5
<b>Gendarmerie</b>	51,3	18,9

Ces différences, ainsi que celles qui se retrouvent dans les diverses spécialités, peuvent en partie être expliquées par le degré de technicisation de l'armée ou de la spécialité,

<sup>13</sup> *Mémento statistiques 1997*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1998. p 20 ; *Mémento statistiques 1991*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1992. p 32 ; *Mémento statistiques 1981*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1982. p 43.

<sup>14</sup> *Atlas recrutement du personnel non officier. Bilan 1995*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. p 10, 77, 180, 237.

considérée. L'armée de terre compte ainsi plus de combattants que la marine ou l'armée de l'air, qui elles comptent davantage de spécialités techniques. La dernière différenciation, entre militaires du rang, sous-officiers et officiers, est celle qui est la plus explicative de l'évolution comparée du niveau scolaire des engagés par rapport à celui des appelés, et celle qui paraît la plus en danger face à la professionnalisation. Le niveau scolaire des officiers et des militaires du rang n'évolue que lentement, tandis que celui des sous-officiers a le plus augmenté, ceux-ci devant désormais être titulaires du bac.

*Niveau scolaire des militaires du rang et des sous-officiers de l'armée de terre*<sup>15</sup> :

		2	3	4	5	6	> 6
1976	EVAT	22,1	54,2	21,5	1,2	0,8	
	EVSO	0,5	29,2	52,8	10,2	7,2	
1982	EVAT	22,9	47	28,1	1,1	0,7	
	EVSO		9,3	56,3	17,2	17,1	
1988	EVAT	2,6	42,7	49,4	3,4	1,5	
	EVSO			28,5	12,7	56,6	2,1
1997 <sup>16</sup>	EVAT	0,2	12,7	56,9	14,2	14,8	0,8
	EVSO					80,2	19,8

Or cette forte élévation du niveau des sous-officiers, et dans une moindre mesure de celui des militaires du rang, est en partie due à la diminution du nombre d'engagés, ce qui a permis d'élever les critères de sélection et de rapprocher les engagés de la moyenne nationale des jeunes français (de 1970 à 1980, pour l'armée de terre, le nombre d'engagés est passé de 17468 à 10366 par exemple, en 1996 il était de 3869 et en 1997 de 4987)<sup>17</sup>. Si en 1963 le niveau scolaire des engagés était très proche de celui des appelés, les années 1970 ont vu

---

<sup>15</sup> NEVIASKI, Gilles. *Le recrutement des engagés de l'armée de terre*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1989. p 23, 38.

<sup>16</sup> Chiffres : *Mémento statistiques 1997*. op. cit. p 18.

<sup>17</sup> *Les engagés de l'armée de terre de 1970 à 1980*. Paris : CSDN, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1982. p III-4 ; *Mémento statistiques 1997*. op. cit. p 18.

l'armée de terre recruter majoritairement ses militaires du rang parmi les "éconduits" du système scolaire, ce qui l'obligeait à produire un effort considérable en matière de formation<sup>18</sup>. C'est à partir de 1982-1983 que le niveau des militaires du rang s'est rapproché de la moyenne nationale, alors que les sous-officiers voyaient leur niveau se stabiliser au-dessus de celle-ci.

La professionnalisation implique une diminution du nombre global de sous-officiers (214828 en 1996, 199296 en 2002<sup>19</sup>), alors que le nombre de militaires du rang est appelé à croître fortement (44552 en 1996, 92527 en 2002). Ceci pose d'autant plus problème pour le niveau scolaire des futurs engagés, que si ce niveau baissait pour les personnels masculins, les nouveaux personnels féminins qui s'engageraient grâce à la professionnalisation apparaîtraient encore plus surdiplômés pour les postes qui leurs seront ouverts. Or l'avancement dans la carrière militaire est liée au niveau scolaire initial. Le tableau ci-dessous montre le niveau scolaire initial des deux extrémités de l'échelle de grade des sous-officiers après dix ans de carrière, ainsi que le poids respectif de chaque diplôme dans l'ensemble des sous-officiers répondant à ces critères.

---

<sup>18</sup> MAQUET. *Milieu d'origine et motivations des engagés volontaires de l'armée de terre*. op. cit. p 7.

<sup>19</sup> HUWART, François. Avis sur le projet de loi de finances pour 1999. Tome VII, Défense. Titre III et personnels de la défense. p 10.

*Avancement et niveau scolaire* (grade des sous-officiers de carrières engagés en 1970, présents en 1981)<sup>20</sup> :

	Adjudants	Sergents	Total
Aucun diplôme	21,5	58	33
BEPC	53	32	43,5
BAC	5,5	0	2,5
CAP, BEP	19	8,5	19

Note : pourcentages colonne

Le niveau scolaire des personnels militaires engagés a fortement augmenté, surtout depuis le début des années 1980, mais il reste inégalement réparti et l'augmentation brutale du nombre de militaires du rang, suite à la professionnalisation, va transformer cette évolution globale.

#### *Bibliographie :*

ANGLADE. *Les E.O.R.* Paris : Direction technique des armes et de l'instruction, 1966. 65 p.

*Armée de l'air : engagements et engagés.* Paris : CSDN, 1982.

*Atlas recrutement du personnel non officier. Bilan 1991.* Paris : Observatoire Social de la Défense, 1992. 257 p.

*Atlas recrutement du personnel non officier. Bilan 1995.* Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 2 vol. 269 p.

*Atlas recrutement du personnel officier. Bilan 1995.* Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 2 vol. 259 p.

*Atlas recrutement du personnel officier. Bilan 1996.* Paris : Observatoire Social de la Défense, 1997. 2 vol.

BLANC, Michel. *Adaptation des niveaux de recrutement militaire à l'évolution du système d'enseignement civil.* Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1981. 74 p.

GADBOIS, Serge. *Recrutement, mobilité et reconversion des militaires.* Paris : C2SD, 1996. 71 p.

---

<sup>20</sup> THOMAS, Jean-Pierre. *Niveau scolaire et avancement des sous-officiers de l'armée de terre. 1970-1980.* Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1983. Tableau XIV.

GIRARDET, Raoul (dir.). *La crise militaire française, 1945-1962. Aspects sociologiques et idéologiques*. Paris : Armand Colin, 1964.

HUWART, François. *Avis sur le projet de loi de finances pour 1999. Tome VII, Défense. Titre III et personnels de la défense*.

LEMAIRE. *Enquête sur les jeunes soldats du contingents en 1975*. Paris : CSDN, 86 p.

*Les engagés de l'armée de terre de 1970 à 1980*. Paris : CSDN, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1982.

*Les sous-officiers des trois armées : cursus scolaire, famille d'origine, origine sociale, famille fondée*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1974. 152 p.

MAQUET. *Milieu d'origine et motivations des engagés volontaires de l'armée de terre*. Paris : Direction technique des armes et de l'instruction, 1963. 23 p.

*Mémento statistiques 1997*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1998. 84 p.

*Mémento statistiques 1991*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1992. 143 p.

*Mémento statistiques 1981*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1982. 64 p.

*Mémento statistiques 1970*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1971. 39 p.

*Mémento statistiques 1965-1966*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1967.

NEVIASKI, Gilles. *Le recrutement des engagés de l'armée de terre*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1989. 109 p.

PERICAUD, René. *Etude concernant les trois premières promotions d'officiers spécialisés de la marine recrutés par concours*. Mémoire EHESS, 1980. 104 p.

SCHWEISGUTH, Etienne, SINEAU, Mariette, SUBILEAU, Françoise. *Techniciens en uniforme*. Paris : Presses de la FNSP, 1979.

SENARD, J-C. *Le service militaire en 1977*. Mémoire de DEA de Sociologie politique, EHESS. 51 p.

SUBILEAU, Françoise. *Etude statistique d'un échantillon de dossiers d'officiers mariniers*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1969. 3 tomes : 23 p. 52 p. 41 p.

THOMAS, Jean-Pierre. *Niveau scolaire et avancement des sous-officiers de l'armée de terre. 1970-1980*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1983. 30 p.

THOUVENIN, Jacques. *Origine sociale et passé scolaire des engagés de l'armée de terre*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1980. 53 p.

## § 2. Essor de l'informatisation

L'invention, puis la diffusion croissante, de l'informatique dans les armées est sans conteste l'une des nouveautés les plus marquantes de la période 1962-2000. Des systèmes d'armes jusqu'aux micro-ordinateurs de bureau, en passant par les systèmes de communication, l'informatique est désormais si omniprésente au sein de la société militaire qu'elle est considérée comme un des moteurs principaux de la possible "révolution dans les affaires militaires" (voir tendance 25 – technicisation), révolution qui entraînerait une transformation radicale de la société militaire dans son ensemble.

“ Dans l'armée de l'air, comme partout ailleurs, nous sommes témoins de l'importance grandissante qu'a prise depuis plus de 20 ans l'informatisation de notre travail quotidien. Ce n'est pas seulement vrai pour l'informatique opérationnelle ni pour celle qui anime nos systèmes d'armes mais aussi pour celle que nous côtoyons tous quel que soit notre unité ou service d'appartenance et que l'on appelle informatique de bureau ou informatique générale.

Face à ce que beaucoup considèrent comme une révolution nous avons dû faire évoluer notre façon de travailler pour l'adapter à ce nouvel environnement. Malheureusement, l'évolution technologique qui a été très rapide n'a pas été totalement suivie par celle des mentalités. ”<sup>21</sup>

L'informatisation des armées a commencé dans les années 1960, lorsque la Section de recherche opérationnelle de l'armée de terre l'utilisa pour construire des modèles pour aider les décideurs en réduisant l'incertitude dans certaines situations grâce à des éléments quantifiés <sup>22</sup>. Celle-ci se poursuivit difficilement, en dépit des inerties et souvent par l'intermédiaire de passionnés, pour s'étendre progressivement au sein de la société militaire. Ces passionnés restant souvent isolés, les systèmes créés étaient souvent incompatibles entre

---

<sup>21</sup> SICARD, Raymond. Informatisation des unités de l'armée de l'air : pour une nouvelle approche. *Tribune du CID*, no. 12, décembre 1997. p 137.

<sup>22</sup> LAVERE, Alain. La section de recherche opérationnelle de l'armée de terre. *Défense nationale*, février 1990. p. 177-179.



eux. L'institution militaire repris donc les choses en mains, en centralisant achats et formation du personnel.

“ Depuis quelques années, l'informatique est entrée en force dans les états-majors. La masse des informations disponibles peut ainsi être traitée grâce à des outils adaptés. En contrepartie, il est nécessaire de former les utilisateurs, et parmi eux les officiers d'état-major, à utiliser avec le maximum d'efficacité cette aide au travail. Malgré tout cela, à l'instar de tout progrès technique, des effets pervers sont à redouter ”<sup>23</sup>.

L'informatisation des armées ne fut pas tout d'abord suivie d'un effort important de formation, et celle-ci, au lieu de faire gagner du temps aux personnels, leur en prit par manque de connaissances. Ce constat, toujours vrai aujourd'hui en ce qui concerne l'informatique de bureau, a été pris en compte par l'institution militaire qui semble prête à le résoudre. "L'introduction de l'informatique, croissante dans le temps, dans les systèmes d'information, induit obligatoirement une mutation des comportements, des mentalités, des structures, des qualifications, des savoir-faire. C'est la capacité méta-opérationnelle des acteurs, c'est-à-dire leur capacité à réfléchir sur la pertinence et l'efficacité d'une informatisation, qui sera la clé de son succès"<sup>24</sup>.

L'informatique a changé de statut pour la société militaire, d'aide utile mais subordonnée, celle-ci est en passe de devenir un des éléments constitutifs des politiques de défense. “ La maîtrise de l'information a changé de statut : d'instrument au service des facteurs de la puissance, la maîtrise de l'information et de la communication est devenue la cinquième dimension de la puissance. L'Internet est naturellement l'un des instruments privilégiés de cette nouvelle dimension. ”<sup>25</sup> Ce constat récent place l'informatique au centre

---

<sup>23</sup> LANDES, Eric. Informatique et liberté. *Tribune du CID*, no. 15, juin 1998. p 218.

<sup>24</sup> *Les sciences humaines appliquées aux processus d'informatisation : vérification dans le champ des armées*. Contrat DRET n° 95-491. 1997. p 42.

<sup>25</sup> CABON, Yves. Maîtrise de l'information et Internet : nouvelle dimension et instrument de la puissance. *Tribune du CID*, no. 14, avril 1998. p 19.

des préoccupations de défense, comme médiation technique indispensable sans laquelle le système s'effondrerait. " Tout système de défense est dépendant de l'information, il comprend toujours une part importante de moyens informatiques pour traiter, analyser, synthétiser, présenter ces informations. L'efficacité de nos forces dépend directement des moyens informatiques. "26. Ce changement de statut s'exprime bien au travers de deux exemples : les Systèmes d'Information et de Communication (SIC) et la " cyberstratégie ". "A l'avenir, nos sociétés seront de plus en plus confrontées à une guerre de l'information et de la communication, se traduisant par des flux d'informations gigantesques véhiculant de l'incertitude. Il devient donc capital, pour y faire face, de disposer d'outils permettant de discriminer, dans le "fouillis informatif", les éléments pertinents nécessaires à tout décideur" 27. Les projets de SIC sont nés de ce constat et de l'idée que l'informatique peut classer et hiérarchiser des informations mieux et plus vite que l'homme, et qu'elle pourrait donc devenir un précieux outil d'aide à la décision. Le changement est réel, puisque l'informatique joue ici un rôle actif dans la prise de décision (c'est le système qui hiérarchise) et ne constitue pas seulement une médiation " directe " entre une volonté humaine et sa réalisation pratique. En effet, un SIC "doit permettre tout d'abord, à chacun des niveaux de responsabilité, de recevoir sans délais, les directives et ordres émanant des niveaux hiérarchiques supérieurs. Après quoi, le SIC doit aider les acteurs de ces différents niveaux à tirer, de l'analyse des directives et de l'évaluation des situations, des décisions qui s'appliquent à leurs subordonnés" 28. Ces systèmes n'existent pas encore, mais des logiciels plus simples d'aide au commandement sont

---

<sup>26</sup> DEBOUT, François. Guerre informatique : vulnérabilité de nos systèmes. *Armées d'aujourd'hui*, no. 239, janvier 1999. p 28.

<sup>27</sup> BARES, Michel. *Pour une prospective des systèmes de commandement*. Paris : Polytechnica, 1996. p 323.

<sup>28</sup> BARES, Michel. *Pour une prospective des systèmes de commandement*. Paris : Polytechnica, 1996. p XV.

déjà utilisés. "Le logiciel "Force Morale" est un outil d'évaluation de l'état d'esprit général des membres d'une unité. Il a été conçu par le CRH de l'état-major de l'armée de terre comme un instrument de connaissance et d'aide à la décision pour le commandant d'unité ou de formation." <sup>29</sup>. Par l'intermédiaire d'un questionnaire, interprété intégralement par le système informatique, un commandant d'unité se voit proposé une image de celle-ci qui peut être en décalage avec son expérience personnelle. "Il ne s'agit pas de porter un jugement ou de donner une note à l'unité soumise au test, mais de proposer à son chef une photo la plus complète possible de la vie de l'unité" <sup>30</sup>.

L'informatique dans les armées est donc récemment passée du statut de médiation technique " directe " à celui d'aide " indépendante " à la décision.

"Un des enjeux de la politique de Défense consiste à rendre nos systèmes plus flexibles, parce que nous ne pouvons prévoir toutes les conditions de leurs futures mises en œuvre, qu'elles soient militaires, humanitaires, politiques et internationales. Cette faculté d'adaptation est singulièrement nécessaire aux Systèmes d'Information et de Communication (SIC) qu'ils nous faut envisager pour le futur. Tout en maintenant l'homme dans l'organisation, ils devront faciliter l'appréciation des situations et ajuster les recommandations à la mesure de l'environnement" <sup>31</sup>.

Le deuxième exemple du changement récent de statut de l'informatique au sein de la société militaire est sa perception en tant qu'arme à part entière, le développement d'Internet ayant joué le rôle de révélateur. " L'existence même de cet univers parallèle permet de conclure qu'il existe forcément une stratégie parallèle, ou cyberstratégie, qui doit permettre à

---

<sup>29</sup> *Force morale. outil d'aide à la décision pour le commandement d'unité ou de formation.* Etat-major de l'armée de terre, CRH. p 2.

<sup>30</sup> *Force morale. outil d'aide à la décision pour le commandement d'unité ou de formation.* Etat-major de l'armée de terre, CRH. p 3.

<sup>31</sup> BARES, Michel. *Pour une prospective des systèmes de commandement.* Paris : Polytechnica, 1996. p V.

un groupe d'agir dans le cyberspace avec pour but d'imposer sa volonté à un autre groupe par l'application pure et simple des principes de la guerre »<sup>32</sup>.

*Bibliographie :*

BARES, Michel. *Aide à la décision dans les Systèmes (Informatisés) de Commandement (SIC) : rôle de l'informatique symbolique*. DRET, 1989. 66 p.

BARES, Michel. *Pour une prospective des systèmes de commandement*. Paris : Polytechnica, 1996. 324 p.

CABON, Yves. Maîtrise de l'information et Internet : nouvelle dimension et instrument de la puissance. *Tribune du CID*, no. 14, avril 1998. p. 19-22.

DEBOUT, François. Guerre informatique : vulnérabilité de nos systèmes. *Armées d'aujourd'hui*, no. 239, janvier 1999. p. 28-31.

*Force morale. outil d'aide à la décision pour le commandement d'unité ou de formation*. Etat-major de l'armée de terre, CRH. 35 p.

FOURCADE, Franck. La maîtrise des logiciels opérationnels. *Tribune du CID*, no. 12, décembre 1997. p. 84-87.

HENRI, Pierre-Yves. Cyberstratégie. *Tribune du CID*, no. 14, avril 1998. p. 37-40.

*Informatisation des tests d'aptitude de présélection des élèves officiers du personnel navigant de l'armée de l'air*. DRET n° 92-1058J. 1996.

LANDES, Eric. Informatique et liberté. *Tribune du CID*, no. 15, juin 1998. p. 218-220.

*Les sciences humaines appliquées aux processus d'informatisation : vérification dans le champ des armées*. Contrat DRET n° 95-491. 1997. 56 p.

RAVIER, Eric. La guerre de l'information et la gestion des crises. *Tribune du CID*, no. 14, avril 1998. p. 46-50.

SICARD, Raymond. Informatisation des unités de l'armée de l'air : pour une nouvelle approche. *Tribune du CID*, no. 12, décembre 1997. p. 137-144.

---

<sup>32</sup> HENRI, Pierre-Yves. Cyberstratégie. *Tribune du CID*, no. 14, avril 1998. p 37.

### § 3. *Technicisation renforcée de la société militaire*

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, la société militaire est devenue tout à la fois productrice et grande consommatrice de technologies sophistiquées. Les techniques et technologies modernes sont non seulement partie intégrante, et souvent déterminante, des armements actuels, mais elles structurent en profondeur l'organisation de la société militaire et la conduite de la guerre.

Les effets de l'irruption en masse des technologies de pointe dans la société militaire se sont fait particulièrement sentir dans l'armée de l'air et la marine, où la conduite des opérations est traditionnellement affectée par ces facteurs. Un seul exemple peut montrer combien toute la société militaire composant ces deux armées a dû s'adapter aux innovations technologiques : les missiles. L'invention à la fin des années 1960 des missiles anti-navire a totalement révolutionné les principes du combat naval, l'attaquant étant désormais capable de tirer hors de portée des défenses adverses<sup>33</sup>. L'Exocet MM 38, que la Marine acquiert en 1972, vole à Mach 2 vers son objectif qui peut être distant de 200 kilomètres. De même, les missiles air-air ou sol-air ont transformé le combat aérien, et désormais le Rafale dispose d'un radar capable de poursuivre plusieurs cibles simultanément. La liste des innovations tactiques entraînées par l'apparition des missiles pourrait être longue, du missile anti-chars, tiré d'un aéronef ou par un fantassin, au missiles anti-missiles si médiatisé durant la guerre du Golfe de 1991. Notons toutefois que la notion de "frappe chirurgicale", rendue possible par la combinaison du missile et d'électronique et d'informatique de pointe, qui s'oppose à celle de saturation de l'objectif (où le nombre des munitions, où leur puissance, compense leur imprécision), transforme à nouveau la conduite de la guerre puisqu'il est désormais possible de bombarder un objectif précis sans mettre en péril la vie des pilotes.

---

<sup>33</sup> MERCILLON, Patrick. Réflexions sur l'évolution du combat naval. *Défense nationale*, no. 12, décembre 1991. p. 77-88.

Cette technicisation accrue de la société militaire se rencontre donc à tous les échelons, de la force nucléaire entraînant l'apparition d'une nouvelle doctrine stratégique, la dissuasion, à l'équipement standard que porte le fantassin, de ses transmissions comme "le système d'information terminal (SIT) fondé sur la transmission automatique des données, une cartographie numérique et des systèmes de positionnement géographique des unités", à ses armes, "la jumelle OB 70 Lucie, couplée à un pointeur laser IR monté sur les Famas et Minimi, [qui] donnera aux sections d'infanterie débarquées une capacité d'observation et de tir de nuit."<sup>34</sup>. De plus, si les innovations technologiques concernant la défense étaient jusqu'à la fin de la guerre froide l'apanage des laboratoires militaires, désormais, et particulièrement dans le domaine de l'informatique, les militaires empruntent aux civils leurs technologies. Les effets en sont paradoxaux, puisque les coûts diminuent, mais les innovations sont plus rapides. "Les réflexions s'articulent autour de la notion de rupture technologique, correspondant à l'arrivée sur le marché des technologies, industriellement matures en terme de prix, de capacités de production et de circuits de distribution, qui bouleversent les perspectives déjà connues pour répondre à un besoin donné ou qui permettent d'envisager des choses jusque là irréalisables."<sup>35</sup>

Cette technicisation de la société militaire exerce un impact sur les personnels eux-mêmes. Ceux-ci doivent se les approprier au cours de nombreux essais et erreurs, et la constante évolution des technologies implique une formation des personnels tout aussi constante. D'où les mises en garde régulières qui proclament que la technologie doit être au service des combattants, et non leur poser un problème supplémentaire. "Toutefois le combattant débarqué ne peut être surchargé avec des équipements ou des tâches

---

<sup>34</sup> « L'infanterie. Renforcer la permanence du combat », *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p 38.

<sup>35</sup> MARTRE, Henri. « Technologie et armes du futur ». *Défense*, no. 80, juin 1998. p 69.

supplémentaires. L'acquisition de nouveaux matériels doit donc simplifier les actions du combattant et accroître son confort et ses performances. ”<sup>36</sup>

Cette technicisation , aussi incontestable qu'importante, de la société militaire au cours de ces trente dernières années pose aux états-majors la question de la nécessité d'une transformation des stratégies et des tactiques pour les mettre en adéquation avec les possibilités offertes par les nouvelles technologies. La société militaire et l'art de conduire la guerre doivent-ils être radicalement transformés pour profiter des opportunités issues de la technicisation des armées ? Cette question, qui est apparue comme incontournable suite à la chute du Mur de Berlin et à la guerre du Golfe, n'est pas encore tranchée au sein des armées, même si la majorité penche pour le oui. “ Ces épisodes de guerre électronique montrent unanimement que l'utilisation – intelligente – des moyens de guerre électronique permet une réelle rupture opérationnelle. ”<sup>37</sup> Cette opinion a été résumé par Charles Millon : “ Aujourd'hui, c'est la révolution de l'informatique et de l'électronique, couplée à la disparition d'une menace militaire directe, qui rend la loi du nombre caduque. ”<sup>38</sup> La société militaire devrait donc modifier son organisation en profondeur suite aux changements d'objectifs stratégiques et à la technicisation. “ A l'importance du rendez-vous technologique et stratégique correspond donc un changement de système d'hommes. ”<sup>39</sup> Le moteur de cette nouvelle donne stratégique serait l'apparition de technologies de l'information extrêmement performantes.

---

<sup>36</sup> L'infanterie. Renforcer la permanence du combat. *in* Armée de terre et technologie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p 39.

<sup>37</sup> SAINT GERMAIN, Paul-Ivan de. La rupture de l'information et des systèmes. *Stratégique*, no. 65, janvier 1997. p 26.

<sup>38</sup> MILLON, Charles. Vers une défense nouvelle. *Défense Nationale*, vol. 52, no. 8, juillet 1996. p 15.

<sup>39</sup> MILLON, Charles. Vers une défense nouvelle. *Défense Nationale*, vol. 52, no. 8, juillet 1996. p 15.

“ De nouveau, “ l’archer ” s’impose face au “ chevalier ” blindé, grâce à son allonge, son agilité et sa souplesse. Pour en revenir à des concepts plus proches de nous, cela signifie la disparition des grandes formations terrestres, navales et aériennes et celle des systèmes d’armes que l’on pourrait qualifier d’élémentaires, remplacés par des systèmes plus globaux construits sur des hommes, des équipements, des feux reliés à très grandes distance par l’information. ”<sup>40</sup>

Le principal effet de ces technologies de l’information serait de transformer le mode d’exercice du commandement. “ Aujourd’hui, les progrès incessants des technologies de l’information permettent d’échanger instantanément des données de plus en plus élaborées et de plus en plus nombreuses. Cela bouleversera les méthodes de commandement, car le cycle décisionnel du stratégique au tactique s’en trouvera considérablement accéléré et enrichi, la contrepartie étant une complexité technique bien plus importante. ”<sup>41</sup> Ce bouleversement, s’il permet aux armées d’acquérir une efficacité que l’on ne pouvait imaginer auparavant, transforme aussi l’objectif principal des conflits en le déplaçant des moyens matériels (troupes, chars) vers l’information et les communications de l’adversaire.

“ Les Etats-Unis amorcent là une révolution militaro-technologique où pour la première fois, la valeur d’une armée s’évalue à son degré d’intégration et de sophistication, et où la compétence humaine, toujours primordiale, ne se mesure plus à l’échelle de la division, ni même du régiment, mais à l’échelon de l’individu : chef militaire relié par les C3I à un système de forces [...] Surtout, l’enjeu principal de l’affrontement se déplace des richesses matérielles et humaines vers la richesse intangible que représente l’information. ”<sup>42</sup>

Cet enthousiasme envers la révolution stratégique promise par les nouvelles technologies rencontre aussi un certain scepticisme au sein de la société militaire. “ Si la

---

<sup>40</sup> MIRCHER, Hugues. Y a-t-il une armée moderne à l’horizon ? *Défense Nationale*, vol. 52, no. 1, janvier 1996. p 51.

<sup>41</sup> GALBET, Adam. Chronique. *Défense Nationale*, vol. 55, no. 1, janvier 1999. p 167-168.

<sup>42</sup> ROUSSET, Valéry. *La guerre à ciel ouvert. Irak 1991*. Paris : Addim, 1996. p 285.



guerre se gagnait grâce à la technologie, les Américains n'auraient pas perdu au Vietnam ni connu un échec cuisant en Somalie. En ce qui concerne la guerre du Golfe, il est tout à fait excessif de dire que la guerre a été gagnée par la technologie.<sup>43</sup> Certains rappellent la propension nord-américaine à l'annonce régulière d'un changement total de paradigme. "A peu près tous les dix ans, comme on le sait, un saut qualitatif de nature à révolutionner la stratégie américaine est annoncé outre-Atlantique."<sup>44</sup> Pour ceux là, au mieux cet enthousiasme est naïf et ne fait aucun cas de l'histoire, au pire c'est une stratégie américaine destinée à épuiser nos ressources dans une course effrénée à la nouveauté, et qui nous empêcherait de constituer une force militaire alternative crédible pour la défense de l'Europe.

"Pourtant, à maints égards, le thème de la RMA [*Revolution in the Military Affairs*"] semble en décalage avec la réalité stratégique, technologique ou économique. [...] La fascination pour la guerre de très haute technologie fait parfois oublier quelques évidences, pourtant connues outre-Atlantique depuis la guerre du Vietnam, que l'on qualifierait aujourd'hui de conflit asymétrique : la difficulté de s'informer sur un adversaire aux structures de commandement floues, de maîtriser un espace de crise sans occupation du terrain par des forces de combat, de neutraliser un ennemi aux forces dispersées et peu vulnérables à la guerre de l'information. Le général Aïdid, chef de la principale faction somalienne et adversaire désigné des Etats-Unis, n'utilisait pas le téléphone ..."<sup>45</sup>

Quoiqu'il en soit, dans les discours les plus fréquents l'importance des ressources humaines est régulièrement rappelée, même si c'est souvent de manière superficielle. "Mais il ne faut pas confondre les moyens et les finalités : le renseignement, la communication, l'analyse temps réel ne sont que les moyens. Isolés du vecteur sur qui repose le succès ou l'échec, l'homme nu avec sa peur son intelligence et sa motivation, ces moyens ne

---

<sup>43</sup> LAROCQUE-LATOURE, Hubert de. "High Tech" en opérations : rompre avec les idées reçues. *Défense*, no. 78, décembre 1997. p 27.

<sup>44</sup> TERTRAIS, Bruno. Faut-il croire à la "révolution dans les affaires militaires" ? *Politique étrangère*, vol. 63, no. 3, automne 1998. p 612.

<sup>45</sup> TERTRAIS, Bruno. Faut-il croire à la "révolution dans les affaires militaires" ? *Politique étrangère*, vol. 63, no. 3, automne 1998. p 623.

débouchent sur rien. ”<sup>46</sup> Bref, cet enthousiasme serait une mode oubliant les notions de base de la stratégie militaire.

“ Bien souvent nous nous trouvons confrontés à un effet de mode qui nous fait miroiter un espace irréel, celui de la guerre propre et sans risque. Ainsi, on nous montre à l’envi le fantassin du futur bardé de capteurs électroniques, relié par satellite au haut commandement, disposant de protections multiples, en un mot, le tueur invulnérable. Cela relève du fantasme car fait abstraction d’éléments aussi fondamentaux que les capacités humaines, les conditions du terrain ou surtout le stress dû aux conditions réelles du combat. ”<sup>47</sup>

La technicisation de la société militaire s’est accrue et a transformé nombres d’aspects de celle-ci. Il est trop tôt pour dire si la dernière révolution technologique, celle de l’information, va modifier la structure même de l’institution militaire, ou si elle ne sera qu’une évolution parmi d’autres.

#### *Bibliographie :*

"Armée de terre et technologie". *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p. 33-68.

GALBET, Adam. Chronique. *Défense Nationale*, vol. 55, no. 1, janvier 1999. p. 166-169.

LAROCQUE-LATOURE, Hubert de. "“ High Tech ” en opérations : rompre avec les idées reçues". *Défense*, no. 78, décembre 1997. p. 27-29.

MARTRE, Henri. "Technologie et armes du futur". *Défense*, no. 80, juin 1998. p. 68-69.

MERCILLON, Patrick. "Réflexions sur l’évolution du combat naval". *Défense nationale*, no. 12, décembre 1991. p. 77-88.

MILLON, Charles. "Vers une défense nouvelle". *Défense Nationale*, vol. 52, no. 8, juillet 1996. p. 13-19.

---

<sup>46</sup> LAROCQUE-LATOURE, Hubert de. “ High Tech ” en opérations : rompre avec les idées reçues. *Défense*, no. 78, décembre 1997. p 29.

<sup>47</sup> LAROCQUE-LATOURE, Hubert de. “ High Tech ” en opérations : rompre avec les idées reçues. *Défense*, no. 78, décembre 1997. p 28.

MIRCHER, Hugues. "Y a-t-il une armée moderne à l'horizon ?" *Défense Nationale*, vol. 52, no. 1, janvier 1996. p. 45-60.

PARIS, Henri. *L'arbalète, la pierre à fusil et l'atome : la France va-t-elle être encore en retard d'une guerre ?* Paris : Albin Michel, 1997. 323 p.

ROUSSET, Valéry. *La guerre à ciel ouvert. Irak 1991*. Paris : Addim, 1996. 316 p.

SAINT GERMAIN, Paul-Ivan de. "La rupture de l'information et des systèmes". *Stratégie*, no. 65, janvier 1997. p. 19-43.

TERTRAIS, Bruno. "Faut-il croire à la "révolution dans les affaires militaires" ?" *Politique étrangère*, vol. 63, no. 3, automne 1998. p. 611-644.

THOMSON-CSF. *Etude sur l'électronique utile au combattant*. Rapport RT 2.3. 18 p. Rapport RT 3.1. 27 p. 73 p.

#### § 4. Une formation permanente accrue

L'armée a toujours accordé une place importante à la formation permanente, et cette tendance s'est encore accrue avec la progressive technicisation des métiers militaires. "Comme les directions des ressources humaines des entreprises civiles, la DPMM [Direction du Personnel Militaire de la Marine] est confrontée, dans cet exercice, à la mise à niveau constante de son personnel, exigée par les évolutions des techniques et des matériels qu'elle met en œuvre."<sup>48</sup> Mais les compétences strictement militaires devant, elles aussi, être entretenues et perfectionnées, la formation permanente au sein des armées possède donc un double objectif. "La phase de perfectionnement en cours de carrière doit permettre d'asseoir la compétence du sous-officier et de compléter sa qualification technique."<sup>49</sup> Pour les sous-officiers, la formation permanente au sein des armées permet d'acquérir des compétences techniques, graduellement reconnues dans le civil par des équivalences et des diplômes, qui

---

<sup>48</sup> BARBIER, Luc. La reconversion des militaires : la pratique de la marine. *Défense Nationale*, vol. 55, no. 1, janvier 1999. p 57.

<sup>49</sup> GERBAUD, Lieutenant-Colonel. La formation dans l'armée de terre. *Armées d'aujourd'hui*, no. 208, mars 1996. p 44.

lui seront nécessaires pour son métier de militaire, et utiles pour sa reconversion. “ Cette formation dispensée tout au long de la carrière comprend une formation initiale et une formation continue ; elle prépare les intéressés aux trois stades : le stade de base, celui du technicien puis celui du technicien supérieur.”<sup>50</sup> “ A l’instar de celle des officiers, la formation des sous-officiers entend ainsi répondre à des exigences sans cesse croissantes. Une armée de terre de haute technologie ne peut fonctionner sans des techniciens capables de maîtriser des systèmes d’armes perfectionnés.”<sup>51</sup>. Si la volonté de former des spécialistes de niveaux équivalents à ceux du civil est affichée - comme en témoigne la politique du service de santé des armées qui consiste à ajuster les titres des spécialistes paramédicaux des forces armées avec ceux de la santé publique pour une politique de promotion professionnelle et sociale <sup>52</sup> -, il ne peut être question d’oublier le second objectif de la formation au sein des armées, l’intégration de la culture et du mode de vie militaire par tous les personnels, ce que le général Funke appelle le “ savoir-être ”. “ Dans ces conditions, la formations doit s’efforcer de trouver un juste milieu entre la transmission de l’expérience héritée de l’histoire, l’affermisssement du savoir-être et les exigences d’une adaptation permanente à la modernité.”<sup>53</sup>

La formation permanente des officiers relève de la même logique : il convient de faire passer à celui-ci les différents paliers de compétences qui sont requis pour qu’il exerce des responsabilités de plus en plus élevées. “ La formation continue des officiers est plus

---

<sup>50</sup> WYBO, Alain. Les armées sur le marché de l’emploi. *Défense Nationale*, vol. 48, no. 2, février 1992. p 38.

<sup>51</sup> GERBAUD, Lieutenant-Colonel. La formation dans l’armée de terre. *Armées d’aujourd’hui*, no. 208, mars 1996. p 47.

<sup>52</sup> LE VOT, Jacques. Et la formation continue. *Armées d’aujourd’hui*, no. 215, novembre 1996. p 44.

<sup>53</sup> FUNKE, Général. La formation dans l’armée de terre. *Armées d’aujourd’hui*, no. 208, mars 1996. p 36.

diversifiée : chaque officier retourne à l'Ecole tous les dix ans environ ”<sup>54</sup>, et le type de formation qu’il reçoit est intimement conditionné par son avancement dans la carrière. “ Les compétences exigées pour chacune des phases [commandement direct, participation à la conception et à la rédaction des ordres, commandement d’un corps de troupe] sont naturellement très différenciées et nécessitent un cycle de formation continue pendant la durée de carrière de l’officier : formation initiale [...], Centre des Hautes Etudes Militaire et Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale. ”<sup>55</sup> La formation permanente des officiers est donc encore plus élitiste que celle des sous-officiers. “ L’accès à l’enseignement militaire supérieur intervient, sur concours, après une période dont l’essentiel a consisté en des emplois dans les unités. Il s’agit d’une sorte de rite d’initiation qui permet le passage à des responsabilités d’un autre ordre, d’analyse, d’étude, de conception, qui s’exerceront principalement dans les états-majors”<sup>56</sup>.

Face à un accroissement constant des besoins en qualifications des personnels, que ces besoins soient techniques pour les sous-officiers ou plus diversifiés pour les officiers, la forte formation permanente existant au sein des armées s’est accrue sur la période.

#### *Bibliographie :*

BARBIER, Luc. "La reconversion des militaires : la pratique de la marine". *Défense Nationale*, vol. 55, no. 1, janvier 1999. p. 55-69.

GOBILLIARD, Hervé. "Formation des officiers". *Défense*, no. 82, décembre 1998. p. 24-26.

"La formation dans l’armée de terre". *Armées d’aujourd’hui*, no. 208, mars 1996. p. 35-37.

---

<sup>54</sup> LEJEUNE, Bernard. *La formation des cadres*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1976. p 4.

<sup>55</sup> GOBILLIARD, Hervé. Formation des officiers. *Défense*, no. 82, décembre 1998. p 24.

<sup>56</sup> BLANC, Jacques. La pratique française. in *Sélection et formation des élites militaires : colloque du 20 janvier 1993*. Paris : Ed. A. Pédone, 1993. p 65.

LE VOT, Jacques. "Et la formation continue". *Armées d'aujourd'hui*, no. 215, novembre 1996. p. 44-48.

LEJEUNE, Bernard. *La formation des cadres*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1976. 7 p.

MESSMER, Pierre (préf.) *Les officiers français de recrutement interne de 1875 à nos jours*. Paris : Lavauzelle, 1997. 390 p.

*Sélection et formation des élites militaires : colloque du 20 janvier 1993*. Paris : Ed. A. Pédone, 1993. 210 p.

WYBO, Alain. "Les armées sur le marché de l'emploi". *Défense Nationale*, vol. 48, no. 2, février 1992. p. 29-40.

### § 5. Professionnalisation des armées

Prévue dans le programme électoral du candidat Jacques Chirac, et réalisée après son élection à la Présidence de la République en 1995, la fin du service national devrait être effective en 2002. Le nombre d'appelés est passé de 201 498 en 1996 à 137 672 en 1998, et ne devrait plus être que de 27 171 en 2002<sup>57</sup>. Rappelons brièvement les évolutions majeures qui le caractérisait avant l'annonce de sa disparition à brève échéance. Les appelés, ne servant plus que dix mois depuis 1991, n'exerçaient que des fonctions périphériques au fonctionnement des armées qui s'était beaucoup technicisé. De plus, le service national avait perdu son unité, la diversification de ses formes accroissant les inégalités entre appelés, et son universalité, plus de 25% d'une classe d'âge n'effectuant pas son service<sup>58</sup>. Toutefois le service national pesait quantitativement sur la société militaire, les appelés représentant

---

<sup>57</sup> HUWART, François. *Avis sur le projet de loi de finances pour 1999. Tome VII, Défense. Titre III et personnels de la défense*.

<sup>58</sup> Marc Anglard estimant même que 30% d'une classe d'âge se retrouvait en 1981 dans une des situations suivantes : dispense, exemption, réforme après incorporation, libéré par anticipation. In ANGLARD, Marc. *L'appelé face au service national*. CHEM, 1981.

toujours 35% de l'ensemble des personnels militaires et civils des armées en 1996<sup>59</sup> et constituant une main d'œuvre jeune, renouvelable et peu chère.

L'annonce de la fin de la conscription semble avoir eu un double effet contradictoire sur les jeunes et sur la société militaire. D'un côté, les futurs appelés semblent utiliser tous les moyens à leur disposition pour ne pas effectuer leur service, celui-ci étant désormais perçu comme inutile à cause de la professionnalisation annoncée. Ainsi, le nombre de report est passé de 472 000 en 1982 à 1 208 000 en 1996 et, plus significatif encore, le pourcentage de demande de report lors du recensement est passé de 40,9% en 1987 à 71,0% en 1996<sup>60</sup>. Autre phénomène soulignant cette tendance, le nombre d'appelés effectuant leur service national sous une forme civile est passé de 10 505 en 1991 à 16 275 en 1996. Cette tendance ne fait qu'accélérer et amplifier un mouvement déjà présent au sein de la société militaire, et qui se retrouve au travers de l'évolution du nombre d'objecteurs de conscience, qui est lui passé de 1707 en 1983, à 4744 en 1991, puis à 8769 en 1994<sup>61</sup>. De l'autre côté, la société militaire, sans doute consciente de l'utilité pour elle des appelés tant que la professionnalisation n'est pas arrivée à son terme, fait tout pour que les dernières classes d'âge incorporables le soient. Ainsi le nombre de dispenses pour raison de santé reste stable et autour d'un seuil considéré comme incompressible (de 4,8% en 1984 à 4,3% en 1995), et le nombre d'exemptions (raisons sociales) diminue même (de 23,2% en 1984 à 19% en 1995)<sup>62</sup>. En résumé, la fin annoncée du service national ne fait qu'augmenter le sentiment de son inutilité chez les futurs appelés, qui essaient désormais par tous les moyens d'y échapper, mais celui-ci étant toujours nécessaire

---

<sup>59</sup> HUWART, François. *Avis sur le projet de loi de finances pour 1999. Tome VII, Défense. Titre III et personnels de la défense.*

<sup>60</sup> Le service national 1996 en chiffres. *Défense Armée Nation*, no. 82, 1996. p 24.

<sup>61</sup> *Les indicateurs du service national.* Observatoire du service national.

<sup>62</sup> Le service national 1996 en chiffres. *Défense Armée Nation*, no. 82, 1996. p 26.

au fonctionnement des armées, celles-ci essayent d'incorporer le maximum possible de ces ressources.

L'annonce de la professionnalisation des armées a lancé une réforme majeure du système militaire français. La période 1998-2002 est une phase de transition vers la professionnalisation intégrale des armées. Plusieurs évolutions de long terme de la société militaire avaient largement anticipé cette décision politique. En proportion, la place des professionnels n'avait cessé d'augmenter, tandis que celle des appelés, du fait de la diminution de la durée et de la diversification des formes de service ne cessait de diminuer. L'armée de l'air et plus encore la marine et la gendarmerie étaient des armées quasiment déjà professionnalisées. Dans l'armée de terre, la création d'unités professionnalisées en dehors de la légion étrangère était amorcée au cours des années 1970 et renforcée au cours des années 1980. Le système de recrutement des responsables de l'armée de terre était organisé de manière telle qu'au cours de leur carrière les principaux chefs de l'armée de terre n'avaient commandé que des professionnels (notamment au 2<sup>ème</sup> régiment étranger parachutiste). La professionnalisation entraîne une baisse globale des effectifs, mais ses effets sont contrastés en fonction des armées considérées.

*Bibliographie :*

ANGLARD, Marc. *L'appelé face au service national*. CHEM, 1981.

*La vie des appelés dans les unités de l'armée de terre en 1995*. CRH, état-major de l'armée de terre, 1995. 8 p.

Le service national 1996 en chiffres. *Défense Armée Nation*, no. 82, 1996. p. 23-26.

*Les indicateurs du service national*. Observatoire du service national.

*§ 6. Progression des niveaux de qualification*

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, la proportion d'emplois qualifiés tout comme la qualification des personnels a fortement augmenté au sein de la société militaire, et cette



évolution touche principalement les sous-officiers. La technicisation croissante des armements et des activités militaires, l'informatisation des armées, conjuguées à l'augmentation générale du niveau scolaire des personnels, ont largement contribué à cette mutation importante du métier militaire.

Dans l'armée de l'air et la marine, la qualification, sous la forme de la spécialité, confère même la majeure partie de leur identité sociales aux individus, les sous-officiers étant classés par spécialité et leur avancement se déroulant au sein de celle-ci. Ainsi, dès 1967, 85% des sous-officiers de l'armée de l'air étaient classés dans 18 branches de spécialités, et en 1968, 86% des officiers marins l'étaient dans 28 spécialités. De plus, les spécialités de la marine et de l'armée de l'air sont, plus souvent que dans l'armée de terre, transposables dans le civil. Il s'agit de tâches techniques réalisées en uniforme (équivalence de diplômes, niveaux de qualifications homologues). La marine va même jusqu'à rechercher officiellement les concordances entre spécialités militaires et métiers civils en vue de faciliter la reconversion de ses personnels techniciens. Ainsi, " pour une bonne saisie des compétences de son personnel, la marine s'est dotée, pour les officiers marins, d'un catalogue de " fiches-métiers " qui est un descriptif, dans des termes proches des appellations civiles des métiers, de chaque spécialité ”<sup>63</sup>.

" L'armée de terre a une conception précise de la spécialité, qui va jusqu'à la notion de qualification sur un matériel donné [...] La marine et l'aviation conçoivent plus la spécialité comme un métier que le sous-officier exerce le long de sa carrière sur des matériels successifs. ”<sup>64</sup> Cette vision de l'armée de terre a vécu. On assiste à une révolution au sein de

---

<sup>63</sup> BARBIER, Luc. La reconversion des militaires : la pratique de la marine. *Défense Nationale*, vol. 55, no. 1, janvier 1999. p 57.

<sup>64</sup> KIRSCH, Hervé, MAREUIL, Marc de. Définition et délimitation de la spécialité (combattante, technique, administrative) telle qu'elle est conçue dans l'armée de terre. In BASIN, Contrôle général des armées (dir.) *Séminaire les sous-officiers de l'armée de terre : le problème de la gestion des spécialités*. 1988-1989. Tome III. p 13.

la gestion des personnels de l'armée de terre, le passage d'une gestion par armes à une gestion par spécialités. Cette révolution qui confirme la place grandissante prise par la qualification technique dans le métier militaire. " La gestion par spécialité qui tend donc à se développer maintenant, revoie – à l'opposé de la gestion par arme – à la notion de corps de métier et s'appuie sur l'idée que l'on a affaire à des individus qui sont tous, et chacun en particulier, des "spécialistes". Chacun est ainsi titulaire d'une qualification, d'une formation, d'un diplôme"<sup>65</sup>. Les sous-officiers de l'armée de terre deviennent, eux aussi, des techniciens en uniforme plutôt que des fantassins, des chasseurs, des artilleurs (...) techniciens. " On assiste actuellement à une sorte de révolution, " au passage du " métier de militaire " vers " militaire, un métier comme les autres ". Or, cette nouvelle référence aux métiers (sensible également dans l'évolution d'une gestion par armes vers une gestion par spécialité) implique l'émergence de " la notion de rapport individuel à une qualification, à un poste ... tandis que prévalait auparavant l'adhésion à l'institution et à ses valeurs."<sup>66</sup> Désormais la qualification est au cœur du métier de sous-officier, de son engagement à sa reconversion. Ainsi, " l'EVAT peut choisir, au sein d'un ensemble de 19 domaines de spécialités, correspondant à des grands corps de métiers, celui où il envisage servir"<sup>67</sup>. De plus, " les changements de branches sont rares, un sous-officier fait sa carrière dans une spécialité"<sup>68</sup>. Or, seulement 25% des

---

<sup>65</sup> BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Le métier dans l'institution militaire*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1992. p 6.

<sup>66</sup> LAPOUGE, Vincent. *Tribune du CID*, no. 13, janvier 1998. p 57.

<sup>67</sup> HIGUINEN, Erwan. Choix difficile de l'EVAT : 400 métiers ... un emploi. *Armées d'aujourd'hui*, no. 222, juillet-août 1997. p 48.

<sup>68</sup> KIRSCH, Hervé, MAREUIL, Marc de. Définition et délimitation de la spécialité (combattante, technique, administrative) telle qu'elle est conçue dans l'armée de terre. op. cit. p 13.

personnels des 17 branches de spécialités de l'armée de terre peuvent être considérés comme combattants, alors que 20% sont administratifs et 54% techniciens.

La qualification est désormais au cœur du métier militaire, et particulièrement de celui de sous-officier. En conséquence, les niveaux de qualification des personnels ont fortement augmenté sur 30 ans.

*Bibliographie :*

BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Le métier dans l'institution militaire*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1992. 12 p.

BASIN, Contrôle général des armées (dir.) *Séminaire les sous-officiers de l'armée de terre : le problème de la gestion des spécialités*. 1988-1989. 7 tomes.

FAVREAU, Michèle. *Formation et qualification des personnels militaires*. Mémoire de DEA de sociologie politique, EHESS, 1977. 48 p.

HIGUINEN, Erwan. Choix difficile de l'EVAT : 400 métiers ... un emploi. *Armées d'aujourd'hui*, no. 222, juillet-août 1997. p. 48-53.

LAPOUGE, Vincent. *Tribune du CID*, no. 13, janvier 1998. p. 54-58.

THOMAS, Jean-Pierre (dir.). *Etude psycho-sociologique du personnel sous-officier des trois armées. Annexe I. Atlas des spécialités de la Marine*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, s. d. 263 p.

THOMAS, Jean-Pierre (dir.). *Etude psycho-sociologique du personnel sous-officier des trois armées. Annexe II. Atlas des branches de spécialités de l'armée de l'air*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, s. d. 140 p.

## II / Singularité de l'armée de l'air et de la marine

- Maintien de l'organisation et de la mission de la marine (28)
- Maintien de l'organisation et de la mission de l'armée de l'air (27)

### § 1. *Maintien des missions de la marine*

La marine nationale assure des missions militaires de type conventionnel et met en œuvre une part importante de la dissuasion nucléaire française à l'aide de ses sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (même si le nombre de sous-marins est en diminution). Les missions conventionnelles de la Marine s'inscrivent particulièrement bien dans une coordination interarmées et pour des stratégies de projection de forces, ce qui rend son adaptation aux nouvelles stratégies mises en œuvre dans le cadre de la professionnalisation plus aisée. Les rôles joués par la marine dans le cadre de missions de projection de forces sont essentiels à la réussite de ces missions et assez semblables à ceux joués par l'armée de l'air, la rapidité en moins mais la quantité d'hommes et de matériels en plus. “ Projection aéronavale, couverture aérienne initiale, projection amphibie, maîtrise de la mer aux abords des zones d'opération, transport opérationnel, sûreté des flux logistiques : la manœuvre en mer, et à partir de la mer, s'inscrit de façon cohérente dans la stratégie d'ensemble des moyens engagés. ”<sup>69</sup>

Mais la Marine nationale effectue aussi des missions de service public en temps de paix, comme la surveillance des côtes, la police des mers, la lutte contre la pollution maritime, le sauvetage en mer ou l'évacuation de ressortissants. Ces activités de service public représentent 16% de l'activité des bâtiments de surface de la Marine, et coûtent annuellement environ 400 millions de francs<sup>70</sup>. Toutefois ces missions de service public, et plus

---

<sup>69</sup> Marine et interarmées. *Armées d'aujourd'hui*, no. n209, avril 1996. p 32.

<sup>70</sup> Marine nationale et service public. *Cols bleus*, no. 2177, 4 juillet 1992. p. 23-25.

particulièrement celle de surveillance des côtes, reviennent de plus en plus à la gendarmerie et à la douane.

D'autres missions, pouvant apparaître comme plus limitées, soulignent aussi l'importance de la diversification des missions. Ainsi celle-ci participe à des missions de cartographie sous-marine, à des missions d'archéologie, au lent déminage des façades maritimes truffées d'explosifs datant de la deuxième guerre mondiale, à des missions de météorologie, etc. Ces missions sont perçues comme faisant partie intégrante des devoirs de la Marine. "Surveillance des eaux littorales métropolitaines, missions d'évacuation de ressortissants, entraînement des forces au combat, opérations de sauvetage, autant d'activités parmi tant d'autres qui contribuent à faire respecter la souveraineté de la France et à préserver ses intérêts."<sup>71</sup> Ainsi, comme pour l'armée de l'air, les personnels de la Marine nationale remplissent des missions militaires et civiles sans que ces dernières soient dévalorisées. De plus, puisque les unités de la Marine sont souvent de taille restreinte et relativement isolées, elles accomplissent indifféremment des missions civiles ou militaires, selon les besoins, ce qui suppose une assez grande flexibilité du personnel en ce qui concerne son emploi. Le témoignage suivant, d'un commandant de navire de police des pêches, est éclairant. "Du boulanger qui arme la 12,7 mm bâbord au mécanicien qui soigne le moteur hors-bord d'un *dinghy*, chacun est impliqué et sait que la moindre défaillance peut coûter à tous."<sup>72</sup>

En résumé, si les missions accomplies par la Marine nationale sont diversifiées, et l'implication des marins dans cette diversification des missions est encore plus grande que dans l'armée de l'air, où elle est surtout le fait de personnels spécialisés, la multiplication des

---

<sup>71</sup> Marins en action. *Armées d'aujourd'hui*, no. 233, septembre 1998. p 34.

<sup>72</sup> GERMAIN. Mission de police des pêches. Marins en action. *Armées d'aujourd'hui*, no. 233, septembre 1998. p 52.

interventions extérieures lui donnant une place essentielle dans tout dispositif de projection de forces recentre ses activités sur leurs aspects militaires.

*Bibliographie :*

Marins en action. *Armées d'aujourd'hui*, no. 233, septembre 1998. p. 33-55.

Marine et interarmées. *Armées d'aujourd'hui*, no. n209, avril 1996. p. 31-59.

Marine nationale et service public. *Cols bleus*, no. 2177, 4 juillet 1992. p. 23-25.

§ 2. *Maintien des missions de l'armée de l'air*

L'armée de l'air remplit d'abord des missions militaires définit ainsi : 1 – “ garantir la protection des intérêts vitaux de la France, ainsi que la sécurité du territoire et de la politique ” ; 2 – “ assurer le respect de ses engagements internationaux ” ; 3 – “ lui permettre d'assurer les responsabilités particulières qui sont les siennes au plan international ”<sup>73</sup>. Ces missions militaires peuvent être détaillée en quatre grandes fonctions : “ Organisées, équipées et entraînées en vue de faire face à des hypothèses d'emploi beaucoup plus nombreuses et variées que par le passé, les forces armées articulent leur action autour de quatre grandes fonctions opérationnelles : la dissuasion, la prévention, la projection, la protection. ”<sup>74</sup> Cette multiplicité des missions militaires a conduit à une organisation des forces aériennes en de multiples sous-ensembles : forces aériennes stratégiques, défense aérienne et opérations aériennes, force aérienne de combat, force aérienne de projection, systèmes de surveillance, d'informations et de communications.

Après 1995, la professionnalisation des armées et la redéfinition des modes d'emploi de l'institution militaire, qui tendent vers l'objectif de l'existence d'une force de 50 000 hommes projetables dans le monde, ont certes modifié le poids respectif de chacun de ces

---

<sup>73</sup> Plaquette “ présentation de l'armée de l'air ” *In Air actualité*, no. 504, septembre 1997. p 4.

sous-ensembles, mais sans bouleverser l'organisation ou les doctrines de l'armée de l'air. Le chef d'état-major de l'armée de l'air résume cette position en insistant sur la place centrale désormais détenue par cette armée dans notre dispositif de défense.

“ Ainsi, répondant aux objectifs du Livre blanc, les forces aériennes permettent à la France de préserver sa vocation mondiale, et de se faire entendre, où, quand et comment elle en décide. La nouvelle donne géostratégique, où temps et vitesse sont des facteurs primordiaux, où les forces conventionnelles ont vu leur valeur stratégiques renforcée, permet à l'armée de l'air d'être, à la fois, en première ligne et au cœur de tous les engagements de notre pays. ”<sup>75</sup>

L'armée de l'air joue ainsi un rôle primordial pour la projection de forces armées, par ses capacités de transport rapide tout d'abord (avions de transport, hélicoptères), par ses capacités de ravitaillement ensuite, par ses capacités de renseignement et par ses capacités de neutralisation des menaces sur les zones de déploiement enfin. Plus encore, la “ révolution de l'information ” qui traverse actuellement l'institution militaire (voir tendances no. 9 et no. 25) ne peut que s'appuyer fortement sur elle.

Outre ces missions militaires traditionnelles, des missions militaires en temps de paix font tout autant partie de son identité. “ Les capacités militaires, dimensionnées pour le temps de crise, ont également leur utilité en temps de paix, dans le cadre du service public” <sup>76</sup> Ces missions du temps de paix peuvent être réparties en deux grandes catégories : les missions qu'elle assume en permanence et celles plus exceptionnelles. Les premières sont au nombre de trois : 1 – recherche et sauvetage d'aéronefs en difficulté, 2 – police du ciel, 3 – mise à la disposition des autorités gouvernementales de la chaîne de détection des radars de la défense aérienne et du réseau météorologique militaire. Les secondes sont fondées sur le fait que

---

<sup>74</sup> Plaquette “ présentation de l'armée de l'air ” *In Air actualité*, no. 504, septembre 1997. p 4.

<sup>75</sup> DOUIN, Jean-Philippe (Chef d'état-major de l'armée de l'air). Stratégie aérienne et maîtrise des crises. *Armées d'aujourd'hui*, no. 211, juin 1996. p 47.

<sup>76</sup> Armée de l'air et service public. *Armées d'aujourd'hui*, no. 230, mai 1998. p 34.

l'armée de l'air " possède des capacités spécifiques qu'elle est en mesure de mettre à la disposition des autorités compétentes pour assurer des missions de prévention et de secours liées à des risques majeurs, des catastrophes naturelles ou technologiques ». Une simple liste, non exhaustive, des moyens spécifiques qu'elle peut mettre en œuvre indique clairement la multiplicité de situations où son savoir-faire peut être utile : " grues aéronautiques, engins de terrassement du génie de l'armée de l'air, moyens de désincarcération, matériels et personnels spécialisés en détection et en décontamination chimique et nucléaire, équipes cynophiles de détection d'explosifs ou de drogues, équipes de neutralisation et de destruction d'engins explosifs, véhicules de lutte contre les incendies, ambulances, etc ... »<sup>77</sup>

Une énumération, non exhaustive là aussi, des missions en temps de paix effectuées par l'armée de l'air dernièrement, permet de mieux se rendre compte que ces missions mobilisent un personnel qualifié parfois spécialement pour celles-ci, et qui de toutes façons les conçoit comme une part importante de son identité militaire. Ces missions comprennent la formation d'une bulle de protection aérienne au dessus d'une manifestation (rencontre de chefs d'Etat, Coupe du monde de football) ; la veille aérienne (interdiction et contrôle du territoire, soit aussi bien la police du ciel, la recherche et le sauvetage, que la coopération avec des civils) ; et la participation au plan vigipirate (de 150 à 6000 militaires de l'armée de l'air selon les périodes) en ce qui concernent celles à caractère mixte militaire-civil.

Mais des missions à caractères purement civils sont effectuées par des militaires, tels les pompiers de l'air (intervention sur les catastrophes naturelles, dont particulièrement la lutte contre les incendies de forêt qui a mobilisée 17 pompiers pour 161 sorties en 1997), ou l'assistance en vol aux aéronefs en difficulté (En 1997, 33 missions d'assistance, dont 60% d'avions civils, et 7 interventions d'avions militaires), les missions " rechercher, secourir, sauver " (des occupants d'aéronefs en détresse) (En 1997, 650 phases d'urgences déclenchées,

---



150 opérations SAR, 70 personnes sauvées, soit environ 100 militaires en astreinte H24), ou les évacuations sanitaires aériennes (historiquement de militaires, puis de civils aussi jusque dans les années 1970 où la création du SAMU et de sociétés sanitaires privées spécialisées dans le transport aérien fait que l'armée de l'air n'intervient plus alors que pour les grandes catastrophes).

En résumé, les missions confiées à l'armée de l'air se sont tout à la fois multipliées (pour les missions militaires en particulier) et diversifiées pour inclure plusieurs missions de temps de paix.

#### *Bibliographie :*

Armée de l'air et service public. *Armées d'aujourd'hui*, no. 230, mai 1998. p. 33-56.

DOUIN, Jean-Philippe. Stratégie aérienne et maîtrise des crises. *Armées d'aujourd'hui*, no. 211, juin 1996. p. 45-47.

Le renseignement et l'armée de l'air. *Armées d'aujourd'hui*, no. 211, juin 1996. p. 29-57.

Plaquette “ présentation de l'armée de l'air ” *In Air actualité*, no. 504, septembre 1997.

---

<sup>77</sup> Armée de l'air et service public. *Armées d'aujourd'hui*, no. 230, mai 1998. p 34.

### *III / Mutation des relations professionnelles dans les armées*

- Multiplication des flux d'information (19)
- Epanouissement d'une vision économique de la société militaire (16)
- Transformation de l'autorité traditionnelle (14)
- Assouplissement des codes de conduite (13)
- Persistance des identifications sociales (2)
- Précocité des modes de sortie de la société militaire (1)

#### *§ 1. Multiplication des flux d'information*

L'information, son traitement, et les techniques de communication, ont progressivement pris une place de plus en plus importante au sein de la société militaire depuis la fin de la guerre d'Algérie. Cette évolution est ressentie comme inéluctable, imposée par l'évolution de la société dans son ensemble. " Information et défense furent longtemps antinomiques. L'armée se devait de rester la Grande Muette et le secret était la règle des états-majors. Aujourd'hui, l'explosion technologique et médiatique aidant, on se rend compte qu'il faut bien, volens nolens, laisser l'information pénétrer dans ces arcanes autrefois interdites. ”<sup>78</sup>

Les coûts associés à cette volonté de ne pas communiquer, de garder secrètes nombres d'informations semblent à présent trop élevés. Au Royaume-Uni, c'est la guerre des Malouines qui a consacré la transformation. " Les responsables politiques, et, dans une moindre mesure, les militaires ont voulu administrer l'information à huis-clos selon la tradition propre à l'appareil politico-administratif britannique attiré par le secret. Or un conflit déclenche un immense appétit d'informations, appétit décuplé chez un peuple dont la

---

<sup>78</sup> *L'enjeu de l'information*. Paris : Groupe d'Etudes Information et Défense, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale , 1988. p 5.

consommation médiatique est déjà forte. Le priver d'images, lui mesurer l'information écrite revient à l'inciter à s'alimenter ailleurs et jette le discrédit sur les informations communiquées par les sources officielles. ”<sup>79</sup>

Les politiques de communication externe successives de l'armée depuis la guerre d'Algérie illustrent cette évolution des mentalités des militaires vis-à-vis de l'information. Au cours de la période 1962-1970 les reportages consacrés à l'armée sont peu nombreux et signalent un large fossé entre la société civile et l'armée. La période 1970-1975 est celle d'une communication forcée, mais offensive malgré tout, ainsi que le montre la création du SIRPA en 1969. “ Si l'armée a été si souvent montrée dans les magazines, ce n'était pas parce qu'elle était présentable, mais parce que le malaise de l'armée puis le phénomène de contestation rendaient nécessaire cette présentation ”<sup>80</sup>. Enfin, “ une stratégie offensive visant à assurer la crédibilité du système français de défense et la promotion de nouvelles images de l'armée et du militaire caractérisent la ligne de présentation télévisuelle de l'armée à partir de 1975. ”<sup>81</sup> C'est l'apparition de l'image du “ technicien en uniforme”. Désormais, communiquer avec la nation est pour l'armée un devoir, une nécessité et une chance de participer à la formation des images que la société a d'elle. “ Dans le monde de surinformation que nous connaissons – ou plutôt que nous découvrons car chaque jour est l'occasion d'une mini-révolution – nous, marins, avons le devoir de nous faire connaître, de

---

<sup>79</sup> *L'information en temps de crise*. Paris :Fondation pour les Etudes de Défense Nationale , 1989. p 48.

<sup>80</sup> PAQUETEAU, Bernard. *Grande Muette, petit écran. Présence et représentations du militaire dans les magazines de reportage : 1962-1981*. Paris Fondation pour les Etudes de Défense Nationale , 1988. p 391.

<sup>81</sup> PAQUETEAU, Bernard. *Grande Muette, petit écran. Présence et représentations du militaire dans les magazines de reportage : 1962-1981*. Paris Fondation pour les Etudes de Défense Nationale , 1988. p 392.

communiquer avec nos concitoyens. ”<sup>82</sup> Ce sont des images différenciées des armées qu’il s’agit de promouvoir, chaque armée, voire chaque spécialité, faisant sa propre promotion. “ Les relations entre le gendarme et le journaliste doivent s’inscrire dans le cadre plus large d’une politique moderne de l’accueil. L’image de la gendarmerie se forge au quotidien. ”<sup>83</sup>

La professionnalisation est perçue comme une raison supplémentaire de communiquer. Les commentaires sont nombreux et éloquents. “ Face à l’explosion des techniques d’information, l’armée, comme tout autre entreprise, n’a qu’une alternative : être omniprésente ou s’isoler. Entre le coût apparemment excessif de la première option et les risques de la seconde, la professionnalisation nous pousse à ne plus avoir le choix : en un mot, il faut “ occuper le terrain ”. ”<sup>84</sup> “ Après la professionnalisation des armées, le couplage avec la nation ne peut qu’être tissé par une politique ouverte et active de communication. ”<sup>85</sup>

“ La professionnalisation des armées va affaiblir le lien naturel qui les unit à la nation et leurs réalités, qui sont aujourd’hui connues d’un grand nombre de citoyens, ne seront désormais appréhendées qu’à travers le seul miroir des médias. Pour être reconnue, l’institution militaire devra donc, entre autres défis, élaborer une nouvelle politique de communication, basée sur les rapports de l’homme avec les images, réelles ou virtuelles. ”<sup>86</sup>

De plus la professionnalisation rend obligatoire pour l’institution militaire le recentrage de sa politique de communication sur d’autres objectifs, le recrutement des futurs engagés en étant le symbole. “ Hier le service national permettait de faire découvrir à la

---

<sup>82</sup> ROQUEFEUIL, Antoine de. Communiquer : plus qu’une mode, une nécessité. *Tribune du CID*, no. 10, avril 1997. p 227.

<sup>83</sup> BOLOT, Didier. Quelles relations entre le journaliste et le gendarme ? *Tribune du CID*, no. 14, avril 1998. p 159.

<sup>84</sup> ROQUEFEUIL, Antoine de. Communiquer : plus qu’une mode, une nécessité. *Tribune du CID*, no. 10, avril 1997. p 229.

<sup>85</sup> DUPONT, Eric. Convaincre, impossible défi ? *Tribune du CID*, no. 10, avril 1997. p 232.

<sup>86</sup> HERJEAN, Yann. Quelles images pour faire connaître les armées ? *Tribune du CID*, no. 11, juin 1997. p 251.

population les missions, les moyens et les hommes des armées. il constituait le premier et le plus efficace vecteur de communication et permettait de recruter des personnels de valeurs et avertis. ”<sup>87</sup>

La communication interne, destinée au personnel militaire, prend elle aussi de l’ampleur sur la période étudiée. La multiplication des revues internes aux armées, comme *Armées aujourd’hui*, *Col Bleu*, *Air Actualité*, *Terre Magazine*, *Terre Information*, *Gendarmerie nationale* ou la *Tribune du CID* (interarmées) montre combien la volonté d’informer les personnels militaires est devenue partie intégrante de la politique de communication de l’institution. Les techniques de communication s’avèrent nécessaires pour consolider l’image qu’ont les militaires d’eux-même face aux images envoyées par les médias.

“ Le jeune gendarme, à l’image de la société, est de moins en moins au fait de l’écrit, mais il accorde une grande place à l’audiovisuel. Il est généralement soucieux de son image cathodique, fier de son métier, prompt à dénoncer la critique facile et la caricature exagérée. La télévision, parce qu’elle ouvre à la réduction et possède sa propre définition de l’essentiel, facilite aussi la cohésion et la prise de conscience identitaire d’un corps ou d’une institution. La meilleure communication interne passe d’abord par la communication externe. ”<sup>88</sup>

Enfin, l’information devient progressivement sur la période un champ de bataille et une arme nouvelle. “ Certes l’information a toujours été présente dans les conflits mais elle a maintenant une importance grandissante, d’une part en raison de la véritable explosion que connaissent les moyens de communication et les médias modernes, d’autre part, en raison de la dissuasion nucléaire, qui bloque les grands conflits militaires d’affrontement direct et

---

<sup>87</sup> HERJEAN, Yann. Quelles images pour faire connaître les armées ? *Tribune du CID*, no. 11, juin 1997. p 251.

<sup>88</sup> BOLOT, Didier. Quelles relations entre le journaliste et le gendarme ? *Tribune du CID*, no. 14, avril 1998. p 155.

justifie en conséquence le développement des stratégies indirectes, notamment des stratégies déclamatoires.”<sup>89</sup> Ce constat, déjà dressé durant la guerre froide, acquiert une visibilité plus importante à la suite de la guerre du golfe de 1991. “Le conflit du Golfe a incontestablement marqué un tournant dans la guerre psychologique. La gestion de l’information et des médias dans la stratégie et la conduite des opérations constitue la véritable nouveauté de la guerre. Il ne faut cependant pas en tirer des conclusions définitives.”<sup>90</sup> Mais les mises en garde concernant la spécificité de ce conflit, guerre courte et contrôle de l’information, n’ont pas empêchées l’information d’acquérir une place de choix dans les réflexions stratégiques contemporaines. “Le média est un outil dont le militaire, à fortiori le gendarme, doit savoir se servir.”<sup>91</sup> L’information est devenue une arme et les politiques de communication des stratégies que chaque militaire se devrait de maîtriser.

De 1962-1998, la gestion de l’information et la communication sont passées du rang de problèmes de peu de portée à celui de préoccupation majeure des armées.

#### *Bibliographie :*

BOLOT, Didier. "Quelles relations entre le journaliste et le gendarme ?" *Tribune du CID*, no. 14, avril 1998. p. 155-159.

CHAUVANCY, Pierre. "L’officier communication en opération". *Tribune du CID*, no. 10, janvier 1997. p. 61-65.

CONESA, Pierre. "Analyse stratégique de l’information". in CHALIAND, Gérard. *La persuasion de masse. Guerre psychologique, guerre médiatique*. Paris : Robert Laffont, 1992. 232 p.

---

<sup>89</sup> *L’information en temps de crise*. Paris :Fondation pour les Etudes de Défense Nationale , 1989. p 6.

<sup>90</sup> CONESA, Pierre. Analyse stratégique de l’information. in CHALIAND, Gérard. *La persuasion de masse. Guerre psychologique, guerre médiatique*. Paris : Robert Laffont, 1992. p 143.

<sup>91</sup> BOLOT, Didier. Quelles relations entre le journaliste et le gendarme ? *Tribune du CID*, no. 14, avril 1998. p 155.

DERVILLE, Grégory. "Le combat singulier Greenpeace-SIRPA. La compétition pour l'accès aux médias lors de la reprise des essais nucléaires français". *Revue Française de Science Politique*, vol. 47, no. 5, octobre 1997. p. 589-629.

DUPONT, Eric. "Convaincre, impossible défi ?" *Tribune du CID*, no. 10, avril 1997. p. 230-233.

HERJEAN, Yann. "Quelles images pour faire connaître les armées ?" *Tribune du CID*, no. 11, juin 1997. p. 251-255.

*L'enjeu de l'information*. Paris : Groupe d'Etudes Information et Défense, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale , 1988. 81 p.

*L'information en temps de crise*. Paris :Fondation pour les Etudes de Défense Nationale , 1989. 100 p.

*La manipulation de l'image et du son*. Paris : Hachette, Fondation pour les Etudes de Défense, 1996. 334 p.

PAQUETEAU, Bernard. *Grande Muette, petit écran. Présence et représentations du militaire dans les magazines de reportage : 1962-1981*. Paris Fondation pour les Etudes de Défense Nationale , 1988. 461 p.

ROQUEFEUIL, Antoine de. "Communiquer : plus qu'une mode, une nécessité". *Tribune du CID*, no. 10, avril 1997. p. 227-229.

## § 2. Epanouissement d'une vision économique de la société militaire

En trente ans, une vision économique des relations et des impératifs au cœur de la société militaire s'est développée et imprègne les perceptions que la société militaire a d'elle-même. Ce développement peut être appréhendé au travers de la diffusion progressive des méthodes de gestion des entreprises privées au sein des armées, de la prise en compte d'un impératif de rentabilité aussi bien dans les programmes d'armement que pour le quotidien, et de l'évolution du discours sur le commandement. "Faire plus et mieux avec moins. Voilà l'impossible défi auquel sont confrontées les armées en ces temps de vaches maigres."<sup>92</sup> La

---

<sup>92</sup> ROSTAND. La gestion intégrée des processus dans les armées. De l'utilisation des méthodes de restructuration des entreprises dans l'outil de défense. *Tribune du CID*, no. 6, février 1996. p 80.

gestion a fait son apparition au sein des armées en 1963, et Laurent Muller détaille ci-dessous les différentes étapes de son évolution :

“ Que l’on songe un instant à l’accumulation des réformes concernant la gestion des armées depuis plus de trente ans : l’introduction du processus “ planification, programmation, préparation du budget ” en 1963, issu de la rationalisation des choix budgétaires ; les budgets de programme en 1965 ; les budgets de fonctionnement et les budgets de gestion, au début des années 1970 ; la mission de modernisation des Armées en 1975 ; les comptes de gestion et les comptes organiques, mis en chantier entre 1977 et 1983 ; la “ gestion lucide ” en 1986 ; le “ renouveau du service public ” en 1989 ; enfin, en 1993, la mission d’amélioration de la conduite des activités et des projets. ”<sup>93</sup>

Cette introduction d’une gestion de type privée au sein de la société militaire repose sur un constat : “ L’entreprise est toujours le lieu où s’élaborent des méthodes efficaces de travail en commun, et l’on perd souvent à s’en éloigner. La gestion des armées lui a emprunté jusqu’à présent l’essentiel de ses concepts. ”<sup>94</sup> Et la volonté qui sous-tend ces réformes successives est celle d’un accroissement des performances des armées a budget constant, voire diminuant. “ Face aux défis de la professionnalisation des armées et de la réduction de leur format, dans un contexte budgétaire durablement contraignant, celles-ci doivent moderniser leurs outils de gestion afin de mieux connaître et maîtriser leurs coûts. ”<sup>95</sup> C’est pourquoi la vision économique au sein de la société militaire ne saurait être réduite à la diffusion des méthodes de gestion en son sein, bien d’autres démarches, comme la démarche qualité, participent de cette volonté de maximiser l’efficacité des moyens existants.

“ Les armées sont aujourd’hui confrontés à un triple défi humain-matériel-économique. Les restrictions budgétaires influent sur la ressource

---

<sup>93</sup> MULLER, Laurent. Le contrôle de gestion : phénomène de mode ou révolution culturelle ? *tribune du CID*, no. 11, juin 1997. p 258.

<sup>94</sup> LE MENESTREL, Bertrand. La modernisation de la gestion des armées. *Défense nationale*, juin 1990. p 63.

<sup>95</sup> DOUCHET, Didier. Pour une modernisation de la gestion dans les armées. *Tribune du CID*, no. 15, juin 1998. p. 77-78.



humaine, la ressource “ matériels d'équipement ” et bien sûr la ressource financière. Les personnels comme les équipements deviennent rares. Pour rester opérationnel tout en assurant toujours les nombreuses tâches qui incombent aux armées, il faut optimiser leur emploi. Le contrôle de gestion [...] y contribue. La démarche qualité [...] y contribue aussi. ”<sup>96</sup>

Toutefois le tableau n'est pas si idyllique qu'il paraît être. Les réformes ont été nombreuses mais peu appliquées. “ La démarche suivie depuis 1993 au sein du ministère de la Défense a érigé en dogme une technique simple et éprouvée, héritée du monde des affaires. S'attachant à irriguer du haut vers le bas la culture de l'institution militaire, elle a négligé de convaincre les échelons élémentaires, mettant ainsi en danger la pérennité d'une réforme pourtant nécessaire. ”<sup>97</sup> De plus, la simple transposition de techniques civiles, sans tenir compte des spécificités de la société militaire, peut entraîner des effets pervers allant jusqu'à annuler tous les bénéfices de la réforme. “ Il ne faut pas, à mon sens, sous-estimer les difficultés auxquelles se heurtent les armées lorsqu'elles veulent emprunter aux entreprises leurs méthodes de gestion. ”<sup>98</sup>

L'exemple du contrôle de gestion est éclairant. “ Les résultats sont décevants : le contrôle ne contrôle rien, dans la mesure où la situation du service est déterminée au début de l'année par la loi de finance. Et si par hasard l'environnement change, il n'est pas au pouvoir du directeur de prendre les décisions immédiates utiles dans l'instant. ”<sup>99</sup> C'est pourquoi certains ont rappelé que la gestion est “ un adjuvant nécessaire de la réussite opérationnelle,

---

<sup>96</sup> ATTAS, Thierry. Qualité et contrôle de gestion, deux outils dont nous ne pouvons ns désintéresser. *Tribune du CID*, no. 15, juin 1998. p 103.

<sup>97</sup> MULLER, Laurent. Le contrôle de gestion : phénomène de mode ou révolution culturelle ? *tribune du CID*, no. 11, juin 1997. p 256.

<sup>98</sup> FOHANNO, François. La gestion financière : budget et programmation. *Revue Française d'Administration Publique*, no. 46, avril-juin 1988. p 216.

<sup>99</sup> LE MENESTREL, Bertrand. La modernisation de la gestion des armées. *Défense nationale*, juin 1990. p 63.

indispensable pour l'obtenir mais ne la garantissant pas"<sup>100</sup>. Toutefois l'évolution des mentalités, et des pratiques, au sein de la société militaire est indéniable. " Il demeure de cette phase, qui prend fin vers 1975, de très beaux restes : un système de programmation constamment perfectionné, un système comptable qui connaît un développement régulier, et des études remarquables sur les coûts ou les capacités militaires. "<sup>101</sup>

Cette imprégnation des mentalités militaires par une vision économique se retrouve des actes les plus quotidiens aux prévisions à long terme que constituent les programmes d'armement. Prenons l'exemple de l'expérience pilote ayant eu lieu au 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins, où une enveloppe budgétaire avait été allouée pour gérer le quotidien. Les discours sont alors édifiants. " Au 27<sup>e</sup> Bataillon, une gestion plus moderne n'est pas perçue comme un mal nécessaire ou une fin en soi, mais plutôt comme un moyen supplémentaire d'atteindre l'excellence en s'affranchissant des tâches fastidieuses ou inutiles, et en rentabilisant aux maximum les ressources mises à la disposition de l'unité. "<sup>102</sup> Cette vision se retrouve aussi dans les projets à long terme. La société militaire française, après avoir traversée une phase où les dépenses d'équipements étaient perçues comme si stratégiques qu'il ne fallait pas les limiter (programme nucléaire, etc ...), aborde une phase où toute dépense d'équipement doit être justifiée. " L'amélioration et la modernisation de la gestion des programmes d'armement, le recours aux commandes groupées, la rationalisation des

---

<sup>100</sup> LE MENESTREL, Bertrand. L'évolution des méthodes de gestion dans les armées. *Revue Française d'Administration Publique*, no. 46, avril-juin 1988. p 207.

<sup>101</sup> LE MENESTREL, Bertrand. L'évolution des méthodes de gestion dans les armées. *Revue Française d'Administration Publique*, no. 46, avril-juin 1988. p 200.

<sup>102</sup> GUISEL, Jean. Une expérience pilote : le 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins. *Revue Française d'Administration Publique*, no. 46, avril-juin 1988. p 223.

achats, la restructuration des entreprises, la révision des spécifications, la diminution des coûts au sein de la DGA et des armées sont désormais au cœur de notre politique de défense.”<sup>103</sup>

Cette évolution est perceptible en ce qui concerne les rôles respectifs des industries civiles et de défense. Ces dernières passent d’un rôle moteur en ce qui concerne le “ high tech ”, à une politique d’utilisation maximale de produits civils. “ La conduite d’une démarche qui recherche une utilisation maximale de produits civils conduit à une baisse significative des coûts, mais également des délais. ”<sup>104</sup>

L’impératif de rentabilité s’est donc introduit à tous les niveaux de la société militaire, et les mentalités, avec retard et avec réticence, suivent cette évolution. “ Le poids de la tradition, comme la notion d’arme, s’efface aujourd’hui devant la nécessité d’une “ rentabilisation ” des personnels. ”<sup>105</sup> La gestion, emblème de cette évolution, pénètre tous les raisonnements militaires et lie ensemble des domaines traditionnellement distincts.

“ La stabilité du titre III fait, par ailleurs, peser sur le fonctionnement une très forte contrainte, que l’on ne peut desserrer qu’en améliorant la gestion. En outre, dans ce contexte de rigueur budgétaire, les coûts unitaires de l’armement croissent chaque année, tirés vers le haut par le progrès technologique. Si l’on ne veut pas réduire les armées à quelques chars, quelques avions, et deux ou trois bâtiments, il faut maîtriser les frais de fonctionnement. ”<sup>106</sup>

Le dernier exemple de cette diffusion concerne le commandement. “ Quand la guerre économique prend le pas sur le risque d’un conflit armé, quand il ne s’agit plus de vaincre

---

<sup>103</sup> BOUCHERON, Jean-Michel. Défense, armement et programmes militaires. *L’armement*, no. 58, juillet 1997. p 20.

<sup>104</sup> PASQUET, Bertrand. De la télégraphie militaire vers le courrier électronique. *L’armement*, no. 58, juillet 1997. p 83.

<sup>105</sup> JANVIER, Patrice, THOMAS, Yves. La formation professionnelle des sous-officiers. in BASIN, Contrôle général des armées (dir.) *Séminaire les sous-officiers de l’armée de terre : le problème de la gestion des spécialités*. 1988-1989. Tome VI. p 17.

mais de “ maîtriser un espace de crise ”, le commandement devient du management, c’est à dire la recherche permanente d’une meilleure adéquation entre l’objectif fixé et l’adhésion du personnel. La crédibilité du chef militaire aux yeux du pouvoir en est l’enjeu. ”<sup>107</sup> Le thème du commandement-management illustre les métamorphoses qu’entraîne l’irruption de cette vision économiciste dans un univers voué à d’autres valeurs.

“Faute d’adversaire, faute de menace précise, la finalité des armées : la défense, n’est plus totalement en concordance avec les méthodes du management spécifique : la fonction planification-programmation est pensée au moins autant en terme industrielle qu’en capacité militaire à réaliser; la fonction direction comme la fonction organisation est de plus en plus fondée sur la direction participative par objectifs. ”<sup>108</sup>

Les analogies fréquentes entre chef militaire et chef d’entreprise, entre société militaire et monde industriel, montrent combien désormais les armées ont intégré dans leur système de valeur cette vision économique de leur propre société.

#### *Bibliographie :*

ATTAS, Thierry. Qualité et contrôle de gestion, deux outils dont nous ne pouvons ns désintéresser. *Tribune du CID*, no. 15, juin 1998. p. 99-103.

BASIN, Contrôle général des armées (dir.) *Séminaire les sous-officiers de l’armée de terre : le problème de la gestion des spécialités*. 1988-1989. 7 tomes.

BERTIN, Jean-Claude. Vers l’adaptation du système de gestion du personnel militaire de l’armée de terre. *Défense nationale*, vol. 52, no. 3, mars 1996. p. 63-72.

BOUCHERON, Jean-Michel. Défense, armement et programmes militaires. *L’armement*, no. 58, juillet 1997. p. 16-20.

BOYER, Luc. Le management et l’organisation militaire. *Direction et gestion*, no. 5, 1979. p. 7-16.

---

<sup>106</sup> LE MENESTREL, Bertrand. L’évolution des méthodes de gestion dans les armées. *Revue Française d’Administration Publique*, no. 46, avril-juin 1988. p 200.

<sup>107</sup> COURTHIEU, Alain. Commandement ou management ? *Défense*, no. 82, décembre 1998. p 44.

<sup>108</sup> BOYER, Luc. Le management et l’organisation militaire. *Direction et gestion*, no. 5, 1979. p 16.

CONORT, Dominique. Les relations humaines : le défi de la professionnalisation. *Défense nationale*, vol. 96, no. 8, juillet 1996. p. 91-107.

Cour des comptes. *La gestion budgétaire et la programmation au ministère de la Défense*. Paris : Journal Officiel, 1997. 249 p.

COURTHIEU, Alain. Commandement ou management ? *Défense*, no. 82, décembre 1998. p. 44-46.

DOUCHET, Didier. Pour une modernisation de la gestion dans les armées. *Tribune du CID*, no. 15, juin 1998. p. 75-78.

FOHANNO, François. La gestion financière : budget et programmation. *Revue Française d'Administration Publique*, no. 46, avril-juin 1988. p. 209-217.

GUISNEL, Jean. Une expérience pilote : le 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins. *Revue Française d'Administration Publique*, no. 46, avril-juin 1988. p. 219-223.

JANVIER, Patrice, THOMAS, Yves. La formation professionnelle des sous-officiers. in LE MENESTREL, Bertrand. La modernisation de la gestion des armées. *Défense nationale*, juin 1990. p. 57-69.

*La gestion du personnel militaire de l'armée de terre*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1994.

LE MENESTREL, Bertrand. L'évolution des méthodes de gestion dans les armées. *Revue Française d'Administration Publique*, no. 46, avril-juin 1988. p. 199-207.

LE MENESTREL, Bertrand. La modernisation de la gestion des armées. *Défense nationale*, juin 1990. p. 57-69.

*Livre Blanc sur la gestion. 1996*. Direction du personnel militaire de l'armée de terre, 1996. 187 p.

MILLON, Charles. Vers une défense nouvelle. *Défense Nationale*, vol. 52, no. 8, juillet 1996.

MULLER, Laurent. Le contrôle de gestion : phénomène de mode ou révolution culturelle ? *tribune du CID*, no. 11, juin 1997. p. 256-259.

PASQUET, Bertrand. De la télégraphie militaire vers le courrier électronique. *L'armement*, no. 58, juillet 1997. p. 79-83.

QUINCHON, Pierre. Le contrôle de gestion dans la réduction du coût des programmes d'armement. *L'armement*, no. 58, juillet 1997. p. 48-51.

ROSTAND. La gestion intégrée des processus dans les armées. De l'utilisation des méthodes de restructuration des entreprises dans l'outil de défense. *Tribune du CID*, no. 6, février 1996. p. 80-83.

### § 3. La volonté d'obtenir l'adhésion s'ajoute à l'autorité hiérarchique traditionnelle

“ Il existe dans notre armée une vision très “ monarchique ” du chef. Il s’agit de celle du chef omniscient, placé dans la terrible solitude de la décision personnelle et dont les seules capacités bien plus que la qualité du travail de son état-major assurent la victoire ”<sup>109</sup>. Cette vision traditionnelle du chef ne correspond plus à la réalité actuelle du commandement militaire. Les dérives de l’autorité hiérarchique au sein de la société militaire ont été maintes fois remarquées et dénoncées.

“ L’officier connaît trop peu ses hommes, s’intéresse trop peu à leur personne [...] allez leur demander de vous donner sur ces hommes, sans même les nommer, à la vue, le dixième des renseignements qu’ils vous ont donnés sur leurs montures, et vous verrez ce que vous en tirerez, à moins qu’ils ne concluent par un “ Du reste, ce sont des brutes ”, qui coupe court à tout ”<sup>110</sup>.

“ Nos brillants messieurs, ne s’en tiennent pas à commander; ils s’appliquent à mépriser; par mille détails d’intonations et d’attitude, par une furieuse colère et sans précaution, comme celle que l’on exerce seulement contre les choses dans l’ordinaire de la vie ”<sup>111</sup>.

Ce type d’exercice de l’autorité tend à disparaître après la deuxième guerre mondiale, et en 1966 un nouveau règlement de discipline générale instauré en 1966 engage notamment les subordonnés à refuser d’exécuter un ordre illégal. Apparaît alors l’idée d’une autorité se fondant sur la participation des subordonnés. “ L’obéissance active, où l’adhésion l’emporte

---

<sup>109</sup> ROQUEPLO, Jean-Marie. La sélection et l’entraînement des commandants de grandes unités. *Tribune du CID*, no. 13, janvier 1998. p 71.

<sup>110</sup> LYAUTEY, Maréchal. *Le rôle social de l’officier*. Paris : Albatros, 1989 (1891). p. 21-25.

<sup>111</sup> ALAIN. *Mars ou la guerre jugée*. Paris : Gallimard, 1969 (1936). p 52.

sur la contrainte, est le fondement de la discipline. Elle ne peut être obtenue sans la participation effective des cadres et des hommes à l'action quotidienne"<sup>112</sup>.

Si l'autorité ne semble pas avoir réellement disparu, elle s'est modifiée et semble amenée à évoluer plus encore. Bien entendu, une certaine image traditionnelle du chef persiste encore aujourd'hui. En témoigne, par exemple, cette injonction aux jeunes générations du Général Callet : " Ils devraient pourtant savoir que le commandement, le vrai commandement, ne relève pas de la volonté de puissance mais bien plus de " l'honneur de servir " qui suppose dévouement, sacrifice, abnégation"<sup>113</sup>. La persistance de cette image traditionnelle, en décalage avec la pratique, est probablement due à l'importance de l'autorité hiérarchique dans la définition que les officiers se donnent de leurs rôles. " Le commandement représente si fortement le " cœur " de la carrière que certain y voient la source de cette fameuse vocation. "<sup>114</sup> Cette image ne doit pas masquer les ruptures qui se sont produites, et qui sont amenées à s'accroître, au sein de l'exercice de l'autorité militaire. La professionnalisation amène d'ailleurs les militaires à s'interroger sur ce sujet. " La profonde réforme que connaît notre armée, s'accompagne d'une réflexion importante sur l'organisation du commandement"<sup>115</sup>.

Deux facteurs semblent avoir précipités cette évolution. Le premier et le plus ancien est l'importance prise par les aspects techniques et administratifs dans le commandement militaire, et ce, à tous les niveaux. Si l'on prend l'exemple d'un bataillon de chasseurs alpins, le chef de corps est dépendant tout autant de l'intendant chargé d'allouer les ressources que du

---

<sup>112</sup> Règlement du service intérieur, article 72, octobre 1966.

<sup>113</sup> CALLET, Jean. *L'honneur de commander*. Paris : Lavauzelle, 1990. p 140.

<sup>114</sup> BONIFACE, Pascal. *L'armée. Enquête sur 300.000 soldats méconnus*. Paris : Editions no. 1, 1990. p 152.

<sup>115</sup> ROQUEPLO, Jean-Marie. La sélection et l'entraînement des commandants de grandes unités. op. cit. p 71.

major dirigeant les services administratifs <sup>116</sup>. Les rationalités administratives et financières se surimposent à l'autorité hiérarchique pure. Mais à un niveau d'autorité plus bas, les rationalités techniques s'imposent aussi bien souvent face à l'autorité hiérarchique.

Cette mutation transparaît dans le foisonnement d'articles comparant commandement militaire et management d'entreprise, à la différence près et toujours signalée que le militaire peut conduire ses hommes à la mort. "L'apprentissage du commandement doit nécessairement intégrer des techniques de direction qui s'inspire du management des entreprises, de la gestion des ressources humaines, de la négociation sociale interne et externe."<sup>117</sup> La vision traditionnelle du chef laisse la place à celle du "manager" dirigeant une équipe et dépendant de son travail. "Ainsi, le chef actuel doit avoir, plus que jamais, l'humilité de s'en remettre aux travaux et synthèses de son état-major et être bien conscient de ses limites. Il doit savoir ce qu'il ne sait pas et faire confiance à ceux qu'il a bien choisis."<sup>118</sup>

Le deuxième facteur provoquant une rupture dans les modes d'exercice de l'autorité est l'irruption des technologies de communication dans l'arsenal militaire. "Le développement des systèmes de communication et d'information devrait tout à la fois considérablement faciliter l'exercice du commandement et conférer aux subordonnés une plus large initiative."<sup>119</sup> Cette "révolution" est porteuse de risques et de promesses. Les risques

---

<sup>116</sup> LHOSTE, Michel. *L'institution militaire, une organisation en crise. Analyse au niveau du corps de troupe*. Thèse de doctorat de troisième cycle, Université Paris V, 1973. p 134 et suivantes.

<sup>117</sup> JULLIEN, Louis-Christian. Du commandement en général et dans la gendarmerie en particulier. *Défense nationale*, vol. 54, no. 11, novembre 1998. p 52.

<sup>118</sup> ROQUEPLO, Jean-Marie. La sélection et l'entraînement des commandants de grandes unités. op. cit. p 72. (citation en gras dans le texte)

<sup>119</sup> NUYYTENS, Guy. Conséquences de l'emploi de nouveaux systèmes de communication et d'information sur l'exercice du commandement en opération. *Tribune du CID*, no. 13, janvier 1998. p 59.



sont de voir les cadres débordés par le flux d'informations ou bien s'efforçant de commander directement jusqu'à l'échelon le plus bas. "En ce qui concerne les mentalités, il nous faut concevoir une organisation du commandement plus horizontale. Sans remettre en cause l'unicité du commandement, gage de cohésion et de cohérence, il faut favoriser la circulation transversale de l'information et par conséquent, consentir à ce que ce soit l'acteur le mieux placé qui exploite cette information."<sup>120</sup> Cette "révolution" entraîne des inquiétudes parmi les militaires, surtout parmi ceux cultivant toujours une image traditionnelle du chef. "Le chef militaire a toujours bénéficié, jusqu'à une époque récente, d'un vrai privilège : celui de voir sa responsabilité, fardeau parfois écrasant, assortie d'une liberté équivalente."<sup>121</sup> Or désormais le politique aura les moyens techniques de surveiller en continu les opérations militaires. "Ce sont en effet les progrès des télécommunications et de l'information qui offrent au politique, pour la première fois dans l'histoire, l'occasion de déposséder le chef militaire d'une part importante de sa liberté, donc de l'exercice de sa discipline intellectuelle."<sup>122</sup> Et vu l'importance de l'opinion publique dans les conflits contemporains, celui-ci ne s'en priverait pas. [A cause des médias et du public] "c'est surtout alors l'instinct de conservation qui pousse le politique sur la voie de l'ingérence"<sup>123</sup>

L'autorité militaire a changé sous la pression d'un brouillage de la hiérarchie traditionnelle par une hiérarchie des savoirs techniques et administratifs et par l'irruption de rationalités, financières ou techniques, nouvelles. De plus, l'irruption des technologies de communication pourrait en modifier encore l'exercice. En conclusion, "cet art militaire se

---

<sup>120</sup> Ibid. p 62.

<sup>121</sup> DELORT LAVAL, Hugues. Mutations disciplinaires. *Défense nationale*, vol. 53, no. 8-9, août-septembre 1997. p 56.

<sup>122</sup> Ibid. p 57.

<sup>123</sup> Ibid. p 57.

nourrit de l'expérience humaine. Aujourd'hui, l'infanterie privilégie le " côté social " sans pour autant abdiquer sa principale finalité qui est de mener ses hommes au combat. »<sup>124</sup>

*Bibliographie :*

ALAIN. *Mars ou la guerre jugée*. Paris : Gallimard, 1969 (1936).

BONIFACE, Pascal. *L'armée. Enquête sur 300.000 soldats méconnus*. Paris : Editions no. 1, 1990. 320 p.

CALLET, Jean. *L'honneur de commander*. Paris : Lavauzelle, 1990. 145 p.

DELORT LAVAL, Hugues. Mutations disciplinaires. *Défense nationale*, vol. 53, no. 8-9, août-septembre 1997. p. 55-59.

Dossier " commander ". *Objectif Défense*, no. 51, octobre-novembre 1995. p. 3-13.

Dossier " commander ". *Objectif Défense*, no. 52, décembre 1995. p. 3-9.

Dossier " commander ". *Objectif Défense*, no. 53, février 1996. p. 3-21.

JULLIEN, Louis-Christian. Du commandement en général et dans la gendarmerie en particulier. *Défense nationale*, vol. 54, no. 11, novembre 1998. p. 49-55.

LYAUTEY, Maréchal. *Le rôle social de l'officier*. Paris : Albatros, 1989 (1891). p. 21-25.

NUYTTENS, Guy. Conséquences de l'emploi de nouveaux systèmes de communication et d'information sur l'exercice du commandement en opération. *Tribune du CID*, no. 13, janvier 1998. p. 59-62.

Règlement du service intérieur, article 72, octobre 1966.

REVIERS DE MAUNY, Hubert de. Officier et éthique. *Tribune du CID*, no. 9, janvier 1997. p. 122-125.

ROQUEPLO, Jean-Marie. La sélection et l'entraînement des commandants de grandes unités. *Tribune du CID*, no. 13, janvier 1998. p. 71-74.

§ 4. *Assouplissements des codes de conduite*

Les codes de conduite qui régissent la vie militaire ce sont considérablement assouplis depuis la fin de la guerre d'Algérie. Les propos des militaires, qu'ils le déplorent ou s'en

---

<sup>124</sup> Dossier " commander ". *Objectif Défense*, no. 51, octobre-novembre 1995. p 5.

accommodent, sont unanimes sur ce point. Un sergent-chef l'énonce clairement : " Ce qui a le plus changé depuis que je suis à l'armée, c'est à dire depuis 1973, c'est la discipline. En 10 ans par exemple, la discipline que nous avons actuellement est devenue plus *cool*, vu l'évolution de la société. Par contre, la discipline que nous avions il y a 10 ou 15 ans en arrière, c'est la discipline que vous retrouvez dans la légion à l'heure actuelle "125.

Première cause de cette évolution, l'absence de " vraie " guerre. En tant de paix, discipline et autorité peuvent être remises en cause car paraissant moins nécessaires, et si la discipline reste un contrat moral imposé, et accepté lors de l'engagement, il convient de s'inspirer des méthodes civiles de management pour la rendre plus acceptable aujourd'hui (voir 14 – autorité). Les propos de cet adjudant illustrent bien cette mutation : " l'image des films est un peu dépassée, aujourd'hui la discipline est fondée sur la coopération, la discussion ; la punition est le dernier recours "126.

Nous touchons là à la deuxième raison de cette mutation, l'évolution de la société française dans son ensemble. Les jeunes français ne veulent plus obéir sans comprendre. " Le facteur humain a évidemment pris davantage d'importance depuis quelques temps. Nous n'exerçons plus de commandement de masse car les jeunes veulent désormais comprendre les raisons voire les motivations de notre action. " 127 La discipline ne peut plus être une raison suffisante en elle-même pour forcer l'obéissance, la compétence du chef doit être reconnue pour qu'il obtienne une complète adhésion.

---

<sup>125</sup> Propos d'un sergent-chef, recueillis dans BONIFACE, Pascal. *L'armée. Enquête sur 300.000 soldats méconnus*. Paris : Editions no. 1, 1990. p 147.

<sup>126</sup> Propos d'un adjudant, recueillis dans BONIFACE, Pascal. *L'armée. Enquête sur 300.000 soldats méconnus*. Paris : Editions no. 1, 1990. p 150.

<sup>127</sup> Dossier " commander ". *Objectif Défense*, no. 51, octobre-novembre 1995. p 6.

Les codes de conduite de la société militaire s'assouplissent, poussés par l'évolution de la société française dans son ensemble, mais ne peuvent que rester particuliers en raison de la nature même des missions dévolues à l'armée.

*Bibliographie :*

BONIFACE, Pascal. *L'armée. Enquête sur 300.000 soldats méconnus*. Paris : Editions no. 1, 1990. 320 p.

Dossier " commander ". *Objectif Défense*, no. 51, octobre-novembre 1995. p. 3-13.

JULLIEN, Louis-Christian. Du commandement en général et dans la gendarmerie en particulier. *Défense nationale*, vol. 54, no. 11, novembre 1998. p. 49-55.

REVIERS DE MAUNY, Hubert de. Officier et éthique. *Tribune du CID*, no. 9, janvier 1997. p. 122-125.

*§ 5. Persistance des identifications sociales*

L'institution militaire ne génère plus une identité forte dans laquelle tous les militaires se reconnaîtraient sans hésitation. Tous les personnels se sentent militaires, mais ce terme regroupe des sens différents selon la place des individus dans la hiérarchie.

"(...) L'esprit militaire, tel qu'il se définit dans nos questions, caractériserait peut-être mieux une population d'officiers, et même plus exactement une population d'anciens élèves des grandes écoles militaires. En effet, nous tentions de renvoyer aux stéréotypes les plus couramment admis comme définition des valeurs militaires traditionnelles. Mais, l'esprit militaire chez les sous-officiers s'est révélé de nature assez différente, l'identification à l'institution empruntant des cheminements très particuliers, tels le goût de la technique et la conscience professionnelle, ou bien l'attachement à une institution favorisant la sécurité par exemple."<sup>128</sup>

Cette évolution des identifications sociales des militaires, particulièrement visible depuis les années 1970, est souvent ressentie avec un certain malaise, comme une perte de sens, un déclin des traditions. (Pour les marins) "les traditions se perdent, devant la montée de

---

<sup>128</sup>. SCHWEISGUTH, Etienne, SINEAU, Mariette, SUBILEAU, Françoise. *Techniciens en uniforme*. Paris : Presses de la FNSP, 1979. p 176.

l'individualisation et de la segmentation dont témoignent aujourd'hui le manque d'animation des carrés, le moindre respect des hiérarchies, ou l'abandon du port systématique de l'uniforme" <sup>129</sup>. Les militaires se replient désormais sur des identifications sociales plus limitées et en rapport direct avec leur expérience personnelle. "La figure du militaire comme "type social", identifié et s'identifiant comme tel, paraît s'estomper. [...] A présent, différents noyaux d'identification se détachent au sein des armées. Les militaires tendent à s'identifier à des groupes et des lieux plus limités, des familles de spécialités, ou certains sous-ensembles combattants bien déterminés, parachutistes, légionnaires, fusiliers marins commandos, pilotes de chasse. " <sup>130</sup>

Cette évolution est en partie liée à la technicisation croissante des activités militaires, technicisation redéfinissant le rôle des sous-officiers, ceux-ci devenant des "techniciens en uniforme". Cette évolution d'une identification principale à l'armée à une identification au métier, sans toutefois en renier la part militaire, a évidemment été amorcée dans les armées les plus "techniques", l'armée de l'air et la marine, mais n'en épargne désormais aucune. La mutation du métier des sous-officiers a donc entraîné une mutation de leur rapport à l'armée. "Dans la marine et l'armée de l'air, les sous-officiers ne remplissent guère la fonction traditionnelle d'encadrement des hommes du rang. La majorité d'entre eux occupent des emplois techniques : ils sont secrétaires, mécaniciens ou électroniciens, bref, ils exercent dans l'armée un métier de type civil. " <sup>131</sup> Consacrant leur vie professionnelle à l'exercice d'un métier technique, sans rapport direct avec la fonction combattante de l'armée, les sous-

---

<sup>129</sup>. DUFOULON, Serge. *Les gars de la marine*. Paris : Ed. Métailié, 1998. p 248.

<sup>130</sup>. VENNESSON Pascal, "Armées : l'affirmation du métier", p. 202, dans RUANO-BORBALAN, Jean-Claude, dir., *L'identité. L'individu, le groupe, la société*. Paris : Editions Sciences humaines, 1998.

<sup>131</sup>. SCHWEISGUTH, Etienne, SINEAU, Mariette, SUBILEAU, Françoise. *Techniciens en uniforme*. Paris : Presses de la FNSP, 1979. Extrait de la jaquette de présentation.

officiers se perçoivent alors comme des techniciens avant tout. "A bord, vous avez des techniciens, même les boscos sont des techniciens. Si on dit qu'à bord, il y a des marins ; ce sont les boscos et la passerelle en priorité. [...] La mer est partout, symboliquement, mais personne n'est directement concerné ..." <sup>132</sup>. Un sous-officier de l'armée de l'air exprime nettement cet état de fait :

“ Pour moi, les sous-officiers c'est l'ossature du travail d'une base. S'il n'y a pas de sous-officiers dans une base, question technique, hein, connaissance technique, il n'y a plus de base. Le boulot ne sortira pas. C'est ce qui se passe si vous tombez avec un chef qui n'est pas capable techniquement. Il est peut-être bon militairement, techniquement il n'est pas bon. Maintenant la question militaire, je la vois pas, hein, moi je suis technique. ”<sup>133</sup>

Mais les militaires ne s'identifient pas qu'à leur “métier”, les groupes ou sous-groupes que constituent chaque armée et nombre de sous-ensembles en leur sein sont aussi des repères immédiats permettant une identification plus aisée. Tout d'abord, l'expérience de la vie en commun et les mythes associés à chaque armée forgent chez tous les militaires une identification à celle-ci. La vie quotidienne crée d'autres identifications, plus locales et plus fortes, comme les carrés, les rangs ou les spécialités dans la marine. Le marin embarqué “ appartient ” avant tout à son navire.

Dans l'armée de terre, c'est souvent l'aspect combattant qui cristallise l'identité des militaires. Chaque sous-groupe semble alors se fonder sur ses caractéristiques les plus particulières pour forger son identité, quitte à ériger en généralité les caractéristiques de quelques unités de la division. Ainsi, "les chasseurs alpins et leurs bataillons forment à

---

<sup>132</sup>. DUFOULON, Serge. *Les gars de la marine*. Paris : Ed. Métailié, 1998. p 110.

<sup>133</sup> SCHWEISGUTH, Etienne, SINEAU, Mariette, SUBILEAU, Françoise. *Techniciens en uniforme*. Paris : Presses de la FNSP, 1979. p 173.

l'intérieur de la division, son référent, et à l'extérieur, son image"<sup>134</sup>. Tout bataillon rejoignant la division doit alors modifier son identité pour prendre en compte " la montagne ", sorte de ciment identitaire de la division. Dans le processus d'unification de l'identité de la division, la montagne fait disparaître tout autre trait distinctif.

Les officiers issus des grandes écoles militaires continuent à être sensibles à l'identification à l'armée comme institution. Quelques citations d'officiers présentant leur vision de l'armée éclairent ce point.

"L'armée doit maintenir ou développer des *valeurs spécifiques dont les premières sont la loyauté et l'honneur*. Elles doivent être partagées et vécues par tous, militaires et civils, au sein de l'institution. S'y ajoutent l'abnégation, le désintéressement et le courage"<sup>135</sup>.

"Affirmer ses traditions les plus nobles, sa volonté de se battre si besoin est et son "droit à la différence" est déjà renforcer la base même de sa force morale et ses liens avec la nation"<sup>136</sup>.

"L'officier a donc un rôle éthique à jouer. Bien sûr l'excellence de son commandement le lui permettra. (...) Il est de sa charge de communiquer ce sens de l'éthique à ses subordonnés et de participer à la formation morale des soldats professionnels"<sup>137</sup>.

La vision holiste de l'armée est donc toujours présente chez certains types d'officiers, à tel point qu'en 1998 l'état-major de l'armée de terre a formé le projet de définir quelles valeurs générales devaient définir l'armée de demain pour qu'elle garde sa crédibilité vis-à-vis des décideurs politiques. En voici le résultat : "Dans le respect des lois et règlements, assumer la survie de la France jusqu'au sacrifice éventuel, avec la force des armes terrestres

---

<sup>134</sup>. LEON, Marie-Hélène. *Les chasseurs alpins. Mythes et réalités des troupes de montagne*. Paris : l'Harmattan, 1997. p 35.

<sup>135</sup> CHAUVANCY, François. "Une armée professionnelle a-t-elle une avenir dans une démocratie moderne ?", *Le Casoar*, no. 150, juin 1998, p. 15.

<sup>136</sup> BARNAY, Olivier. " Qu'as-tu fait de nos légions ? " *Le Casoar*, no. 150, juin 1998, p. 19.

<sup>137</sup> HAUTECLOQUE, Eric. *Réflexions sur l'éthique militaire*. p 135.

en sachant les maîtriser, et contribuer dans la nation, au service de la République, au progrès de la paix et des droits de l'humanité"<sup>138</sup>. En découle : "Le service des valeurs et des intérêts supérieurs de la France ; l'excellence spécifique des soldats de l'armée de terre ; la solidarité interne ; la maîtrise de la force ; l'interdépendance recherchée avec la société civile ; le respect absolu des personnes"<sup>139</sup>.

Les identifications sociales des militaires ont donc évolué depuis la fin de la guerre d'Algérie, la vision holiste de l'institution militaire n'étant plus guère partagée que par certaines catégories d'officiers, les sous-officiers et les militaires du rang redéfinissant leur identités sociales à travers d'expériences plus quotidiennes comme le métier ou la spécialité combattante. Tous se sentent militaires, mais de manières différentes.

#### *Bibliographie :*

BARNAY, Olivier. " Qu'as-tu fait de nos légions ? " *Le Casoar*, no. 150, juin 1998. p. 17-19.

CHAUVANCY, François. "Une armée professionnelle a-t-elle une avenir dans une démocratie moderne ?" *Le Casoar*, no. 150, juin 1998. p. 11-16.

DUFOULON, Serge. *Les gars de la marine*. Paris : Ed. Métailié, 1998. 256 p.

GENIN, Alain. "Identité de l'armée de terre". *Défense*, no. 82, décembre 1998. p. 82-83.

HAUTECLOQUE, Eric. *Réflexions sur l'éthique militaire*.

LEON, Marie-Hélène. *Les chasseurs alpins. Mythes et réalités des troupes de montagne*. Paris : l'Harmattan, 1997. 111 p.

SCHWEISGUTH, Etienne, SINEAU, Mariette, SUBILEAU, Françoise. *Techniciens en uniforme*. Paris : Presses de la FNSP, 1979. 294 p.

---

<sup>138</sup> GENIN, Alain. Identité de l'armée de terre. *Défense*, no. 82, décembre 1998. p 83.

<sup>139</sup> GENIN, Alain. Identité de l'armée de terre. *Défense*, no. 82, décembre 1998. p 83.



## § 6. Précocité et variété des modes de sortie de la société militaire

De 1962 à 1998, les personnels quittant l'institution militaire chaque année sont nombreux. A la suite des lois de 1963 sur les départs volontaires, 7000 officiers quittent l'armée de terre qui perd 25% de ses officiers <sup>140</sup>. Cette mobilité cesse d'être conjoncturelle (liée à la fin de la deuxième guerre mondiale, par exemple) pour devenir institutionnelle, volontaire (lois de 1963 et de 1970), puis reconnue (loi de 1975 instituant un " droit au départ "). 18000 personnes sortent de l'institution en 1987, 28220 personnes partent en 1990-1992 (17339 départs en 1990), 14889 en 1995, 14117 en 1996 <sup>141</sup>. La professionnalisation entraîne un surcroît de départs (pécules d'incitation, aides), 17952 en 1997 et, pour les six ans à venir, 13000 officiers et 52000 sous-officiers seront amenés à quitter l'institution militaire <sup>142</sup>.

Les parcours de ces jeunes retraités sont divers. En ce qui concerne l'âge du départ, si " 40% des militaires de carrière des trois armées accèdent à la retraite avant quarante ans, et 70% y parviennent avant cinquante ans ", cette unité n'est que de façade <sup>143</sup>. Si en 1986, 95% d'entre eux partaient avec une retraite à jouissance immédiate et seulement 25% à la limite

---

<sup>140</sup>. THOMAS, Jean-Pierre H. *Les officiers de l'armée de terre. Mobilité sociale et mobilité professionnelle, 1958-1976*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1983, p 193.

<sup>141</sup>. RIO, Bernard. *Les conditions de retour à la vie civile des militaires ayant acquis droit à la pension*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1994. p 1. ; *La reconversion civile des militaires*. Paris : Conseil Supérieur de la fonction militaire, 1990. p 57.

<sup>142</sup>. HUWART, François. *Avis sur le projet de loi de finances pour 1999. Tome VII, Défense. Titre III et personnels de la défense*. p 23 ; *Bilan social 1997*. Paris : Ministère de la Défense, Direction de la fonction militaire et du personnel civil, Observatoire Social de la Défense, 1998. p 19 ; *La reconversion des militaires à la vie civile*. Paris : Commission Reconversion des militaires à la vie civile, Union des associations d'auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense nationale, 1997. p 5.

<sup>143</sup>. DUCHAMP, Jean-Luc. "L'abandon de l'uniforme, essai d'interprétation. Le retour à la vie civile des cadres militaires titulaires d'une pension de retraite". *Sociétés contemporaines*, (3), septembre 1990. p 133.

d'âge, c'est que les limites d'âge et le nombre d'années de service pour avoir droit à une pension varient considérablement selon les grades <sup>144</sup>. Le tableau ci-dessous éclaire ces points.

*Nombre d'années de service au moment du départ* <sup>145</sup>

	1986					19 89				
	Of. S.	Of. Su	SO. S.	SO. Su	Total		Terre	Mer	Air	Gend.
16-20	0.5	6.7	28.4	29.3	23.5	< 25	49.2	66.1	50.3	25.6
21-24	0.9	0.9	19.0	12.7	14.0	25-34	42.6	29.3	48.2	70.6
25-29	27.9	49.9	16.7	27.4	22.6	35-44	4.0	4.4	1.1	3.1
30-34	52.0	34.7	25.7	20.7	28.7					
35-39	16.3	3.1	8.6	5.4	8.7					

La grande majorité des officiers quitte l'armée après 25 ans de services, nécessaires pour obtenir une pension à jouissance immédiate, alors que 25% des militaires du rang et des sous-officiers quittent l'armée à l'issue des premiers contrats de trois ou cinq ans, les départs redevenant significatifs après quinze années de carrière (pension à jouissance immédiate) <sup>146</sup>.

Les comparaisons entre armées montrent la proportion de gradés de chacune.

Cette première différenciation entre officiers et sous-officiers, concernant l'âge de leur départ, largement due à la volonté d'acquérir le droit à une pension, recoupe partiellement une deuxième différenciation qui concerne le caractère réussi ou non de la reconversion. Ceux qui partent jeunes effectuent des reconversions plus réussies que ceux qui partent en limite d'âge. En effet, au-delà de 45 ans, et plus encore après 50 ans, les personnels trouvent moins souvent

<sup>144</sup>. *Enquête sur la réinsertion professionnelle des militaires d'active ayant rejoint la vie civile*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, Observatoire de la condition militaire, 1986. tome 2. p 112 et 117.

<sup>145</sup>. *Enquête sur la réinsertion professionnelle des militaires d'active ayant rejoint la vie civile*. Op. cit. , 1986. tome 2. p 21 ; WYBO, Alain, DENZLER, Romain. *Rapport sur les conditions de retour dans le civil des militaires ayant acquis droit à la pension*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1989. p 21 (annexe).

<sup>146</sup>. WYBO, Alain. "Les armées sur le marché de l'emploi". *Défense nationale*, février 1992, no. 2. p 35.

un travail <sup>147</sup>. Cette situation s'explique par trois facteurs : la difficulté à trouver du travail à cet âge, le fait d'être à l'abri du besoin grâce à la pension de l'armée, mais aussi le fait que les personnels militaires partant en limite d'âge sont ceux qui sont le plus intégrés à l'armée, qui appartiennent souvent à des spécialités peu techniques, et qui vivent leur reconversion comme un déchirement.

Au-delà de ces différences entre militaires, le taux d'activité des jeunes retraités militaires semble évoluer en suivant la conjoncture économique générale. En 1970 il était de 84 %, en 1976 de 66,2% et en 1986 de 50% (voir tableau ci-dessous, mais il faut noter que seulement 5% de ceux qui travaillaient en 1986 avaient mis plus d'un an pour trouver leur premier emploi) <sup>148</sup>.

A eu un emploi	officier supérieur	officier subalterne	sous-officier supérieur	sous-officier subalterne	Total
oui	39 %	46 %	54 %	46 %	50 %
non	61 %	54 %	46 %	54 %	50 %

Les chiffres concernant les années suivantes ne sont pas exactement comparables aux premiers, mais le taux des personnes n'ayant jamais occupé d'emploi (entre 11 et 20% en 1989, 37% en 1994 et 14% en 1997) montre bien la sensibilité à la conjoncture de la reconversion des militaires (et l'influence de la pension comme incitant moins à travailler).

*Nombre d'emploi qu'ont occupé les retraités militaires en 1989 : <sup>149</sup>*

<sup>147</sup>. Aucun emploi : départ avant 40 ans = 11,63%, entre 45 et 49 ans = 30,23%, entre 50 et 54 ans = 65,31%. RIO, Bernard. *Les conditions de retour à la vie civile des militaires ayant acquis droit à la pension*. op. cit. p 26.

<sup>148</sup> PICHON, René. *Le devenir civil des officiers et des sous-officiers*. Paris : Contrôle général des armées, 1979. p 12. ; *Enquête sur la réinsertion professionnelle des militaires d'active ayant rejoint la vie civile*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, Observatoire de la condition militaire, 1986. tome 2. p 134 et 147.

<sup>149</sup>. WYBO, Alain, DENZLER, Romain. *Rapport sur les conditions de retour dans le civil des militaires n'ayant pas acquis droit à la pension*. Paris : Observatoire Social de la Défense,

	militaires sans pension				militaires avec pension			
	Terre	Mer	Air	Gendarmerie	Terre	Mer	Air	Gendarmerie
Un emploi	54 %	48 %	54 %	51 %	63 %	63 %	61 %	71 %
Plusieurs	31 %	35 %	26 %	30 %	18 %	25 %	20 %	12 %
Aucun	14 %	17 %	20 %	18 %	19 %	11 %	18 %	16 %

*Nombre d'emploi qu'ont occupé les retraités militaires en 1994 : 46 % ont exercé un emploi, 16 % plusieurs, 37 % aucun depuis leur départ*<sup>150</sup>. *Taux d'activité des retraités militaires ayant moins de quinze ans de service en 1998. 74,3% ont un emploi (et 75% le trouve dans les six premier mois), 14% n'en ont eu aucun depuis 1993-1995 (selon l'année de départ)*<sup>151</sup>. Les jeunes retraités militaires sont donc, en 1998 comme auparavant, plus touchés par le chômage que la moyenne des français (12,3%), à l'exception de deux catégories : les peu ou pas diplômés n'ayant pas encore 25 ans, et les jeunes officiers (2,5% au chômage).

En ce qui concerne les emplois occupés, deux facteurs sont discriminants : le grade obtenu et le fait d'appartenir à une spécialité technique ou non. Les deux tableaux ci-dessous regroupent les données disponibles sur les emplois occupés par les retraités militaires peu de temps après leur départ.

*Caractéristiques des emplois obtenus par les retraités militaires :*<sup>152</sup>

---

1989. p 41 (annexe) ; WYBO, Alain, DENZLER, Romain. *Rapport sur les conditions de retour dans le civil des militaires ayant acquis droit à la pension*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1989. p 50 (annexe).

<sup>150</sup>. RIO, Bernard. *Les conditions de retour à la vie civile des militaires ayant acquis droit à la pension*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1994. p 24.

<sup>151</sup>. *La reconversion des militaires ayant moins de quinze années de service*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1998. p. 12-14 et p 25.

<sup>152</sup>. *Enquête sur la réinsertion professionnelle des militaires d'active ayant rejoint la vie civile*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, Observatoire de la condition militaire, 1986. tome 2. p 172, 177, 182, et 187 ; WYBO, Alain, DENZLER, Romain. *Rapport sur les conditions de retour dans le civil des militaires n'ayant pas acquis droit à la pension*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1989. p. 44-46 (annexe) ; WYBO, Alain,

	1986			19 89*								19 94	
	Officier	Sous-off	Total	Terre	Mer	Air	Gend.	Terre	Mer	Air	Gend.	Milit	France
CDI	65.0	45.8	48.9	61.0	65.0	72.1	79.7	67.1	67.7	66.4	66.0	77.2	89.4
CDD	9.1	7.1	7.44	23.4	24.5	13.1	5.0	17.1	16.5	16.3	12.1	14.5	2.66
Indépendant	-	-	-	4.3	3.8	7.1	6.8	6.3	7.2	7.8	6.3	4.2	8.0
Tps complet	79.5	83.9	83.2	92.8	92.7	91.3	100	83.8	85.4	86.4	65.7	86.6	88.4
Tps partiel	13.1	12.4	12.5	4.1	5.2	4.4	0.0	13.3	11.8	11.0	28.4	13.4	11.6
Agriculteur	-	-	-	1.6	0.0	0.0	1.7	0.2	1.0	1.2	0.2	0.9	4.9
Artisan	1.2	4.0	3.6	2.1	3.2	7.6	5.1	1.9	3.0	6.3	2.8	3.2	9.3
Cadre	59.7	6.5	15.1	1.0	1.7	3.3	1.7	23.7	23.2	25.3	7.6	18.9	14.1
Prof. interm.	22.1	30.4	29.1	9.6	26.4	56.8	20.3	23.5	30.4	25.3	19.7	33.2	19.4
employé	12.8	44.1	39.0	36.7	26.7	15.8	54.2	35.6	25.7	28.8	57.7	25.3	11.0
ouvrier	0.7	10.1	8.5	46.5	37.7	12.0	15.2	12.9	15.2	8.6	6.9	15.7	41.3
Sect. privé	-	-	-	68.4	78.0	72.1	67.8	74.1	82.7	77.5	78.8	77.1	76.0
Sect. public	-	-	-	31.6	22.0	27.9	32.2	25.9	17.3	22.5	21.2	22.9	24.0

\* = colonne de gauche les retraités militaires sans pension, colonne de droite ceux avec pension.

Note : Les chiffres sont des pourcentages colonne.

*Caractéristiques des emplois obtenus en 1998 par les retraités militaires ayant moins de quinze années de service* : agriculteur = 0,6%, artisans = 4,8%, cadres = 8,3%, professions intermédiaires = 32,3%, employés = 32,3%, ouvriers = 28,9%. CDI = 67,1%, CDD = 16,9%, indépendant = 4,3% Temps complet = 88%, temps partiel = 6,4%, secteur privé = 69,8% <sup>153</sup>.

Au deux extrémités de la hiérarchie militaire la reconversion ne change guère les statuts sociaux. Les officiers trouvent majoritairement un emploi de cadre à temps complet en CDI, ou au pire, pour une petite minorité, occupent un emploi au sein des "professions intermédiaires". Les militaires du rang et les sous-officiers subalternes ne changent pas non plus de statut social, surtout s'il sont partis avant 15 années de service et s'ils n'appartenaient pas à une spécialité technique. Ils occupent alors des postes d'ouvriers ou d'employés, voire de professions intermédiaires pour les plus qualifiés. Ils se retrouvent plus souvent en CDD mais travaillent davantage à temps plein (n'ayant pas le choix car n'ayant pas le complément de la retraite militaire). Le groupe le plus hétérogène est celui des sous-officiers supérieurs et,

---

DENZLER, Romain. *Rapport sur les conditions de retour dans le civil des militaires ayant acquis droit à la pension*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1989. p 54 et 57 (annexe) ; RIO, Bernard. *Les conditions de retour à la vie civile des militaires ayant acquis droit à la pension*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1994. p 38 et 41.

<sup>153</sup>. *La reconversion des militaires ayant moins de quinze années de service*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1998. p. 14-15.

dans une moindre mesure, les officiers subalternes. Ici la technicité du métier militaire joue un rôle discriminant pour les postes auxquels il est possible de postuler, ainsi que l'âge au départ. Les plus techniciens et les plus jeunes des sous-officiers peuvent espérer devenir cadres, alors que ceux qui détiennent des spécialités plus opérationnelles se contenteront de travail à temps partiel et pourront même ne trouver que des postes d'ouvriers pour certains. Si l'on compare l'ensemble des militaires avec la population française, on s'aperçoit que les premiers sont moins souvent en CDI, plus souvent en CDD et à temps partiel, travaillent plus souvent dans le privé, et sont largement sur-représentés dans les cadres, les professions intermédiaires et les employés, et sous-représentés dans toutes les autres CSP. Pendant longtemps pour les militaires, une reconversion réussie permettait certes que dans des cas précis de changer de statut social, mais elle permettait généralement de gagner plus d'argent. Il semble que les salaires obtenus en 1998 tendent à être, en moyenne, sensiblement comparables à ceux qu'ils touchaient comme militaires.

*Salaires perçus par les retraités militaires dans leur nouvel emploi*<sup>154</sup> :

<i>Salaire</i>	1970	1976
< au smic	7.5 %	12.8 %
< 2 smic	34.6 %	51.5 %
< 3 smic	29.7 %	18.1 %
> 3 smic	23.7 %	11.4 %

*Salaires plus prestations supplémentaires des retraités militaires en 1986*<sup>155</sup> :

<i>Salair</i>	< 5000 FF	5000 < 10000	10000 < 15000	15000 < 20000	>20000
<i>e</i>					
<b>Officier</b>	12.8	28.3	20.1	12.7	11.6
<b>Sous-officier</b>	30.7	50.1	6.2	1.5	1.0
<b>Total</b>	27.8	46.6	8.5	3.3	2.7

<sup>154</sup>. PICHON, René. *Le devenir civil des officiers et des sous-officiers*. Paris : Contrôle général des armées, 1979. p 17.

<sup>155</sup>. *Enquête sur la réinsertion professionnelle des militaires d'active ayant rejoint la vie civile*. op. cit. p 202.

Note : les chiffres sont des pourcentages ligne

*Différence de rémunération des retraités militaires par rapport à leur solde dans l'armée (en 1994 et en 1998) :*

1994 : 33% aucune, 46% supérieure, 20% inférieure.

1998 : 28,5% aucune, 34,6% supérieure, 36,8% inférieure <sup>156</sup>.

Les modes de départ de la société militaire sont multiples et sont fortement influencés par l'âge et le grade au départ. De plus, le taux d'activité et le salaire des jeunes retraités militaires semble dépendre de la conjoncture économique au moment du départ, ce qui s'explique facilement puisqu'ils se reconvertissent majoritairement dans le secteur privé.

*Bibliographie :*

*Bilan social 1997*. Paris : Ministère de la Défense, Direction de la fonction militaire et du personnel civil, Observatoire Social de la Défense, 1998. 72 p.

DUCHAMP, Jean-Luc. L'abandon de l'uniforme, essai d'interprétation. Le retour à la vie civile des cadres militaires titulaires d'une pension de retraite. *Sociétés contemporaines*, no. III, septembre 1990. p. 131-144.

DUCHAMP, Jean-Luc. *Mobilité, stratégie et reconversion. Le retour à la vie civile des cadres des armées titulaires d'une pension de retraite*. Thèse de l'université Paris V sous la direction de Jacques Lautman, 1989. 469 p.

*Enquête sur la réinsertion professionnelle des militaires d'active ayant rejoint la vie civile*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, Observatoire de la condition militaire, 1986. 5 tomes. 75 p. 266 p. 251 p. 143 p. 223 p.

*Enquête sur les conditions de vie des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1988.

GADBOIS, Serge. *Recrutement, mobilité et reconversion des militaires (1969-1994)*. Paris : Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense, 1996. 71 p.

---

<sup>156</sup>. RIO, Bernard. *Les conditions de retour à la vie civile des militaires ayant acquis droit à la pension*. op. cit. p 47 ; *La reconversion des militaires ayant moins de quinze années de service*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1998. p 16.

GAULLIER, Xavier. *La deuxième carrière : âges, emplois, retraites*. Paris : Ed. du Seuil, 1988. 357 p.

*La reconversion civile des militaires*. Paris : Conseil Supérieur de la fonction militaire, 1990. 80 p.

*La reconversion des militaires à la vie civile*. Paris : Commission Reconversion des militaires à la vie civile, Union des associations d'auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense nationale, 1997. 20 p.

*La reconversion des militaires ayant moins de quinze années de service*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1998. 72 p.

PICHON, René. *Le devenir civil des officiers et des sous-officiers*. Paris : Contrôle général des armées, 1979. 164 p.

RIO, Bernard. *Les conditions de retour à la vie civile des militaires ayant acquis droit à la pension*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1994. 111 p.

SANDRAS, Bernard. La question des retraites militaires. *Défense nationale*, no. 4, vol. 51, avril 1995. p. 91-105.

THOMAS, Jean-Pierre H. *Les officiers de l'armée de terre. Mobilité sociale et mobilité professionnelle, 1958-1976*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1983 (1995). 239 p.

TREILLE, Germain. Dossier de reconversion. *Terre magazine*, no. 80, février 1997. p. 19-34.

WYBO, Alain, DENZLER, Romain. *Rapport sur les conditions de retour dans le civil des militaires n'ayant pas acquis droit à la pension*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1989. 2 tomes. 85 p. 58 p.

WYBO, Alain, DENZLER, Romain. *Rapport sur les conditions de retour dans le civil des militaires ayant acquis droit à la pension*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1989. 2 tomes. 76 p. 76 p.



#### *IV / Banalisation de la sociabilité des militaires*

- Stabilité de la fécondité (6)
- Indifférenciation des modèles de rôle professionnels et domestiques (5)
- Accroissement des négociations (12)
- Progressive banalisation de la sociabilité militaire (4)

##### *§ 1. Stabilité de la fécondité des militaires*

La fécondité des militaires se situe à un niveau plus élevé que celle de l'ensemble de la population française, et ce, au moins depuis les années 1920<sup>157</sup>. Cependant celle-ci évolue parallèlement à celle des français et l'écart entre les deux ne cesse de diminuer. 88% des couples militaires ayant des enfants en 1994, pour une moyenne de 2,1 enfants par femme (1,7 pour les militaires du rang, 2,7 pour les officiers supérieurs), même si les familles nombreuses restent plus fréquentes (28% des couples de militaires)<sup>158</sup>. Les sous-officiers et les militaires du rang dans leur ensemble se rapprochent des français, alors que les officiers sont toujours plus féconds.

La descendance finale des officiers est en baisse constante, passant de 2,81 enfants par femme pour ceux nés entre 1921 et 1935 (3 enfants pour ceux nés entre 1921 et 1925, 2,76 pour ceux nés en 1931-35), à 2,15 enfants pour l'ensemble des officiers en 1986 (2,40 pour les St Cyriens)<sup>159</sup>. Plus précisément, leur fécondité a fortement diminué dans les années 1960-

---

<sup>157</sup> GENTRIC, Alain. *Etude des familles fondées par les militaires de carrière des générations 1920-1935, ayant quitté les armées entre 1981 et 1985*. Mémoire de maîtrise de Sociologie, Université Paris V, 1987.

<sup>158</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p. ; BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Famille et carrière professionnelle : le cas du personnel de l'armée de terre*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1989. 24 p.

<sup>159</sup> ROIDOT, Brigitte. *La fécondité des officiers de l'armée de terre*. Mém. DESS démographie, Paris V, 1986. 35 p.

1970, a légèrement remonté après 1975 pour se stabiliser à partir de 1980. Comparés à l'ensemble de la population française, les officiers sont plus féconds (pour ceux nés 1921-1935 : 2,81 enfants par femme contre 2,69 pour les Français ; en 1986 : 2,15 contre 1,92) et sont plus souvent pères de familles nombreuses (pour 34,6% d'entre eux, contre 24,8% des français). La descendance finale des officiers dépend de leur armée (par exemple : armée de terre : 2,87 ; marine : 2,90 ; armée de l'air : 2,65 ; gendarmerie : 2,56) et du grade qu'ils peuvent obtenir, les plus gradés ayant le plus d'enfants (et les St Cyriens étant plus fécond que les autres officiers) <sup>160</sup>. La fécondité des sous-officiers est assez différente de celle des officiers, puisque ceux-ci sont depuis longtemps proche de la moyenne des France (2,73 enfants par femme pour les sous-officiers nés entre 1930 et 1934, contre 2,69 pour les Français). De plus leur grade exerce une influence contraire à celui des officiers, les plus gradés ayant une descendance finale moins importante. Cependant, cette dichotomie explicative entre les officiers et les autres est à compléter par un autre facteur : l'activité salariée du conjoint. En effet, Marie-Agnès Barrere-Maurisson montre que, si la moyenne de 1,88 enfants par femme dans l'armée de terre en 1989 est légèrement supérieure à celle des français, elle est de 1,46 enfants pour les femmes qui travaillent (1,88 pour les conjoints de sous-officiers, et 2,73 pour ceux d'officiers) et de 2,07 pour celles qui ne travaillent pas (2,53 et 3,14 respectivement) <sup>161</sup>. Cette analyse recoupe celle de Jacques Thouvenin (nombre d'enfants par couple des militaires de 30 à 44 ans en 1985 selon l'activité / inactivité du conjoint : officiers 1,6 / 2,5 ; sous-officiers 1,45 / 1,77) <sup>162</sup>.

---

<sup>160</sup> GENTRIC, Alain. *Etude des familles fondées par les militaires de carrière des générations 1920-1935, ayant quitté les armées entre 1981 et 1985*. op. cit.

<sup>161</sup> BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Famille et carrière professionnelle : le cas du personnel de l'armée de terre*. op. cit.

<sup>162</sup> BOENE, Bernard (dir.). *La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan*. Paris : Armand Colin, 1990. pp. 156-157.

Aujourd'hui seuls certains officiers s'écartent sensiblement de la moyenne nationale et encore leur fécondité est similaire à celle des cadres supérieurs. De plus, si leur conjoint travaille, ils rejoignent l'ensemble des français. Le travail du conjoint semble donc un facteur important de la diminution de la spécificité militaire.

*Bibliographie :*

BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Famille et carrière professionnelle : le cas du personnel de l'armée de terre*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1989. 24 p.

*Bilan social 1997*. Paris : Ministère de la Défense, Direction de la fonction militaire et du personnel civil, Observatoire Social de la Défense, 1998. 72 p.

BOENE, Bernard (dir.). *La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan*. Paris : Armand Colin, 1990. 284 p.

**Données socio-démographiques et professionnelles sur les personnels militaires. Inter-armées 1997. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1998. 95 p.**

*Enquête sur les conditions de vie des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1988.

*Enquête sur les répercussions des mutations dans la vie familiale des militaires*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, Observatoire de la condition militaire, 1985. 1039 p.

GENTRIC, Alain. *Etude des familles fondées par les militaires de carrière des générations 1920-1935, ayant quitté les armées entre 1981 et 1985*. Mémoire de maîtrise de Sociologie, Université Paris V, 1987.

JARRY, Anne, THOMAS H., Jean-Pierre. *La fonction militaire en France : origine sociales, situations familiales*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1987. 147 p.

LEON, Marie-Hélène. *Armée de terre : le malaise dévoilé : enquête sur le métier et les conditions de vie des officiers de l'armée de terre et de leurs familles*. Paris : L'Harmattan, 1994. 121 p.

*Les aides à la personne et à la vie familiale*. Paris : Direction de la fonction militaire et du personnel civil, 1996.

NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p.

ROIDOT, Brigitte. *La fécondité des officiers de l'armée de terre*. Mém. DESS démographie, Paris V, 1986. 35 p.

THOUVENIN, Jacques. *Les répercussions des mutations dans la vie familiale des militaires*. Observatoire de la Condition militaire, 1985. 144 p. 450 p. 200 p.

## § 2. Indifférenciation progressive et conflictuelle des modèles de rôle professionnels et domestiques

Le degré d'indifférenciation des modèles de rôle dans la société militaire peut être mesuré par la progressive féminisation des armées et par l'augmentation du nombre de conjoints de militaires travaillant, ces phénomènes commençant à devenir significatifs au cours des années 1970.

Historiquement, les femmes ont souvent participé aux conflits en qualité d'auxiliaires. Ainsi, en novembre 1940 un corps des auxiliaires féminins est créé, le décret du 11 janvier 1944 leur donnant un statut hybride d'auxiliaires sans caractère militaire. A la fin de la deuxième guerre mondiale, 15000 femmes servent dans l'armée française. Toutefois cette participation des femmes à la société militaire n'est valable qu'en temps de guerre, et dès 1947 il ne reste plus que 3700 femmes dans l'armée. Une nouveauté est introduite avec le décret du 15 octobre 1951 qui met fin au caractère auxiliaire de leurs fonctions, mais qui institue une hiérarchie féminine parallèle. Des femmes sont militaires en temps de paix. En 1969, 7670 femmes font partie du personnel d'active de l'armée. Mais c'est à partir du décret du 23 mars 1973, qui consacre leur intégration dans la hiérarchie militaire jusqu'au premier grade de général et qui leur permet de devenir militaire de carrière avec l'ouverture de l'école interarmées des personnels militaires féminins, que la féminisation des personnels militaires commencent réellement. Le conseil d'Etat jugeant contraire au principe d'égalité des sexes le précédent décret, le 22 décembre 1975 un décret permet aux femmes de devenir des engagés

comme les autres, malgré l'existence nombreuses restrictions. Le 23 septembre 1982, “ 30 mesures pour les femmes militaires ” sont adoptées par le gouvernement socialiste qui diminuent le nombre de restrictions. En 1986, 145544 femmes sont personnels d'active<sup>163</sup>. En 1997, 7,66% des militaires sont des femmes, soit environ 24000 personnes<sup>164</sup>. Dernière étape, le décret n° 98-66 du 16 février 1998 supprime les quotas de recrutement dans les armées. Un simple arrêté fixe les emplois réservés aux hommes uniquement. Par exemple, dans la marine : sous-marinier, fusillier-marin et commando, équipage d'avion embarqué, soit plus de 80% des emplois sont accessibles aux femmes, pourcentage équivalent à celui de l'armée de terre. Quant à l'armée de l'air, tous les emplois leurs sont accessibles.

Cette progressive féminisation des personnels militaires ne s'accomplit pas au même rythme selon les armées et selon les grades. En 1997, si 7,66% des militaires étaient des femmes, elles étaient seulement 2,33% des officiers supérieurs et 5,37% des officiers subalternes, contre 9,22% des sous-officiers supérieurs, 7,77% des sous-officiers subalternes, et 7,61% des militaires du rang<sup>165</sup>. Les femmes militaires sont souvent sur-qualifiées par rapport aux postes qu'elles occupent (voir tendance n°. 20 : *niveau scolaire*). De plus, il existe une grande disparité selon les armées, l'armée de l'air étant la plus féminisée, suivie par la marine puis l'armée de terre, et en dernière position se trouve la gendarmerie avec 3,5% de femmes (et 0,6% chez les officiers).

---

<sup>163</sup> REYNAUD, Emmanuel. *Les femmes, la violence et l'armée : essai sur la féminisation des armées*. Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1988. p. 52-60.

<sup>164</sup> Données socio-démographiques et professionnelles sur les personnels militaires. Inter-armées 1997. Paris : *Observatoire Social de la Défense*, 1998. 95 p.

<sup>165</sup> Données socio-démographiques et professionnelles sur les personnels militaires. Inter-armées 1997. Paris : *Observatoire Social de la Défense*, 1998. 95 p.

Taux de féminisation des armées en 1997 <sup>166</sup> :

Armées	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang	Moyenne
<b>Armée de terre</b>	3,4 %	10,7 %	3,9 %	5,7 %
<b>Marine</b>	3,0 %	(8,0 %)*	(8,0 %)*	7,7 %
<b>Armée de l'air</b>	4,3 %	10,2 %	23,0 %	10,9 %
<b>Gendarmerie</b>	0,6 %	3,6 %	-	3,5 %
gendarmes	0,6 %	2,7 %	-	
EASG	NS	85,7 %	-	
<b>Service de santé</b>	NS	86,5 %	-	39,5 %
<b>Moyenne</b>	4,1 %	8,2 %	7,9 %	7,6 %

\* Sous-officiers et militaires du rang ne sont pas différenciés dans les statistiques.

Cette sous-représentation des femmes dans la gendarmerie peut s'expliquer historiquement, puisqu'en 1983 seulement 5% des effectifs de la gendarmerie étaient ouverts aux femmes. Aujourd'hui, un officier est une femme pour 185 officiers masculins, et un sous-officier l'est pour 33 sous-officiers masculins. De plus, 80% des sous-officiers féminins sont des sous-officiers subalternes servant dans une brigade territoriale.

Deux raisons principales expliquent cette progressive féminisation des armées. Tout d'abord, et depuis les années 70, la société française vit une dynamique d'égalité entre les sexes, et cette dynamique se répercute, plus lentement et avec retard, sur la société militaire <sup>167</sup>. Mais une deuxième raison, intrinsèque à l'institution militaire, et qui est amenée à prendre de plus en plus d'importance, explique cette évolution. Les difficultés dans le recrutement de personnels qualifiés ont amené les armées à ouvrir celui-ci aux femmes. Les études effectuées aux Etats-Unis, et qui ont montré le moindre coût, en terme de budget de communication, de l'embauche d'une femme par rapport à un homme, ont eu un impact certain <sup>168</sup>. Avec la

<sup>166</sup> HUWART, François. *Avis sur le projet de loi de finances pour 1999. Tome VII, Défense. Titre III et personnels de la défense.* p. 47.

<sup>167</sup> REYNAUD, Emmanuel. *Les femmes, la violence et l'armée : essai sur la féminisation des armées.* Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1988.

<sup>168</sup> REYNAUD, Emmanuel. *Les femmes, la violence et l'armée : essai sur la féminisation des armées.* Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1988. p 30.

professionnalisation des armées, les commentaires sont unanimes. “ la professionnalisation de l’armée de terre va s’accompagner d’un accroissement de la féminisation ”<sup>169</sup>. En effet, la féminisation des armées est la “ façon la plus logique d’accroître leur champ de recrutement ”<sup>170</sup> Dans cette optique, la féminisation n’est pas une fin en soi, mais la “ conséquence de la nécessité d’élargir le recrutement ” tout en préservant la qualité de la ressource (en terme de niveau scolaire par exemple, voir tendance no. 20)<sup>171</sup>.

Toutefois il existe un décalage certain entre les “ réticences et les résistances ressenties “ in vivo ” et le thème, rebattu par la presse militaire, d’une féminisation idéale. ”<sup>172</sup>

“ Face à l’extension du rôle des militaires féminins et à l’égalisation des statuts, le monde masculin que constitue l’armée réagit en se protégeant contre ce qui est perçu comme une “ intrusion ” des femmes. Celles-ci ne sont pas les bienvenues : à tous les niveaux de la hiérarchie, leur présence est considérée comme un état de fait ayant été imposé... [...] [*Les hommes voient l’armée*] comme une institution dans laquelle seuls les hommes ont vraiment leur place : une organisation qui en quelque sorte appartient aux hommes.. ”<sup>173</sup>

Les décisions successives d’ouvrir l’institution aux femmes ayant été prises par les décideurs politiques, et non consécutivement à une évolution interne des mentalités, et celles-ci étant plus lentes à réagir, l’intégration des femmes n’est pas pleinement réalisée. Cet état de

---

<sup>169</sup> BARRO, (général). *Terre magazine*, no. 82, avril 1997. p 23.

<sup>170</sup> HUWART, François. *Avis sur le projet de loi de finances pour 1999. Tome VII, Défense. Titre III et personnels de la défense*. p. 47.

<sup>171</sup> FRANÇAIS-CROS, Françoise. “ Seule l’Italie ne l’admet pas encore : la féminisation des forces armées dans l’OTAN. Non-dits et gestion des ressources humaines. ” *Tribune du C.I.D.*, janvier 1997, no. 9. p 110.

<sup>172</sup> FRANÇAIS-CROS, Françoise. “ Seule l’Italie ne l’admet pas encore : la féminisation des forces armées dans l’OTAN. Non-dits et gestion des ressources humaines. ” *Tribune du C.I.D.*, janvier 1997, no. 9. p 109.

<sup>173</sup> REYNAUD, Emmanuel. *Les femmes, la violence et l’armée : essai sur la féminisation des armées*. Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1988. p 63.

fait se constate dans la nécessité primordiale pour une femme militaire de faire ses preuves dès le départ et d'être toujours irréprochable. Un sentiment de malaise persiste car les femmes demandent à être des partenaires et se sentent souvent considérées comme des auxiliaires<sup>174</sup>. Les spécialités combattantes restent des bastions masculins tandis que les femmes se voient cantonnées dans les tâches administratives, les états-majors et les transmissions.

Concernant les modèles de rôle au sein de la cellule familiale, où l'interventionnisme politique n'a guère d'effet, la répartition des tâches reste traditionnelle, et ce, malgré la forte augmentation du travail des conjoints de militaires (voir tendance no. 7). En effet, si déjà 40% des femmes de sous-officiers travaillent en 1979, soit tout de même un doublement en l'espace de 10 ans, cela ne semble pas avoir eu d'incidence majeure sur la définition des rôles conjugaux<sup>175</sup>. En 1981, Michel Blanc pouvait encore constater que " le travail de la femme est mal accepté et nombreux sont les sous-officiers qui mettent au premier plan pour justifier leur désir d'une reconversion immédiate, la volonté d'épargner à leur femme une activité professionnelle "<sup>176</sup>. Le travail du conjoint était encore à cette époque considéré comme un supplément indispensable pour réaliser certains objectifs (l'accession à la propriété par exemple).

Cette situation s'observe particulièrement dans le cas des femmes militaires mariées. " Une des différences les plus marquées entre hommes et femmes dans l'exercice de leur métier de militaire relève des rôles distincts que les uns et les autres tiennent dans la cellule

---

<sup>174</sup> MEUNIER, Anne-Marie. " Femme et officier. " *L'épaulette*, janvier 1996, no. 122. p 22.

<sup>175</sup> REYNAUD, Emmanuel. *Les femmes, la violence et l'armée : essai sur la féminisation des armées*. Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1988. p 130.

<sup>176</sup> BLANC, Michel. *Contribution à la sociologie de la mobilité sociale et professionnelle. Les sous-officiers de l'armée de l'air : essai d'application d'un modèle d'analyse de type stratégique*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, Fondation Nationale des Sciences Politiques, thèse de sociologie de Paris IV, 1981. p 456.



familiale.”<sup>177</sup> Une femme, même militaire, même travaillant, doit s’occuper de sa maison. Emmanuel Reynaud a résumé cette situation en disant que pour un homme, être célibataire est un problème, car il doit assumer les tâches ménagères tout seul, sa disponibilité s’en ressent et il risque d’être moins bien noté par sa hiérarchie. Une militaire qui se marie a le même problème, car elle doit assumer les tâches ménagères en plus de son travail de militaire. Dès lors, "les charges familiales “ pénalisent ” en priorité la femme, (...) c’est elle qui, le plus souvent, doit se “ sacrifier ” professionnellement. ”<sup>178</sup>

#### *Bibliographie :*

“ Féminisation des armées en Grande-Bretagne et en France. ” *TTU Europe*, juin 1996, no. 149. p 2.

BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Famille et carrière professionnelle : le cas du personnel de l’armée de terre*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1989. 24 p.

BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *La division familiale du travail. La vie en double*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992. 65 p.

BERTRAND, Catherine, BIGEARD, Marcel. *Ecoles interarmées du personnel militaire féminin : 10 ans d’histoire*. Paris : Chez l’Auteur, 1997. 154 p.

BOENE, Bernard (dir.). *La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan*. Paris : Armand Colin, 1990. 284 p.

BOUCHARD, Marie-Amélie. *La féminisation des écoles d’officiers : Ecole de l’air, Ecole spéciale militaire, Ecole navale*. Paris : Centre d’études en sciences sociales de la défense, 1996. 39 p.

CAIRE, Raymond. *La femme militaire des origines à nos jours*. Paris : Editions Lavauzelle, 1981. 361 p.

*Contribution à une étude sur la formation des personnels féminins de l’armée de terre*. Paris : Direction de l’enseignement militaire supérieur scientifique et technique, 1974. 61 p.

---

<sup>177</sup> REYNAUD, Emmanuel. *Les femmes, la violence et l’armée : essai sur la féminisation des armées*. Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1988. p 64.

<sup>178</sup> MEUNIER, Anne-Marie. “ Femme et officier. ” *L’épaulette*, janvier 1996, no. 122. p 20.

COPPOLANI, Louise. *Contribution à l'étude du recrutement de personnels militaires féminins*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, Centre de sociologie de la défense nationale, mémoire de travaux pratiques de sociologie à l'IEP de Paris, 1974. 33 p.

DARRE, E., LE ROUX, A. " Historique de la féminisation médicale des armées françaises de 1945 à 1995." *Médecine et armées*, 1996, vol. 24, no. 5. p. 411-422.

DIEU, François. " Gendarmerie - La féminisation de la gendarmerie." *Défense nationale*, mai 1998, vol. 54, no. 5. p. 186-189.

DIEU, François. " Gendarmerie - La féminisation de la gendarmerie [suite]." *Défense nationale*, juin 1998, vol. 54, no. 6. p. 181-184.

**Données socio-démographiques et professionnelles sur les personnels militaires. Inter-armées 1997. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1998. 95 p.**

DUCRET-SCHAEFFER, Odile. *Les femmes dans les armées en France 1914-1979*. Paris : EHESS, mémoire de Science politique, 1980. 103 p.

*Enquête sur les conditions de vie des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1988.

FRANÇAIS-CROS, Françoise. " Seule l'Italie ne l'admet pas encore : la féminisation des forces armées dans l'OTAN. Non-dits et gestion des ressources humaines." *Tribune du C.I.D.*, janvier 1997, no. 9. p. 109-112.

HOFFMANN, Gérard. *La situation de la féminisation dans les armées*. Paris : Contrôle général des armées, 1991. 44 p.

HUWART, François. *Avis sur le projet de loi de finances pour 1999. Tome VII, Défense. Titre III et personnels de la défense*.

LE GALL-SAMPAIO. " L'accès des femmes à la fonction publique militaire." *Droit et défense*, mars 1998, vol. 98, no. 2. p. 21-26.

LEON, Marie-Hélène. *Armée de terre : le malaise dévoilé : enquête sur le métier et les conditions de vie des officiers de l'armée de terre et de leurs familles*. Paris : L'Harmattan, 1994. 121 p.

MEUNIER, Anne-Marie. " Femme et officier." *L'épaulette*, janvier 1996, no. 122. p. 13-22.

MIGAUD, Didier. *Rapport sur le projet de loi de finances pour 1999. Annexe no 40. Défense*.

MORIN, Aline. " Le comité du personnel féminin de l'OTAN – Témoignage." *Bulletin de liaison et de l'information / Inspection du cadre spécial*, 1997, no. 19. p. 24-27.

REYNAUD, Emmanuel. *La féminisation des armées en France et aux Etats-Unis, dynamique et pratique de l'égalité des sexes*. Mémoire de synthèse, thèse de doctorat de sociologie, EHESS, 5 décembre 1989. 114 p.

REYNAUD, Emmanuel. *Les femmes, la violence et l'armée : essai sur la féminisation des armées*. Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1988. 207 p.

REYNAUD, Emmanuel. *Maternité et activité professionnelle des femmes : le cas de la marine et de la gendarmerie*. Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1988. 130 p.

TROMPETTE, Pascale (dir.). *La différence perdue : la féminisation sur l'équipage du Montcalm*. Paris : Centre d'études en sciences sociales de la défense, 1998. 178 p.

### § 3. *Accroissement des négociations*

Si traditionnellement l'image de l'armée est associée à la discipline et à l'exercice unilatéral de l'autorité, il existe un décalage entre ces images d'Épinal et une réalité plus souple, où soldats et cadres sont interdépendants. La réalité du commandement au sein de l'armée est donc ouverte à certaines négociations qui prennent des formes diverses. De nombreux militaires vivent encore leurs rapports à l'institution militaire sur un modèle fondé sur la discipline et l'obéissance, et les multiples résistances suscitées par les propositions visant à réformer le système des grades en est un exemple type. Mais "les acquis de la tradition [en ce qui concerne les grades] se maintiennent essentiellement en vertu de l'image que l'armée entend donner d'elle-même."<sup>179</sup> Ils ne correspondent plus forcément à la pratique réelle du commandement. Celle-ci intègre la multiplication des sources de connaissances qui sont autant de sources d'autorité, et donc d'occasion de négociations. Un chef de bataillon ne peut plus désormais prendre toutes ses décisions seul, il doit tenir compte aussi bien des rationalités financières, budgétaires ou administratives que des rationalités techniques. L'exercice de son commandement est donc une perpétuelle négociation avec les personnes représentant ces rationalités non strictement militaires.

---

<sup>179</sup> HERVIEU, Benoit. Dossier "commander". *Objectif Défense*, no. 53, février 1996. p 19.

La multiplication des rationalités non strictement militaires, mais nécessaires aussi bien au fonctionnement d'une unité, transforme l'exercice du commandement et l'ouvre à la négociation. " En ce qui concerne les mentalités, il nous faut concevoir une organisation du commandement plus horizontale. Sans remettre en cause l'unicité du commandement, gage de cohésion et de cohérence, il faut favoriser la circulation transversale de l'information et par conséquent, consentir à ce que ce soit l'acteur le mieux placé qui exploite cette information ”<sup>180</sup>.

Deux exemples éclairent bien cette mutation : le fonctionnement des unités d'élite, déjà professionnalisées, le comportement des appelés face à leur hiérarchie. L'image d'Epinal concernant les unités d'élites est celle de l'efficacité militaire grâce à des soldats obéissants promptement aux ordres de leur supérieur direct. Or cette image est en contradiction avec une réalité où chacun est responsable de la vie de tous, et où en conséquence l'autorité traditionnelle n'a guère sa place.

Autre image d'Epinal associée au service militaire, celle de la soumission des appelés au moment de leur incorporation. Or la réalité diffère ici aussi de cette fiction, puisqu'en pratique chaque appelé, et particulièrement ceux possédant un niveau d'éducation élevé ou possédant des compétences techniques ou administratives, définit un " seuil d'acceptabilité " qui conditionne sa plus ou moins grande coopération avec l'institution militaire, et qui dépend du résultat des négociations qu'il engage en vue de faire telle ou telle forme de service national. C'est un exemple type de marchandage, poste intéressant contre participation active au mieux de ses capacités. Les propos d'un appelé illustre ce type de négociation.

---

<sup>180</sup> NUYTTENS, Guy. Conséquences de l'emploi de nouveaux systèmes de communication et d'information sur l'exercice du commandement en opération. *Tribune du CID*, no. 13, janvier 1998. p 62.

“ A l’arrivée, on n’est pas très au courant de ce qui est notre intérêt [...] Tireur dans un char ... moi ... ! Je voulais exercer au plus proche de ma formation [*DUT de gestion*].

Alors j’ai rencontré les secrétaires en titre. Ils ont parlé de moi au chef ... qui m’a fait dire de venir le voir après le travail. Les choses ont été claires.

Il m’a dit : “ votre formation m’intéresse, surtout si vous êtes volontaires. Bien sûr, si vous réussissez les tests de sélection de tireur, je ne pourrai pas grand chose pour vous garder, mais sinon ... pas de problème. ”

Evidemment à ces tests, j’ai pas forcé et je suis là. [...] Ici, je fais bien mon travail, et je m’entends parfaitement avec le chef. Je suis même volontaires pour donner des cours d’informatique le soir en dehors des heures de service ”<sup>181</sup>.

Comme l’exercice de l’autorité et les codes de conduites de la société militaire ont évolué, les négociations se sont répandues dans l’institution militaire suite à l’évolution de la société française et des rapports entre militaires.

#### *Bibliographie :*

BLANC, Michel. Le prix de la fidélité. Essai de modélisation des stratégies de carrière des militaires. *Revue française de Sociologie*, vol. XXII, 1981. p. 51-86.

HERVIEU, Benoit. La nouvelle hiérarchie du savoir. *Objectif Défense*, no. 53, février 1996. p. 18-21.

LAGACHE, Stéphane. *Sélection et allocation de la ressource humaine dans les régiments de l’armée de terre. Réflexions sur la conscription*. Thèse pour le doctorat de l’Institut d’Etudes Politiques de Paris – mention sociologie. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1988. 419 p.

NUYTTENS, Guy. Conséquences de l’emploi de nouveaux systèmes de communication et d’information sur l’exercice du commandement en opération. *Tribune du CID*, no. 13, janvier 1998. p. 59-62.

#### *§ 4. Progressive banalisation de la sociabilité des militaires*

---

<sup>181</sup> Propos d’un sergent appelé in LAGACHE, Stéphane. *Sélection et allocation de la ressource humaine dans les régiments de l’armée de terre. Réflexions sur la conscription*. Thèse pour le doctorat de l’Institut d’Etudes Politiques de Paris – mention sociologie. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1988. p 357.

La sociabilité militaire a subi de profonds changements depuis la guerre d'Algérie, la part d'amis civils ayant beaucoup augmentée dans les relations de militaires, et celle des réseaux proprement militaires régressée. Ce constat est toutefois à nuancer selon les catégories. Les officiers et les sous-officiers supérieurs de l'armée de terre fréquentent encore surtout des amis militaires, alors que les autres sous-officiers supérieurs et subalternes fréquentent surtout des amis civils<sup>182</sup>. Le cas des gendarmes est particulier en cela qu'ils vivent généralement dans une sorte d'isolement social, se repliant sur leurs relations de travail. De plus les cadres divorcés ou séparés fréquentent plus souvent des amis civils<sup>183</sup>.

Comparés à l'ensemble des français, l'ensemble des militaires se situe dans la moyenne, avec 42% des amis travaillant dans le même service (et 27% ayant le même âge), contre 40 à 50% des amis des français exerçant la même profession<sup>184</sup>. De plus, les militaires reçoivent leurs amis aussi souvent que l'ensemble des français (60% les reçoivent une fois par mois, et 17% une fois par semaine). Ici aussi cette moyenne masque une différence entre ceux qui fréquentent des militaires, et qui les voient plus souvent, et ceux qui ont des amis civils et qui les voient de manière espacée<sup>185</sup>. En revanche, les militaires s'éloignent des pratiques moyennes des français en ce qui concernent leurs relations avec leur famille. La répartition des armées sur le territoire national et leur nomadisme professionnel les amènent à moins

---

<sup>182</sup> *Enquête sur les conditions de vie des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1988.

<sup>183</sup> BOENE, Bernard (dir.). *La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan*. Paris : Armand Colin, 1990. pp. 150-176.

<sup>184</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p.

<sup>185</sup> *Enquête sur les conditions de vie des militaires*. op. cit.

rendre visite à leur famille que ne le font les Français dans leur ensemble <sup>186</sup>. Toutefois ils compensent cet espacement des relations par de fréquents séjours en vacances dans la famille.

L'engagement des militaires dans la vie associative est important quoique sélectif. En 1988, selon l'Observatoire Social de la Défense, et en 1990, selon Jacques Thouvenin, les militaires auraient été un peu plus engagés que la population française, mais selon Alain Noualhat, en 1994, les militaires seraient un peu moins engagés que les Français (militaire 38,5% / français 43%) <sup>187</sup>. De toutes manières cet engagement est sélectif, puisque trois types d'engagements associatifs dominent : associations sportives (29% des militaires / 20% des français), associations de parents d'élèves (7% des militaires / 9% des français), associations culturelles et de loisirs (8% des militaires / 17% des français). Les associations de quartier, de bienfaisance, religieuses ou de consommateurs ne les attirant guère. Ce sont les célibataires et les officiers qui s'engagent le plus (65% des officiers supérieurs de la marine appartiennent à au moins une association, pour 31% des sous-officiers subalternes de l'armée de terre) <sup>188</sup>. Toutefois ce sont les hommes mariés qui prennent le plus de responsabilités, et pour les parents, plus le nombre d'enfants est élevé plus ils ont de chances d'appartenir à une association.

La sociabilité des militaires a donc tendance à se banaliser du point de vue des relations amicales et de la vie associative, mais conserve sa singularité du point de vue des relations familiales. Bien entendu ce constat vaut surtout pour les militaires du rang et pour les sous-officiers, les officiers conservant certains de leurs traits singuliers.

---

<sup>186</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. op. cit.

<sup>187</sup> *Enquête sur les conditions de vie des militaires*. op. cit. ; BOENE, Bernard (dir.). *La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan*. op. cit. ; NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. op. cit.

<sup>188</sup> BOENE, Bernard (dir.). *La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan*. op. cit.

*Bibliographie :*

*Bilan social 1997.* Paris : Ministère de la Défense, Direction de la fonction militaire et du personnel civil, Observatoire Social de la Défense, 1998. 72 p.

BOENE, Bernard (dir.). *La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan.* Paris : Armand Colin, 1990. 284 p.

**Données socio-démographiques et professionnelles sur les personnels militaires. Inter-armées 1997.** Paris : *Observatoire Social de la Défense, 1998. 95 p.*

*Enquête sur les conditions de vie des militaires.* Paris : Observatoire Social de la Défense, 1988.

NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994.* Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p.



## *V / Persistance des missions et de la tradition institutionnelle*

- Augmentation de la petite délinquance (23)
- Faible influence des minorités ethniques (22)
- Rôle contesté de la Délégation générale pour l'armement (30)
- Singularité du patrimoine des militaires (18)
- Parentèle (3)
- Multiplication des interventions extérieures (32)
- Stabilité de la mobilité sociale (11)
- Permanence des métiers, transformation et revalorisation des missions de l'armée de terre (26)
- Maintien du corporatisme (15)

### *§ 1. Augmentation de la petite délinquance*

Les chiffres concernant la petite délinquance de personnels militaires sont rares. Néanmoins il semble acquis que celle-ci tend à augmenter et à évoluer. Deux enquêtes des années soixante caractérisent cette délinquance comme étant composée principalement d'infractions contre les biens (65 cas de vol sur 96 délinquants en 1960<sup>189</sup>, et 65% des infractions perpétrées contre les biens en 1966<sup>190</sup>, et seulement 15% contre des personnes et 5% contre les mœurs (homosexualité) perpétrées par des individus seuls (74% des cas, 1,6% en bande). Aujourd'hui cette petite délinquance tend à augmenter (5% dans la marine dans les années 60), et des phénomènes de bande apparaissent dans certains régiments (exemple de la

---

<sup>189</sup> *Etude sur 96 dossiers de délinquants*. Toulon : service de psychologie appliquée, 1960.

<sup>190</sup> CAILLE, J-P. *Cours de l'école du commissariat de la marine*. Paris : Etat-Major de la marine, 1966. p 74.

brigade de gendarmerie du peloton de Rivesaltes) dans des régions bien localisées (région lyonnaise, Nord, Sud-Est).

*Bibliographie :*

CAILLE, J-P. *Cours de l'école du commissariat de la marine*. Paris : Etat-Major de la marine, 1966. 154 p.

*Etude sur 96 dossiers de délinquants*. Toulon : service de psychologie appliquée, 1960. 4 p.

*§ 2. Faible influence des minorités ethniques*

Le problème posé par l'accomplissement du service national des "jeunes français d'origine maghrébine" (JFOM), est apparu aux autorités militaires en 1981, lorsque la génération des immigrés algériens nés en France après 1962 a atteint l'âge de l'appel sous les drapeaux. L'intégration de ces jeunes gens au sein de l'institution militaire a souvent été présentée comme un test décisif des capacités intégratives de la société française. En réalité, cette vision de la situation est disproportionnée, puisque sur 20 000 garçons concernés chaque année, seulement 5200 effectuent réellement leur service national (soit plus ou moins le quart)<sup>191</sup>. Ces jeunes gens représentent environ 2% des 260 000 appelés, soit une faible minorité. De nombreuses dispositions leurs permettent soit de ne pas effectuer leur service, soit de l'effectuer dans leur pays d'origine (conventions bi-nationales).

Les difficultés auxquelles se heurtent les JFOM sont très comparables à celles que rencontrent les "jeunes français originaires des Dom Tom" (JFDT). Ces deux catégories d'appelés sont les seules qui perçoivent toujours le service national comme un passage initiatique et un devoir civique fort. Seul 17% des JFOM trouvent que le service national c'est

---

<sup>191</sup> FAIVRE, Maurice. Service national et intégration des immigrés. *L'Afrique et l'Asie modernes*, no. 167, hiver 1990-1991. p 70.

“ perdre un an ”, contre 55% pour la moyenne des appelés<sup>192</sup>. “ Les jeunes des Dom Tom sont généralement assez favorables au service national avant de l’effectuer. Ce sont pratiquement les seuls français qui voient aussi dans le service national un apprentissage à la défense de la nation. ”<sup>193</sup>.

Pour bien comprendre les difficultés résiduelles qu’ils créent à la société militaire lors de leur service national, en dépit des efforts réussis de celle-ci pour prévenir en amont leur présence, il convient de comprendre leurs aspirations, et leurs déceptions. Leurs aspirations sont de deux ordres. Les JFOM espèrent généralement améliorer leur situation matérielle : “ Malgré le contexte souvent défavorable dans lequel se trouvent beaucoup de ces jeunes, ceux-ci nourrissent de très fortes attentes à l’égard du service national. Il représente pour eux l’occasion de quitter le monde des “ petits boulots ” et du chômage, ainsi que l’espoir d’une deuxième chance, par rapport à une société où ils n’ont pas encore trouvé leur place. ”<sup>194</sup> Les JFDT eux perçoivent le service national comme un rite initiatique dont il convient de revenir muni d’une “ preuve ” de sa réussite. “ Le jeune des Dom Tom qui choisit volontairement de venir effectuer son service national en France métropolitaine a une motivation très forte, il s’agit pour lui de mieux se connaître, ou plutôt de mieux connaître sa force, en se comparant aux autres, en s’observant, en se jugeant ... ”<sup>195</sup> Or ceux revenant avec cette “ preuve ” matérielle sont rares. “ Ayant idéalisé le service en France, ils sont frustrés de ne pas recevoir

---

<sup>192</sup> BIVILLE, Yves. Les jeunes d’origine maghrébine et le service national. *In Service national : le creuset ? Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 10.

<sup>193</sup> MUCCHIELLI, Alex, LEMAITRE, Rémi. Les jeunes originaires des Dom Tom et le service national. *In Service national : le creuset ? Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 22.

<sup>194</sup> BIVILLE, Yves. Les jeunes d’origine maghrébine et le service national. *In Service national : le creuset ? Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 10.

<sup>195</sup> MUCCHIELLI, Alex, LEMAITRE, Rémi. Les jeunes originaires des Dom Tom et le service national. *In Service national : le creuset ? Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 24.

la valorisation attendue : pas de permis de conduire, pas d'insertion professionnelle, pas de promotion. ”<sup>196</sup>

Ces deux catégories d'appelés voient “ le service français [...] comme agréable, moderne et juste ” avant de l'effectuer, “ ils demandent donc que l'on apprécie leur décision [de servir en métropole], et ils attendent beaucoup de leur temps de service en France, au risque d'être déçus. ”<sup>197</sup> Tous les rapports notent ces fortes aspirations accompagnées d'aussi fortes déceptions. “ Il apparaît donc que les fortes attentes des JFOM vis-à-vis de l'armée et du service national sont trop souvent déçues. ”<sup>198</sup> Ce sont ces déceptions qui rendent difficile leurs relations avec la société militaire. Déçus par leur position dans la société militaire (95% sont affectés à des postes subalternes), donc sans possibilité d'acquérir des compétences lors de leur service national, ils se sentent rejetés par leurs supérieurs qui les comprennent mal, les codes de communication étant fortement dissemblables (tutoiement d'un officier considéré comme normal par un JFDT, insultant par l'officier en question par exemple). “ Parfois l'acte de commander peut donc sembler remis en question par les JFDT : il lui est difficile de reposer sur les même bases que pour les autres appelés. ”<sup>199</sup> D'où ce constat d'un appelé JFOM : “ Généralement les rapports [avec la hiérarchie] étaient conflictuels. ”<sup>200</sup>

---

<sup>196</sup> FAIVRE, Maurice. Service national et intégration des immigrés. *L'Afrique et l'Asie modernes*, no. 167, hiver 1990-1991. p 83.

<sup>197</sup> FAIVRE, Maurice. Service national et intégration des immigrés. *L'Afrique et l'Asie modernes*, no. 167, hiver 1990-1991. p 82-83.

<sup>198</sup> BIVILLE, Yves. Les jeunes d'origine maghrébine et le service national. *In Service national : le creuset ? Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 14.

<sup>199</sup> MUCCHIELLI, Alex, LEMAITRE, Rémi. Les jeunes originaires des Dom Tom et le service national. *In Service national : le creuset ? Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 20.

<sup>200</sup> Les appelés témoignent. Extraits de l'émission “ Voix du silence ”, France Culture. *In Service national : le creuset ? Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 25.

Certes le constat dressé ne peut être trop pessimiste, les officiers par exemple ayant souvent trouvés des solutions empiriques pour rétablir la situation, mais il semble que le manque de formation des sous-officiers pose de nombreux problèmes. “ Alors que les officiers supérieurs cherchent à “calmer le jeu”, c’est au niveau des cadres de contact, en particulier des jeunes sous-officiers, que les tensions sont les plus brutales.”<sup>201</sup> D’où ce constat d’un ancien appelé qui cherche à s’expliquer les problèmes qu’il a rencontré : “Les officiers c’est un petit peu à part [...] un officier c’est quand même quelqu’un qui a fait des études, qui intellectuellement a certaines dispositions.”<sup>202</sup> L’intégration, certes difficile, des jeunes issus de minorités au sein de la société militaire est donc souvent passée par l’assouplissement des codes de conduite, des transformations des modes d’exercice de l’autorité et par de nombreuses négociations. De plus, “ les JFOM sont contrariés entre le désir d’être traités comme les autres, et celui de voir leur spécificité reconnue.”<sup>203</sup> Cette contradiction, fondatrice de beaucoup d’incompréhensions réciproques, s’est souvent heurtée de front à la conception égalitariste qui régnait alors au sein des armées, un même régime pour tout le monde. Si “ les JFOM ont l’impression de ne pas être pris en compte, notamment en ce qui concerne les fêtes religieuses et le respect de leurs interdits alimentaires ”, l’armée a souvent considéré ces revendications comme allant à l’encontre de ses propres conceptions morales <sup>204</sup>. D’où un élargissement du fossé qui séparent ces appelés des cadres militaires. “ Ils se disent victimes d’un traitement inégalitaire et d’une discrimination de type raciale, et

---

<sup>201</sup> FAIVRE, Maurice. Service national et intégration des immigrés. *L’Afrique et l’Asie modernes*, no. 167, hiver 1990-1991. p 84.

<sup>202</sup> Les appelés témoignent. Extraits de l’émission “ Voix du silence ”, France Culture. *In* Service national : le creuset ? *Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 30.

<sup>203</sup> FAIVRE, Maurice. Service national et intégration des immigrés. *L’Afrique et l’Asie modernes*, no. 167, hiver 1990-1991. p 84.

<sup>204</sup> BIVILLE, Yves. Les jeunes d’origine maghrébine et le service national. *In* Service national : le creuset ? *Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 12.

estiment que la religion islamique n'est pas respectée, les interdits alimentaires et le ramadan n'étant pas sérieusement pris en considération. ”<sup>205</sup>

Ces incompréhensions de part et d'autre ne peuvent masquer un racisme latent de la part de certains cadres. “ Ici, c'est correct [par rapport au service national en Algérie], les officiers et les sous-officiers n'ont pas le droit de nous parler vulgairement, ils n'ont pas le droit de nous toucher, ils ne peuvent pas nous insulter. [...] Bien sûr, le racisme ça existe, il ne faut pas se raconter des histoires. Mais personne ne fait rien voir. ”<sup>206</sup> Le racisme au sein des armées existe, mais le cadre contraignant des relations entre supérieurs et subordonnés empêche ses expressions extériorisées. D'où une ambivalence dans les constats des JFOM qui sont habituellement soumis à un racisme quotidien: “ J'ai le sentiment qu'on est plus respectés, nous les Maghrébins, dans l'armée que dans le civil. ”<sup>207</sup> Cependant le constat est inverse pour les JFDT, qui eux se sentaient français avant leur service et qui supportent mal un racisme latent. “ Au début ils disaient : “ je suis français ”, et maintenant ils disent : “ je ne suis pas français, je suis réunionnais. ”<sup>208</sup>

Si le service national des jeunes issus de minorités ne peut être tenu pour un test des capacités intégratives de la société française, et si ces jeunes restent minoritaires au sein de la ressource, leur visibilité et leur mal-être ont un impact non négligeable sur les méthodes de commandement dans les unités concernées.

---

<sup>205</sup> FAIVRE, Maurice. Service national et intégration des immigrés. *L'Afrique et l'Asie modernes*, no. 167, hiver 1990-1991. p 83.

<sup>206</sup> ROCHDY, Alili. D'une rive à l'autre. In *Service national : le creuset ? Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 39.

<sup>207</sup> ROCHDY, Alili. D'une rive à l'autre. In *Service national : le creuset ? Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 41.

<sup>208</sup> ROCHDY, Alili. D'une rive à l'autre. In *Service national : le creuset ? Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990. p 42.

### *Bibliographie :*

BIVILLE, Yves. *Armées et population à problèmes d'intégration : le cas des jeunes français d'origine maghrébine*. Centre d'étude sur la sélection du personnel de l'armée de terre, avril 1990. 102 p.

FAIVRE, Maurice. "Service national et intégration des immigrés". *L'Afrique et l'Asie modernes*, no. 167, hiver 1990-1991. p. 67-89.

MUCCHIELLI, Alex, LEMAITRE, Rémi. *Service national et populations à problèmes d'intégration, rapport de synthèse et de recommandations*. Université de Montpellier III : centre d'étude et de recherche sur le changement social, février 1989. 181 p.

"Service national : le creuset ?" *Hommes et migrations*. no. 1138, décembre 1990.

THIEBLEMONT, André. *Les français et le service national*. Paris Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense, 1997. 133 p.

### *§ 3. Rôle contesté de la Délégation générale pour l'armement*

La Délégation générale pour l'armement, créée en 1961 (sous le nom de Délégation ministérielle pour l'armement), a vu l'importance de son rôle au sein des armées augmenter parallèlement à la technicisation et à la nucléarisation de celles-ci. Suite à la fin de la guerre froide, et face à la professionnalisation des armées, elle a été réorganisée en janvier 1995 pour tenir compte des contraintes budgétaires. Son rôle essentiel était la création de l'arme nucléaire, rôle rempli, et de plus celle-ci n'a plus la priorité qu'elle avait durant la guerre froide. Ainsi le corps des IGA (ingénieurs de l'armement) qui était initialement très fort a connu un net affaiblissement. La DGA compte désormais 48 800 employés<sup>209</sup> (contre 53 000 en 1992<sup>210</sup>), et est doté d'un budget global avoisinant les 80 milliards de francs (contre 100 milliards en 1992). Le corps des ingénieurs de l'armement (2200 personnes dont 80% de

---

<sup>209</sup> La nouvelle Délégation générale pour l'armement. *Armées d'aujourd'hui*, no. 219, avril 1997. p 36.

<sup>210</sup> Chiffres du rapport de VENNESSON, Pascal. *Structures et changement social dans la société militaire*. Contrat DRET n° 90/054, janvier 1993. p 73.

polytechniciens) la dirige, et influence notablement les choix en matière d'équipement. Les missions confiées à la DGA sont au nombre de cinq: "La conduite des programmes d'armement en apportant des solutions techniques aux problèmes opérationnels, la préparation du futur, les relations internationales (coopération et exportations), l'expertise techniques et les essais, et certaines activités industrielles, notamment en matière navale."<sup>211</sup>

La réforme de la DGA est partie d'un constat d'inadéquation entre les politiques d'équipements militaires de la France et son environnement politique et économique. "S'adapter ou renoncer à terme, pour le France comme pour l'Europe, à la possession d'un outil de souveraineté."<sup>212</sup> Pour réussir cette adaptation, deux objectifs sont mis en avant: la réduction des coûts et une politique d'équipements militaires européenne. "La DGA, autrefois garante de la performance technique des systèmes d'armes, doit développer et affirmer son rôle d'architecte d'un système de défense à coût objectif dans un cadre à la fois national et européen."<sup>213</sup>

Le premier de ces objectifs oblige la DGA a revoir la manière dont elle concevait son travail. En effet, "les valeurs de la DGA doivent évoluer pour passer d'une culture de performance technique à une culture d'acquisition et d'optimisation des coûts."<sup>214</sup> Il ne s'agit plus de développer le meilleur équipement possible, quel que soit son coût, mais de développer les équipements les plus utiles dans le cadre de notre politique de défense au

---

<sup>211</sup> La Délégation générale pour l'armement et la préparation du futur. *Armées d'aujourd'hui*, no. 206, décembre-janvier 1996. p 34.

<sup>212</sup> La Délégation générale pour l'armement et la préparation du futur. *Armées d'aujourd'hui*, no. 206, décembre-janvier 1996. p 35.

<sup>213</sup> La réforme de la DGA. *L'Armement*, no. spécial, décembre-janvier 1997. p 27.

<sup>214</sup> La nouvelle Délégation générale pour l'armement. *Armées d'aujourd'hui*, no. 219, avril 1997. p 44.



meilleur rapport qualité/prix. Pour cela, “ le coût doit être au centre de toutes les décisions, de tous les choix qui sont faits à chaque jalon du déroulement des programmes. ”<sup>215</sup>

“ A l’époque des trente glorieuses et de la bipolarité, le paysage était clair et stable : l’innovation technologiques était “ tirée ” par les grands programmes nationaux et tout particulièrement par la défense, donc par les Etats puissants ; les “ retombées ” des recherches de défense profitaient à l’outil de production national et la puissance de la défense reposait sur l’avancée technologique de ses systèmes d’armes. [...] Puis, progressivement, pour nos pays occidentaux, l’innovation technologique n’a plus été le fait de la défense. Aujourd’hui, et à l’exception de certains domaines spécifiques, ce ne sont plus les besoins militaires qui tirent le progrès technologique, mais les besoins civils ... ”<sup>216</sup>

L’opération “ coup de poing ” sur les programmes réalisés en 1996, et qui a consisté entre autre à faire appel à des technologies civiles meilleur marché, a ainsi permis de substantielles économies (10% sur les programmes Rafale et Tigre, 22% sur le programme du char dépanneur Leclerc<sup>217</sup>) avoisinant les 31 milliards de francs<sup>218</sup> en changeant uniquement les méthodes de travail.

Les conséquences de cet objectif de réduction des coûts sont multiples : nouvelle politique d’achat d’équipements (les achats de produits d’entreprises extérieures à la DGA représentent 90% de son budget<sup>219</sup>) induisant le recrutement de nouveaux personnels (des “ acheteurs-négociateurs ” professionnels), importance accrue de la prospective, en vue de ne retenir et développer que les équipements les plus utiles, appel autant que possible aux

---

<sup>215</sup> La nouvelle Délégation générale pour l’armement. *Armées d’aujourd’hui*, no. 219, avril 1997. p 40.

<sup>216</sup> La nouvelle DGA : an I. *Armées d’aujourd’hui*, no. 228, mars 1998. p 35.

<sup>217</sup> La nouvelle Délégation générale pour l’armement. *Armées d’aujourd’hui*, no. 219, avril 1997. p 38.

<sup>218</sup> La nouvelle DGA : an I. *Armées d’aujourd’hui*, no. 228, mars 1998. p 34.

<sup>219</sup> La nouvelle Délégation générale pour l’armement. *Armées d’aujourd’hui*, no. 219, avril 1997. p 44.

technologies civiles lorsqu'elles sont équivalentes à des réalisations purement militaires. “ Cette évolution des mentalités a abouti, à la DGA, à la création récente, d'une part de la direction de la qualité, d'autre part de la direction de la stratégie, chargée de la préparation du futur (c'est-à-dire de la prospective). ”<sup>220</sup>

Ces changements conduisent à une coopération accrue au niveau européen en matière d'armement. Le livre blanc sur la réforme de la DGA est très clair sur ce point : désormais, il convient d' “ avoir des stratégies industrielles et technologiques plus ciblées ; dans un nouvel environnement géopolitique et économique, il n'est ni possible, ni nécessaire que la France maintienne à elle seule l'ensemble des compétences intéressant l'armement. ”<sup>221</sup> Des partenariats avec d'autres pays européens sont ainsi nécessaires en matière d'équipements de défense (l'hélicoptère Tigre en étant un exemple).

Le changement d'organigramme de la DGA est donc plus qu'une réorganisation administrative. “ La nouvelle organisation de la DGA est le reflet d'une réforme en profondeur de ses méthodes de travail et de ses modes de fonctionnement. ”<sup>222</sup> La technicisation des armées se renforce certes chaque année, mais la DGA n'y joue plus un rôle hégémonique. Entre l'autonomisation des industries d'armement qui rend son rôle industriel marginal, et le fait que désormais les matériels militaires incorporent de plus en plus de technologies civiles (qui sont le moteur même l'innovation), le rôle de la DGA est de plus en plus contesté.

#### *Bibliographie :*

---

<sup>220</sup> La Délégation générale pour l'armement et la préparation du futur. *Armées d'aujourd'hui*, no. 206, décembre-janvier 1996. p 46.

<sup>221</sup> La Délégation générale pour l'armement et la préparation du futur. *Armées d'aujourd'hui*, no. 206, décembre-janvier 1996. p 35.

<sup>222</sup> La nouvelle Délégation générale pour l'armement. *Armées d'aujourd'hui*, no. 219, avril 1997. p 36.

La Délégation générale pour l'armement et la préparation du futur. *Armées d'aujourd'hui*, no. 206, décembre-janvier 1996. p. 33-57.

La nouvelle Délégation générale pour l'armement. *Armées d'aujourd'hui*, no. 219, avril 1997. p. 33-57.

La nouvelle DGA : an I. *Armées d'aujourd'hui*, no. 228, mars 1998. p. 33-61.

La réforme de la DGA. *L'Armement*, no. spécial, décembre-janvier 1997. 112 p.

#### § 4. Singularité du patrimoine des personnels militaires

“L'accession à la propriété à tout prix” est le titre, révélateur, d'une partie d'une enquête de l'Observatoire social de la défense réalisée en 1990<sup>223</sup>. Les militaires, comme une majorité de français, voient dans l'achat de leur résidence principale l'investissement par excellence. Or cet achat est rendu difficile par leur condition même de militaire.

“Deux causes essentielles donnent à celles qui touchent au problème du logement des militaires leur importance et leur originalité : *la mobilité géographique et professionnelle*, qui fait du logement un problème constant pour le militaire tout au long de sa carrière active et dont la solution a des incidences matérielles et sociales majeures pour lui-même et pour sa famille. Cette situation est également liée à la disponibilité du militaire qui accentue encore les conséquences de la mobilité, *la fréquence des carrières courtes et moyennes* touchant aussi bien les hommes du rang engagés que les sous-officiers et les officiers. Elle a aussi une forte influence sur les choix relatifs à l'accession à la propriété et au lieu où se réinstalle le militaire en vue d'une seconde carrière ou d'une retraite précoce.”<sup>224</sup>

Sur la période de l'enquête, les militaires ont été confrontés à des difficultés pour acquérir leur logement, même si leur situation s'est améliorée au fil des ans, tout en restant distincte de celle de la population française. Si les officiers des années 60 passaient de longues périodes à l'hôtel ou en logement meublé, leur homologues actuels sont bien souvent

---

<sup>223</sup> *Etudes sur les logements des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1990. p 2.

<sup>224</sup> ROQUEPLO, Jean-Claude. "Pour une politique nouvelle du logement des militaires". *Défense nationale*, vol. 53, no. 5, mai 1997. p 67.

simples locataires <sup>225</sup>. En effet, très peu de militaires sont effectivement propriétaires (la catégorie en comptant le plus en 1988 étant les officiers supérieurs de la Marine, avec 6,6%, contre 10,5% pour la PCS en comptant le moins dans la société française, les professions intermédiaires), mais beaucoup sont accédants à la propriété, ce qui montre qu'ils participent au mouvement général de la société française, mais avec retard <sup>226</sup>. Ce fait est confirmé par l'observation des chiffres de 1994. Les tableaux ci-dessous résument bien la situation.

*Militaires propriétaires ou accédants à la propriété d'une résidence principale ou secondaire en 1988* <sup>227</sup> (pourcentages) :

	officier supérieur	officier subalterne	sous-officier supérieur	sous-officier subalterne
Armée de terre	63,6	40,9	53,3	14,5
Marine	79,3	53,7	72,9	46,
Armée de l'air	65,8	50,3	68,3	27
Gendarmerie	49,4	30,4	52,6	25,8

*Les officiers supérieurs et leur résidence principale en 1988* <sup>228</sup> (pourcentages) :

	Armée de terre	Marine	Armée de l'air
Propriétaire	6	6,6	2
Accédant	27	40	41
Locataire	65	51	54

*Les militaires et leur logement en 1994 (pourcentages):* <sup>229</sup>

	Hors	Ensemble	France

<sup>225</sup> GIRARDET, Raoul. *La crise militaire française, 1945-1962. Aspects sociologiques et idéologiques*. Paris : Armand Colin, 1964. p. 143-144.

<sup>226</sup> *Enquête sur les conditions de vie des militaires*. op. cit. p 199.

<sup>227</sup> *Enquête sur les conditions de vie des militaires*. op. cit. Annexe p 87.

<sup>228</sup> *Enquête sur les conditions de vie des militaires*. op. cit. Annexe p 84.

<sup>229</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p.

	Gendarmerie		
Propriétaires	16	8,6	30,5
Accédants	14	11,2	23,5
Locataires	61		
Logés gratuitement	9		

Le pourcentage de militaires propriétaires augmente sensiblement entre 1988 et 1994, mais il reste en retrait par rapport à l'ensemble de la population française. De plus, les conditions dans lesquelles les militaires effectuent généralement leurs déménagements (voir nomadisme) ne leur permettent pas d'obtenir les meilleures conditions de logement, ce fait étant attesté par le prix moyen des locations qu'ils payent (2600 FF en 1994) par rapport à celui payé par la moyenne des français (1500 FF) <sup>230</sup>. Si plus de 50% des militaires habitent en maison individuelle, celle-ci "constitue le privilège des officiers, et singulièrement des officiers supérieurs" dans la gendarmerie, réactivant encore une fois la distinction entre les trois armées et celle-ci <sup>231</sup>.

De plus, la différence entre les officiers et les sous-officiers existe pour ce qui concerne le patrimoine. Elle exerce une influence sur l'âge auquel le militaire devient propriétaire ou accédant à la propriété. Ainsi les militaires propriétaires le deviennent plus jeunes que l'ensemble des français, puisque qu'ils sont composés essentiellement d'officiers et de quelques sous-officiers en fin de carrière (voir tableaux ci-dessus). D'autres types de patrimoines restent assez rares parmi les militaires, et sont principalement dévolus à la capitalisation en vue de l'achat d'un logement. Ainsi entre 75 et 89% des catégories de militaires possèdent de l'épargne liquide, en grande majorité des PEL en vue d'obtenir des

---

<sup>230</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p.

<sup>231</sup> *Etudes sur les logements des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1990. p 2 ; *Enquête sur les conditions de vie des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1988. p 75.

prêts pour l'acquisition d'un logement. Peu les considèrent comme de simples placements, et les militaires en détiennent davantage que la moyenne de la population française (et même plus que la moyenne de la PCS qui en détient le plus), ce qui montre assez l'importance que revêt pour eux la propriété d'un logement <sup>232</sup>. Cette faible importance du patrimoine des militaires par rapport à l'ensemble de la société française s'explique aisément par l'évolution comparée des revenus de ces deux catégories, et ce, sur toute la période considérée <sup>233</sup>.

La situation des militaires face à leur patrimoine reste singulière, celui-ci augmentant sur la période 1962-1998, mais restant plus faible que celui de la moyenne de la population française et centré presque uniquement sur la possession d'un logement.

#### *Bibliographie :*

*Enquête sur les conditions de vie des militaires.* Paris : Observatoire Social de la Défense, 1988.

*Etudes sur les logements des militaires.* Paris : Observatoire Social de la Défense, 1990. 49 p.

GIRARDET, Raoul (dir.). *La crise militaire française, 1945-1962. Aspects sociologiques et idéologiques.* Paris : Armand Colin, 1964.

*Le logement des personnels des armées.* Paris : Conseil Supérieur de la fonction militaire, 1991.

MOUROT, Jean-Paul. *Rapport sur la condition militaire.* S. I., s.n., 1974. 50 p.

NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994.* Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p.

ROQUEPLO, Jean-Claude. *Logement familial du personnel militaire et politique du logement dans les armées.* Paris : s. n., 1981. 8 p.

---

<sup>232</sup> *Enquête sur les conditions de vie des militaires.* op. cit. p. 190-193.

<sup>233</sup> L'évolution du pouvoir d'achat des militaires de 1964 à 1972, comme exemple, est frappante. Pour 100 en 1964, les salariés français percevaient 140,5 en 1972, les sous-officiers 131,3 et les officiers 123,2. MOUROT, Jean-Paul. *Rapport sur la condition militaire.* S. I., s.n., 1974. p 10.

ROQUEPLO, Jean-Claude. Pour une politique nouvelle du logement des militaires. *Défense nationale*, vol. 53, no. 5, mai 1997. p. 65-81.

#### § 5. *Persistance de la singularité de la parentèle des militaires*

La parentèle des militaires, et notamment la famille proche, est plus large que celle de l'ensemble des français, les militaires se mariant plus souvent, divorçant moins, et ayant plus d'enfants. Ce trait caractéristique est constant depuis 1962, même si les militaires suivent les évolutions de la société française avec retard. Le pourcentage de célibataires définitifs pour les officiers nés en 1930 et 1934 était de 2,1% (pour 94,2% de mariés), pour les sous-officiers de 2,4% (pour 92,4% de mariés) et pour l'ensemble des français de 10,1%<sup>234</sup>. En 1984, 83,97% des officiers de l'armée de terre étaient mariés, généralement les plus gradés, et 13,1% célibataires, généralement les moins gradés et les plus jeunes, pour 67,8% de français de 20 à 59 ans mariés et 27,8% célibataires<sup>235</sup>. En 1989, 86% des militaires vivaient en couple, et 10% étaient célibataires (16% des français)<sup>236</sup>.

En 1997, 29,51% des militaires étaient célibataires et “seulement” 61,47% étaient mariés<sup>237</sup>. L'explication vient de l'augmentation du nombre de militaires du rang, plus jeunes (24 ans en moyenne), célibataires pour 74% d'entre eux, et qui représentent à eux seuls près de 45% des militaires célibataires. Les autres catégories demeurent globalement inchangées

---

<sup>234</sup> GENTRIC, Alain. *Etude des familles fondées par les militaires de carrière des générations 1920-1935, ayant quitté les armées entre 1981 et 1985*. Mémoire de maîtrise de Sociologie, Université Paris V, 1987.

<sup>235</sup> ROIDOT, Brigitte. *La fécondité des officiers de l'armée de terre*. Mém. DESS démographie, Paris V, 1986. 35 p.

<sup>236</sup> BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Famille et carrière professionnelle : le cas du personnel de l'armée de terre*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1989. 24 p.

<sup>237</sup> *Données socio-démographiques et professionnelles sur les personnels militaires. Inter-armées 1997*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1998. 95 p.

(91% des officiers supérieurs étant mariés, ainsi que 82% des sous-officiers supérieurs). Toutefois, les jeunes officiers et sous-officiers semblent se démarquer légèrement de leurs aînés et se rapprocher de la moyenne des français. Les militaires divorcent toujours aussi peu. Seulement 1,4% des officiers nés entre 1921 et 1935 avaient divorcé, et 2,2% des sous-officiers ; et en 1984 les chiffres n'avaient guère changés avec 1,34% d'officiers de l'armée de terre divorcés et 0,78% de séparés <sup>238</sup>. En 1989, 4% des militaires avaient divorcé, et 3,80% en 1997 <sup>239</sup>.

La fécondité des militaires se situe à un niveau plus élevé que celle de l'ensemble de la population française, mais elle évolue parallèlement à cette dernière. L'écart entre les deux ne cesse de diminuer, avec une moyenne de 2,1 enfants par femme en 1994 (1,7 pour les militaires du rang, 2,7 pour les officiers supérieurs). Les familles nombreuses restent plus fréquentes au sein de la société militaire (28% des couples de militaires) <sup>240</sup>. Cette évolution générale masque cependant une double réalité : les sous-officiers et les militaires du rang dans leur ensemble se rapprochent singulièrement des français, alors que les officiers sont plus féconds même si leur fécondité est similaire à celle des cadres supérieurs. De plus, si leur conjoint travaille, ils rejoignent l'ensemble des français. Le travail du conjoint semble donc être ici un facteur important de la baisse de la spécificité militaire.

---

<sup>238</sup> GENTRIC, Alain. *Etude des familles fondées par les militaires de carrière des générations 1920-1935, ayant quitté les armées entre 1981 et 1985*. op. cit. ; ROIDOT, Brigitte. *La fécondité des officiers de l'armée de terre*. op. cit.

<sup>239</sup> BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Famille et carrière professionnelle : le cas du personnel de l'armée de terre*. op. cit. ; *Données socio-démographiques et professionnelles sur les personnels militaires. Inter-armées 1997*. op. cit.

<sup>240</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p. ; BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Famille et carrière professionnelle : le cas du personnel de l'armée de terre*. op. cit.



Qu'en est-il des propensions à l'endogamie et à l'auto-recrutement des militaires ? 18% des sous-officiers sont fils de militaire, 33% des officiers, et même 45% des officiers supérieurs<sup>241</sup>. Cet auto-recrutement est d'ailleurs une opportunité puisqu'il existe une forte mobilité ascendante père / fils. Ce phénomène se combine avec la forte propension des militaires fils de militaires à épouser des filles de militaires. Cette endogamie est plus forte chez les officiers que chez les sous-officiers, et plus forte dans la marine que dans les autres armées, mais elle est globalement en régression. 14% des conjoints de militaires sont filles de militaires, et 8% petites-filles de militaires<sup>242</sup>.

Cet auto-recrutement combiné avec l'endogamie renforce encore la cellule familiale militaire, généralement composée d'un couple marié avec deux enfants ou plus, surtout en ce qui concerne les officiers. Toutefois, le nomadisme professionnel affaiblit les relations entre cette cellule familiale et leurs parents, et rend plus difficile une socialisation dans le cadre de la parentèle élargie.

#### *Bibliographie :*

“ Les sous-officiers des trois armées : cursus scolaire, famille d'origine, origine sociale, famille fondée. T. 1 et T. 2. ” Paris : F.N.S.P., CSDN, 1974. 154 p.

BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Famille et carrière professionnelle : le cas du personnel de l'armée de terre*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1989. 24 p.

*Bilan 1997 : aide à la mobilité des familles*. Paris : Mission pour la mobilité professionnelle, 1997. 41 p.

*Bilan social 1997*. Paris : Ministère de la Défense, Direction de la fonction militaire et du personnel civil, Observatoire Social de la Défense, 1998. 72 p.

---

<sup>241</sup> *Enquête sur les conditions de vie des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1988.

<sup>242</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. op. cit.

BOENE, Bernard (dir.). *La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan*. Paris : Armand Colin, 1990. 284 p.

**Données socio-démographiques et professionnelles sur les personnels militaires. Inter-armées 1997.** Paris : *Observatoire Social de la Défense, 1998. 95 p.*

*Enquête sur les conditions de vie des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1988.

*Enquête sur les répercussions des mutations dans la vie familiale des militaires*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, Observatoire de la condition militaire, 1985. 1039 p.

*Etudes sur les logements des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1990. 49 p.

GENTRIC, Alain. *Etude des familles fondées par les militaires de carrière des générations 1920-1935, ayant quitté les armées entre 1981 et 1985*. Mémoire de maîtrise de Sociologie, Université Paris V, 1987.

JACQUINET, Marie. *Etude sur les cellules d'assistances aux familles*. Paris : Etat-major de l'armée de terre, Centre de Relations Humaines, 1997. 36 p.

JARRY, Anne, THOMAS H., Jean-Pierre. *La fonction militaire en France : origine sociales, situations familiales*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1987. 147 p.

LAMAISON, Yoan, BUTTICAZ, Arnaud. " L'ARIA : mobilité, égalité, fraternité. " *Objectif défense*, septembre 1997, no. 67. p. 4-11.

LEON, Marie-Hélène. *Armée de terre : le malaise dévoilé : enquête sur le métier et les conditions de vie des officiers de l'armée de terre et de leurs familles*. Paris : L'Harmattan, 1994. 121 p.

*Les aides à la personne et à la vie familiale*. Paris : Direction de la fonction militaire et du personnel civil, 1996.

NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p.

ROIDOT, Brigitte. *La fécondité des officiers de l'armée de terre*. Mém. DESS démographie, Paris V, 1986. 35 p.

THOUVENIN, Jacques. *Les répercussions des mutations dans la vie familiale des militaires*. Observatoire de la Condition militaire, 1985. 144 p. 450 p. 200 p.

## § 6. *Multiplication des interventions militaires extérieures*

“ Depuis la fin des vétos, depuis Gorbatchev, l’ONU a retrouvé tout le champ d’action de sa Charte. Elle n’intervient plus seulement dans les “ Espaces interstitiels ” que voulaient bien lui laisser les deux grands, en particulier pour garantir des cessez le feu bien établis. Elle s’est engagée dans des interventions de guerres inter-étatiques mais aussi de plus en plus souvent intra-étatique.”<sup>243</sup> Le nombre de conflits dits de basse intensité a connu une forte augmentation après la disparition du bloc soviétique, et l’ONU a souvent été appelée pour essayer de les régler. C’est dans ce cadre que les interventions militaires, ou militaro-humanitaires, de la France ont augmenté et se sont transformées.

La transformation du cadre des relations internationales a favorisé la prise en compte par l’ONU de conflits s’apparentant souvent à des guerres civiles. En effet le décompte du nombre de nouveaux conflits chaque année est impressionnant : 33 nouveaux conflits armés en 1992-1993, 31 en 1994, et 30 en 1995<sup>244</sup>. Sur la période 1989-1992, l’ONU a ainsi décompté 82 nouveaux conflits, dont 79 guerres civiles<sup>245</sup>. Ces conflits sont d’un type différent de ceux que la guerre froide mettait en exergue, ce sont des conflits locaux mettant en jeu peu de moyens technologiques. Ainsi, 90% des personnes tuées dans les 90 conflits répertoriés en 1993 l’ont été avec des armes légères<sup>246</sup>.

Or le nouveau cadre des relations internationales positionne l’ONU dans une sorte de rôle d’arbitre, appelé donc à intervenir plus fréquemment. Ainsi, “ on observe une accélération dans l’accomplissement de nouvelles missions confiées par l’ONU aux forces armées. Sur les

---

<sup>243</sup> COT, Michel. Le soldat et l’ONU. In PASCALLON, Pierre (dir.). *Les interventions extérieures de l’armée française*. Bruxelles : Bruylant, 1997, p. 187.

<sup>244</sup> SALAME, Ghassan. *Appels d’empire*. Paris : Fayard, 1996, p. 83.

<sup>245</sup> SALAME, Ghassan. *Appels d’empire*. Paris : Fayard, 1996, p. 89.

<sup>246</sup> SALAME, Ghassan. *Appels d’empire*. Paris : Fayard, 1996, p. 99.

cinq dernières années, cette organisation a monté 13 opération soit autant que pendant les 43 années précédentes ”<sup>247</sup>. Depuis 1989, les casques bleus sont intervenus pour rétablir la paix au Liban, au Cambodge, en ex-Yougoslavie, en Somalie, en Bosnie, et pour rétablir la Charte lors de la guerre du Golfe. L'ONU était ainsi impliqué dans 17 opérations de maintien de la paix en cours au 30 avril 1997.

Cet activisme de l'ONU se retrouve dans les chiffres du nombre de personnels militaires déployés chaque année sous casque bleu, et bien entendu dans le budget annuel qui est consacré à ces opérations.

*Interventions de l'ONU*<sup>248</sup> :

	Janvier 1988	Janvier 1992	Janvier 1994
Conflits où L'ONU est intervenue activement	11	13	28
Opérations classiques	5	7	9
Opérations multifonctionnelles		4	8
Personnels militaires déployés	9570	11495	73393
Budget de ces opérations (ONU) (Millions de dollars)	230,4	1689,6	3610

Toutefois, “ après cinq ans d’engagement important des Nations unies au profit de la paix [*phase interventionniste dans les années 1992-1995*], nous pouvons constater la diminution des interventions et l’apparition d’un désintérêt croissant pour ce type d’action. ”<sup>249</sup> Le nombre d'hommes déployés est ainsi en très nette baisse, avec 25000

<sup>247</sup> THOUVENIN, Jacques. Quelles ressources pour quelles missions ? Le cas français. In BOËNE, Bernard (et al.). *Métamorphoses des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1994. p 169.

<sup>248</sup> PAULMIER, Thierry. *L'armée française et les opérations de maintien de la paix*. Paris : LGDJ, EJA, 1997, p. 3.

<sup>249</sup> CHAUVANCY, François. Actions internationales. *Défense nationale*, vol. 53, no. 8-9, août-septembre 1997, p. 147.

hommes en 1997<sup>250</sup>, tout comme le budget annuel de ces opérations, 1,6 milliards de dollars en 1996.

La France fut particulièrement sensible à ce changement dans les relations internationales. “ On assiste [alors] à une multiplication des engagements des forces conventionnelles françaises sur des théâtres extérieurs dans la gestion de crises à basse intensité, sous mandat de l’ONU. ”<sup>251</sup> L'exemple de l'évolution du nombre d'interventions française en Afrique (au sud du Sahara) est éclairant sur ce point : 1962-1972 : 3 interventions, 1972-1982 : 5, 1982-1992 : 8 (dont 6 après 1989). Il semblerait donc que la transformation du contexte international ait permis à la France de renforcer sa position en Afrique. “ Depuis la disparition du bloc soviétique, les thèmes de paix, de prévention des conflits et de sécurité sont venus s’ajouter au discours permettant à la France d’affirmer que la coopération est un facteur de stabilité, ce qu’aurait tendance à démentir les événements du Rwanda et ceux de Centrafrique. ”<sup>252</sup>

Mais ce constat est à nuancer. Certes le nombre d'interventions militaires extérieures a beaucoup augmenté, mais la nature même de ces interventions a changé. Désormais, “ nos interventions ne sont plus motivées seulement par l’intérêt national : elles sont destinées à imposer le respect de grands principes reconnus mais souvent violés ou aider les ONG à secourir des populations en détresse. ”<sup>253</sup> Il est ainsi révélateur que les interventions françaises soient le plus souvent placées sous le mandat de l'ONU. “ On pourrait penser au vu des

---

<sup>250</sup> CHAUVANCY, François. Actions internationales. *Défense nationale*, vol. 53, no. 8-9, août-septembre 1997, p. 148.

<sup>251</sup> PAULMIER, Thierry. *L'armée française et les opérations de maintien de la paix*. Paris : LGDJ, EJA, 1997, p. 4.

<sup>252</sup> DOMERGUE-CLOAREC, Danièle. La politique africaine de la France. *Défense*, no. 77, septembre 1997, p. 96.

<sup>253</sup> MESSMER, Pierre. In PASCALLON, Pierre (dir.). *Les interventions extérieures de l'armée française*. Bruxelles : Bruylant, 1997, p. X.

derniers événements que la page des interventions militaires de la France est en train de se tourner, surtout si on s'en tient au discours sur la prévention des conflits et à la mise en place d'une force d'interposition africaine. Il semblerait que la France ait désormais tendance à privilégier les actions au sein de coalitions multinationales et si possible légitimées par mandat du Conseil de sécurité. ”<sup>254</sup>

Symboles de ces transformations, l'action humanitaire étatisée et le droit d'ingérence sont des notions forgées dans l'après guerre froide. Ainsi Jacques Thouvenin pouvait écrire en 1994 : “ L'action humanitaire qui relevait principalement des organisations non gouvernementales relève désormais davantage des Etats. Une évolution récente est apparue avec la mise en place de véritables interventions armées dans un contexte militaire multinational, l'ONU restant le cadre de droit de ces interventions. ”<sup>255</sup> Loin de l'image de MSF au Biafra, les interventions humanitaires deviennent alors un mode légitime d'intervention étatique face aux nouveaux conflits de basse intensité. Deux caractéristiques nouvelles s'ajoutent alors à leur registre. Premièrement, “ les missions deviennent militaro-humanitaire, l'action humanitaire nécessite ou accompagne l'intervention militaire ”<sup>256</sup>. Et deuxièmement “ l'humanitaire n'existe alors que lorsqu'il rencontre les intérêts de la

---

<sup>254</sup> DOMERGUE-CLOAREC, Danièle. La politique africaine de la France. *Défense*, no. 77, septembre 1997, p. 98.

<sup>255</sup> THOUVENIN, Jacques. Quelles ressources pour quelles missions ? Le cas français. In BOËNE, Bernard (et al.). *Métamorphoses des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1994. p 168.

<sup>256</sup> THOUVENIN, Jacques. Quelles ressources pour quelles missions ? Le cas français. In BOËNE, Bernard (et al.). *Métamorphoses des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1994. p 171.

diplomatie »<sup>257</sup>. Il convient néanmoins de remarquer que les Etats semblent désormais essayer de trouver d'autres modes d'interventions extérieures légitimes, et semblant reposer sur les mêmes légitimités, ce qu'implique ce constat de Ghassan Salamé. " L'engouement pour l'humanitaire étatisé a connu une nette dévaluation depuis 1993. »<sup>258</sup>

De plus, cet aspect humanitaire des missions militaires extérieures n'est pas aussi nouveau qu'on voudrait l'admettre. " Le sentiment de découverte de ces missions [humanitaires] masquerait donc le trouble de l'oubli puisqu'elles ont existé. Il y a là une simple et habituelle amnésie de la mémoire collective des peuples. Sommes-nous confrontés à une transfiguration des missions que les armées ont désapprises depuis les années trente. »<sup>259</sup> En effet, les armées françaises avaient déjà réalisé des missions que nous qualifierions aujourd'hui d'humanitaires avant la guerre froide. Certes ces missions n'étaient pas perçues comme telles, et ne reposaient pas sur les mêmes légitimités, mais leur mode d'opération et leurs objectifs étaient les mêmes. " S'il n'y a pas, dans son acception actuelle, de culture humanitaire dans les missions des forces armées au cours de cette période, il y a bien des interventions à caractère humanitaire. [...] En définitive, le sentiment contemporain de découverte de ces missions tiendrait au fait que systèmes d'information et opinions publiques n'avait pas la force que le XXe siècle leur a progressivement insufflé. »<sup>260</sup>

---

<sup>257</sup> FORCADE, Olivier. Les nouvelles missions sont-elles aussi nouvelles qu'on le dit ? In BOËNE, Bernard (et al.). *Métamorphoses des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1994. p 25.

<sup>258</sup> SALAME, Ghassan. *Appels d'empire*. Paris : Fayard, 1996, p. 129.

<sup>259</sup> FORCADE, Olivier. Les nouvelles missions sont-elles aussi nouvelles qu'on le dit ? In BOËNE, Bernard (et al.). *Métamorphoses des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1994. p 15.

<sup>260</sup> FORCADE, Olivier. Les nouvelles missions sont-elles aussi nouvelles qu'on le dit ? In BOËNE, Bernard (et al.). *Métamorphoses des missions ? Le soldat et les armées dans les*

“ La thèse soutenue tout au long de ces pages est que les missions dites nouvelles ne le sont pas radicalement. Elles se situent dans la continuité de certaines expériences historiques anciennes et de la violence guerrière plafonnée des trente ou quarante dernières années. Elles s’en distinguent toutefois par la déconcentration des souverainetés, la multifonctionnalité, l’intégration verticale des forces multinationales et une médiatisation en temps réel. ”<sup>261</sup>

En résumé, à partir du début des années 1970, les interventions extérieures sont devenues l’une des missions importantes, voire essentielle, des armées. La défense de la patrie a été vidée de sa substance, en particulier puisque les missions des armées font désormais plus souvent appel à l’attaque qu’à la défense, et que la défense conventionnelle du sol national a perdu de son importance. Aujourd’hui l’horizon opérationnel des armées ce sont les conflits de basse intensité, les campagnes coloniales. Cela induit des transformations au niveau du métier, de l’idéologie, revalorise le conventionnel au détriment du nucléaire.

Historiquement, trois phases sont discernables : 1 ) 1962-1968 : presque aucune intervention. 2 ) 1968-1977 : les interventions dans l’ancien empire colonial : Tchad, Centrafrique, Liban. Missions tout à la fois humanitaire et d’interposition. 3 ) Depuis 1989 : Golfe, ex-Yougoslavie, Somalie, Cambodge, Rwanda. Armées de coalition sous mandats de l’ONU intervenant en dehors des zones classiques d’influence. Si le nombre d’interventions militaires extérieures françaises a bien augmenté avec la fin de la guerre froide, leur signification ne saurait être la même puisque leur nature a profondément été transformée. En effet, ces interventions, certes pas si nouvelles qu’on veut bien l’admettre dans leurs modes

---

*nouveaux contextes d’intervention*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1994. p 30.

<sup>261</sup> BOËNE, Bernard. La violence retenue : perspective conceptuelles et historiques. In BOËNE, Bernard (et al.). *Métamorphoses des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d’intervention*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1994. p 55.



d'application, reposent néanmoins sur une légitimité nouvelle et prennent corps dans des coordinations multinationales et généralement sous mandat de l'ONU.

*Bibliographie :*

BOËNE, Bernard (et al.). *Métamorphoses des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1994. 259 p.

CHAUVANCY, François. Actions internationales. *Défense nationale*, vol. 53, no. 8-9, août-septembre 1997. p. 147-151.

COHEN, Samy, THIEBLEMONT, André (dir.). *L'opinion publique et les interventions militaires extérieures*. Fondation pour les études de défense. Octobre 1995. 5 tomes.

DELORT, Dominique. Les engagements militaires de la France au service de la paix. *Défense*, no. 70, décembre 1995. p. 4-7.

DOMERGUE-CLOAREC, Danièle. La politique africaine de la France. *Défense*, no. 77, septembre 1997. p. 95-98.

DUMOULIN, André. *La France militaire et l'Afrique*. Paris : ed. GRIP, 1997. 125 p.  
Interventions armées et causes humanitaires. *Cultures et conflits*, no. 11, automne 1993.

PASCALLON, Pierre (dir.). *Les interventions extérieures de l'armée française*. Bruxelles : Bruylant, 1997. 342 p.

PAULMIER, Thierry. *L'armée française et les opérations de maintien de la paix*. Paris : LGDJ, EJA, 1997. 154 p.

SALAME, Ghassan. *Appels d'empire*. Paris : Fayard, 1996. 350 p.

*Servir la paix. Ethique et responsabilités*. Paris : la documentation française, 1996. 134 p.

TRUCY, François. *Rapport au Premier ministre. Participation de la France aux opérations de maintien de la paix*. 1994.

§ 7. *Stabilité de la mobilité sociale des militaires*

La mobilité sociale des personnels militaires est assez hétérogène, mais semble toujours avérée pour le groupe pris dans son ensemble. Il faut ici distinguer mobilité professionnelle lors de la reconversion vers le civil, qui a été largement abordée dans la tendance no. 1 : *sortie du système*, et mobilité sociale, particulièrement intergénérationnelle.

La mobilité professionnelle des anciens personnels militaires est forte pour les anciens officiers et pour les sous-officiers des spécialités techniques, ceux-ci ayant réussi par leur passage par l'armée à "rattraper" une scolarité souvent peu réussie. Les tableaux ci-dessous attestent de ce phénomène, les anciens officiers appartenant à 85% à deux CSP, celle des patrons et des cadres supérieurs.

*CSP des anciens officiers de la Marine dans la vie civile en 1975* <sup>262</sup> :

	Amiraux	Cap vaisseau	Cap. frégate	Cap. Corvette	Lieutenants	Total
Agriculteurs	6,3	6,8	3,5	3,9	4	4,6
Patrons	10,4	15,3	15,8	21,1	24	17,9
Prof libérales	6,3	8,5	9,4	7,8	5,3	7,9
Prof litt et sc	6,3	11	7,6	7,2	5,3	7,8
Ingénieurs	0	0,8	1,2	4,5	5,3	2,5
Cadres sup.	70,8	56,8	59,6	55	50,6	57,4
Cadres moy.	0	0,8	1,7	0	1,3	0,8
Artistes ...	0	0	1,2	0,5	4	1
Total	8,1	19,9	28,8	30,4	12,7	

*CSP des anciens St Cyriens exerçant une activité civile en 1972* <sup>263</sup> :

<b>CSP</b>	
Agriculteurs	4 %
Patrons	14 %
Prof lib. et cadres sup.	70 %
Cadres moyens	7 %
Autres	5 %
Service public	4 %
Salariés de l'Etat	14 %

<sup>262</sup> BOUCHARD, Robert. *Les anciens officiers de vaisseau dans les carrières civiles*. Mémoire de maîtrise de sociologie, Paris V, 1975. p. 53-55.

<sup>263</sup> THOMAS, Jean-Pierre H. *Les officiers de l'armée de terre. Mobilité sociale et mobilité professionnelle, 1958-1976*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1983 (1995). p 225.

Secteur privé	79 %
---------------	------

Les officiers revenant dans le civil le plus précocement sont ceux qui manifestement cumulent le plus d'avantages sociaux puisqu'ils sont sur-représentés dans la catégorie des patrons (et des artistes), et que la précocité de leur reconversion leur ouvre la possibilité d'effectuer de belles carrières civiles <sup>264</sup>. Les militaires du rang et les sous-officiers des spécialités combattantes, ne pouvant mettre en avant leurs compétences techniques, jouent sur leur statut social de militaire, gage de sérieux, pour se reconvertir <sup>265</sup>. Les militaires du rang ne sont que peu mobiles, se retrouvant souvent ouvriers ou employés, et les sous-officiers, particulièrement ceux qui sont défavorisés culturellement lors de leur entrée, retardent leur reconversion au maximum et n'ont que peu de mobilité professionnelle en sortant <sup>266</sup>.

Mais cette mobilité professionnelle n'est pas synonyme de mobilité sociale. Ainsi 75% des officiers ne changent pas de statut, et seuls 20% d'entre eux profitent d'une réelle mobilité sociale ascendante, même s'il est vrai qu'ils profitent généralement d'un niveau de vie plus élevé <sup>267</sup>. Quand aux sous-officiers des spécialités non techniques, reconversion est souvent synonyme de perte de statut social.

“N'oublions pas que beaucoup se sont engagés pour éviter d'être de “simples salariés”, pour tenter une mobilité sociale ascendante et que la plupart des emplois plus rémunérateurs proposés correspondent malgré tout, dans le civil, à une perte de statut social (régression du niveau des

<sup>264</sup> BOUCHARD, Robert. *Les anciens officiers de vaisseau dans les carrières civiles*. op. cit. p 57.

<sup>265</sup> BLANC, Michel. *Contribution à la sociologie de la mobilité sociale et professionnelle. Les sous-officiers de l'armée de l'air : essai d'application d'un modèle d'analyse de type stratégique*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, Fondation Nationale des Sciences Politiques, thèse de sociologie de Paris IV, 1981. p 457.

<sup>266</sup> BLANC, Michel. *Contribution à la sociologie de la mobilité sociale et professionnelle...* op. cit. p 459.

<sup>267</sup> BOUCHARD, Robert. *Les anciens officiers de vaisseau dans les carrières civiles*. op. cit. p 59.

responsabilités, passage d'un rôle de commandement et d'encadrement à un rôle d'exécutant par exemple). »<sup>268</sup>

En revanche sur le long terme, la mobilité sociale intergénérationnelle des personnels militaires semble incontestable. L'armée reste un instrument d'ascension sociale important, à l'exception toutefois des personnels en situation d'échec scolaire et ayant intégrés des postes opérationnels. Celle-ci peut prendre deux aspects, une mobilité sociale interne à l'institution, les enfants de sous-officiers devenant officiers et les enfants d'officiers subalternes faisant de brillantes carrières, ou externe. La concentration des anciens militaires au sein de quelques CSP (patrons, cadres, professions intermédiaires et employés) est déjà en soi un indice, mais la comparaison entre la CSP d'arrivée d'anciens officiers et de celle de leur père est éclairante.

*Mobilité sociale intergénérationnelle des anciens officiers de la marine en 1975* <sup>269</sup> :

	<b>CSP du père</b>	<b>Sorties prématurées</b>	<b>Catégories d'arrivée</b>
Agriculteurs	2,9	4,8	4,6
Patrons	15,4	15,8	17,9
Artisans	1,9	0,7	0
Prof libérales	7,1	4,1	7,9
Prof litt et scientifiques	3	6,6	10,3
Cadres adm supérieurs	54,6	57,8	57,4
cadres moyens	6,6	5,5	
employés / ouvriers	4,5	6,9	0,8
divers	4,3	4,1	1

<sup>268</sup> BLANC, Michel. *Contribution à la sociologie de la mobilité sociale et professionnelle...* op. cit. p. 456.

<sup>269</sup> BOUCHARD, Robert. *Les anciens officiers de vaisseau dans les carrières civiles.* op. cit. p. 64.

Robert Bouchard estime à 50% le nombre de mobiles authentiques (dont la CSP est supérieure à celle de leur père) et comme assez faible le nombre de contre-mobiles (se rapprochant de la CSP de leur père après l'armée). Jean-Pierre Thomas arrive lui aussi à la conclusion de l'existence d'une mobilité intergénérationnelle importante en ce qui concerne les anciens de St Cyr.

Si l'immobilité est grande aux deux extrémités de l'échelle sociale de la société militaire, la mobilité sociale de la "classe moyenne" militaire et de certains officiers supérieurs est avérée. Ces personnels composent encore la grande majorité des militaires. L'armée reste donc un instrument de mobilité sociale, particulièrement intergénérationnelle, mais l'augmentation du nombre de militaires du rang suite à la professionnalisation laisse envisager une possible stagnation de cette mobilité pour le futur.

*Bibliographie :*

BLANC, Michel. *Contribution à la sociologie de la mobilité sociale et professionnelle. Les sous-officiers de l'armée de l'air : essai d'application d'un modèle d'analyse de type stratégique*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, Fondation Nationale des Sciences Politiques, thèse de sociologie de Paris IV, 1981. 672 p.

BOUCHARD, Robert. *Les anciens officiers de vaisseau dans les carrières civiles*. Mémoire de maîtrise de sociologie, Paris V, 1975. 183 p.

LATAPIE, Arnaud. *Etude de mobilité sociale : les engagés des régiments professionnalisés des troupes de marine*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, Fondation Nationale des Sciences Politiques, thèse, 1985. 299 p.

THOMAS, Jean-Pierre H. *Les officiers de l'armée de terre. Mobilité sociale et mobilité professionnelle, 1958-1976*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1983 (1995). 239 p.

§ 8. *Permanence des métiers, transformation et revalorisation des missions de l'armée de terre*

Suite à la professionnalisation, l'armée de terre connaît une importante mutation qui n'altère pas fondamentalement ses principaux métiers, notamment ceux qui sont liés au combat. La fin de la Guerre Froide a marqué une importante transformation de ses missions : l'armée de terre ne défend plus le pré-carré national qui n'est plus aujourd'hui menacé. Les opérations extérieures sont dorénavant au cœur de son action. Le passage au second plan de la dissuasion nucléaire a également renforcé l'emploi des forces ce qui renforce l'importance des savoir professionnels. Enfin, la remarquable popularité de l'emploi des forces aussi bien à l'intérieur des frontières (plan vigipirate) qu'à l'extérieur, y compris parmi les intellectuels, signale une véritable revalorisation des missions de cette armée.

Suite à la professionnalisation, l'armée de terre subit certes “une transformation d'une ampleur inégalée dans son histoire”<sup>270</sup>, mais cette transformation n'affecte que les modalités de ses missions et non leur contenu. La singularité de l'armée de terre demeure, elle reste avant tout l'incarnation des valeurs combattantes propre à la société militaire, et ses métiers spécifiques restent dans l'ensemble proches de ce qu'ils ont toujours été. L'infanterie est le symbole de cette constance de la mission principale de l'armée de terre, le combat, malgré les évolutions apportées par les nouvelles technologies. “En parallèle avec l'adaptation de sa doctrine d'emploi ou l'organisation de ses unités, l'infanterie est engagée dans la valorisation ou le renouvellement de ses équipements pour remplir sa mission première, le combat débarqué au contact après approche sous blindage et dans un cadre systématiquement interarmes.”<sup>271</sup> Le combat anti-personnel, anti-char ou anti-aérien reste le pôle majeur de

---

<sup>270</sup> Armée de terre et technologie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p 34.

<sup>271</sup> Armée de terre et technologie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p 37.

définition de cette arme, et les évolutions technologiques ou stratégiques, bien loin de modifier cette mission, la renforce.

En effet, si la guerre froide plaçait cette arme, tout comme l'ensemble de l'armée de terre, dans la désagréable position de n'être plus qu'un élément périphérique de la stratégie militaire, la diversité des missions induite par la professionnalisation, et son objectif de forces projetables, la remettent au cœur de toute action. Désormais l'usage de la force armée n'est plus une potentialité éloignée mais une possibilité toujours présente, que ce soit lors de missions de maintien de la paix, ou encore plus de corps expéditionnaire. Certains aspects parmi les plus archaïques en sont réactualisés. “ L'entraînement au corps à corps reste une nécessité pour une infanterie professionnelle. Dans les fameux 300 derniers mètres, les trois derniers mètres ne doivent pas être négligés, et l'assaut “ si besoin jusqu'au corps à corps ” (INF 221) est un savoir-faire qui redeviendra d'actualité. ”<sup>272</sup>

Le combat, et ses préparatifs, sont plus que jamais au cœur des réflexions. Deux citations en témoignent. “ L'entraînement sportif dans l'armée de terre, qui a pour but la préparation au combat ... ”<sup>273</sup> Ou “ La diversité des engagements possibles [...] impliquent un entraînement systématique pour toutes les forces à toutes les formes de combats, à commencer par les plus difficiles. ”<sup>274</sup>

“ En effet, pour le combattant de l'armée de terre, plus que pour tout autre, au delà de la maîtrise des technologies, il s'agit d'être capable de s'engager physiquement et naturellement dans les situations les plus difficiles, et présentant parfois de grands

---

<sup>272</sup> HOCQUEMILLER. La préparation au combat : VTT, badminton ou boxe ? *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p. IV-V.

<sup>273</sup> HOCQUEMILLER. La préparation au combat : VTT, badminton ou boxe ? *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p II.

<sup>274</sup> De GOUTTES. Combattre au XXI<sup>e</sup> siècle. *In* La formation dans l'armée de terre. *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p 56.

risques.<sup>275</sup> Le combat d'homme à homme, dans toutes ses formes, des plus technicisées aux plus archaïques, et bien loin de l'utopie de guerre " zéro mort ", reste l'élément distinctif et constitutif de l'armée de terre. Cette identification à la figure du combattant " héroïque " est donc proposée à l'ensemble des personnels. " La prise du port de Verbanja, puis les actions de force à Bangui, ont rappelé que les actions d'assaut n'étaient pas l'apanage exclusif du 11<sup>e</sup> Choc. L'infanterie est toujours l'arme des trois cent derniers mètres. "<sup>276</sup>

L'irruption progressive des technologies les plus diverses dans les missions et les objets les plus quotidiens de l'armée de terre n'a nullement altéré sa singularité. Si " plus rien ne paraît distinguer une tourelle de char moderne d'un cockpit d'avion de chasse ", si ces technologies " ont permis l'amélioration constante de toutes les capacités fondamentales des engins blindés : feux, mobilité, protection, communication ", c'est dans un seul et unique but : " un combat plus dynamique et agressif, de jour comme de nuit " <sup>277</sup>. Du fantassin, bientôt bardé d'électronique et de matériaux composites, aux blindés ou aux hélicoptères, la technologie ne sert qu'un seul but : améliorer les capacités offensives et défensives en vue du combat. La technologie ne sert donc qu'une maxime : " Tirer toujours plus loin, toujours plus vite, toujours plus fort. "<sup>278</sup> Toutefois, l'homme et son entraînement sont toujours présentés comme le facteur déterminant des combats.

Même les fractions non combattantes de l'armée de terre sont tournées vers le combat. L'exemple du Génie est doublement éclairant en ce qu'il sert dans des missions civiles

---

<sup>275</sup> FOUKE. L'exigence de la qualité. *In* La formation dans l'armée de terre. *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p 36.

<sup>276</sup> HOCQUEMILLER. La préparation au combat : VTT, badminton ou boxe ? *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p IV.

<sup>277</sup> Armée de terre et technologie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p 40, 41, 37.

<sup>278</sup> Armée de terre et technologie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p 40.



(catastrophes naturelles, etc.), et que pourtant il reste tourné vers le combat. En effet, si ses moyens techniques sont parfois mis à contributions dans le cadre d'opérations civiles, leur logique et leur légitimité sont tout entière militaires, et la définition de ses missions ne prend en compte que l'activité combattante. " C'est ainsi qu'au triptyque classique des missions du génie : appui à la mobilité, participation à la contre-mobilité, sauvegarde, il convient de substituer dorénavant le couple de missions aide au déploiement et appui au combat. ”<sup>279</sup> Le cas du Train pourrait aussi bien être invoqué dans le même cadre.

Ainsi, " la transformation des forces terrestres d'une arme blindée et mécanisée adaptée à l'ère industrielle en une armée de haute technologie intégrant la maîtrise de l'information " se fait sans modifier la singularité de l'armée de terre <sup>280</sup>. Le combat reste bien au cœur de l'identité professionnelle de cette armée.

#### *Bibliographie :*

Armée de terre et technologie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p. 33-60.

HOCQUEMILLER. La préparation au combat : VTT, badminton ou boxe ? *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p. II-V.

La formation dans l'armée de terre. *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p. 35-57.

#### *§ 9. Maintien du corporatisme*

Malgré quelques remises en question, le corporatisme traditionnel reste profondément ancré au sein de la société militaire française. De surcroît, si quelques unes de ses formes ont évolué, les valeurs le sous-tendant sont identiques. Première évolution, datant de 1969, la création du Conseil Supérieur de la Fonction Militaire (CSFM), vécue comme " une

---

<sup>279</sup> Armée de terre et technologie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p 47.

<sup>280</sup> Armée de terre et technologie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 232, juillet-août 1998. p 34.

innovation considérable, puisqu'elle brise le monopole de représentation des militaires par le commandement <sup>281</sup>. Cette innovation, des militaires de tous grades peuvent exprimer leurs opinions au travers de représentants, est suivie par la création de nombre d'instances d'expression. Ainsi dans la marine, le rapport sur le moral, la Commission participative d'unité, la commission de Cambuse, le comité de gestion de la coopérative, le comité de distractions, la commission consultative d'hygiène et de prévention des accidents, la commission de gamelle sont autant de possibilités de s'exprimer. " Toutes ces instances d'expression jouent un rôle important pour les marins qui, même lorsqu'ils considèrent qu'elles les exposent malgré tout à une traduction édulcorée de leurs idées et de leurs doléances, continuent à croire à l'utilité de ces commissions et s'accordent massivement à défendre leur maintien. <sup>282</sup>

Pour certains, ces instances d'expressions, qui n'émettent que des avis, ne pèsent pas d'un grand poids dans les décisions finales et légitiment par leur existence les décisions émanant quasiment toujours du commandement. " Ainsi, les commissions participatives mises en place dans les années 1990 pour juguler quelques mouvements d'humeur épistolaires de professionnels de la Défense ne sont pas d'un grand dynamisme mais donnent aux uns et aux autres bonne conscience et orientent résiduellement les décisions de cadre de vie. <sup>283</sup> Ces " structures dites de concertations apparaissent inefficaces et très éloignées d'un dialogue

---

<sup>281</sup> MANDEVILLE, Lucien. Le système militaire France et le syndicalisme. Répression, tentation et solution de substitution. *Annales de l'Université de Sciences Sociales de Toulouse*, vol. XXV, 1977. p 90.

<sup>282</sup> DUFOULON, Serge. *Les gars de la marine*. Paris : Ed. Métailié, 1998. p 154.

<sup>283</sup> GUY, Claude. Des soldats professionnels impliqués. La concertation à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. *Armées d'aujourd'hui*, no. 228, mars 1998. p IV.

dynamique, productif respectant chaque partenaire. »<sup>284</sup> La multiplication progressive de ces instances ne change pas les faits, les revendications des militaires doivent passer par la hiérarchie, et donc subir son contrôle, pour pouvoir être entendues.

“Le constat est simple et s'impose de lui-même : en matière d'expression les militaires restent cloisonnés. Des verrous mis à tous les niveaux pour empêcher que les circuits non hiérarchiques viennent remettre en cause les structures traditionnelles aux imprécisions de la notion de réserve dont l'appréciation relève du loyalisme témoigné à l'égard du gouvernement, les militaires peuvent difficilement mettre leur liberté d'expression au service de leurs revendications. »<sup>285</sup>

Cet état de fait conduit certaines catégories de militaires à s'exprimer par d'autres canaux lorsqu'ils estiment que les limites du tolérable ont été dépassées sans que leur hiérarchie en ait prit conscience. “Organe de concertation officiel, le Conseil [*Conseil Supérieur de la fonction militaire*] n'en est pas pour autant devenu légitime auprès de ceux qu'il était supposé représenter. la crise des années 1973-1975 qui frappa l'ensemble des militaires, puis celle de la Gendarmerie nationale en août 1989 sont là pour en témoigner. »<sup>286</sup> Ces crises ne marquent pas une véritable crise de légitimité de ces instances au sein des personnels militaires, mais plutôt montrent les limites inhérentes à ce type de corporatisme.

Ce corporatisme semble en effet bien accepté par la grande majorité des personnels militaires tant que leurs revendications minimales sont prises en compte. L'attitude de la

---

<sup>284</sup> HERNU, Charles, MARCEAU, Jean. Les structures représentatives de participation de l'armée française. *Annales de l'Université de Sciences Sociales de Toulouse*, vol. XXV, 1977. p 136.

<sup>285</sup> MARTIN, Fabrice. *L'émergence de la question syndicale dans la société militaire contemporaine : analyse systémique des modes d'expression et de représentation des personnels militaire pour l'amélioration de leur condition (1969-1984)*. Mémoire de DEA “ Histoire militaire, Sécurité, Défense ”, IEP d'Aix en Provence, 1995. p. 103-104.

<sup>286</sup> MARTIN, Fabrice. *L'émergence de la question syndicale dans la société militaire contemporaine : analyse systémique des modes d'expression et de représentation des personnels militaire pour l'amélioration de leur condition (1969-1984)*. Mémoire de DEA “ Histoire militaire, Sécurité, Défense ”, IEP d'Aix en Provence, 1995. p 43.

majorité des militaires de carrière vis-à-vis du syndicalisme est à cet égard fort éclairante, il est rejeté en bloc. “ Il nous semble opportun que notre système de concertation soit rénové pour ne pas avoir recours aux syndicats tellement leur visage en France est celle de groupements à logique révolutionnaire, politisés à outrance et accessoirement médiateurs. ”<sup>287</sup> Si “ un débat se fait jour sur la création dans les armées, sinon de syndicats, du moins d’instances de défense de catégories professionnelles, dotées de personnel permanent et de budgets propres ”<sup>288</sup> ; ce débat a déjà eu lieu quelques fois et s’est toujours soldé par l’affirmation de la primauté de la hiérarchie dans l’expression des revendications des personnels militaires. Le syndicalisme est vu comme porteur d’une politisation contraire à la neutralité devant guider les garants de la défense nationale, et comme portant atteinte à la hiérarchie et à la discipline se trouvant au cœur du fonctionnement de l’armée et de l’éthique militaire. Face à cela, les instances d’expression existantes sont considérées comme fonctionnant mieux et ne menaçant pas l’identité de l’institution militaire.

Toutefois, comme la professionnalisation va amener un accroissement important du nombre de civils indispensables pour le fonctionnement quotidien des armées, le syndicalisme est vu alors par la hiérarchie comme un instrument efficace de régulation sociale de ces personnels non tenus à la modération par le statut de militaire.

“ Le nombre de civil va augmenter dans les corps de troupe, le monde syndical est en pleine évolution. Les difficultés de trouver un représentant légitime des salariés risquent de paralyser nos régiments du jour au lendemain. L’arrivée de nombreux employés et ouvriers civils du ministère de la Défense dans les unités de combat va bouleverser un certain nombre d’habitudes. Les militaires doivent apprendre à discuter avec les représentants de cette nouvelle population. ”<sup>289</sup>

---

<sup>287</sup> GUY, Claude. Des soldats professionnels impliqués. La concertation à l’aube du XXI<sup>e</sup> siècle. *Armées d’aujourd’hui*, no. 228, mars 1998. p. IV-V.

<sup>288</sup> DUPUY, Charles. Volonté d’expression et capacité d’écoute. A propos du syndicalisme. *Armées d’aujourd’hui*, no. 234, novembre 1998. p II.

<sup>289</sup> BEDENEAU, Jacques. Le syndicalisme entre dans les armées. *Tribune du CID*, no. 15, juin 1998. p 149.

Cet état de fait à d'ailleurs été vite prit en compte par le ministère qui a créé le 28 mars 1995 le Conseil supérieur des personnels civils. “ Malgré la multiplication des lieux de dialogue social, chacun ressentait le besoin d'un lien de dialogue direct entre le ministre et les responsables syndicaux sur des projets importants et concernant l'ensemble du ministère. ”<sup>290</sup> Ce rejet du syndicalisme et cette acceptation majoritaire du corporatisme ne signifient pas que les personnels militaires ne disposent d'aucun moyen de pression sur leur hiérarchie. “ En ce qui concerne la défense de la condition matérielle des militaires de carrière, il faut évoquer *les associations de militaires retraités* : elles peuvent pallier la non-syndicalisation du milieu car elles suivent de près l'évolution de la condition militaire, disposent de moyens collectifs d'information et d'action et gardent une grande indépendance dans le dialogue avec les autorités officielles. ”<sup>291</sup>

Ces associations de retraités militaires, très nombreuses, combinent un mode de fonctionnement proche du syndicalisme avec une éthique et des objectifs corporatistes. “ Les groupements de retraités militaires, comprenant des sous-officiers, sont des organisations d'un type tout à fait inhabituel. Bâties pour rassembler des retraités, elles militent pour ceux qui portent l'uniforme et sont, de ce fait, des substituts de syndicats pour le compte de l'active. ”<sup>292</sup> Ces anciens militaires, exerçant des professions hétérogènes mais réunis par la référence à l'active, défendent aussi bien les revendications des militaires d'actives que les

---

<sup>290</sup> CONORT, Dominique. La petite dernière des grandes instances. Le Conseil supérieur des personnels civils. *Armées d'aujourd'hui*, no. 236, décembre-janvier 1999. p 63.

<sup>291</sup> MANDEVILLE, Lucien. Le système militaire France et le syndicalisme. Répression, tentation et solution de substitution. *Annales de l'Université de Sciences Sociales de Toulouse*, vol. XXV, 1977. p 88.

<sup>292</sup> PERRIN, Denis. *Presse militaire ou presse militante ? Analyse thématique d'organes des associations d'anciens militaires de carrière comprenant des sous-officiers et publiés en 1977*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1980. p 111.

leurs, celles de jeunes retraités. “ Quant à la défense de leurs intérêts propres, elle s’opère d’une manière apparemment syndicale, dans la méthode et dans le vocabulaire, mais en contradiction avec la raison d’être habituelle du syndicat : la protection d’un travail effectif. Or, ici, il est question de protéger, d’abord, une retraite et, ensuite, le droit d’accéder à une seconde carrière. ”<sup>293</sup>

Ce corporatisme constitué autour de leur passé militaire commun est particulièrement bien illustré par la multiplication d’associations de retraités visant principalement à l’aide à la reconversion des militaires (ASCVIC (Association des St Cyriens dans la vie civile), AOVC (Association des anciens officiers de vaisseaux dans les carrières civiles), AEAC (Association des anciens officiers élèves de l’école de l’air dans les carrières civiles), AOC (Association des anciens officiers dans les carrières civiles), etc...), ou par la prise en compte de ce phénomène au sein d’associations existantes (“ Dernier type d’engagement pour Solidarité Défense : l’aide à la reconversion des personnels militaires. Au moment où notre pays fait le choix de la professionnalisation de son armée, la reconversion des cadres et plus encore des jeunes engagés, voit son importance s’accroître. ”<sup>294</sup>).

Ces associations proposent donc de l’aide à des militaires d’active pour sortir de l’institution militaire, ce, au nom de leur appartenance passée à cette institution. Ces associations reprennent donc à leur compte un problème jugé important par la hiérarchie militaire, la reconversion, pour essayer de fournir des solutions au nom de leur identité militaire.

---

<sup>293</sup> PERRIN, Denis. *Presse militaire ou presse militante ? Analyse thématique d’organes des associations d’anciens militaires de carrière comprenant des sous-officiers et publiés en 1977*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1980. p 111.

<sup>294</sup> CARON, Sébastien. Association solidarité Défense. L’indispensable lien. *Objectif Défense*, no. 69, décembre 1997. p 19.

“ L’officier qui cherche à retourner dans le civil n’est pas seul dans sa quête de reconversion. Diverses associations d’anciens officiers dans les carrières civiles offrent leurs services à ceux qui souhaitent écourter leur carrière au sein de l’institution militaire. Les bénévoles de ces associations - interarmées ou non – disposent d’un atout maître : la double culture civile et militaire pour conseiller aux mieux les nouveaux venus, l’entretien d’un réseau d’anciens “ reconvertis ” pour faciliter les contacts professionnels. Autant de services indispensables pour des officiers dont les perspectives de carrière sont parfois remise en cause, notamment avec la réduction du format des armées. ”<sup>295</sup>

Ainsi, même pour faciliter la sortie de certains personnels de l’institution militaire, c’est la régulation corporatiste qui est préférée à tout autre type de solutions.

#### *Bibliographie :*

BEDENEAU, Jacques. Le syndicalisme entre dans les armées. *Tribune du CID*, no. 15, juin 1998. p. 149-153.

CARON, Sébastien. Association solidarité Défense. L’indispensable lien. *Objectif Défense*, no. 69, décembre 1997. p. 18-19.

CONORT, Dominique. La petite dernière des grandes instances. Le Conseil supérieur des personnels civils. *Armées d’aujourd’hui*, no. 236, décembre-janvier 1999. p. 60-63.

DUFOULON, Serge. *Les gars de la marine*. Paris : Ed. Métailié, 1998. 256 p.

DUPUY, Charles. Volonté d’expression et capacité d’écoute. A propos du syndicalisme. *Armées d’aujourd’hui*, no. 234, novembre 1998. p. II-V.

FOLLIOU, Frédéric. Les compagnons de la reconversion. *Objectif Défense*, no. 73, avril 1998. p. 4-10.

GUY, Claude. Des soldats professionnels impliqués. La concertation à l’aube du XXI<sup>e</sup> siècle. *Armées d’aujourd’hui*, no. 228, mars 1998. p. II-V.

HERNU, Charles, MARCEAU, Jean. Les structures représentatives de participation de l’armée française. *Annales de l’Université de Sciences Sociales de Toulouse*, vol. XXV, 1977. p. 129-145.

HOFFMAN, Gérard. Le droit d’expression des militaires. *CRH Info*, no. 11, juin 1998. p. 3-4.

---

<sup>295</sup> FOLLIOU, Frédéric. Les compagnons de la reconversion. *Objectif Défense*, no. 73, avril 1998. p. 4.

MANDEVILLE, Lucien. Le système militaire France et le syndicalisme. Répression, tentation et solution de substitution. *Annales de l'Université de Sciences Sociales de Toulouse*, vol. XXV, 1977. p. 85-102.

MARTIN, Fabrice. *L'émergence de la question syndicale dans la société militaire contemporaine : analyse systémique des modes d'expression et de représentation des personnels militaire pour l'amélioration de leur condition (1969-1984)*. Mémoire de DEA " Histoire militaire, Sécurité, Défense ", IEP d'Aix en Provence, 1995. 106 p.

PERRIN, Denis. *Presse militaire ou presse militante ? Analyse thématique d'organes des associations d'anciens militaires de carrière comprenant des sous-officiers et publiés en 1977*. Paris : Centre de Sociologie de la Défense nationale, 1980. 154 p.



## *VI / Banalisation des pratiques sociales des militaires*

- Diminution du nomadisme (31)
- Importance accrue de la classe moyenne (10)
- Augmentation du taux d'activité des femmes de militaires (7)
- Redéploiement et stabilité des missions de la gendarmerie (29)
- Baisse de la pratique religieuse (17)

### *§ 1. Diminution du nomadisme*

Le nomadisme pour causes professionnelles des militaires a considérablement diminué depuis 1962. Entre 1946 et 1959, celui-ci conduisait les officiers à effectuer la majeure partie de leur carrière en dehors des frontières de la France métropolitaine. Cette situation n'était pas sans provoquer de graves difficultés d'ordre familial. Désormais les militaires ne sont plus la seule catégorie sociale à changer de résidence, même s'ils le font plus régulièrement que l'ensemble des français. Durant les années 1982-1990, 35% des français ont changé de commune, 18% de département, et 12% de région. Pendant cette période 8% à 15% des militaires ont été mutés chaque année, souvent dans un autre département<sup>296</sup>. Depuis le début des années 1980, environ 45 000 officiers et sous-officiers sont mutés chaque année avec changement de résidence. Ce chiffre représentait 23% des officiers et sous-officiers de l'armée de terre en 1984, et 26,8% des officiers et 18,7% des sous-officiers en 1992, 16,5% de ceux de l'armée de l'air en 1984, et 18,6% des officiers et 9,7% des sous-officiers en 1992, 22% des officiers de Marine et des officiers mariniers en 1984, et 26,6% des officiers de

---

<sup>296</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p.

Marine et 14,4% des officiers mariniens en 1992, et 18% des gendarmes en 1984, et 17,5% des officiers et 10,3% des sous-officiers en 1992 <sup>297</sup>.

Les principales causes de ce nomadisme professionnel sont les implantations des garnisons, les restructurations, les nécessités de la formation, la carrière. Ces causes expliquent que toutes les catégories de militaires ne connaissent pas les mêmes rythmes de mutation. Pour des durées de carrière équivalentes, les officiers cumulent plus de mutations que les sous-officiers, et les plus gradés plus que les moins gradés. De plus le personnel de la marine est également plus souvent muté que celui des autres armées.

“La mobilité géographique est apparu comme le thème fédérateur de l'enquête [sur l'environnement familial et social des militaires].”<sup>298</sup> Ce nomadisme professionnel est donc le facteur qui structure le plus les conditions de vie des militaires. Toute nouvelle mutation se traduit par la recherche d'un nouveau logement, par un changement d'environnement social et matériel (pour toute la famille), par un changement d'école pour les enfants, par la probable perte d'emploi du conjoint, par des difficultés pour devenir propriétaire et par le célibat géographique comme possible solution à ces tensions entre vie privée et vie militaire. En effet, 87,6% des mutés vivent en couple (et 40 % de leurs conjoints travaillent, plus 30% qui cherchent un emploi) <sup>299</sup>. Certes, 2/3 des mutés étaient volontaires, et 50% voient ces mutations comme positives pour leurs relations familiales et amicales, mais si le taux d'activité des conjoints de militaires reste inférieur à la moyenne française (il était en 1992 d'environ 30%, avec comme minimum 11,7% dans la gendarmerie, et comme maximum

---

<sup>297</sup> BOENE, Bernard (dir.). *La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan*. Paris : Armand Colin, 1990. pp.165-167. ; *La mobilité géographique des militaires*. Paris : Conseil supérieur de la fonction militaire, 1993. 46 p.

<sup>298</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. op. cit. p. 11.

<sup>299</sup> ROSTAN, René. *Enquête 1991-1992 sur la mobilité géographique des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1992.

49,5% dans l'armée de l'air, la moyenne française étant de 66,9%), c'est principalement à cause des mutations <sup>300</sup>. Ce fait pose d'ailleurs problème, car de plus en plus de conjoints de militaires travaillent. Cela a amené les autorités militaires à créer un Bureau de la Mobilité Géographique en 1983, renommer Bureau d'Aide à la mobilité des Familles en 1997 (aide à la scolarisation et à la recherche d'emploi pour les conjoints)<sup>301</sup>.

Les mutations ont aussi de fortes répercussions psychologiques sur les femmes de militaires et leurs enfants <sup>302</sup>. Ainsi, 19% des militaires ont des enfants ayant du retard scolaire, et 50% d'entre eux pensent que les mutations jouent un rôle, ce qui traduit bien le malaise que celles-ci entraînent chez les enfants ; même si en réalité les mutations ne semble pas avoir d'incidence propre sur le retard scolaire <sup>303</sup>. Enfin, le nomadisme professionnel des militaires explique qu'ils sont beaucoup moins nombreux que les français à être propriétaire de leur logement principal (8,6% de propriétaires pour 30,5% des français, et 11,2% d'accédants à la propriété pour 23,5% des français), alors que cela reste un de leurs points prioritaires.

Comme les militaires sont composés en plus forte proportion de jeunes couples, avec un nombre d'enfants plus important, les possibilités pour concilier l'obligation du nomadisme professionnel et les conditions de vie de leur famille sont généralement au nombre de deux :

---

<sup>300</sup> *La mobilité géographique des militaires. op. cit. ; In ROSTAN, René. Enquête 1991-1992 sur la mobilité géographique des militaires. op. cit.*

<sup>301</sup> *Bilan 1997 : aide à la mobilité des familles. Paris : Mission pour la mobilité professionnelle, 1997. 41 p.*

<sup>302</sup> JACQUINET, Marie. *Etude sur les cellules d'assistances aux familles. Paris : Etat-major de l'armée de terre, Centre de Relations Humaines, 1997. 36 p.*

<sup>303</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994. op. cit.*

le choix du célibat géographique ou la perte d'emploi du conjoint <sup>304</sup>. “ Le célibat géographique est la situation du militaire marié ou vivant en couple déclaré au moment de l'enquête qui ne rejoint pas le domicile conjugal chaque soir où il n'est pas retenu par le service et lorsque cette situation du militaire dure depuis plus de six mois ou est prévue pour une durée de plus de six mois ”<sup>305</sup>. Ses principales causes sont, dans l'ordre, la volonté du conjoint de rester sur place (à cause de son emploi dans 55% des cas, c'est généralement le facteur déclenchant, mais aussi pour la qualité de vie pour 51%, pour les attaches locales pour 22 à 43% des cas), le fait d'être propriétaire (43%), la volonté de ne pas bouleverser la vie et la scolarité des enfants (42%) ; ce qui semble indiquer une certaine banalisation de la vie militaire <sup>306</sup>. La hiérarchie de ces causes évolue peu, même si l'importance personnelle de chacune varie (entre 1985 et 1994 l'emploi du conjoint et la scolarité des enfants ont perdu en importance, tendit que le fait d'être propriétaire et le choix de la qualité de vie en gagnent).

Le célibat géographique touche 4% des militaires en 1994 (12 000), soit 7% de ceux vivant en couple, ce qui correspond à 8% des mutés et 20% de ceux dont le conjoint exerce une activité rémunérée en 1993. Il touche inégalement les armées (taux de célibat géographique des mariés : marine 14,47%, gendarmerie 1,58%), les grades (officiers supérieurs et sous-officiers supérieurs dans l'armée de terre et l'armée de l'air, sous-officiers subalternes et militaires du rang dans la marine, officiers dans la gendarmerie), et ceux qui ont

---

<sup>304</sup> *La mobilité géographique des militaires.* op. cit.

<sup>305</sup> NOUALHAT, Alain, LACOMBE, P., LEBARON, F. *Le célibat géographique des personnels militaires de carrière et sous contrat.* Paris : Observatoire Social de la Défense, 1994.

<sup>306</sup> ROSTAN, René. *Enquête 1991-1992 sur la mobilité géographique des militaires.* op. cit. ; NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994.* op. cit.

le plus d'enfants<sup>307</sup>. Cette situation s'inscrit normalement dans la durée (plus de deux ans en moyenne), se répète au cours de la carrière, et est source de frais financiers importants et de conditions de vie peu satisfaisantes.

Si le nomadisme a nettement diminué au sein des armées depuis les années 1960, il structure toujours autant la vie militaire, et apparaît comme une source de tension entre vie professionnelle et vie privée, ce qui conduit un nombre croissant de militaires à chercher des solutions génératrices de frustrations pour concilier tous les aspects de leur vie.

#### *Bibliographie :*

BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Famille et carrière professionnelle : le cas du personnel de l'armée de terre*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1989. 24 p.

*Bilan 1997 : aide à la mobilité des familles*. Paris : Mission pour la mobilité professionnelle, 1997. 41 p.

*Bilan social 1997*. Paris : Ministère de la Défense, Direction de la fonction militaire et du personnel civil, Observatoire Social de la Défense, 1998. 72 p.

BOENE, Bernard (dir.). *La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan*. Paris : Armand Colin, 1990. 284 p.

BONNEVILLE DE MARSANGY, Bernard. "Plaidoyer pour une juste mobilité." *Armées d'aujourd'hui*, LIV, octobre 1980. p. 60-62.

DESPORTES, Vincent. *Stratégies de carrière et mobilité professionnelle*. Mém. DEA, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 1990. 165 p.

**Données socio-démographiques et professionnelles sur les personnels militaires. Inter-armées 1997. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1998. 95 p.**

DUCHAMP, Jean-Luc. *Mobilité, stratégie et reconversion*. Thèse de sociologie, Paris V, 1990. 488 p.

DUFOULON, Serge, TROMPETTE, Pascale, SAGLIO, Jean. *La mémoire de la mer : mobilité des hommes et capitalisation des savoirs sur un bâtiment de combat*. Paris : Centre d'études en sciences sociales de la défense, 1997. 83 p.

---

<sup>307</sup> ROSTAN, René. *Enquête 1991-1992 sur la mobilité géographique des militaires*. op. cit. ; NOUALHAT, Alain, LACOMBE, P., LEBARON, F. *Le célibat géographique des personnels militaires de carrière et sous contrat*. op. cit.

DUFOULON, Serge, TROMPETTE, Pascale, SAGLIO, Jean. *Les marins du Georges Leygues : analyse sociologique du fonctionnement d'un bâtiment de combat*. Lyon : Groupe lyonnais de sociologie industrielle (contrat DRET no. 933/074), 1995. 265 p.

DUFOULON, Serge. *Les gars de la marine : ethnographie d'un navire de guerre*. Paris : Editions Métailié, 1998. 256 p.

*Enquête sur les conditions de vie des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1988.

*Enquête sur les répercussions des mutations dans la vie familiale des militaires*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, Observatoire de la condition militaire, 1985. 1039 p.

*Etudes sur les logements des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1990. 49 p.

GADBOIS, Serge. *Recrutement, mobilité et reconversion des militaires*. Paris : C2SD, 1996. 71 p.

HUWART, François. *Avis sur le projet de loi de finances pour 1999. Tome VII, Défense. Titre III et personnels de la défense*.

JACQUINET, Marie. *Etude sur les cellules d'assistances aux familles*. Paris : Etat-major de l'armée de terre, Centre de Relations Humaines, 1997. 36 p.

*La mobilité géographique des militaires*. Paris : Conseil supérieur de la fonction militaire, 1993. 46 p.

LAMAISON, Yoan, BUTTICAZ, Arnaud. " L'ARIA : mobilité, égalité, fraternité. " *Objectif défense*, septembre 1997, no. 67. p. 4-11.

LEON, Marie-Hélène. *Armée de terre : le malaise dévoilé : enquête sur le métier et les conditions de vie des officiers de l'armée de terre et de leurs familles*. Paris : L'Harmattan, 1994. 121 p.

*Les aides à la personne et à la vie familiale*. Paris : Direction de la fonction militaire et du personnel civil, 1996.

MIGAUD, Didier. *Rapport sur le projet de loi de finances pour 1999. Annexe no 40. Défense*.

NOUALHAT, Alain, LACOMBE, P., LEBARON, F. *Le célibat géographique des personnels militaires de carrière et sous contrat*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1994.

NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p.

ROSTAN, René. *Enquête 1991-1992 sur la mobilité géographique des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1992.

THOMAS H., Jean-Pierre. *Le projet de mobilité dans les carrières militaires*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1980. 28 p.

THOUVENIN, Jacques. *Les répercussions des mutations dans la vie familiale des militaires*. Observatoire de la Condition militaire, 1985. 144 p. 450 p. 200 p.

## § 2. Importance accrue de la classe moyenne

La classe moyenne des personnels militaires, composées des officiers subalternes et des sous-officiers supérieurs (du grade d'adjudant à celui de capitaine), a vu son importance s'accroître au rythme de la technicisation des armées. En effet, la bonne marche de nombre d'équipements complexes repose sur leur qualification, qui s'est élevée sur l'ensemble de la période, et sur leur spécialisation technique. Cette classe moyenne, la proximité entre les sous-officiers supérieurs et les officiers subalternes étant variable selon les armées mais toujours présente, permet le fonctionnement quotidien des armées.

Cet état de fait se retrouve dans leur importance numérique au sein des militaires professionnels. En 1996, les 214 828 sous-officiers représentaient plus de 72% des militaires professionnels. La question que pourrait alors poser la professionnalisation des armées serait celle de l'évolution de l'importance de cette classe moyenne. En effet, alors que le nombre de militaires du rang professionnels va doubler en cinq ans, celui de sous-officiers va diminuer de 15 000 hommes. C'est ce que montre le tableau ci-dessous.

*Poids relatif des militaires selon leur grade suite à la professionnalisation : <sup>308</sup>*

	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang
1996	12,91%	72,13%	14,96%
1998	12,42%	68,21%	19,36%
2002	11,57%	60,39%	28,04%

<sup>308</sup> HUWART, François. *Avis sur le projet de loi de finances pour 1999. Tome VII, Défense. Titre III et personnels de la défense*. p 10.

Tout suggère au contraire que leur importance va s'accroître. Si l'on incorpore les appelés dans les chiffres, il apparaît alors que, comme le mouvement de la société militaire le suggérait, leur importance numérique va augmenter. En effet, si en 1996 43,1% des militaires (y compris les appelés) étaient des sous-officiers, en 2002, ce seront 55,8% des militaires (y compris les derniers appelés) qui seront des sous-officiers.

*Bibliothèque :*

HUWART, François. *Avis sur le projet de loi de finances pour 1999. Tome VII, Défense. Titre III et personnels de la défense.*

SCHWEISGUTH, Etienne, SINEAU, Mariette, SUBILEAU, Françoise. *Techniciens en uniforme.* Paris : Presses de la FNSP, 1979. 294 p.

*§ 3. Augmentation du taux d'activité des femmes de militaires*

“ Le taux d'activité des conjoints féminins s'est nettement développé au cours des quinze dernières années, même s'il reste inférieur de plus de 20 points au taux d'activité des Françaises ” (1994)<sup>309</sup>. Les conjoints de militaires, très majoritairement des femmes, ont de plus en plus souvent une activité professionnelle et leur taux d'activité évolue parallèlement à celui des françaises, même s'il reste très en deçà de la moyenne nationale. Si environ 50% des françaises de 25 à 54 ans exercent une activité professionnelle en 1975, 66% en 1985, 76% en 1994, seulement 30% des femmes de militaires sont actives en 1992, et 47,3% des 200 852 conjoints de militaires le sont en 1997<sup>310</sup>. Ce sont les conjoints de sous-officiers qui travaillent le plus (en 1989 35% d'actifs, 21% au chômage), et ceux des officiers qui travaillent le moins

---

<sup>309</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994.* Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. p 9.



(en 1989 22% d'actifs, 11% au chômage ; ou en 1993 13,9% de conjoints de généraux sont actifs), ceux des militaires du rang représentant une sorte de moyen terme assez proche des sous-officiers (34,9% d'actifs en 1993) à manier avec précaution puisque constitué pour l'essentiel de jeunes couples <sup>311</sup>. De plus, au sein de chacune de ces sous-catégories, plus le grade est élevé plus le taux d'activité du conjoint baisse (effet de l'âge et du nombre de mutations – voir ci-dessous). Ensuite ce sont les conjoints de militaires de l'armée de l'air qui travaillent le plus souvent (49,5% en 1992), suivis par ceux de militaires de l'armée de terre, de la marine et enfin de la gendarmerie (11,7% en 1992) <sup>312</sup>.

Les causes de cette relative spécificité de l'activité des conjoints de militaires se trouvent d'abord dans le nomadisme professionnel des militaires, la cessation d'activité étant due aux mutations pour 33% d'entre elles (59% de celles qui cherchent encore) <sup>313</sup>. Le taux d'activité du conjoint chute ainsi de 11 à 14 points au delà de cinq mutations. C'est aussi ce nomadisme qui peut en partie expliquer que plus de 50% d'entre elles travaillent dans la fonction publique, et qu'au moins 25% travaillent à temps partiel. De plus cette activité rémunérée est majoritairement (70%) une nécessité financière, et est très peu voulue par souci d'indépendance ou par intérêt pour le travail <sup>314</sup>.

---

<sup>310</sup> **BOENE, Bernard (dir.). La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan. Paris : Armand Colin, 1990. pp. 167-169 ; NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994. op. cit. p. ; La mobilité géographique des militaires. Paris : Conseil supérieur de la fonction militaire, 1993. 46 p. ; Données socio-démographiques et professionnelles sur les personnels militaires. Inter-armées 1997. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1998. 95 p.**

<sup>311</sup> BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Famille et carrière professionnelle : le cas du personnel de l'armée de terre*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1989. 24 p. ; *La mobilité géographique des militaires*. op. cit.

<sup>312</sup> *La mobilité géographique des militaires*. op. cit.

<sup>313</sup> NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. op. cit.

<sup>314</sup> BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *La division familiale du travail. La vie en double*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992. 65 p. ; ROSTAN, René. *Enquête 1991-*

On trouve ici l'une des spécificités de la société militaire, et une autre cause du faible taux d'activité des conjoints de militaires. Si une partie de l'armée se rapproche singulièrement des comportements moyens des français (sous-officiers de l'armée de l'air par exemple), une autre s'en démarque assez notablement (officiers supérieurs de la marine par exemple). La raison principale invoquée pour expliquer la non-activité est en effet l'éducation des enfants pour 65% des cas, et la difficulté à trouver un emploi pour 11%. Le faible taux d'activité est corrélé avec le fort taux de fécondité des militaires <sup>315</sup>. De plus, celles qui n'exercent pas d'activité professionnelle sont plus hostiles au travail des femmes en général (50% trouvent cela positif, contre 71% pour l'ensemble des conjoints de militaires).

Le nombre de demandes d'aide à la recherche d'emploi au Bureau d'Aide à la Mobilité des Familles s'est sensiblement accru après 1995, ce qui semblerait indiquer un effet de la professionnalisation des armées sur l'emploi des conjoints de militaires <sup>316</sup>. Pour le secteur public, celles-ci sont passées de 647 dossiers en 1990, et 534 en 1992, à 923 en 1997 (Taux de satisfaction 58%, 64%, 47%).

#### *Bibliographie :*

BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *Famille et carrière professionnelle : le cas du personnel de l'armée de terre*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, 1989. 24 p.

BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. *La division familiale du travail. La vie en double*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992. 65 p.

*Bilan 1997 : aide à la mobilité des familles*. Paris : Mission pour la mobilité professionnelle, 1997. 41 p.

---

*1992 sur la mobilité géographique des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1992 ; NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. op. cit.

<sup>315</sup> BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès. op. cit.

<sup>316</sup> *Bilan 1997 : aide à la mobilité des familles*. Paris : Mission pour la mobilité professionnelle, 1997. 41 p.

*Bilan social 1997*. Paris : Ministère de la Défense, Direction de la fonction militaire et du personnel civil, Observatoire Social de la Défense, 1998. 72 p.

BOENE, Bernard (dir.). *La spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan*. Paris : Armand Colin, 1990. 284 p.

COLLARD, Odile. *De l'appartenance à un groupe spécifique vers l'insertion dans la société globale : les difficultés d'insertion professionnelles des épouses de militaires*. Institut du Travail Social Champagne-Ardenne, mémoire de DEASS, 1992. 52 p.

**Données socio-démographiques et professionnelles sur les personnels militaires. Inter-armées 1997. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1998. 95 p.**

*Enquête sur les conditions de vie des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1988.

*Enquête sur les répercussions des mutations dans la vie familiale des militaires*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, CSDN, Observatoire de la condition militaire, 1985. 1039 p.

LA BROSSE, Jérôme de, JARROT, Armel. *Le travail des conjoints féminins des militaires*. Guer : Ecoles de Coëtquidan, 1996. Mémoire de l'EMS Cyr. 55 p.

*La mobilité géographique des militaires*. Paris : Conseil supérieur de la fonction militaire, 1993. 46 p.

LEON, Marie-Hélène. *Armée de terre : le malaise dévoilé : enquête sur le métier et les conditions de vie des officiers de l'armée de terre et de leurs familles*. Paris : L'Harmattan, 1994. 121 p.

*Les aides à la personne et à la vie familiale*. Paris : Direction de la fonction militaire et du personnel civil, 1996.

NOUALHAT, Alain, LACOMBE, P., LEBARON, F. *Le célibat géographique des personnels militaires de carrière et sous contrat*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1994.

NOUALHAT, Alain, ROSTAN, René. *Enquête sur l'environnement familial et social des militaires en 1994*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1996. 120 p.

ROSTAN, René. *Enquête 1991-1992 sur la mobilité géographique des militaires*. Paris : Observatoire Social de la Défense, 1992.

THOUVENIN, Jacques. *Les répercussions des mutations dans la vie familiale des militaires*. Observatoire de la Condition militaire, 1985. 144 p. 450 p. 200 p.

#### § 4. Redéploiement et stabilité des missions de la gendarmerie

Les missions de la gendarmerie ne se limitent plus à la sécurité entendue comme missions de police judiciaire et de maintien de l'ordre. Certes ces pôles se sont développés et modernisés, mais la gendarmerie doit aussi assumer des missions de défense du territoire et de secours et d'assistance. La notion de sécurité qui se trouve au cœur de l'engagement des gendarmes s'est donc considérablement étendue.

“Le gendarme du XXI<sup>e</sup> siècle lutte contre le travail illégal et le piratage informatique. Qu'il serve au sein d'une brigade de recherche, d'un peloton de gendarmerie de haute montagne, d'une brigade de prévention de la délinquance juvénile ou d'un escadron de gendarmerie mobile, le gendarme doit non seulement avoir le sens du devoir mais posséder aussi une solide formation technique. C'est avant tout un professionnel de la sécurité.”<sup>317</sup>

Les métiers traditionnels de la gendarmerie restent au cœur de son identité. “Si la gendarmerie remplit diverses missions quotidiennes de secours ou d'assistance, la principale d'entre elles est la surveillance du territoire. Qu'il s'agisse d'une circonscription ou d'une zone spécifique, la gendarmerie fait appel à des personnels qualifiés qui contribuent chaque jour à la sécurité des personnes et des biens.”<sup>318</sup> La première de ces missions traditionnelles est le maintien de l'ordre, assuré par les escadrons de gendarmerie mobile. “Le gendarme mobile, appelé à être déplacé avec son escadron pour ramener le calme sur tous les points chauds dans le territoire de la République, est un professionnel reconnu du maintien de l'ordre.”<sup>319</sup> La garde républicaine, forte de trois mille hommes et gardienne de la sécurité de nos institutions, participe à cette mission de sécurité intérieure et de maintien de l'ordre. De

---

<sup>317</sup> Du voleur de poule au piratage informatique. *In* Les métiers de la gendarmerie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 234, octobre 1998. p 34.

<sup>318</sup> PROTAIS, Luc. Méthodique et réfléchi. La surveillance du territoire. *In* Les métiers de la gendarmerie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 234, octobre 1998. p 48.

<sup>319</sup> VENEL. Soldats de la loi. Du maintien de l'ordre. *In* Les métiers de la gendarmerie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 234, octobre 1998. p 38.

plus, tous les gendarmes sans exception ont vocation à remplir cette mission, par exemple en ce qui concerne la lutte antiterroriste<sup>320</sup>.

La police judiciaire constitue la deuxième de ces missions. Si les techniques du maintien de l'ordre n'ont pas fondamentalement évoluées, celles de la police judiciaire ont été radicalement bouleversées par l'introduction de nouveaux savoirs. L'exemple emblématique de cette transformation fut la création de " la branche de la Police Technique et Scientifique [qui] est spécialisée dans le recueil puis l'exploitation des preuves matérielles."<sup>321</sup> Les gendarmes de cette branche mobilisent un grand nombre de sciences. " On y trouve des domaines aussi variés que la balistique, les empreintes digitales, les véhicules, les explosifs, la microanalyse, la toxicologie ou encore l'imagerie, l'informatique, l'électronique et l'acoustique "<sup>322</sup>, ou bien encore la biologie, l'odontologie, l'anthropologie, la thanatologie, et l'entomologie.

De plus, la prévention occupe désormais une place importante du dispositif d'ordre mis en place par les gendarmes. " Côté une jeunesse parfois fragile psychologiquement nécessite des savoir-faire particuliers. Le gendarme doit réprimer le désordre au sens pénal du terme lorsque c'est nécessaire, mais aussi montrer l'image d'un adulte référent, capable de tenir un discours de " bon père de famille ", d'informer et de faire un simple rappel à la loi, sans se couper du monde des adultes."<sup>323</sup> Ainsi des gendarmes sont spécialisés dans des missions de préventions et d'information : contre la toxicomanie (400 formateurs relais anti-

---

<sup>320</sup> Une mission essentielles de la gendarmerie. La lutte antiterroriste. *In* Les métiers de la gendarmerie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 234, octobre 1998. p. 46-47.

<sup>321</sup> LACOTTE. La technique au secours du flair. L'investigation criminelle. *In* Les métiers de la gendarmerie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 234, octobre 1998. p 41.

<sup>322</sup> LACOTTE. La technique au secours du flair. L'investigation criminelle. *In* Les métiers de la gendarmerie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 234, octobre 1998. p 43.

<sup>323</sup> BONNIN. Informer, écouter, dialoguer. Les actions de la prévention. *In* Les métiers de la gendarmerie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 234, octobre 1998. p 35.

drogues, FRAD), contre les atteintes à l'environnement (250 formateurs relais environnement / écologie, FREE), contre la délinquance juvénile (brigade de prévention de la délinquance juvénile), contre les violences scolaires, ou pour la prévention routière (550 000 enfants reçoivent une formation chaque année).

L'extension des missions de la gendarmerie se montre aussi particulièrement dans trois types de missions moins traditionnellement attachées à celle-ci : la défense, au sens militaire du terme, du territoire, les missions dans les Dom Tom ou à l'étranger, et enfin les missions de secours et d'assistance.

“L'action de la gendarmerie dans le domaine de la défense va s'exercer principalement dans trois domaines : la souveraineté nationale, la défense civile, la montée en puissance des forces et la défense opérationnelle du territoire.”<sup>324</sup> Cette mission consiste donc principalement en une mission de soutien de forces plus conventionnelles, ce qui n'empêche pas la gendarmerie de posséder quelques véhicules blindés.

En ce qui concerne les missions du gendarmerie dans les Dom Tom, celui-ci se trouve être bien souvent le seul représentant de l'Etat sur place, et combine donc ses fonctions normales plus celles d'huissier de justice, d'agent postal ou de notaire. Mais il convient de noter que la “ libre circulation des personnes et des biens dans l'espace européen, la criminalité internationale et la mondialisation des échanges ”<sup>325</sup> ont aussi étendu les missions de la gendarmerie vers l'étranger, ainsi que les missions d'assistance technique.

Enfin, des gendarmes sont, depuis les années 1960, spécialisés dans des missions de secours et d'assistance aux personnes en difficultés. Ces gendarmes sont principalement

---

<sup>324</sup> VIRE. Au confluent des mondes civils et militaires. La gendarmerie de la Défense. *In Les métiers de la gendarmerie. Armées d'aujourd'hui*, no. 234, octobre 1998. p 44.

<sup>325</sup> FERRARI, Fabien. Sous toutes les latitudes. Missions dans les Dom Tom et à l'étranger. *In Les métiers de la gendarmerie. Armées d'aujourd'hui*, no. 234, octobre 1998. p 52.

divisés en deux corps, ceux effectuant les missions en mer, et ceux effectuant les missions en montagne. Ces derniers comptent 250 gendarmes spécialistes, et peuvent mobiliser 3000 autres gendarmes en cas de besoin. “ Les personnels des unités de montagne de la gendarmerie sont ainsi reconnus comme des montagnards de haut niveau, des experts du sauvetage et des enquêteurs spécialisés. ”<sup>326</sup>

A côté de la stabilité des missions de la gendarmerie (ce qui n'exclut en rien leur redéploiement vers une similarité accrue avec celles de la police ainsi que leur modernisation), l'évolution sociologique des gendarmes est elle très nette. Loin d'être une armée tournée vers le combat la gendarmerie est désormais entrée dans une logique de service public que met bien en exergue sa volonté d'autonomie. Cette volonté se retrouve aussi bien dans son refus d'incorporer d'anciens militaires de l'armée de terre que dans son approche de la syndicalisation. De plus, sa singularité sociologique au sein des armées se confirme par l'écart existant entre la hiérarchie et les exécutants, l'éloignement des officiers ou bien une vie familiale centrée sur la caserne.

#### *Bibliographie :*

Les métiers de la gendarmerie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 234, octobre 1998. p 33-55.

#### *§ 5. Baisse de la pratique religieuse*

Il n'existe aucun chiffre officiel permettant d'évaluer la pratique religieuse des militaires. Les seules données disponibles concernent le nombre d'aumôniers dans les armées. Cette absence de données ne permet pas de cerner précisément l'évolution de la pratique religieuse dans les armées. L'évolution du nombre d'aumôniers sur une longue période est cependant un indice assez probant.

---

<sup>326</sup> BELONDRADE. Assistance aux sommets. Le secours en montagne. *In* Les métiers de la gendarmerie. *Armées d'aujourd'hui*, no. 234, octobre 1998. p 55.

Evolution du nombre de prêtres de religion catholique au sein des armées <sup>327</sup> :

	<b>prêtres</b>	<b>diacres</b>	<b>laïques</b>	<b>Total</b>
<b>1970</b>	417			417
<b>1980</b>	338			338
<b>1990</b>	272	5	18	295
<b>1993</b>	223	11	28	262

Le nombre d'aumôniers catholiques a diminué de 37 % entre 1970 et 1993, ce qui laisse présager une diminution de la pratique religieuse au sein des armées. En 1973, 50,4% des élèves officiers étaient pratiquants, 45,2% non pratiquants et 4,3% sans religion <sup>328</sup>. Quand au poids respectif de chaque religion au sein des armées, en 1990 pour 283 aumôniers catholiques, il y avait 91 aumôniers protestants et 45 israélites. Enfin, la professionnalisation des armées va entraîner une diminution importante du nombre des aumôniers, de 329 en 1996 à 250 en 2002 (de 253 à 189 pour les catholiques, de 52 à 32 pour les protestants, et de 24 à 22 pour les israélites). Cette mesure d'ordre budgétaire prend acte d'une diminution de la pratique religieuse.

## **BIBLIOGRAPHIE :**

BOCK, Martin. "L'assistance spirituelle aux militaires eu égard à la séparation de l'Eglise et de L'Etat". *Forum international*, no. 17, 1996. 77 p.

CRUZET, Bernard. "L'exercice des cultes dans les armées". *Droit et Défense*, vol. 95, no. 4, octobre 1995. p. 28-32.

*L'entrée dans la carrière d'officier*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1973. 170 p.

LILLO, Gilles. "Armée-religion : couple sous haute surveillance". *Le Casoar*, no. 150, juillet 1998. p. 36-37.

"Moins d'aumôniers dans les armées". *AFP* 071802, décembre 1998.

---

<sup>327</sup> BOCK, Martin. L'assistance spirituelle aux militaires eu égard à la séparation de l'Eglise et de L'Etat. *Forum international*, no. 17, 1996. p 50.

<sup>328</sup> *L'entrée dans la carrière d'officier*. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1973. p 62.



*DEUXIEME PARTIE*

---

**QUEL CHANGEMENT SOCIAL DANS LA SOCIETE MILITAIRE ?**

### *CHAPITRE III*

#### *LE MILITAIRE, LA TECHNIQUE ET LE SAVOIR*

---

La société militaire est complexe et diversifiée. Si l'on prend pour unité d'analyse telle ou telle de ses parties, les objets deviennent microscopiques et ne reflètent plus la logique de l'ensemble. Mais inversement, en conservant un haut degré de généralité on omet les particularités d'une société hétérogène. L'analyse structurelle permet d'éviter cette impasse. Au sein d'un univers aussi insaisissable, il n'est guère aisé d'isoler une évolution, de dégager les variables dépendantes et indépendantes. On pourrait même s'attendre à la mise en valeur d'une pluralité de tendances essentielles, voire d'interactions élaborées entre tendances. Un ensemble aussi complexe, une organisation si conforme aux principaux traits de la bureaucratie que les forces armées pouvait-elle laisser transparaître un petit nombre de tendances comportant de grands effets ? Quelles sont les sources du changement social au sein de la société militaire ? Quels phénomènes entraînent le plus sûrement des bouleversements au sein des armées ? Quelles sont les tendances de la société militaire qui influencent immédiatement les autres ? Quelles sont, au contraire, celles dont l'effet est médiatisé par des tendances intermédiaires ?

I / Le primat des savoirs et de la technicisation :

analyse structurelle de la motricité et de la dépendance

La réponse la plus nette à la question des tendances déterminantes au sein de la société militaire est sans doute apportée par le paradigme de l'armée-institution totale. La société militaire a été étudiée en termes de spoliation et de domestication plus que sous l'angle des pratiques professionnelles. La réalité sociologique de l'armée serait comme concentrée dans la répression qu'elle exerce sur les individus qui subissent la mortification institutionnelle<sup>329</sup>. L'évolution de l'institution militaire resterait inintelligible si l'on néglige les traits dominant d'une institution autarcique, dont l'intérêt résiderait principalement dans son apport aux moyennes légitimes de domination. Pour ce paradigme, si tendances décisives il doit y avoir, elles se rangent du côté des pratiques sociales et du mode de vie – prévalence du groupe sur l'individu, censure, homogénéisation des comportements, mortification, etc. – non vers celui des pôles techniques et professionnels. La profession ne serait que la justification idéologique d'une entreprise de domination et d'inculcation perceptible dans d'autres institutions totales, mais dont l'armée serait la réalisation exemplaire. L'inculcation des règles de comportements visant à assurer une intégration au moindre coût au sein de l'institution devrait prévaloir sur les moyens d'usage rationnel de la violence physique légitime. Dans cette problématique, le rituel militaire, la redoutable emprise qu'il exerce sur les individus, prime sur les savoirs, la technique et la profession. L'analyse structurelle insiste au contraire sur le primat des savoirs et de la technicité de la profession des armes.

La méthode Micmac permet de classer les tendances selon leur degré de motricité (nombre de conséquents : une tendance qui a de nombreux conséquents est fortement causale) et de dépendance (nombre d'antécédents : une tendance qui a de nombreux antécédents est

---

<sup>329</sup> Pour une évaluation critique de ce paradigme voir : LORIGA, Sabina. *Un laboratoire disciplinaire : l'armée Piémontaise au XVIIIème siècle*. Paris : Mentha, 1991. p. 9-25.

fortement causée)<sup>330</sup>. Les données chiffrées de la matrice donnent une première indication sur les tendances de la société militaire les plus motrices et les plus dépendantes.

### *§ 1. Les liaisons directes entre tendances*

Pour la matrice des liaisons formulées par les experts et fondée sur les données empiriques disponibles (matrice de rang 1), quatre tendances apparaissent particulièrement motrices : le niveau de qualification (8), la professionnalisation des armées (24), la technicisation de la société militaire (25), et la multiplication des interventions extérieures (32). Ces tendances décrivent les facteurs de transformation essentiels de la société militaire depuis les années 1960. Comparés avec les facteurs moteurs ressortant de l'étude précédente, ceux-ci indiquent une légère évolution des tendances au cœur des transformations des armées<sup>331</sup>. Alors que précédemment c'était l'aspect technique de l'évolution de la profession des armes (niveau de qualification, technicisation, niveau scolaire, et maintien de la spécificité de l'armée de terre) qui dictait cette évolution, désormais l'évolution des missions des armées (professionnalisation et multiplication des interventions extérieures) forme un deuxième pôle moteur en complément du premier. Ce pôle "missions" est cependant très lié au pôle "technicisation" qu'il semble l'être à première vue, puisqu'il ne s'agit pas des missions traditionnelles, mais des missions de projection rendues possible par la technicisation croissante des armées. En résumé, et en première approximation, l'évolution du métier des armes, par ses aspects techniques et opérationnels, demeure le moteur principal des changements au sein de la société militaire.

---

<sup>330</sup> FORSE, Michel. *L'analyse structurelle du changement social. Le modèle de Louis Dirn*. Paris : Presses Universitaires de France, 1991. p. 107-130. Pour une application à un autre domaine : FORSE, Michel. "Contribution à une morphologie des rôles réticulaires." *Sociologie contemporaine*, mars 1991, no. 5. p. 43-53.

<sup>331</sup> VENNESSON, Pascal. *Structure et changement social dans la société militaire*. Paris : FNSP, Contrat DRET n° 90/054, 1993. 158 p.

Pour affiner ce début d'analyse nous allons matérialiser le degré de motricité et de dépendance de chaque tendance (au rang 1) en les portant sur un graphique. Pour cela on place en abscisse le nombre d'antécédents et en ordonnée le nombre de conséquents de chaque tendance. En découpant ce graphique en quatre zones on obtient un classement des tendances selon leur degré de motricité et de dépendance. Les variables situées dans le quart sud-ouest ont à la fois peu d'antécédents et de conséquents, elles sont plus *autonomes* que les autres. Les variables situées dans le quart nord-ouest possèdent peu d'antécédents et beaucoup de conséquents, on les appellera tendances *motrices*. Les variables situées dans le quart nord-est ont à la fois un grand nombre d'antécédents et de conséquents, elles constituent donc des *relais* importants dans l'écheveau des causalités. Enfin, les variables situées dans le quart sud-est possèdent beaucoup d'antécédents et peu de conséquents, ce sont les tendances *dépendantes*.

On voit apparaître cinq groupes de tendances. Le premier groupe de tendances fortement *motrices* que nous avons décrit précédemment regroupe : le niveau de qualification, la professionnalisation des armées, la technicisation de la société militaire, et la multiplication des interventions extérieures. Un deuxième groupe de tendances plus faiblement motrices est composé de sept tendances : essor de l'informatisation, importance accrue de la classe moyenne, assouplissement des codes de conduite, missions de l'armée de terre, maintien de l'organisation et de la mission de l'armée de l'air, maintien de l'organisation et de la mission de la marine, diminution du nomadisme. Ce groupe participe activement à l'évolution de la société militaire, mais il n'affecte pas en profondeur les lignes directrices du changement social. Ce sous-ensemble confirme la motricité des savoirs (informatisation, classe moyenne) et des missions au sein de la société militaire.

**Rang 1**

**Rang 19**

Rang 1		Rang 19		
No	Mo	No	Nom	Mo
t	t			t
8	80	27	Mission de l'armée de l'air	79
24	80	28	Mission de la marine	79
25	80	32	Multiplication des interventions extérieures	78
32	72	25	Technicisation renforcée de la société militaire	69
21	58	8	Progression des niveaux de qualification	62
7	43	9	Essor de l'informatisation	60
9	43	21	Formation permanente accrue	35
20	43	26	Missions de l'armée de terre	34
26	43	16	Vision économique de la société militaire	26
27	43	20	Elévation du niveau scolaire	26
28	43	24	Professionnalisation des armées	22
31	43	5	Indifférenciation progressive des modèles de rôle	8
10	36	30	Rôle contesté de la Délégation générale de l'armement	7
13	36	7	Augmentation du taux d'activité des conjoints	4
1	29	13	Assouplissement des codes de conduite	4
14	29	10	Importance accrue de la classe moyenne	3
18	29	17	Baisse de la pratique religieuse	3
2	21	31	Diminution du nomadisme	3
11	21	1	Diversité des modes de sortie de la société militaire	2
16	21	14	Transformation de l'autorité traditionnelle	2
17	21	18	Singularité du patrimoine des militaires	2
19	21	2	Persistance des identifications sociales	1
29	21	6	Stabilité de la fécondité	1
4	14	11	Stabilité de la mobilité sociale	1
5	14	19	Multiplication des flux d'information	1
12	14	3	Parentèle	0
15	14	4	Progressive banalisation de la sociabilité militaire	0
6	7	12	Accroissement des négociations	0
23	7	15	Maintien du corporatisme	0
30	7	22	Faible influence des minorités ethniques	0
3	0	23	Augmentation de la petite délinquance	0
22	0	29	Démilitarisation de la gendarmerie	0

**Classement des tendances selon leur degré de motricité sur une échelle de 0 à 100.**

Rang 1		Rang 19		
No	t	No		Mo
2	93	2		76
4		4	Accroissement des négociations	76
	88	4	Progressive banalisation de la sociabilité militaire	
14	79	19	Multiplication des flux d'information	74
	70	14	Transformation de l'autorité traditionnelle	
15	70	7		58
21			Maintien du corporatisme	56
	62	1	Diversité des modes de sortie de la société militaire	
19	62	31	omadisme	
20	62	13		24
7			Indifférenciation progressive des modèles de rôle	23
	53	6	Stabilité de la fécondité	
9	44	16		19
10			Elévation du n	19
13			Importance accrue de la classe moyenne	18
	44	11	Stabilité de la mobilité sociale	
25	35	21		15
31			Progression des niveaux de qualification	14
	27	3	Parentèle	
11	27	9		11
3			Singularité du patrimoine des militaires	9
	18	25	Technicisation renforcée de la société militaire	
18	18	24		2
32		30	Rôle contesté de la Délégation générale de l'armement	2
23	9	17	Baisse de la pratique religieuse	1
26	9	22	Faible influence des minorités ethniques	1
27	9	23	Augmentation de la petite délinquance	1
28	9	26	Missions de l'armée de terre	1
30	9	27	Mission de l'armée de l'air	1
17	1	28	Mission de la marine	1
22	1	29	Démilitarisation de la gendarmerie	1
29	1	32	Multiplication des interventions extérieures	1

Classement des tendances selon leur degré de dépendance sur une échelle de 0 à 100.

Le groupe *relai* comporte trois tendances : augmentation du taux d'activité des conjoints de militaires, élévation du niveau scolaire et formation permanente accrue. Ces tendances qui font le lien entre les motrices et l'ensemble de la société militaire réaffirment le

rôle prépondérant du savoir et des formations comme moteurs des transformations de la société militaire et comme relais entre les pôles militaires et les pôles sociaux. Un résumé rapide postulerait que les besoins en personnel qualifié dus à la technicisation croissante des tâches militaires font évoluer la base sociologique de celles-ci. Un personnel plus qualifié posséderait un style de vie plus proche de la moyenne des français, ce qui expliquerait l'évolution des tendances sociales.

Il existe, en effet, deux groupes de tendances qui sont déterminées par l'évolution globale de la société militaire. Le premier est le groupe des tendances *dépendantes* : précocité des modes de sortie de la société militaire, persistance des identifications sociales, progressive banalisation de la sociabilité militaire, accroissement des négociations, transformation de l'autorité traditionnelle, maintien du corporatisme, épanouissement d'une vision économique de la société militaire, multiplication des flux d'information. Ces tendances concernent directement la sociabilité des militaires et elles sont fortement influencées par les évolutions techniques et tactiques médiatisées par les savoirs et les formations. Ce groupe est composé d'éléments de la sociabilité des militaires entre eux ce qui explique sa forte réactivité aux changements du pôle militaire.

Le deuxième groupe est celui des tendances *autonomes* qui sont composées en grande partie d'éléments de la sociabilité privée des personnels militaires : parentèle, indifférenciation des modèles de rôle professionnels et domestiques, stabilité de la fécondité, stabilité de la mobilité sociale, baisse de la pratique religieuse, singularité du patrimoine des militaires, faible influence des minorités ethniques, augmentation de la petite délinquance, démilitarisation de la gendarmerie, rôle contesté de la Délégation générale pour l'armement. Ces tendances ne sont que faiblement influencées par les changements de la société militaire et l'explication de leurs évolutions est plus à rechercher du côté des changements globaux de la société française.



Depuis l'étude précédente achevée au début des années 1990, certaines évolutions sont à noter. Si la division entre pôle militaire moteur et pôle social dépendant est vérifiée, il convient de noter une nouvelle répartition des rôles au sein du premier alors que le second reste inchangé. Si globalement les mêmes tendances restent motrices, et si la technicisation et la qualification restent les deux tendances les plus motrices du pôle technique, deux tendances nouvelles possèdent une motricité importante. La professionnalisation des armées et la multiplication des interventions extérieures sont désormais aussi motrices que le pôle technique, alors que les missions de l'armée de terre, précédemment très motrices, perdent de l'importance. Qu'en est-il lorsque la matrice est élevée à la puissance ?

## § 2. *Les liens indirects entre tendances*

Pour la matrice militaire, comme pour celle de la société française, les tendances n'ont pas que des liaisons directes entre les unes et les autres, mais également des antécédents ou des conséquents indirects. L'application d'un programme de multiplication matricielle permet de hiérarchiser les variables du système selon leur motricité et dépendance directes et indirectes<sup>332</sup>. Dans le cas de la matrice militaire, les classements se stabilisent à la puissance 19 et ne varient plus au fur et à mesure que le rang augmente. Cette convergence fixe le rang auquel on engage l'interprétation. Il devient alors possible de comparer le classement (les causalités de rang 1, établies par les experts) et le classement indirect à la convergence qui intègre l'ensemble des liaisons indirectes et permet ainsi de dresser un tableau plus fiable

t les coordonnées des tendances sur un

graphique trois groupes principaux apparaissent. Les tendances sont désormais réparties aux

toutes les tendances relais. La prise en compte des liaisons indirectes renforce donc le

---

FORSE, Michel. *L'analyse structurelle du changement social. op. cit.* -130.

caractère principal des tendances et ne perturbe pas fondamentalement le modèle dressé à partir de l'opinion des experts. En effet, tout comme pour la matrice de la société française, la majorité des tendances ne change pas de catégorie. Certaines tendances changent cependant de groupe (le groupe d'appartenance au rang 1 est indiqué entre parenthèses<sup>333</sup>). Le résultat obtenu n'est donc pas un artefact.

Le groupe des tendances *motrices* devient : mission de l'armée de l'air (FM), mission de la marine (FM), multiplication des interventions extérieures (M), technicisation renforcée de la société militaire (M), progression des niveaux de qualification (M), essor de l'informatisation (FM). Les missions semblent donc prendre le pas sur les techniques.

Celui des tendances *dépendantes* demeure pratiquement inchangé : persistance des identifications sociales (D), accroissement des négociations (D), progressive banalisation de la sociabilité militaire (D), multiplication des flux d'information (D), augmentation du taux d'activité des conjoints (R), maintien du corporatisme (D), diversité des modes de sortie de la société militaire (D).

Apparaît alors dans le quart sud-ouest du graphique la grande majorité des tendances qui sont donc assez autonomes. Cependant il convient de séparer ce groupe en trois sous-ensembles qui permettent d'engager une analyse autrement impossible. Un premier ensemble de tendances *faiblement motrices* et très peu dépendantes se dégage : formation permanente accrue (R), missions de l'armée de terre (FM), vision économique de la société militaire (D), élévation du niveau scolaire (R), professionnalisation des armées (M). Cet ensemble de tendances concernant principalement la formation des personnels (à l'exception des missions de l'armée de terre) rappelle le groupe relais du rang 1. Il convient donc de s'interroger sur le

---

<sup>333</sup> M : motrices, FM : faiblement motrices, R : relais, D : dépendantes, A : autonomes.

rôle de la formation au sein des armées, car sa dépendance à l'égard des technologies et des missions ne semble pas si importan

Un ensemble de tendances non motrices et se dégage ensuite diminution du nomadisme (FM), assouplissement des codes de conduite (FM), indifférenciation progressive des modèles de rôle (A), stabilité de la accrue de la classe moyenne (FM), stabilité de la mobilité sociale (A). Pour la plupart de ces tendances, la motricité avait été surestimée au rang 1 et leur changement de groupe recadre l'ensemble des tendances « », au profit professionnels ».

#### *autonomes*

perd quelques éléments : parentèle (A), singularité du patrimoine des militaires (A), rôle c faible influence des minorités ethniques (A), augmentation de la petite délinquance (A), démilitarisation de la gendarmerie (A).

Certaines fluctuations entre le -neuf ne sont pas marginales . Si l'on retient la motricité des tendances, la comparaison des deux graphiques est éloquent.

société militaire. Ainsi, les tendances mission de l'armée de l'air et mission de la marine

légèrement la sienne. Elles sont suivies ensuite seulement par la technicisation (technicisation essor de l'informatisation dont la motricité augmente de

Il semble que le rôle de l'informatisation des armées tende à être systématiquement so -estimé par les experts

---

L'interprétation doit demeurer prudente lorsque le déplacement n'est guère significatif et

puisque c'était déjà le cas lors de la précédente recherche. L'autre enseignement important du passage à la puissance de la matrice est l'effacement des savoirs du pôle relais et la révision à la baisse de leur rôle moteur. En effet, les tendances formation permanente accrue et élévation du niveau scolaire voient leur motricité pratiquement divisée par deux. Surtout, la tendance professionnalisation des armées voit sa motricité divisée par quatre. Ce résultat contre-intuitif peut s'interpréter de plusieurs manières. Il est possible que la professionnalisation n'étant pas achevée, l'ampleur de ses effets ne soit pas encore pleinement perceptibles. Cette hypothèse est en partie fondée, mais elle est insuffisante puisque les résultats montrent que le groupe d'experts qui a déterminé les causalités de rang un était plutôt biaisé en faveur de l'impact de la professionnalisation. Ce résultat indique plutôt que la professionnalisation est une phase, certes importante mais qui ne doit pas masquer les déterminants fondamentaux des évolutions de la société militaire. Sur le long terme, le changement dans les armées semble obéir à des logiques qui ne sont pas directement liées au mode de recrutement des personnels. En d'autres termes, la question de savoir si une armée est aujourd'hui composée de professionnels ou de conscrits n'est peut-être pas sociologiquement une question fondamentale.

D'autres tendances voient leur rôle moteur considérablement minoré voir effacé entièrement lorsque l'on tient compte des liaisons indirectes. Ainsi la motricité de la tendance missions de l'armée de terre est minorée (phénomène à rapprocher de l'importance des missions de projection), tandis que celle des tendances augmentation du taux d'activité des conjoints, assouplissement des codes de conduite, importance accrue de la classe moyenne, diminution du nomadisme disparaît entièrement. Enfin, l'ensemble des tendances autonomes ou dépendantes voit leur motricité diminuer.

## *II / L'importance du métier des armes*

La motricité des tendances au rang un comprenait plusieurs difficultés d'interprétation. Si techniques, savoirs et missions étaient prédominants, comment expliquer l'importance des tendances diminution du nomadisme ou augmentation du taux d'activité des conjoints ? Comment concevoir également que l'informatisation soit si peu motrice et à la limite de la dépendance ? L'élévation à la puissance corrige ces incohérences. Les missions de l'armée de terre et la professionnalisation des armées perdent en motricité et font désormais parties du quadrant des tendances autonomes. En revanche, les tendances mission de l'armée de l'air, mission de la marine, essor de l'informatisation deviennent nettement plus motrices ainsi que la tendance vision économique de la société militaire.

Les tendances les plus motrices reflètent l'importance du métier de militaire par rapport au “ vécu ” militaire (discipline, identifications sociales, corporatisme) dans les changements sociaux au sein des armées. Ce sont les transformations du métier militaire qui influencent en profondeur l'évolution de la société militaire dans sa totalité. En effet, ce sont tout d'abord les missions des forces armées (mission de l'armée de l'air, mission de la marine et multiplication des interventions extérieures) et l'accroissement de la technicité du métier (technicisation renforcée de la société militaire et essor de l'informatisation) qui sont les moteurs de cette évolution.

Les tendances liées à la formation et aux savoirs restent motrices même si elles sont désormais placées à l'intérieur du quadrant des tendances autonomes. Ces tendances (formation permanente accrue, élévation du niveau scolaire et professionnalisation des armées) constituent néanmoins un relais entre les moteurs du changement social et les tendances relationnelles dépendantes. Elles apparaissent comme le trait d'union entre les modifications de la profession et les modes de vie, les modèles et les codes qui guident les comportements et les situations au sein de la société militaire. L'augmentation du nombre de

personnels qualifiés, de “ techniciens en uniforme ”, nécessaire face à la technicisation du métier et des matériels implique un recrutement de personnes généralement plus proche de la moyenne des français que ne l'étaient auparavant les militaires. Elles sont rejoint dans ce rôle par la tendance vision économique de la société militaire dont la motricité avait été sous-estimée initialement. En effet, de nombreux aspects du métier militaire font désormais appel à une logique économique et à des techniques de gestion (budget-temps, gestion dans les régiments, rôle du corps des commissaires) qui sont aussi bien dicté par des impératifs d'économies que d'efficacité. En conséquence, cette tendance sert tout autant de relais entre les transformations du métier militaire et le mode de vie que celles liées aux savoirs. Cette évolution avait déjà été détectée dans l'enquête précédente, mais elle gagne encore en importance.

La baisse de motricité du rôle de la DGA apparaît nettement par rapport au début des années 1990. Si le rôle des ingénieurs généraux de l'armement renforçait la tendance à la technicisation lors de la précédente étude, le changement des missions dévolues aux armées (de la défense du territoire à la projection) suite à la professionnalisation affaiblit leur influence globale sur la société militaire. La diffusion d'une vision économique de la société militaire combinée à la diminution des crédits et aux exigences techniques d'une force projetable minorent donc leur rôle. D'autres tendances, enfin, sont très causées et peu causales. Nous retrouvons là l'un des traits caractéristique de la société militaire mis au jour par la précédente étude. Les rapports d'autorité hiérarchique sont affectés par de nombreux antécédents (forte dépendance) mais n'influencent guère les évolutions de la société militaire. L'une des dimensions emblématique de l'institution totale semble donc soumise aux transformations des armées sans pouvoir y résister, très loin de l'interprétation de la discipline cœur d'un système fermé. La compréhension des variations des rapports d'autorité au sein des armées passe donc davantage par une étude des tendances l'influant plus que par une étude de

l'évolution de la discipline, par exemple. Autre exemple, le corporatisme ou les flux d'information, ces derniers apparaissant actuellement un peu vite comme un facteur de transformation profonde des rapports sociaux au sein des armées alors qu'ils ne causent que peu de transformations mais sont en revanche extrêmement causés (très forte dépendance).

### ***III / Transformation des rapports sociaux dans une société segmentée***

#### ***§ 1. La mutation d'un système de pouvoir***

Le rôle moteur des tendances liées aux aspects techniques de la profession militaire et au surcroît de qualification qu'ils impliquent peut laisser penser que la société militaire subit directement les effets de la technicisation des activités militaires. L'évolution des missions et des technologies qui leur sont souvent associées dicterait les transformations organisationnelles et relationnelles au sein des armées ainsi que celles concernant la sphère privée des militaires. Cette interprétation négligerait certains aspects de l'analyse structurelle. Même si l'ensemble des tendances organisationnelles et sociales voit leur rôle moteur minoré lors du passage à la puissance de la matrice, certaines différences subsistent. Ainsi les tendances indifférenciation progressive des modèles de rôle (A), augmentation du taux d'activité des conjoints (R), assouplissement des codes de conduite (FM), importance accrue de la classe moyenne (FM) et diminution du nomadisme (FM) servent de médiation entre l'évolution des techniques et la transformation globale de la société militaire.

La motricité de l'indifférenciation progressive des modèles de rôle, de l'assouplissement des codes de conduite et de l'importance accrue de la classe moyenne montre bien que la technicisation de la société militaire passe aussi par une redistribution négociée des rôles et des pouvoirs. Face à une demande de plus en plus forte en personnel qualifié, non seulement les rapports sociaux au sein des armées s'assouplissent progressivement en laissant désormais une grande place aux négociations, mais la

composition même de ce personnel évolue par une féminisation rapide qui agit à son tour sur les rapports sociaux.

De plus, certains aspects de la sphère privée des militaires, dépendants en large partie de l'organisation de la société militaire, jouent un rôle moteur au sein de celle-ci. C'est le cas de l'augmentation du taux d'activité des conjoints qui oblige beaucoup de militaires à négocier certains aspects de leur vie professionnelle en tenant compte de leur vie privée. Ainsi de nombreux militaires mettent-ils de plus en plus en balance une promotion assortie d'une mutation et la volonté de leur conjoint de rester sur place pour conserver leur emploi. Cette rétroactivité d'une tendance fortement causée mais ayant tout de même une influence sur la société militaire se retrouve dans la diminution du nomadisme. Si le célibat géographique permet à de nombreux militaires de concilier vie privée et vie professionnelle, il n'en reste pas moins que cette tendance prend de plus en plus d'importance au sein de la société militaire.

## *§ 2. Le morcellement de la société militaire*

L'élévation de la matrice à la puissance montre le tassement de nombreuses tendances dans le quadrant sud-ouest qui correspond à leur autonomie. Le tableau d'ensemble de la société militaire montre donc un petit nombre de tendances motrices, quelques tendances dépendantes et, après élévation à la puissance, un regroupement des autres dans le secteur autonome. Quelques exemples éclairent ce point. Les tendances baisse de la pratique religieuse, parentèle, singularité du patrimoine des militaires, faible influence des minorités ethniques, augmentation de la petite délinquance, démilitarisation de la gendarmerie et rôle contesté de la Délégation générale de l'armement n'ont pratiquement aucun antécédent ni aucun conséquent.



Ces tendances peu causées et peu causales révèlent un trait différent de la société française dans son ensemble <sup>335</sup>. Les tendances autonomes représentent la majorité dans la matrice militaire. Ainsi, les évolutions de nombreux segments de la société militaire paraissent n'avoir aucune influence sur les autres, et ne pas avoir été entraînés par eux. La société militaire apparaît donc assez cloisonnée, la grande diversité des situations expliquant en grande partie ce résultat. Une autre explication, valable pour certaines de ces tendances, est que malgré sa spécificité, la société militaire française reste immergée dans la société civile française : spécifique ne veut pas dire ici close. De nombreux aspects du changement social en son sein peuvent être expliqués par un mimétisme entre deux mondes certes assez distincts mais non séparés. C'est par exemple le cas de la fécondité, du travail des conjoints, de la baisse de la pratique religieuse. Ces tendances restent spécifiques à la société militaire, mais leur évolution sur le long terme ne doit pratiquement rien à l'évolution des missions et des techniques militaires mais à un mimétisme avec la société française dans son ensemble. Cependant toutes les évolutions des tendances autonomes ne peuvent se réduire à ce mimétisme. La singularité du patrimoine des militaires, ou la démilitarisation de la gendarmerie dans un autre registre, ne peuvent s'expliquer ainsi. C'est ici la grande diversité des situations au sein de la société militaire, ainsi que leur indépendance, qui permettent de rendre compte de leurs évolutions. Il existe au sein des armées des secteurs plus isolés et autonomes que d'autres. Cette divergence entre les modalités du changement social au sein de la société militaire et de la société française peut aussi être analysée comme une des limites de la "banalisation" des armées. Certes la société militaire se rapproche de la société civile, mais selon une voie propre qui ne saurait présager une convergence. Les modalités de ses évolutions lui sont propres.

---

<sup>335</sup> FORSE, Michel. *L'analyse structurelle du changement social. op. cit.* p. 166-167.

## CHAPITRE IV

### DYNAMIQUE PROFESSIONNELLE ET SOCIÉTÉ MILITAIRE

---

Les analyses du changement dans la société militaire sont marquées par un certain nombre de désaccords, mais même lorsqu'elles aboutissent à des conclusions divergentes, elles concordent souvent sur deux points<sup>336</sup>.

1. Les pratiques sociales et les modes de vie des militaires ainsi que les relations professionnelles qui se nouent au sein des armées permettent d'évaluer et d'expliquer le changement, ou la stabilité au contraire, de la société militaire. Ces variables sont jugées essentielles pour montrer la persistance de l'armée comme institution totale. Elles mettraient alors en lumière l'inculcation militaire, l'incorporation de l'ordre, l'imposition d'une discipline, la ritualisation de la vie sociale<sup>337</sup>. Inversement, elles seraient aussi valides pour saisir le passage d'un modèle "institutionnel" à un modèle "industriel" d'organisation militaire. Pour repérer cette transition, plusieurs indicateurs sont mobilisés : distinction entre le lieu de résidence et le lieu de travail des personnels, importance du travail du conjoint, modification des rapports d'autorité et des singularités du mode de vie militaire<sup>338</sup>.

---

<sup>336</sup>. SEGAL, David R. & SEGAL, Mady-Wechsler, "Change in Military Organization". *Annual Review of Sociology*, 1983 (9), pp. 151-170.

<sup>337</sup>. PINTO, Louis, "L'armée, le contingent et les classes sociales". *Actes de la recherches en sciences sociales*, 1975, (3), pp. 18-42.

<sup>338</sup>. MOSKOS, Charles C., "La banalisation de l'institution militaire. L'armée américaine : du modèle institutionnel au modèle industriel" ; BOENE, Bernard, "Banalisation des armées : le cas français". *Futuribles*, juin 1987, (111), pp. 27-37, 39-54. Voir également, MOSKOS, Charles C., "The Military". *Annual Review of Sociology*, 1976 (2), pp. 55-77. ; JANOWITZ, Morris, "Institutions Building for Military Stabilization" (1ère éd. 1974). In : *On Social Organization and Social Control*. Chicago : The University of Chicago Press-The Heritage of Sociology, 1991, pp. 291-301.

2. Depuis les années 60, de nombreuses recherches ont souligné que la "banalisation" (ou "civilianisation") des armées des pays occidentaux tendait à les "rapprocher" des administrations ou de grandes entreprises civiles <sup>339</sup>. Ce mimétisme entraînerait l'affaiblissement de la singularité du rôle traditionnel du soldat. La "banalisation" aurait pour conséquence une moindre professionnalisation militaire.

Les résultats de l'analyse structurelle prennent à rebours ces deux propositions. Ignorer l'évolution des missions et les caractéristiques du métier des armes (caractéristiques des personnels, traits du métier, mutation des tâches) revient à ne prêter attention qu'aux phénomènes les plus dépendants et à négliger les ressorts du changement social. Placer les caractéristiques du métier militaire sur le même plan que les modes de vie et les relations professionnelles produit une hiérarchisation inadéquate des variables. Le mode de vie ou l'exercice de la discipline, qu'ils soient censés expliquer la banalisation des armées ou la persistance d'une institution totale, sont des variables dépendantes et non indépendantes.

D'autre part, la professionnalisation de la société militaire corroborée par l'analyse structurelle ne signifie pas sa convergence avec de grandes bureaucraties civiles. La problématique de la banalisation se trouve, il est vrai, confirmée dans plusieurs de ses dimensions essentielles. Les variables "institutionnelles" - importance de comportements singuliers, pratiques sociales liées à des normes morales particulières, identification prioritaire au rôle, discipline - n'expliquent presque rien du changement social au sein de la société militaire. Les tendances liées à l'activité professionnelle sont, en revanche, plus influentes et

---

<sup>339</sup>. Charles Moskos a donné en avril 1976 (cinquième Biennale de psychologie au Symposium du Département de la défense) la première description formalisée du modèle. MOSKOS, Charles C., "From Institution to Occupation : Trends in Military Organization". *Armed Forces and Society*, Fall 1977, 4 (1), pp. 44-50. ; MOSKOS, Charles C., "The Emergent Military: Calling, Profession, or Occupation?". In : MARGIOTTA, Franklin D. (dir), *The Changing World of the American Military*. Boulder : Westview Special Studies in Military Affairs, 1978, pp. 199-206 ; JANOWITZ, Morris, "Military Elites and the Study of War" (1ère éd. 1957). In : *Political Conflict. Essays in Political Sociology*. Chicago : Quadrangle Books, 1970, pp. 119-134. Sur les conséquences de cette évolution, JANOWITZ, Morris, "Military Institutions and Citizenship in Western Societies". In : *On Social Organization and Social Control*. Chicago : The University of Chicago Press-The Heritage of Sociology, 1991, pp. 223-238.

plusieurs d'entre elles correspondent aux variables habituellement repérées pour mettre au jour l'émergence d'un modèle "industriel" : informatisation, technicisation, ékonomisme notamment.

Toutefois, cette dynamique professionnelle diffère des thèses classiques de la convergence entre l'armée et les bureaucraties civiles. La perspective de la convergence est en partie renversée. Alors que les thèses de la banalisation des armées soulignent que des facteurs exogènes "civilianisent" le métier militaire et les missions, l'analyse structurelle montre que la dynamique du changement social réside au contraire dans les caractéristiques de la profession. Ce sont les traits du métier qui influencent les attributs des individus. Les missions et la profession tendent à dicter leurs exigences. Elles requièrent des personnels mieux formés qui à leur tour renforcent la domination du métier.

La banalisation explorée par l'analyse structurelle est également moins univoque que les conclusions habituelles des théories de la convergence. Même si les indices de professionnalisation sont effectivement prédominants au détriment des facteurs "institutionnels", globalement marginalisés, les caractéristiques motrices du métier sont simultanément singulières (maintien de la singularité de l'armée de terre, professionnalisation) et "banalisées" (informatisation, ékonomisme). Le changement social dans la société militaire obéit à des processus sociaux que l'on observe également pour d'autres secteurs d'activité professionnalisés. La formation des personnels et le déroulement de la carrière sont devenus essentiels comme pour les médecins, les avocats, ou les juges. Il ne s'ensuit pas que la société militaire "ressemble" à une grande bureaucratie civile. La professionnalisation est synonyme en revanche de renforcement de la juridiction professionnelle, de défense corporative des privilèges, d'importance des jugements internes à la profession ("par les pairs"), de mise en œuvre de stratégies de reproduction, de développement d'une excellence particulière, non

d'une moindre "militarisation", ou d'une fluctuation accentuée entre les frontières des groupes. La professionnalisation tend à renforcer les propriétés distinctives de la société militaire.

Si l'on reprend la formule paradoxale selon laquelle dans la société militaire, "la professionnalisation (introduction de la notion de métier) conduit à la déprofessionnalisation (perte de la singularité militaire)" <sup>340</sup>, l'analyse structurelle aboutit au résultat inverse : la professionnalisation (hégémonie des traits professionnels) *renforce* la professionnalisation (contrôles à l'entrée du groupe, technicisation accentuée de missions militaires, maintien et renforcement du corporatisme). Outre les aspects méthodologiques, deux résultats retiennent donc l'attention : la professionnalisation sans "banalisation" de la société militaire et le caractère endogène des relations sociales et du mode de vie militaire.

---

<sup>340</sup>. BARRERE-MAURISSON, Marie-Agnès & ROBERT, Gilles, "Le métier dans l'institution militaire". *Communication au séminaire "Modernisation des services publics"-Commissariat général du Plan et Ministère de la Recherche et de l'Espace, 24 juin 1992*. Paris : Centre de sociologie de la défense nationale, 1992, p. 4.

## *I / Partition de la matrice militaire*

Le programme "concor" permet de diviser la matrice militaire en deux sous-matrices telles que les relations à l'intérieur de chacune soient plus denses qu'entre elles <sup>341</sup>. Cette opération plusieurs fois répétée permet la construction d'une classification descendante hiérarchique au terme de laquelle de nouveaux groupes sont dégagés à partir de la densité de relations causales entre tendances.

On peut retenir cinq macro-tendances :

1. Caractéristique et évolution des missions
2. Technicisation du métier militaire
3. Formation et gestion des personnels
4. Singularité du mode de vie des militaires
5. Banalisation de certaines pratiques sociales et professionnelles

Les deux derniers groupes regroupent aussi bien des caractéristiques de la sphère privée des militaires que de leurs relations professionnelles. Le premier groupe réunit les tendances restant spécifiques aux militaires, l'autre celles qui se « banalisent ». Ce programme détermine également les relations d'influence entre ces groupes de tendances. La lecture du graphe des relations simplifiées nous permet d'affiner nos conclusions. Ces cinq blocs ont plusieurs points communs avec les macro-tendances issues de l'analyse de similitude. Les regroupements qui concernent les relations professionnelles, la singularité du mode de vie des militaires, la formation et la gestion des personnels se retrouvent globalement dans l'analyse des densités. Les tendances qui composaient la macro-tendance "évolutions des missions et des techniques" sont en revanche réparties à présent entre deux macro-tendances, « caractéristiques et évolution des missions » et « technicisation du métier militaire ».

---

<sup>341</sup>. Sur le programme "concor", FORSÉ, Michel, *L'analyse structurelle du changement social. Le modèle de Louis Dirn*. Paris : Presses universitaires de France-Le sociologue, 1991, pp. 146-156.

Missions marine (28)	Technicisation (25)	Autorité (14)
Missions armée de terre (26)	Qualification (8)	Information (19)
Professionnalisation des armées (24)	Informatisation (9)	Délinquance (23)
Missions armée de l'air (27)		Formation (21)
Interventions extérieures (32)		Niveau scolaire (20)
		Economisme (16)
		DGA (30)

---

Sortie du système (1)  
Identification sociale (2)  
Mobilité sociale (11)  
Corporatisme (15)  
Parentèle (3)  
Patrimoine (18)  
Minorité (22)  
Nomadisme (31)

---

Sociabilité (4)  
Négociation (12)  
Fécondité (6)  
Taux d'activité des femmes de militaires (7)  
Classe moyenne (10)  
Codes de conduite (13)  
Modèles de rôle (5)  
Gendarmerie (29)  
Religion (17)

---

---

Caractéristiques et  
évolution des missions

1

Technicisation  
du métier militaire

2

Formation et gestion  
des personnels

3

---

Banalisation de certaines  
pratiques sociales et professionnelles

4

---

Singularité du mode de vie des militaires

5

---



## *II / Professionnalisation sans "banalisation"*

Les macroliaisons ne permettent pas de bâtir une théorie définitive du changement social dans les armées, mais elles font apparaître les rapports fondamentaux entre les grandes catégories mises au jour par le modèle Louis Dirn. Le graphe de causalité entre les macrotendances, dont la classification descendante permet la réalisation, montre l'ampleur de la professionnalisation de la société militaire, comme les limites de sa "convergence" avec de grandes bureaucraties civiles. Si l'hypothèse d'une transition de la société militaire vers un modèle civil d'organisation et de travail avait été vérifiée, les flux de causalité auraient eut de grandes chances d'être inversés. La banalisation des pratiques sociales et des relations professionnelles - due notamment à une plus grande interpénétration entre les univers civils et militaires - aurait eu tendance à transformer le contenu du métier et les missions institutionnalisées. L'analyse structurelle établie des relations toutes différentes. Ce graphe montre le rôle influent des caractéristiques et de l'évolution des missions, ainsi que des caractéristiques du métier des armes, notamment sa technicité. Les effets les plus forts sont ceux qu'exercent les missions sur le métier et le métier sur la formation et la gestion des personnels. La mutation des missions institutionnalisées contribue aux changements des traits de la profession et plus encore à l'accentuation de la formation des personnels et de leur qualification.

### *§ 1. Missions et métier : la domination du soldat professionnel*

Ce graphique confirme dans l'ensemble les conclusions que nous avons tirées du premier traitement statistique et permet d'affiner l'analyse. Les caractéristiques et les évolutions des missions dévolues aux armées, y compris la multiplication des interventions extérieures, influencent fortement les transformations de la société militaire. Les transformations globales de la société militaire dépendent en grande partie des missions

qu'elle accompli. Ce pôle missions influence fortement la technicisation du métier militaire, ainsi que les autres groupes à l'exception de la banalisation de certaines pratiques sociales et professionnelles. Toute réflexion sur le changement social dans les armées doit donc prendre pour point de départ les caractéristiques des missions. C'est notamment indispensable lorsque la réflexion porte sur les caractéristiques propres du métier militaire. Toutefois, le graphe confirme l'image d'une société au sein de laquelle certaines évolutions sociales obéissent à des logiques partiellement affectées par les missions seulement (singularité du mode de vie des militaires et formation et gestion des personnels), tandis que la tendance « banalisation de certaines pratiques sociales et professionnalisation » obéit à des logiques d'évolution qui ont beaucoup moins à voir avec les missions. Ces résultats indiquent que des questions cruciales pour la société militaire se nouent au niveau des missions, de leur définition, de leurs caractéristiques, ainsi que de leurs transformations. Ce domaine concerne la nature des missions en un sens global, par exemple le passage d'une mission de défense du territoire national proprement dit à une mission de projection des forces à l'extérieur des frontières. Cela peut concerner également la combinaison des opérations de combat et d'actions en faveur de la paix et du droit international (maintien, restauration ou imposition de la paix). La méthode « Louis Dirn » est sans doute, par son caractère macro-sociologique et son effort de simplification, mieux à même de saisir ce type de transformations massives et de long terme. La réflexion, et les débats, sur l'évolution des missions et la prise en compte, par exemple, de l'importance de la projection des forces constituent un élément important de la définition des politiques de défense et de la politique générale de chaque armée. « Pas plus que notre politique ne peut être limitée à la surveillance des frontières, notre éventuelle stratégie ne saurait se borner à la stricte défense du territoire, écrit Charles de Gaulle en 1934. Bon gré mal gré, nous faisons partie d'un certain ordre établi, dont tous les éléments se trouvent solidaires. Ce qu'il advient, par exemple, de l'Europe centrale et orientale, du Danemark, de

la Belgique, de la Sarre, de la Suisse, nous touche essentiellement. Aussi bien, avons-nous signé des traités, souscrit à des pactes, pris des engagements, adopté une attitude qui consacrent une fois de plus cette interdépendance »<sup>342</sup>. Au-delà de ces évolutions générales, la méthode Louis Dirn suggère que les missions peuvent mettre au jour la nécessité de transformer les compétences et donc la formation des personnels<sup>343</sup>.

La technicisation du métier militaire, qui regroupe aussi les tendances ayant trait à l'informatisation et à l'augmentation du niveau de qualification des personnels, est certes un facteur important pour expliquer les évolutions de la société militaire dans son ensemble, mais elle reste subordonnée aux évolutions des missions. Nous retrouvons donc nos premières analyses, même si certaines tendances relais, comme celle concernant les missions de l'armée de terre, se voient ici associées au groupe le plus influent.

Enfin, la macro-tendance « Formation et gestion des personnels » (tendance relais dans le précédent traitement) s'étoffe tout en restant centré sur la formation et la gestion des personnels. Ce groupe comprend désormais les tendances « formation », « niveau scolaire », « vision économique de la société militaire », « multiplication des flux d'information », et « transformation de l'autorité traditionnelle ». Ce groupe est dépendant de la technicisation du métier militaire, ainsi que des évolutions des missions, et reste le carrefour par lequel transitent les transformations de l'ensemble de la société militaire. D'ailleurs, si ce groupe est influencé, il montre aussi qu'une interprétation exagérément mécaniste de ces résultats serait trompeuse. Le fait que cette macro-tendance exerce une légère influence sur la technicisation du métier nous rappelle que les transformations organisationnelles sont en réalité négociées d'une manière ou d'une autre avec les personnels.

---

<sup>342</sup>. DE GAULLE, Charles, *Vers l'armée de métier* (1<sup>ère</sup> éd. 1934), p. 269, dans DE GAULLE, Charles, *Le fil de l'épée et autres écrits*, Paris : Plon, 1991.

<sup>343</sup>. Pour un exemple, EFROS, Dominique & FOUILLEUL, Nicole, *Les unités de combat en intervention humanitaire : une activité de travail particulière*, Paris, Centre d'études en sciences sociales de la défense-Les documents du C2SD, septembre 1999, pp. 239-247.

Les résultats de la présente enquête confirment ceux de l'enquête menée en 1993 sur plusieurs points, mais particulièrement sur le caractère dépendant des macro-tendances « formation et gestion des personnels », « singularité du mode de vie des militaires » et « banalisation de certaines pratiques sociales et professionnelles ». Sur ce plan, l'enquête la plus récente a confirmé et même amplifié les résultats obtenus précédemment. Les macro-tendances appelées alors « primat de la formation et du déroulement de la carrière », « assouplissement des relations professionnelles » et « banalisation des pratiques sociales et du mode de vie » apparaissaient également influencées par les tendances les plus motrices de la société militaire qui concernaient les missions et les traits caractéristiques du métier <sup>344</sup>. Même s'il convient de ne pas surinterpréter ce résultat, il tend à remettre en cause – ou à tout le moins à nuancer fortement – l'une des analyses fréquente des sociologues des armées sur le rapport entre, d'un côté, la formation et la gestion des personnels militaires ainsi que leur mode de vie, et les missions et les caractéristiques du métier des armes, de l'autre. Aux Etats-Unis, lors du passage à l'armée de métier (*All-Volunteer Force*) en 1973 et dans les années qui ont suivi plusieurs sociologues, notamment Morris Janowitz, Charles Moskos et David Segal ont vivement critiqué le passage à l'armée de métier, ainsi que ce qu'ils estimaient être les limites de la gestion des ressources humaines au sein de l'armée professionnelle. Pour Charles Moskos, « (...) l'armée de métier s'est traduite par des coûts supplémentaires qui se chiffrent en milliards de dollars, elle a conduit à un recrutement social peu représentatif et affaibli l'esprit civique américain tout comme la capacité opérationnelle des forces » <sup>345</sup>. Parmi différentes critiques, Charles Moskos a souligné notamment l'emprise grandissante du

---

<sup>344</sup>. VENNESSON, Pascal, « Le triomphe du métier des armes : dynamique professionnelle et société militaire en France », *La Revue Tocqueville*, 17 (1), 1996, pp. 135-157.

<sup>345</sup>. MOSKOS, Charles, « L'armée de métier américaine : un coûteux échec », p. 55, dans BOENE, Bernard & MARTIN, Michel-Louis, dir., *Conscription et armée de métier*. Paris : FEDN, 1991. Tout ce passe comme si les affrontements disciplinaires entre économie, sociologie et psychologie, peut-être particulièrement sensible à l'université de Chicago dans les années 1970, avaient structuré le débat sur le changement social dans les armées d'une manière telle que les protagonistes finissent par manquer parfois certaines évolutions significatives.

mode de raisonnement économique sur les responsables des ressources humaines au sein du ministère américain de la défense. Cette vision tend à minimiser l'importance des dimensions affectives et normatives de l'efficacité militaire. Or, en privilégiant les aspects matériels, la rémunération monétaire et les primes notamment, l'économétrie ne fournit qu'un modèle simpliste qui ne tient aucun compte de la singularité des motivations liées au métier des armes. Dans cette perspective, et en dehors de difficultés liées à une baisse excessive des effectifs, de représentation sociale et aux relations armée-société, ces analystes ont souligné que ces conceptions pouvaient avoir une influence forte sur la définition même du métier des armes, ainsi que sur les caractéristiques des missions et au bout du compte sur l'efficacité du système militaire.

Cette tendance est à leurs yeux inscrite dans un contexte de rationalisation croissante des sociétés occidentales développées qui touche aussi bien les organisations que les individus<sup>346</sup>. Lorsqu'elle est indistinctement appliquée aux armées, cette vision conduit à négliger notamment les rémunérations symboliques, l'importance de la cohésion du groupe primaire, le patriotisme et le rapport entre l'armée et la citoyenneté. Or, une telle vision tronquée influence l'exercice même du métier des armes et l'accomplissement des missions. L'importation de l'économétrie et des méthodes de management mise en œuvre dans des organisations civiles peut donc diminuer l'efficacité au combat. Sur un terrain assez proche, la professionnalisation des armées a été analysée comme la domination d'un modèle techniciste qui a tendance à négliger la dimension sociale de la stratégie<sup>347</sup>. Dans l'armée professionnelle, la contractualisation et une conception des personnels qui finit par les

---

<sup>346</sup>. SEGAL, David R. & SEGAL, Mady Wechsler, « Change in Military Organization », *Annual Review of Sociology*, 1983, 9, pp. 151-170.

<sup>347</sup>. PAQUETEAU, Bernard, « De la nation armée à la société défendue. Que reste-t-il de l'esprit de défense ? », pp. 75-95, dans THOMAS, Jean-Pierre H. & CAILLETEAU, François, dir., *Retour à l'armée de métier*. Paris : Economica-Bibliothèque stratégique, 1998 ; VENNESSON, Pascal, « De l'esprit de défense au sentiment patriotique », pp. 287-304, dans BOENE, Bernard & DANDEKER, Christopher, dir., *Les armées en Europe*. Paris : La découverte, 1998.

considérer comme des variables d'ajustement peut provoquer une « perte de compétence individuelle et donc un abaissement de la performance collective »<sup>348</sup>.

Notre analyse et les résultats de la méthode structurelle jettent une lumière différente sur ces débats fondamentaux. Les éléments sur lesquels insistent les critiques de la rationalisation excessive jouent assurément un rôle notamment dans la formation et la gestion des personnels. Toute la question des relations avec la société, de la citoyenneté et de l'évolution du sentiment patriotique et son articulation à l'efficacité des armées doit être posée. Mais le modèle qui se dégage ici semble plutôt souligner l'autonomie relative des missions et des traits caractéristiques du métier des armes. Alors que les macro-tendances « évolution des missions » et « technicisation du métier militaire » affectent à coup sûr la formation et la gestion des personnels et la singularité du mode de vie des militaires, le graphe n'indique pas que la relation inverse soit avérée. Cela tend à indiquer que les modalités de la gestion des personnels – si importantes soient-elles par ailleurs – n'ont pas d'influence décisive sur l'accomplissement des missions. La technicisation du métier et l'accomplissement des missions – des dimensions proprement militaires – auraient donc tendance à produire des comportements spécifiques, des attitudes, une socialisation, bref une logique autonome qui parviendrait à extraire de la ressource humaine certains comportements. Ce qui est particulièrement moteur dans le système c'est bien la nature de la tâche à accomplir et les qualifications nécessaires pour l'accomplir. Dans sa stimulante analyse de la guerre des Falklands (1982), David Segal doit admettre que le modèle professionnel britannique, fondé pourtant sur les règles du marché et, au moins en partie, des règles économétriques, n'était pas

---

<sup>348</sup>. EFROS, Dominique & FOUILLEUL, Nicole, *Les unités de combat en intervention humanitaire : une activité de travail particulière*, Paris, Centre d'études en sciences sociales de la défense-Les documents du C2SD, septembre 1999, p. 245.

incompatible avec un lien fort avec la société britannique et l'importance des traditions et de la cohésion des unités par ailleurs qualifiées et bien entraînées<sup>349</sup>.

## § 2. Une dynamique antérieure à la professionnalisation des armées en France

L'importance des missions et des caractéristiques du métier militaire dans le changement social pré-existaient à la décision de Jacques Chirac de professionnaliser les armées en 1996. Plusieurs indices permettent d'illustrer cette antériorité. Au début des années 1990, le lieutenant-colonel de Richoufftz, officier à l'état-major des armées au moment de la guerre du Golfe, par exemple, témoigne de l'ampleur de cette dynamique professionnelle :

"La mise en service dans l'armée de terre de matériels de plus en plus performants, de systèmes d'armes sophistiqués et coûteux exige une sélection poussée du personnel militaire, une instruction spécialisée, un suivi rigoureux de la formation et de l'entraînement, un contrôle des résultats à échéances régulières (...). En dépit de ce qui est affirmé, le "tout venant" n'a pas forcément les qualités intellectuelles ou les capacités physiques pour devenir tireur de missiles antichars, chef de pièce mortier, tireur d'élite, pilote de char, radiophoniste"<sup>350</sup>.

Les fonctions de "tireur de missiles antichars", de "chef de pièce mortier", de "tireur d'élite" ou de "pilote de char" connaissent une professionnalisation accentuée. La confirmation de la singularité d'un métier militaire réside aussi dans les qualités professionnelles des personnels décrites par Emmanuel de Richoufftz : combattants "rompus à l'imprévu", disposant de "facultés d'adaptation aux missions les plus inhabituelles", d'une "maîtrise de soi en toutes circonstances", faisant preuve de "rigueur dans l'exécution" et de la "discipline de feu la plus stricte"<sup>351</sup>.

---

<sup>349</sup>. SEGAL, David R. & GRAVINO, Katharine Swift, « The Empire Strikes Back: Military Professionalism in the South Atlantic War », pp. 30-33, dans BROWN, James & SNYDER, William P., dir., *The Regionalization of Warfare*, New Brunswick, Transaction Books, 1985.

<sup>350</sup>. DE RICHOUFFTZ, Emmanuel, *Encore une guerre de retard ? Enfin un officier d'active ose parler*. Paris : Albin Michel, 1992, pp. 135-136.

<sup>351</sup>. RICHOUFFTZ, *op. cit.*, pp. 137-138.

Cette professionnalisation, à première vue paradoxale pour une armée alors fondée sur la conscription, est cohérente avec le déclin prononcé de l'armée de masse depuis la fin de la guerre d'Algérie <sup>352</sup>. Le volume global des forces était de 1 153 000 hommes en 1957, 675 000 en 1964, 520 000 en 1992. Les effectifs de l'armée de Terre sont passés de 700 000 à 330 000 hommes en 1977, puis à 260 000 en 1992 <sup>353</sup>. Le rapport entre le volume des forces armées et celui de la population nationale ou de la population active a dans les deux cas nettement décliné, passant de 2,20 (population totale) et 5,14 (population active) en 1962 à, respectivement, 1,05 et 2,52 en 1978 <sup>354</sup>.

Même si elle obéit à des logiques institutionnelles et politiques partiellement autonomes, la constitution en 1984 de la Force d'action rapide est également un indice de l'incorporation de la dynamique professionnelle dans les structures de l'organisation militaire<sup>355</sup>. L'unité envisagée à partir de 1981 accumule une série de traits qui inscrivent la professionnalisation dans la mission, l'organisation, le mode de commandement. Il s'agit d'un "corps expéditionnaire" en mesure d'intervenir hors des frontières, projeté en fonction des circonstances (qui doit donc être prêt à tout type d'emploi). La singularité professionnelle se reflète à la réunion, entre autres unités, de la 9ème division d'infanterie de Marine, de la 11ème division parachutiste et de la 27ème division alpine ; à la combinaison de blindés (plus de 200), tubes d'artillerie, hélicoptères de combat (plus de 200) et armes antichar ; à la spécialisation dans les interventions "rapides" outre-mer et en Europe. La FAR peut effectuer

---

<sup>352</sup>. MARTIN, Michel-Louis, "Le déclin de l'armée de masse en France. Note sur quelques paramètres organisationnels". *Revue française de sociologie*, 1981, (XXII), pp. 94-96. ; McARDLE KELLEHER, Catherine, "Mass Armies in the 1970s. The Debate in Western Europe". *Armed Forces and Society*, novembre 1978, 5 (1), pp. 3-29.

<sup>353</sup>. CAILLETEAU, François, "Défense : la question des effectifs". *Défense nationale*, juin 1992 (6), pp. 9-20.

<sup>354</sup>. MARTIN, *op. cit.*, p. 96.

<sup>355</sup>. Sur la constitution de la FAR, GUISEL, Jean, *Les g éaux. Enquête sur le pouvoir militaire en France*. Paris : La découverte-Enquête, 1990, pp. 145-159 ; POIRIER, Lucien, "La greffe". *Défense nationale*, avril 1983, pp. 5-32.



600 kilomètres par jour par ses propres moyens, pour accomplir des actions rapides et très mobiles par terre ou par air, éventuellement sur des terrains difficiles. Selon le général Préaud qui l'a commandé jusqu'en 1990, elle est en mesure de mener des "engagements brutaux, mais brefs et fugitifs, suivis d'esquives soudaines" <sup>356</sup>. La formation des personnels, la qualité des matériels, le degré de professionnalisation nécessaire à l'accomplissement de telles tâches était particulièrement élevé.

Si l'on examine le débat plus récent sur la révolution dans les affaires militaires, l'analyse structurelle ne conteste pas le rôle moteur joué par la technicisation. Les tendances technicisation, informatisation et qualification regroupées dans la macrotendance « technicisation du métier militaire » figurent en amont du graphique. Mais la présente analyse montre aussi que le changement social dans la société militaire ne se ramène pas à un déterminisme technologique univoque <sup>357</sup>. L'interaction entre les macrotendances est telle que les flux de causalité ne suivent pas un mouvement descendant depuis les transformations techniques vers la formation, les missions et les modes de vie. La technicité affecte la formation et la gestion des personnels, ainsi que la singularité du mode de vie des militaires, mais elle est elle-même très influencée par les missions.

L'analyse structurelle confirme par d'autres voies les recherches de la fin des années 50 et du début des années 60 qui avaient mis au jour, dans les armées des pays occidentaux, la

---

<sup>356</sup>. PREAUD, Général Henri, "La force d'action rapide". *Les Cahiers de Mars*, 1989 (120). Cité par GUISEL, *op. cit.*, p. 158.

<sup>357</sup>. Ce déterminisme est perceptible dans certains textes de Morris Janowitz : "The vast proliferation of the military establishments of the major industrialized nations is a direct consequence of the continuous development of the technology of warfare". "Military Elites and the Study of War" (1ère éd. 1957). In : *Political Conflict. Essays in Political Sociology*. Chicago : Quadrangle Books, 1970, pp. 124-126. Des textes postérieurs sont plus mesurés : "Technological explanations, if one must select a single or unidimensional explanation, appear to have great expository power but at the same time often seem to have tautological elements". "Military Institutions and Citizenship in Western Societies" (1ère éd. 1976). In : *On Social Organization and Social Control*. Chicago : The University of Chicago Press, 1991, p. 229. Sur l'importance de la technologie, MANIGART, Philippe, "L'impact de l'innovation technologique dans les organisations militaires". In : KURGAN-VAN HENTENRYK, G. & STENGERS, J. (dir), *L'innovation technologique facteur de changement (XIXème-XXème siècle)*. Bruxelles : Editions de l'université de Bruxelles, 1986, pp. 219-241.

progressive transformation du "soldat" en un professionnel, la transition de l'état militaire vers une profession singulière, le passage d'une armée de masse à un modèle de "force en soi" ("*force in being*") dotée d'effectifs réduits <sup>358</sup>. La division du travail social a consacré l'existence d'une profession militaire institutionnalisée à un point tel que le changement social au sein de la société militaire française ne provient plus des évolutions du milieu militaire, mais des traits professionnels, de la transformation des missions consacrées, des attributs sociaux liés à l'exercice de la profession des armes <sup>359</sup>. Le corps professionnel militaire monopolise un secteur d'activité en réservant à ses membres l'accomplissement de certaines tâches, et en contrôlant le recrutement dans la profession. La reconnaissance de la qualification du travail accompli par les membres du groupe professionnel militaire s'exprime par la régulation de la concurrence interne, par l'existence de voies de promotion à l'intérieur de la profession. L'augmentation des niveaux de formation et le rôle de la qualification au cours de la carrière s'explique en grande partie par les changements que connaît le métier. La société militaire a institué des frontières à l'entrée du groupe qui permettent la poursuite des objectifs militaires de la profession et réaffirment une compétence sur de nombreux domaines légitimes : permanence (demeurer disponible en n'importe quelle circonstance), mise en œuvre des technologies avancées, adaptation, etc.

---

<sup>358</sup>. JANOWITZ, Morris, *The Professional Soldier. A Social and Political Portrait* (1ère éd. 1960). New York : The Free Press, 1971, 468 p. ; HUNTINGTON, Samuel P., *The Soldier and the State. The Theory and Politics of Civil-Military Relations*. Cambridge (Mass.) : The Belknap Press of Harvard University Press, 1957, pp. 7-139 en particulier.

<sup>359</sup>. La polysémie habituelle qui accompagne "profession" et "professionnalisation" se trouve ici restreinte par une définition des termes proche de leur sens courant en Grande-Bretagne et aux États-Unis : activité particulièrement organisée et parmi les plus reconnues socialement, médecins, juges, avocats notamment. Le sens de "profession" et "professionnalisation" ne recouvre donc pas exactement celui de "métier" et moins encore celui "d'emploi" en français. CHAPOULIE, Jean-Michel, "Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels". *Revue française de sociologie*, 1973 (XIV), pp. 86-114. ; ABBOTT, Andrew, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*. Chicago : The University of Chicago Press, 1988, 435 p. ; FREIDSON, Eliot, *Professional Powers. A Study of the Institutionalization of Formal Knowledge*. Chicago : The University of Chicago Press, 1986, 241 p. ; TERRENOIRE, Jean-Paul, "Sociologie de l'éthique professionnelle. Contribution à la réflexion théorique". *Sociologie contemporaine*, septembre 1991, (7), pp. 7-33. Plus généralement, DURKHEIM, Emile, *De la division du travail social* (1ère éd. 1930). Paris : Presses universitaires de France-Quadrige, 1991, 416 p.

La dynamique professionnelle au sein de la société militaire mise en avant par l'analyse structurelle évite les principales impasses des analyses antérieures sur l'émergence du soldat professionnel. L'exclusion des valeurs de la matrice empêche la confusion entre professionnalisme et règles éthiques auxquelles les militaires sont supposés obéir <sup>360</sup>. L'insistance sur les caractéristiques du métier, les missions institutionnalisées, la formation des personnels, ne limitent pas la professionnalisation à une simple opposition entre le militaire de carrière et l'amateur <sup>361</sup>. De plus, certaines approches de la professionnalisation semblent hésiter entre l'analyse d'un "esprit militaire" transhistorique et le repérage de la cristallisation professionnelle des armées au début du XIX<sup>ème</sup> siècle <sup>362</sup>. La présente investigation concentrée sur une période chronologique déterminée n'avalise pas l'idée naïve d'une "mentalité militaire" qui ferait figure d'invariant historique.

### ***III / La société militaire française est-elle en voie de « banalisation » ?***

#### *§ 1. Quelle « banalisation » ?*

L'analyse structurelle confirme plusieurs résultats de la problématique de la banalisation, mais avec d'importantes réserves. Les débats sur la "banalisation" des armées, leur plus ou moins grande "convergence" avec de grandes bureaucraties civiles se sont multipliés au point de devenir des prêts à penser, contribuant à anesthésier les investigations

---

<sup>360</sup>. HARRIES-JENKINS, Gwyn, "Dysfunctional Consequences of Military Professionalization". In : JANOWITZ, Morris & VAN DOORN, Jacques (dir), *On Military Ideology*. Rotterdam : Rotterdam University Press, 1971, pp. 141-165.

<sup>361</sup>. HUNTINGTON, Samuel P., *The Soldier and the State. The Theory and Politics of Civil-Military Relations*. Cambridge : The Belknap Press of Harvard University Press, 1957. On peut comparer les pp. 19-58 et 59-79. Pour un critique des travaux de Samuel Huntington, SCHWEISGUTH, Etienne, "L'institution militaire et son système de valeur". *Revue française de sociologie*, 1978, (XIX), pp. 376-377.

<sup>362</sup>. BOENE, Bernard, "Permanence et relativité de la spécificité militaire. Examen critique de la littérature existante, esquisse d'une synthèse". In : BOENE, Bernard (dir), *La spécificité militaire*. Paris : Armand Colin, 1989, p. 215.

sur les forces armées. Les recherches ont parfois abouti à de simple mise en parallèle de concepts aplatis par les usages et n'ayant plus guère de sens. Le modèle Louis Dirn retrouve par une méthodologie différente l'importance causale d'une série de variables liées au modèle "industriel" : notamment, technicité, informatisation, économisme dans les caractéristiques du métier. L'analyse structurelle montre aussi la prévalence des attributs individuels qui tendent à transformer le soldat en technicien. Au-delà de ces points d'accord, l'analyse structurelle ne recouvre pas exactement la problématique de la banalisation et souligne certaines de ses insuffisances.

### *1. Confusion ou hiérarchisation des variables ?*

La problématique de la banalisation mêle souvent les facteurs exogènes à la société militaire aux évolutions internes, les variables liées au cœur du métier et celles qui relèvent des modes de vie, le registre des pratiques sociales et celui des représentations. L'analyse structurelle contrôle certaines variables - décision politique, configuration internationale, opinions et valeurs - et précise les hiérarchies entre les autres, pour déterminer ce qui est moteur et ce qui l'est moins. Les variables jugées indépendantes par la problématique de la banalisation apparaissent comme dépendante avec l'analyse structurelle.

### *2. Banalisation absolue ou relative ?*

La banalisation est moins univoque que le laissent penser certains travaux sur la convergence. L'analyse structurelle confirme les critiques du modèle de Charles Moskos et notamment une plus forte relation "dialectique" entre un référentiel organisationnel et un référentiel opérationnel <sup>363</sup>. Si le phénomène de banalisation avait joué un rôle

---

<sup>363</sup>. THOMAS, Hubert Jean-Pierre, "Fonction militaire et système d'hommes : système organisationnel et système opérationnel". In : *Les hommes de la défense*. Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1981, pp. 17-41.

particulièrement moteur, tous les indicateurs classiques de la banalisation auraient dû être orientés de la même manière et causer les tendances liées aux traits organisationnels. Pour certaines variables, la relations se vérifie : identifications sociales à certains segments techniques de l'organisation, importance du niveau de qualification et de la formation permanente. Mais pas pour d'autres : résidence, conjoint, mode de vie, demeurent endogènes et ne causent en eux-même aucune "banalisation".

Caractéristiques "institutionnelles" et "industrielles" se mêlent souvent les unes aux autres :

"(...) Il est courant de rencontrer chez nous des gens qui savent ce qu'ils veulent ... qui ont encore une notion de patrie, qui ont encore une notion de service gratuit, qui sont très attachés à la disponibilité, qui sont très attachés à leur conscience professionnelle, ou à leur devoir d'État" (Capitaine, sans doute armée de Terre)<sup>364</sup>.

De plus, tous les segments de la société militaire sont loin d'être soumis à la même "convergence" et les personnels n'ont pas tous une égale capacité à s'en réclamer ou à la récuser. Si l'armée de l'air et la marine empruntent volontiers certains traits de grandes bureaucraties civiles, encore faudrait-il nuancer selon les segments de ces organisations. Qu'en est-il des pilotes de chasse ? Des sous-mariniers ? Quant à l'armée de terre, la plus nombreuse, elle demeure marquée par la singularité de ses missions. Historiquement d'ailleurs, d'autres phénomènes ont contribué à rendre les armées proches à l'occasion de bureaucraties civiles et ces facteurs avaient peu à voir avec la professionnalisation. Selon Tocqueville, les officiers des armées démocratiques supportent mal en temps de paix les lenteurs de l'avancement. Mais ils finissent habituellement par se résigner,

"Ceux qui ont le plus d'ambition et de ressources sortent de l'armée ; les autres, proportionnant enfin leurs goûts et leurs désirs à la médiocrité de leur sort, finissent par considérer l'état militaire sous un aspect civil. Ce qu'ils en

---

<sup>364</sup>. Cité par, BONIFACE, Pascal, *L'arm é. Enquête sur 300 000 soldats m éonnus*. Paris : Édition n° 1, 1990, p. 164.

présent le plus, c'est l'aisance et la stabilité qui l'accompagnent ; sur l'assurance de cette petite fortune, ils fondent toute l'image de leur avenir, et ils ne demandent qu'à pouvoir en jouir paisiblement" <sup>365</sup>.

### 3. *Professionnalisation n'est pas banalisation.*

Plus important encore, la problématique de la banalisation mêle deux phénomènes distincts, la professionnalisation des forces armées et leur évolution vers un modèle d'organisation proche de grandes bureaucraties civiles. Le même raisonnement avec d'autres professions équivaudrait à dire : "les juges en se professionnalisant ressemblent de plus en plus à des médecins". Ce qui n'est ni faux, ni vrai : encore faut-il préciser ce par rapport à quoi on les compare. En ce sens le résultat de la matrice n'est pas simplement que les analyses en termes de banalisation sont erronées car les deux dimensions, industrielle et institutionnelle, coexistent. L'analyse structurelle tend à montrer que ces deux évolutions (professionnalisation et convergence) ne se superposent pas. Les facteurs liés aux propriétés jugées nécessaires à l'exercice du métier et le déroulement de la carrière sont devenus essentiels, et jouent d'abord sur les singularités de la profession, notamment l'usage des armes au combat. La prévalence des macrotendances qui décrivent des caractéristiques professionnelles, de l'évolution des missions, de la sélection et de la formation des personnels consacrent la clôture de la société militaire.

Les thèses de la banalisation se trouvent confirmées pour les résultats qui portent précisément sur la professionnalisation. Dans certains segments, il est aussi vrai que certaines qualifications professionnelles s'apparentent aux qualifications équivalentes dans le civil. Mais la *profession* des armes - si proche soit-elle de ses équivalents civils - implique un risque virtuel qui apparaît souvent dans l'urgence et demeure lié aux missions. Pour les mécaniciens avions par exemple, la guerre du Golfe a été de ce point de vue significative. Ces mécaniciens

particulièrement proches de mécaniciens civils ont dû soudain partir pour une période indéterminée à plusieurs milliers de kilomètres de chez eux, porter des masques à gaz et risquer leur vie en assurant la maintenance technique des appareils dont ils avaient la charge.

L'analyse structurelle évite enfin la dérive vers les tentatives fonctionnalistes toujours recommencées en vue d'établir l'hypothétique constance depuis le fond des âges d'une non moins hypothétique "spécificité" militaire. Le désignateur "armée" produit l'illusion que le groupe existe de façon identique à travers les temps et les espaces sociaux. Tout indique au contraire que la professionnalisation ne ressemble que de très loin à d'autres formes d'organisation militaire et qu'elle s'insère dans un état donné du champ social au sein duquel elle s'est déroulée. La logique du changement social dans la société militaire n'est d'ailleurs pas fondée sur la préservation de mécanismes institutionnel. Si l'évolution était fonctionnaliste, les missions seraient à elles seules particulièrement causantes, il n'en est rien. La professionnalisation est une forme historiquement constituée d'organisation et d'emploi de la violence physique militaire légitime.

## *§ 2. Endogènes et autonomes : les macro-tendances mode de vie et pratiques professionnelles*

Deux macro-tendances, « Singularité du mode de vie des militaires » et « Banalisation de certaines pratiques sociales et professionnelles », représentent la partie endogène de la société militaire. Situées en aval du graphique, elles renvoient aux pratiques sociales, au mode de vie et aux relations professionnelles des militaires. Ces deux macro-tendances décrivent un état de transition de la société militaire. Elles demeurent distinctes des évolutions mesurées dans la société française - certaines catégories de militaires conservent une fécondité supérieure à la moyenne nationale, le travail des femmes de militaires est moins fréquent que celui de l'ensemble des femmes françaises, par exemple -, mais enregistrent parallèlement sa

---

<sup>365</sup>. TOCQUEVILLE, Alexis de, *De la démocratie en Amérique* (Troisième partie, chapitre XXIV). Paris :

transition vers des modèles civils. Pour sociabilité-mode de vie, les tendances "travail des femmes", "fécondité", "sociabilité", "parentèle" et "patrimoine" sont dans cette situation intermédiaire : distinctes mais en voie de rapprochement avec les évolutions sociales. De même, les négociations, les codes de conduite, les modèles de rôle, l'exercice de l'autorité ne s'exercent pas au sein de la société militaire comme dans une administration ou une entreprise, mais ils tendent à se transformer considérablement.

Les comportements et pratiques sociales des militaires ne semblent pas dépendre de l'évolution du métier, des missions ou de la formation des personnels. Cette macrotendance peu intégrée dans le réseau d'ensemble, pour cette raison difficile à interpréter, illustre la segmentation de la société militaire repérée lors de l'analyse des similitudes. Certains phénomènes sociaux qui traversent la société militaire sont autonomes : ils ne causent guère d'autres évolutions et n'enregistrent eux-même que peu de transformations extérieures. Si les tendances regroupées autour du pôle "sociabilités et modes de vie" s'expliquent mal par leurs relations avec d'autres macrotendances, on peut faire l'hypothèse qu'elles proviennent de deux sources, les origines sociales et familiales des personnels militaires et les transformations de l'ensemble de la société. Cette macrotendance, la moins liée aux évolutions du métier militaire, serait donc pour certains segments le lieu de comportements et pratiques atypiques. Elle serait surtout, pour la plus grande part de la société militaire, la zone d'influence des évolutions sociales.

Si ce qui précède est juste, la transformation des modes de vie et des sociabilités militaires par une série d'interrelations avec le tout social et par la tendance à la modification de l'appartenance sociale des militaires contribue à imprimer de nouvelles caractéristiques aux relations professionnelles. L'analyse structurelle offre une illustration exemplaire du mécanisme décelé par Tocqueville :

---

Garnier-Flammarion, 1981, p. 339.



"Lorsque les citoyens ont enfin appris à faire un paisible et utile usage de la liberté et ont senti ses bienfaits ; quand ils ont contracté un amour viril de l'ordre et se sont pliés volontairement à la règle, ces mêmes citoyens, en entrant dans la carrière des armes, y apportent, à leur insu et comme malgré eux, ces habitudes et ces mœurs. L'esprit général de la nation pénétrant dans l'esprit particulier de l'armée, tempère les opinions et les désirs que l'état militaire fait naître ou, par la force toute-puissante de l'opinion publique, il les comprime. Ayez des citoyens éclairés, réglés, fermes et libres, et vous aurez des soldats disciplinés et obéissants" <sup>366</sup>.

Les caractéristiques des soldats dans leurs relations professionnelles - "disciplinés" et "obéissants" - proviennent, au moins pour partie, des modes de vie et des pratiques sociales souvent importées de la société dans son ensemble.

Les conséquences du mode de vie et plus généralement, l'influence de la société sur les relations professionnelles militaires repérées ici à un niveau macrosociologique font aussi écho aux observations menées sur le groupe primaire au combat <sup>367</sup>. Les risques de désagrégation du groupe élémentaire des soldats allemands à la fin de la Deuxième guerre mondiale étaient d'autant plus élevés que les préoccupations d'ordre familial devenaient urgentes. De graves menaces sur la sécurité des familles des militaires généraient de l'anxiété, diluait les relations au sein du groupe primaire et affaiblissait son emprise.

Les mesures envisagées au début des années 1990 pour réformer l'armée de terre, les discussions et propositions alternatives qu'elles avaient suscité feront sentir les équilibres subtils qui s'instaurent entre les caractéristiques de la profession, les modes de vie et les relations professionnelles. Les logiques du changement social dans la société militaire, de ce qui en son sein est moteur ou endogène, sont en filigrane des trois principales réformes actuellement mises en œuvre par le commandement : la modularité des forces, la disponibilité

---

<sup>366</sup>. TOCQUEVILLE, Alexis de, *De la démocratie en Amérique* (troisième partie, chapitre XXII). Paris : Garnier-Flammarion, 1981, p. 331.

<sup>367</sup>. SHILS, Edward A. & JANOWITZ, Morris, "Cohésion et désagrégation de la Wehrmacht pendant la deuxième guerre mondiale" (1ère éd. 1948). In : MENDRAS, Henri (dir), *Éléments de sociologie-Textes*. Paris : Armand Colin-U2, 1978, pp. 56-58.

différenciée et la gestion par spécialité. La logique de ces transformations a été contestée, principalement pour le peu de compte qu'elles tenaient des phénomènes sociaux, des modes de vie et de la zone, jugée essentielle, des relations professionnelles <sup>368</sup>. Les réformes pouvaient bien être justifiées, elles pouvaient être judicieusement conçues sur le plan de la rationalité formelle, elles allaient vraisemblablement générer des effets pervers de grande ampleur. Le seul remède à ce type de situation était de prendre appui sur les pratiques sociales et le mode de vie, sur les relations professionnelles telles qu'elles existent, pour réformer la société militaire. La constitution d'un système régimentaire permettrait à la fois de faire du corps de troupe le lieu géométrique de l'esprit communautaire (le centre des relations professionnelles) et l'instrument d'intégration des militaires et de leurs familles à la société environnante (une transition vers la macrotendance sociabilité et le mode de vie). Pour réformer l'armée de Terre, faut-il modifier d'emblée les paramètres liés au métier ou aux missions institutionnalisées ou faut-il fonder le changement sur les modes de vie et les relations professionnelles ? Comment saisir les logiques de cette controverse à la lumière de l'analyse structurelle ?

Les trois réformes envisagées alors - modularité des forces, disponibilité différenciée et gestion par spécialité - sont au cœur des interactions entre les trois macrotendances motrices repérées par l'analyse des densités : caractéristiques du métier, mutation des missions institutionnalisées et formation-déroulement de carrière des personnels. Elles sont situées, plus exactement, à mi-chemin entre les caractéristiques du métier et la formation et le déroulement de carrière. Si l'on suit les résultats de l'analyse structurelle, ces réformes auront des effets sur les missions institutionnalisées (c'est d'ailleurs l'objectif premier du commandement), la formation et le déroulement de carrière des personnels ainsi que sur les

---

<sup>368</sup>. BOENE, Bernard, "Armée de terre : identité, autonomie, réformes". *Défense nationale*, juillet 1992 (7).

relations professionnelles. Les responsables de l'armée de Terre ont fait porter la réforme sur une zone sensible de la société militaire, là où les effets moteurs seront sans doute importants.

L'hypothèse du système régimentaire est située entre le mode de vie et les relations professionnelles. Une telle localisation est fondée dans la mesure où l'analyse matricielle montre que le mode de vie influence les relations professionnelles. Il est donc cohérent de faire porter le changement à ce niveau. Mais le modèle Louis Dirn laisse penser que, si souhaitable soit-elle, cette réforme ne sera pas motrice sur les autres facteurs du métier. Son impact ne s'impose pas avec évidence sur les caractéristiques professionnelles et la transformation des missions. L'hypothèse du système régimentaire souligne cependant que les pratiques sociales influent sur les relations professionnelles et que cette influence et celles qui proviennent de la carrière pourraient bien entrer en contradiction.

L'analyse structurelle met en relief les limites des deux options. Celle du système régimentaire car la préoccupation pour des paramètres endogènes ne semble pas causer directement la mutation des missions, des traits professionnels ou de la formation et de la carrière qu'attend le commandement. Les trois réformes en cours de réalisation sont également limitées, car ne tenir compte que de la formation et de la carrière revient à négliger un autre ressort du changement social sur les relations professionnelles, les modes de vie. La formation et le déroulement de carrière ont des conséquences essentielles sur les relations professionnelles, mais les pratiques sociales et les modes de vie aussi, et elles peuvent être contradictoires.

L'analyse structurelle fait apparaître l'absence de combinaison entre ces différents éléments. Ils n'entrent en interaction ni dans les réformes prônées par le commandement, ni dans l'option du "système régimentaire". On peut également faire l'hypothèse que la situation mesurée par le modèle Louis Dirn est stabilisée mais qu'elle prépare un retournement de

tendance et des flux de causalité plus forts en provenance de la société ou des éléments jusqu'ici endogènes

### *§ 3. La double évolution de la sociabilité des militaires*

En ce qui concerne la sociabilité privée et professionnelle des militaires, le graphique qui correspond à la présente analyse peut paraître contradictoire avec celui que nous avons présenté au chapitre précédent. En effet, désormais la singularité du mode de vie des militaires apparaît comme étant fortement influencée par les évolutions des missions et des techniques, alors qu'elle semblait être autonome, c'est-à-dire ni influencée ni déterminante, sur le précédent graphique. En réalité, l'analyse de cette contradiction apparente permet de mieux comprendre le phénomène de « banalisation » de la société militaire. Dans une première étape de l'analyse, les tendances concernant la sociabilité des militaires semblaient se regrouper globalement selon une division sphère privée / relations professionnelles. On pouvait en conclure, à titre provisoire, que la sphère privée des militaires était globalement peu sensible aux évolutions des autres tendances, tandis que les relations professionnelles étaient elles davantage influencées.

Or, ce deuxième traitement informatique de la matrice militaire fait apparaître une autre répartition. Le groupe des tendances demeurant spécifiques à la société militaire comprend, en effet, le mode de sortie de la société militaire, le patrimoine, le nomadisme des militaires, mais aussi leurs identifications sociales, et leur corporatisme. Quant au groupe des tendances qui converge vers la moyenne française, il comprend l'augmentation des négociations, les codes de conduite et les évolutions des missions de la gendarmerie, aussi bien que l'évolution des modèles de rôle hommes-femmes. La division n'est plus ici entre la sphère professionnelle et la sphère privée, mais une division entre tendances qui restent

singulières à la société militaire et celles qui sont en voie de « banalisation », ou du moins de convergence limitée.

On voit donc apparaître deux dynamiques d'évolutions des tendances professionnelles et privées des militaires. Il existe tout d'abord une dynamique interne à la société militaire, qui est centrée autour de la singularité d'un mode de vie qui dépasse la frontière privée / professionnel. Les tendances relevant de cette dynamique sont fortement influencées par les évolutions de la société militaire, ce qui est dû en grande partie aux contraintes du métier. Le métier militaire est en effet particulier, tourné vers l'exécution de missions spécifiques. Cette particularité entraîne des contraintes qui rendent le découpage sphère privée-sphère professionnelle moins pertinent, et qui influencent une partie de la sociabilité des militaires.

Mais à côté de cette dynamique interne, la sociabilité des militaires est aussi influencée par une dynamique externe qui conduit à la banalisation de certains de ses aspects. Depuis la fin de la guerre d'Algérie certaines caractéristiques sociales des militaires sont impossibles à distinguer de celles des français dans leur ensemble. Cette convergence limitée entre certains aspects des pratiques sociales des militaires et des civils concerne principalement des pratiques qui ne sont pas directement liées au caractère fonctionnel de la société militaire. En d'autres termes, si cette dynamique externe est indépendante des évolutions de la société militaire, c'est tout simplement qu'elle ne concerne que des aspects ne déterminant pas directement l'exécution des missions. Il apparaît donc que l'assouplissement des codes de conduites tout comme la plus grande place accordée aux femmes dans les armées soient des phénomènes n'ayant finalement que peu d'impact sur l'exécution des missions. Ce mimétisme limité entre la société militaire et la société française se réalise donc sur des points dépassant le clivage professionnel / privé mais n'ayant qu'un impact limité sur le caractère fonctionnel de la société militaire. La société militaire est loin de se « banaliser », si l'on considère que la banalisation est le processus qui ferait que le militaire deviendrait comme le

civil. En revanche, la sociabilité des militaires évolue en fonction de deux dynamiques différentes. Premièrement, cette sociabilité reste singulière. Certaines tendances professionnelles et privées restent liées à l'accomplissement de la profession militaire ; elles sont donc influencées par les évolutions du métier. Mais, et c'est le deuxième point, les évolutions de certaines des caractéristiques sociales des militaires entraînent une transformation des relations privées et professionnelles qui ne sont pas réellement déterminées par l'organisation militaire. Une partie de la sociabilité des militaires converge avec celle des français. La société militaire reste avant tout une société tournée vers l'exécution de ses missions, mais cela n'exclut pas que la sociabilité des militaires, non concernée directement par leur métier, évolue selon les mêmes modalités que celle de l'ensemble des français.

### *Conclusion*

La société militaire est une société fonctionnelle tournée vers l'exécution de ses missions. Ses transformations ne peuvent être comprises sans cela. Les évolutions de ses missions et des techniques disponibles pour les remplir forment la trame de ses transformations globales. La composition du personnel militaire et ses relations professionnelles en dépendent. De là, il est aisé de comprendre pourquoi la professionnalisation n'est pas un bouleversement total de son organisation, mais une simple adaptation de celle-ci. Toutefois il ne faut pas se laisser emporter dans une vision déterministe des changements sociaux. Les transformations des relations professionnelles des militaires sont certes induites par ces changements mais elles sont aussi négociées. Même certains aspects de la vie privée des militaires peuvent venir infléchir ces changements. Les sociabilités professionnelle et privée des militaires dépendent de deux dynamiques récusant la coupure professionnel / privé. Les aspects liés à la profession militaire demeurent spécifiques, tandis que les autres convergent lentement avec ceux de la société française. La société

militaire n'est donc ni entièrement close, ni en train de se banaliser. Certes, certaines caractéristiques sociales et professionnelles de ses personnels convergent avec celles de l'ensemble de la société française, mais selon une voie propre tenant compte de la spécificité du métier militaire.

L'analyse structurelle n'a pas en soi de valeur prédictive et l'on ne voit que très indistinctement vers quoi la situation de la société militaire pourrait conduire. A titre exploratoire, on pourrait reprendre les thèses que Morris Janowitz formulait au milieu des années 1970 pour la société militaire américaine. La dynamique professionnelle tend probablement à limiter, voire à inverser la tendance générale à la "civilianisation" de la société militaire. La prévalence de facteurs professionnels signifierait plutôt - à l'image d'autres secteurs professionnels - les efforts pour maintenir l'identité de l'organisation et la prégnance de sa juridiction professionnelle. La professionnalisation est aujourd'hui le trait dominant de la société militaire française. Plusieurs caractéristiques propres à une profession des armes autonome s'étaient cristallisées au début du XIX<sup>ème</sup> siècle (1818, loi Gouvion Saint-Cyr)<sup>369</sup>. Mais depuis la fin de la guerre d'Algérie, les variables professionnelles occupent une place inédite dans le mode d'existence sociale des forces armées en France. Le maintien du service national dans sa forme classique jusqu'en 1996, s'il a pu limiter cette évolution, ne l'a pas empêché. Les résultats de l'analyse structurelle sont pour partie conformes aux acquis des recherches menées sur la transformation des armées occidentales depuis les années 1960. Ils sont aussi singuliers et ne se ramènent parfaitement à aucune théorie antérieure du changement social dans la société militaire. Le conflit du Golfe en janvier et février 1991 a donné la mesure de la difficile compatibilité entre la dynamique

---

<sup>369</sup>. DELMAS, Jean, "Les français et l'obligation militaire de Gouvion-Saint-Cyr à Niel" ; "L'organisation militaire en France. Les ministères - L'armée 1815-1870" ; "Les militaires et leur place dans la nation". In : CORVISIER, André (dir), *Histoire militaire de la France. 2. De 1715 à 1871*. Paris : Presses universitaires de France, 1992, pp. 409-424, 425-446, 447-470. ; Pour d'autres repères historiques, DOISE, Jean & VAISSE, Maurice, *Diplomatie et outil militaire, 1871-1991* (1<sup>ère</sup> éd. 1987). Paris : Point-Seuil-Histoire, 1992, 749 p.

professionnelle et la conscription <sup>370</sup>. La société militaire semble le lieu de coexistence de temporalités différentes, et de plus en plus étrangères l'une à l'autre, en un même espace social. L'actuelle mise en place de la "disponibilité différenciée" pourrait rendre visible un espace social militaire combinant au moins trois armées différentes : l'une orientée tout entière dès le temps de paix vers les opérations extérieures pointe extrême de la professionnalisation, une deuxième faite de volontaires regroupés en unités homogènes en temps de paix et susceptibles d'être extraits de leur unité pour rejoindre les précédents et une troisième réunissant des appelés relativement extérieurs à la professionnalisation <sup>371</sup>. Les deux dernières composantes pouvant même cohabiter dans les mêmes quartiers. Mais l'analyse structurelle nous incite également à nous interroger sur les évolutions postérieures à la phase de professionnalisation. Il est possible que la professionnalisation intégrale entraîne des conséquences importantes sur les tendances déterminantes pour l'évolution de la société militaire.

---

<sup>370</sup>. BOENE, Bernard & MARTIN, Michel-Louis (dir), *Conscription et armée de métier*. Paris : Fondation pour les études de défense nationale, 1991, 415 p.

<sup>371</sup>. BOENE, Bernard, "Armée de terre : identité, autonomie, réformes". *Défense nationale*, juillet 1992 (7).



## CONCLUSION

---

Cette étude de la structure et du changement social dans la société militaire française de 1962 à nos jours aboutit à quatre résultats principaux.

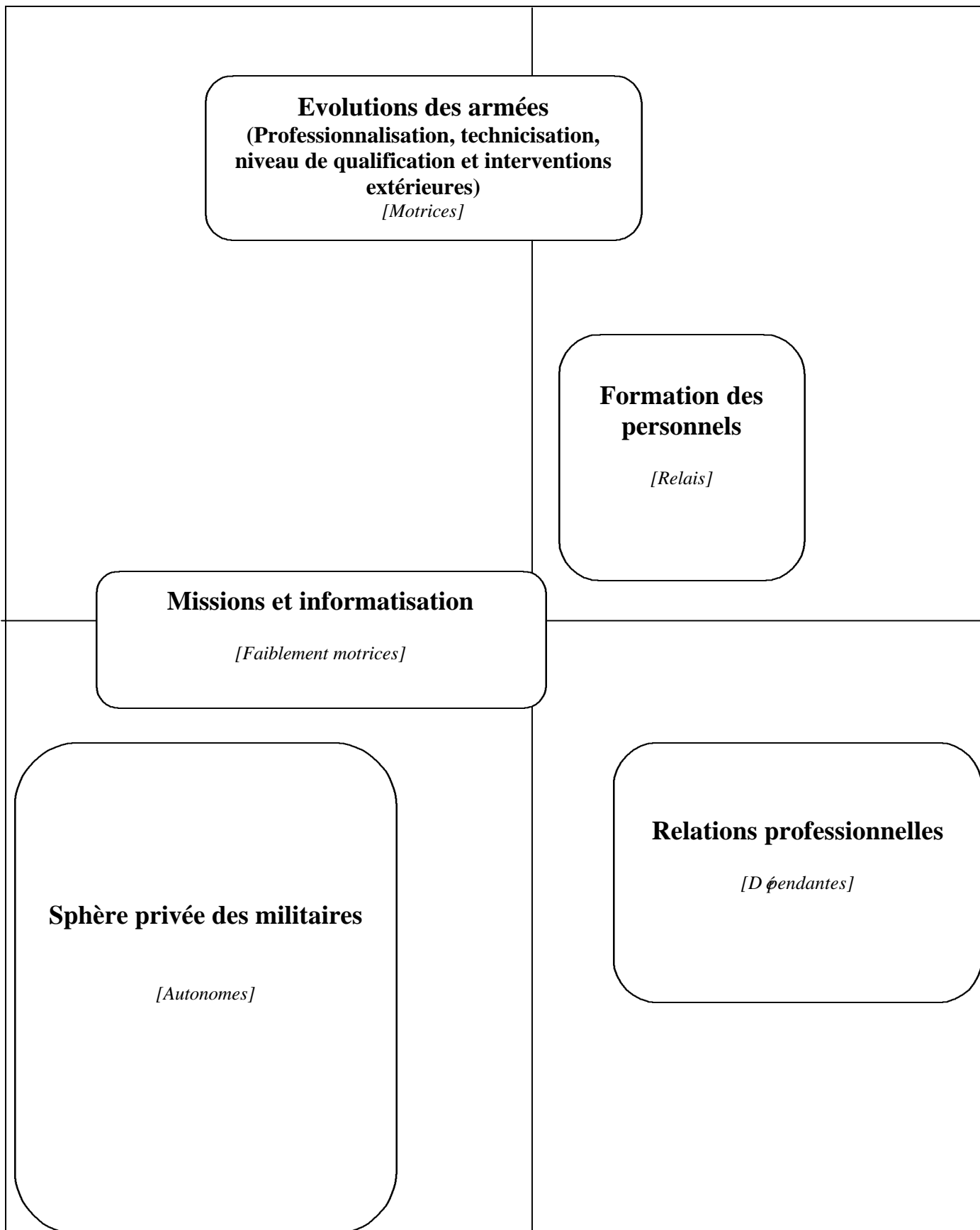
1. Contrairement à la société française, l'évolution de la société militaire est sensible à l'évolution d'un petit nombre de tendances fortement motrices. L'analyse des relations entre tendances montre que les tendances les plus motrices sont liées aux caractéristiques et à l'évolution des missions, ainsi qu'aux caractéristiques propres du métier des armes, notamment sa technicité. Ces deux macrotendances exercent une forte influence sur la formation et la gestion des personnels. A l'inverse ce qui relève des modes de vie et des pratiques sociales et professionnelles est plutôt dans une situation de dépendance par rapport à d'autres évolutions. La société militaire qui émerge de l'analyse des relations entre tendances prend l'allure d'un archipel morcelé. Les tendances autonomes – peu influencées et peu motrices – sont nombreuses. Le changement social dans la société militaire n'obéit pas aux mêmes principes que dans la société française dans son ensemble.
2. Les principales caractéristiques de la société militaire montrent à la fois la persistance de la tradition institutionnelle, l'assouplissement des relations professionnelles, des pratiques sociales moins atypiques, une diversification du métier et la forte technicité des activités militaires liées à la transformation des attributs professionnels des militaires.
3. L'analyse structurelle met également au jour la différence entre les pratiques sociales des militaires qui tendent à se banaliser au point d'être très faiblement

influencé par le système et celles qui ont tendance, au contraire, à rester relativement singulière notamment du fait de l'influence des missions et de la technicisation.

4. La professionnalisation des armées a accentué encore les évolutions qui étaient sensibles dès le début des années 1990. Cette dynamique professionnelle participe, pour partie, à une convergence de la société militaire avec des modèles d'organisation bureaucratique mais tend surtout à renforcer les propriétés distinctives de la société militaire.

La réflexion comparative sur d'autres sociétés militaires, notamment en Europe, permettra à coup sûr d'enrichir ces résultats à partir d'un schéma d'analyse commun, éprouvé et qui facilite les comparaisons rigoureuses entre les évolutions des armées et des sociétés.

# Annexes



**Graphique de motricité / dépendance au rang 1 :**

**Evolutions des missions et des techniques**

*[Motrices]*

**Formation et gestion des personnels (dont professionnalisation)**

*[Faiblement motrices]*

**Sphère privée des militaires**

*[Autonomes]*

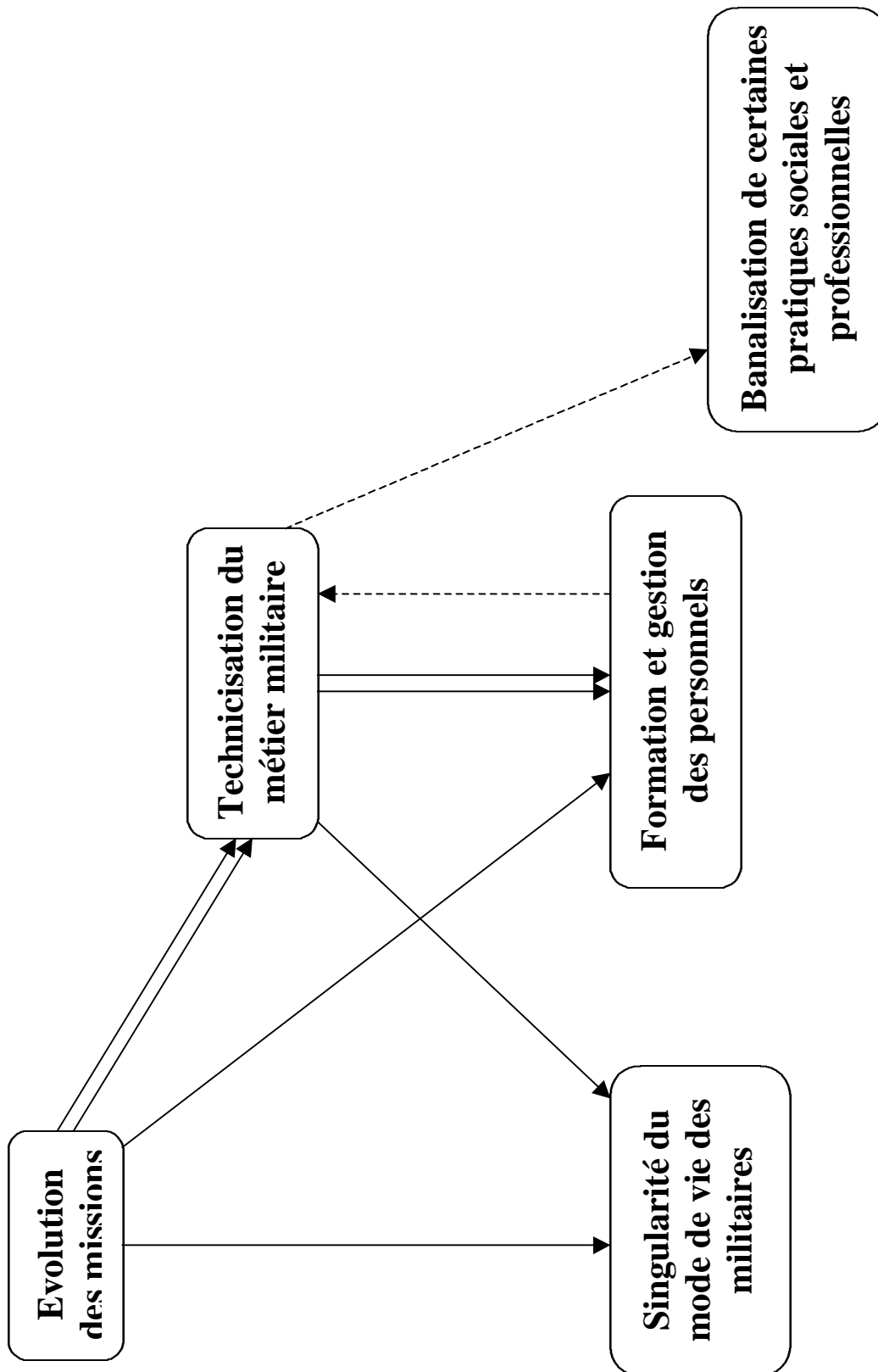
**Banalisation de certaines pratiques sociales et professionnelles**

*[Faiblement]*

**Evolutions des relations professionnelles**

*[Dépendantes]*

**Graphique de motricité / dépendance au rang 19 :**



Graphique simplifié de causalité entre les macro-tendances :